



CM-AM SICAV

Siège social : 4 rue Gaillon - 75002 PARIS

RCS R.C.S. : PARIS 879 479 491

Société d'Investissement à Capital Variable

Forme sociale : Société anonyme (SA)

Crédit  Mutuel
Asset Management

RAPPORT ANNUEL AU 31 MARS 2023

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR capitalisé, sur la durée de placement recommandée. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatils, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle. L'indice tient compte de la capitalisation des intérêts.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille.

La construction du portefeuille est réalisée dans les limites de la fourchette de sensibilité en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le processus de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro-économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés.

La volatilité maximale de l'OPCVM ne s'écartera pas plus de 0,50% de celle de l'indice €STR capitalisé.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- Jusqu'à 110% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, d'émetteurs de l'OCDE et de la zone euro, de catégorie Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et + 0,5.

- De 0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro

Il peut être investi :

- en titres de créances et instruments du marché monétaire de catégorie Investment Grade,
- jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme fermes ou optionnels et titres intégrant des dérivés dans un but tant de couverture que d'exposition aux risques de taux, de crédit et de change.

L'effet de levier indicatif est de 150 %.

- les dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

CM-AM GLOBAL GOLD

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des valeurs liées aux Mines d'or et aux Matières Premières, sans contrainte et grâce à une gestion sélective de valeurs liées à l'or et aux ressources naturelles, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que NYSE ARCA GOLD MINERS Index.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes non réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective de titres en direct et/ou d'OPC, déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activités liées à l'or, aux matières premières et aux ressources naturelles et des anticipations économiques réalisées par la société de gestion de portefeuille.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs dont :

- de 60 % à 110 % aux marchés des actions liées à l'or et aux ressources naturelles
- 50% minimum aux marchés des actions liées aux mines d'or
- de 0% à 50% aux marchés des actions de pays émergents
- de 0% à 10% aux marchés des actions de capitalisation < à 150 millions d'euros

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0 % à 10 % en obligations convertibles

De 0 % à 110 % au risque de change sur des devises hors euro

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change, qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille.

CM-AM SUSTAINABLE PLANET

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion de rechercher une performance supérieure à l'évolution des marchés actions de la zone euro sur la durée de placement recommandée, grâce à une gestion sélective de titres émis par des sociétés s'attachant à respecter des critères de développement durable et de responsabilité sociale, Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori Euro Stoxx Large (Net return). L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

La thématique de l'OPCVM fait référence à l'ambition d'améliorer l'empreinte environnementale de l'Homme. L'Environnement représente usuellement « l'ensemble des éléments qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins ». Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'équipe de gestion sélectionne des sociétés selon une approche discrétionnaire dite de stock picking. L'univers d'investissement de départ est constitué de valeurs de l'Union Européenne, de la Suisse et de la Norvège, ainsi que du Royaume-Uni, dont la capitalisation boursière est supérieure à 500 millions d'euros et qui ont fait l'objet d'une notation ESG, auquel sont appliqués les différents critères extra-financiers présentés ci-dessous. Ainsi, la stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPCVM repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les sociétés les mieux notées ou celles démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnemental, social et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine. Le processus de gestion se décompose en 4 étapes comme suit :

1. Filtre ESG : L'équipe de gestion appliquera un filtre extra-financier en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. A titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). Les gérants ne retiendront que les sociétés obtenant une classification supérieure à 2. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les sociétés ayant des controverses majeures. Ce premier filtre ESG permet d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Filtre thématique : Les valeurs restantes sont ensuite passées au filtre thématique qui s'appuie sur les 5 piliers suivants :

- Efficience Environnementale : solutions pour rendre les bâtiments, infrastructures, processus industriels plus intelligents, plus propres, sécurisés.
- Villes & Mobilité du futur : le développement du transport collectif, l'amélioration de l'habitat.
- Economie circulaire : produire des biens et services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources ainsi que la production de déchets. Le recyclage sera également adressé dans cette thématique.
- Energies alternatives : les énergies ne faisant pas appel aux sources fossiles (solaire, éolien, biomasse, hydrogène...).
- Vivre Mieux : protéger l'humain des risques sanitaire, participer au bien-être de l'individu tout en minimisant son impact sur son environnement.

Les sociétés sélectionnées seront celles qui sont exposées à l'un des 5 piliers ci-dessus.

3. Analyse financière : Les valeurs sont analysées au plan financier pour ne conserver que celles dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs sous surveillance, éligibles à l'investissement.

4. Construction du portefeuille : De cette liste réduite, les valeurs offrant une valorisation jugée attractive par l'équipe de gestion, sont mises en portefeuille, selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs). La construction du portefeuille est faite selon les convictions des gérants (potentiel et qualité).

De manière accessoire, l'équipe de gestion pourra investir en OPC. Les OPC gérés par Crédit Mutuel Asset Management et labellisés ISR intégreront le filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en œuvre par la société de gestion.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net. Cette sélection d'OPC/titres vifs peut générer une absence de cohérence des actifs sous-jacents entre eux en termes d'approches, de critères ou de techniques de gestion.

En raison de l'analyse financière, les sociétés obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenues dans la construction du portefeuille.

Le fonds bénéficie du label ISR français.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :

De 60% à 110% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations et de tous secteurs, dont :

- de 60% à 110% sur les marchés de la zone euro
- de 0% à 25% sur les marchés hors zone euro dont 0% à 10% sur les marchés des zones Amérique, Asie et Pacifique
- de 0% à 10% en actions de capitalisation inférieure à 150 millions d'euros

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, des secteurs publics et privés, de toutes zones géographiques, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0% à 25% au risque de change sur des devises hors euro

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre d'exposition ou de couverture au risque action, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

CM-AM INFLATION

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence Barclays Euro Government inflation linked bonds 1-10 ans, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie de l'OPCVM s'appuie sur des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire :

- principalement émis par des Etats, des entreprises publiques et privées de la zone Euro, indexés sur l'inflation,
- émis par des états, des entreprises publiques et privées membres de l'OCDE hors zone euro, indexés sur l'inflation,
- émis par les états, les entreprises publiques et privées membres de l'OCDE, à taux fixe, variable ou révisable",

L'OPCVM adopte un style de gestion active en fonction des anticipations :

- en matière d'inflation, d'évolution des taux des Banques Centrales, de courbe des taux nominaux et de courbe des taux réels,
- en matière de risque crédit de façon à accroître le rendement du portefeuille par une sélection rigoureuse des signatures des émetteurs souverains, publics ou privés.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 100 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de la zone OCDE, de catégorie « Investment Grade » à l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés dont :

- de 80% à 100 % en émetteur de la zone euro
- de 0% à 20 % en émetteur hors zone euro
- de 0% à 25% en titres spéculatifs ou non notés

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et +8.

De 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro

Il peut être investi :

- en titres de créance et instruments du marché monétaire dont des instruments de titrisation,
- jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'investissement à vocation générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques, de taux, de crédit et de change.

Ces instruments peuvent entraîner une surexposition globale du portefeuille de 10% maximum de l'actif net.

- les dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

CM-AM GLOBAL LEADERS

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des actions mondiales en investissant dans des sociétés internationales dont le leadership repose sur la puissance de la marque ou du modèle d'entreprise s'attachant à respecter des critères de développement durable et de responsabilité sociale, source de création de valeur pour l'actionnaire, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que le MSCI AC World Index. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM opère une gestion active et rigoureuse de sélection de titres (« stock picking ») au sein de l'univers des valeurs internationales de premier plan. Cette sélection s'appuie sur une analyse fondamentale des titres et des anticipations macroéconomiques de croissance sans allocation sectorielle ou géographique prédéfinie. La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPCVM repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnemental, social et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine. Le processus de gestion se décompose en 4 étapes comme suit :

1. Filtre ESG et gestion des controverses : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). Les gérants élimineront les émetteurs les moins bien notés. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Filtre thématique lié à la marque : Les valeurs sont ensuite filtrées afin de ne retenir que celles qui disposent d'une marque, notoriété ou franchise reconnue d'un large public. La gestion s'appuie sur les classements des marques mondiales publiées et revues chaque année par des cabinets de conseil, presse professionnelle et instituts de sondage. Le processus de sélection des titres est fondé sur des critères qualitatifs et quantitatifs liés à la maturité de la marque et à l'excellence opérationnelle et financière des sociétés qui sont ainsi classées en trois catégories ;

- des marques leaders ou disposant de modèles d'entreprise de qualité,
- des marques montantes, influentes et/ou profitant des nouveaux usages de consommation dans le monde,
- des marques en renaissance présentant une opportunité particulière de revalorisation.

3. Analyse financière : Au sein de cet univers filtré, les valeurs font l'objet d'une analyse financière pour ne conserver que celle dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs sous surveillance, éligibles à l'investissement.

4. Construction du portefeuille : Au terme de cette analyse financière et extra-financière, la construction du portefeuille est le résultat des convictions des gérants, selon une approche dite de stock picking.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Le fonds bénéficie du label ISR français.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 80% à 110% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations < 3 milliards d'euros (20%)

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés

De 0% à 10% en obligations convertibles

Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change, qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille.

CM-AM GREEN BONDS

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT et dans le respect des exigences du label GREENFIN. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution du marché des obligations vertes (« green bonds ») sur la durée de placement recommandée.

La stratégie de gestion consiste, principalement, à établir un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. Une obligation « verte » est une émission obligataire que lance une entreprise, une organisation internationale, une collectivité locale ou un Etat sur les marchés financiers pour financer un projet ou une activité à bénéfice environnemental tels que l'adaptation au changement climatique, la gestion durable de l'eau, la gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité. Elle est qualifiée comme telle par son émetteur qui doit, après son émission, mettre en place des rapports d'activité permettant de suivre la mise en place de ces projets. A partir de cet ensemble déclaré par les émetteurs, les émissions et les projets financés seront analysés selon le processus suivant, composé de 3 étapes :

1. Analyse extra-financière :

1. Filtre d'exclusion : L'équipe de gestion exclut les investissements dans des sociétés dont une partie de leur chiffre d'affaire ou revenus est liée à des activités telles que l'exploration, la production et l'exploitation de combustibles fossiles et à l'ensemble de la filière nucléaire, aux centres de stockage et d'enfouissement sans capture de gaz à effet de serre. Les conditions d'exclusions sont définies dans le prospectus.

2. Filtre appliqué à l'émission (échelle de note : 1 à 100) : L'obligation verte émise est analysée selon les 4 piliers : l'existence d'un projet vert, le processus d'évaluation et de sélection des projets « verts », la gestion du produit de l'émission obligataire et le reporting régulier. Ces caractéristiques définies respectent le guide de bonnes pratiques à l'émission d'un Green Bond tel que défini par les Green Bond Principles. Les Green Bond Principles peuvent évoluer dans le temps. Les documents réglementaires des émissions précisent les critères et les méthodologies utilisées afin de procéder aux investissements dans les projets éligibles. Le gérant pourra s'appuyer sur des données communiquées par des agences environnementales et sociétales ainsi que sur sa propre analyse.

3. Filtre appliqué à l'émetteur (échelle de note : 1 à 100) : L'émetteur est, quant à lui, analysé sur 3 piliers : la performance ESG, la contribution à la transition environnementale, la gestion des risques de controverses ESG.

4. Notation : A partir de ces analyses, une note extra-financière est attribuée sur une échelle de 1 à 100. La note globale compte pour 70% au titre de l'émission et 30% au titre de l'émetteur. Ne seront retenus dans l'univers d'investissement que les titres ayant une note globale supérieure ou égale à 50.

2. Analyse financière : Les valeurs sont analysées au plan financier pour ne conserver que les valeurs dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs éligibles à l'investissement.

3. Construction du portefeuille : La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Les processus de sélection sont détaillés à la rubrique « Stratégie d'investissement » du prospectus. Les obligations vertes représentent en permanence 85% minimum d'investissement de l'actif net. Cette sélection de titres vifs peut générer une absence de cohérence des actifs entre eux en termes d'approches, de critères ou de techniques de gestion. En raison de l'analyse financière, les obligations vertes obtenant les meilleures notes extra financières ne sont pas automatiquement retenues dans la construction du portefeuille.

L'OPCVM bénéficie du label Greenfin.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0% à 200% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (20%)

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et +10.

De 0% à 20% en obligations convertibles

De 0% à 10% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM ne détiendra pas d'actions en direct.

Jusqu'à 20% de l'actif net au risque de change

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change. L'effet de levier indicatif est de 100%.

- les acquisitions et cessions temporaires de titres.

CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE

L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette des frais supérieure à l'évolution du marché des actions européennes, sur la durée de placement recommandée.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte une stratégie de sélection de valeurs (« stock picking) basée sur l'analyse fondamentale de sociétés entrepreneuriales et/ou familiales. Ces sociétés se caractérisent, selon l'analyse du gérant, par une forte capacité d'innovation, tant en termes de produits que de services, de différenciation au sein de leurs secteurs d'activité, et une volonté affirmée de développement géographique.

L'OPCVM investira majoritairement dans des entreprises dont 20 % a minima du capital est détenu par un actionnaire stable, prioritairement les fondateurs et/ou managers.

Les principaux critères de sélection des titres sont les suivants :

- Critères quantitatifs : croissance de l'activité et des résultats, capacité d'autofinancement, ratios d'endettement, rentabilité des capitaux employés,
- Critères qualitatifs : analyse de la position concurrentielle, stratégie à long terme de l'entreprise, stabilité du management.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60% à 100% sur les marchés d'actions européennes y compris pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 30% aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Il peut être investi :

- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et de taux, qui peuvent entraîner une surexposition globale de 10 % maximum de l'actif net,
- dépôts et emprunts d'espèces.

CM-AM GLOBAL INNOVATION

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution des actions internationales qui profitent, selon l'analyse de la société de gestion, des transformations de l'économie (digitalisation, robotisation). Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de

référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que le MSCI AC World Index.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

L'innovation se définit comme l'introduction de la nouveauté dans le système.

Les critères retenus pour analyser l'effort d'innovation de la société sont aussi bien qualitatifs (ressources technologiques, humaines, organisationnelles déployées au service de l'innovation au sein de l'entreprise) que quantitatifs (Recherche & Développement, contribution des nouveaux produits à la croissance, investissements...). L'innovation doit renforcer les perspectives de croissance, rentabilité de la société sélectionnée.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM opère une gestion active et rigoureuse de sélection de titres (« stock picking ») au sein de l'univers des valeurs internationales y compris des pays émergents. Le processus de sélection des actions jugées innovantes se base sur une analyse fondamentale et financière (croissance, rentabilité, valorisation) des titres.

La sélection des titres se fait au sein d'un univers de valeurs réduit caractérisé par :

- des entreprises issues des secteurs des hautes technologies qui diffusent l'innovation technologique auprès des entreprises,
- des entreprises traditionnelles de nombreux secteurs (industrie, santé, finance, services, consommation, énergie) qui intègrent l'innovation de manière significative dans leurs processus de production,
- des entreprises qui se différencient sur leur marché en apportant une offre (produits, services) jusqu'alors inexistante. Ces sociétés réinventent, dés-intermédièrent les industries traditionnelles.

Au sein de ces catégories, la gestion sélectionne les sociétés dont l'effort d'innovation renforce leur potentiel de création de valeur pour l'actionnaire.

Le gérant interviendra sur les actions, les titres de créances et instruments du marché monétaire, en direct ou via des parts ou actions d'OPC.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 80% à 120% sur les marchés actions. L'OPCVM pourra notamment être exposé aux valeurs de capitalisation < 150 millions d'euros (20%) et aux actions de pays émergents (30%)

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents) de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle d'une agence de notation

Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change, qui peuvent entraîner une surexposition globale de 20% maximum de l'actif net.

CM-AM HIGH YIELD 2024

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence qui est le rendement actuariel de l'OAT (Obligation Assimilable du Trésor) 1,75 % 25 novembre 2024 (FR0011962398) (à titre indicatif le TRA de l'OAT est de 0,25 % au 19/10/2018), par une exposition en titres à haut rendement («high yield» dits spéculatifs) dont la notation est inexistante ou basse, sur la durée comprise entre la création du fonds et la dernière VL de 2024 (31/12/2024).

L'objectif de gestion de l'OPCVM tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par Crédit Mutuel Asset Management. Il ne constitue pas une promesse de rendement, ni de performance. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion ne comprend pas l'intégralité des cas de défaut.

Au-delà de la valeur liquidative calculée le 31/12/2024, et sous réserve de l'agrément préalable de l'AMF et d'une information des actionnaires, l'OPCVM changera d'orientation de gestion.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM utilise une stratégie d'investissement dite « buy and hold » ou de portage des titres. Au démarrage, le gérant sélectionnera des obligations de maturités maximales qui n'excéderont pas 3 mois au-delà de la dernière valeur liquidative de décembre 2024 en cherchant à diversifier l'exposition géographique et l'allocation sectorielle de l'OPCVM. La construction du portefeuille (titres de créances et instruments du marché monétaire, OPC) reflétera les convictions de la société de gestion en termes d'analyse-crédit et respectera le processus d'investissement défini par la société de gestion. Le portefeuille sera composé essentiellement de titres à haut rendement (« high yield » dits spéculatifs) dont la notation est inexistante ou basse. Ce choix de portefeuille permet potentiellement d'obtenir un rendement significativement plus élevé en contrepartie d'un risque plus important qu'un portefeuille composé de titres exclusivement de notation « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celles des agences de notation, en raison du caractère spéculatif des titres de créances de certaines sociétés. Ce type de stratégie implique une rotation très faible du portefeuille. Le gérant conserve toutefois la possibilité de procéder à des arbitrages dans l'intérêt de l'actionnaire. Les liquidités issues des titres arrivés à échéance avant décembre 2024 seront réinvesties en obligations et titres de créances de maturité la plus proche possible de la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2024 ou en instruments du marché monétaire.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 90% à 200% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non noté

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et +7.

De 0% à 10% sur les marchés actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs

Les instruments émis dans une devise autre que l'euro font l'objet d'une couverture systématique contre le risque de change.

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques de taux, de crédit et d'actions et de couverture du risque de change, pouvant entraîner une surexposition du portefeuille,
- les acquisitions et cessions temporaires de titres.

CM-AM SHORT TERM BONDS

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR capitalisé, sur la durée de placement recommandée. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatiles, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle. L'indice tient compte de la capitalisation des intérêts.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille.

La construction du portefeuille est réalisée dans les limites de la fourchette de sensibilité en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le processus de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro-économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global.

Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés,
- la gestion des positions courtes (couverture face au risque de taux ou arbitrage de la courbe des taux d'un émetteur par rapport à un autre en pariant sur l'écartement des spreads de crédit).

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 80% à 150% en instruments de taux souverains, publics, privés, de la zone euro et des pays membres de l'OCDE, de toutes notations (y compris à caractère spéculatif) selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et + 0,5.

De 0% à 10% sur les marchés actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs

Jusqu'à 10% de l'actif net au risque de change

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme fermes ou optionnels et titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques de taux, d'actions, de crédit et de change.

L'effet de levier indicatif est de 200%.

- acquisition et cession temporaires des titres.

CM-AM CONVICTIONS EURO

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence EURO STOXX Net Return sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

L'objectif de gestion de l'OPCVM est d'accroître la valeur de votre investissement en investissant dans des actions libellées en euros. L'OPCVM est géré de façon active et investit dans des actions et des titres convertibles libellés en euros (produits financiers qui peuvent être convertis en actions), émis par des sociétés établies dans la zone Euro dont le seuil de capitalisation est de 200 millions d'euros.

L'OPCVM investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'Union européenne. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective de titres en direct et/ou d'OPC, déterminée au moyen d'une approche fondamentale portant sur des titres de sociétés présentant un potentiel de création de valeur sur le long terme. La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPCVM repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les entreprises les mieux notées ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnemental, social et de gouvernance « ESG » et à exclure celles comportant un risque dans le domaine.

Le processus de gestion se décompose en 3 étapes comme suit :

1. Filtre ESG : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse financière : Les valeurs sont analysées sur le plan financier pour ne conserver que celles dont la qualité du modèle économique et la solidité des fondamentaux sont clairement identifiées. Cet univers constitue la liste des valeurs sous surveillance, éligibles à l'investissement.

3. Construction du portefeuille : De cette liste réduite, les valeurs offrant une valorisation jugée attractive par l'équipe de gestion, sont mises en portefeuille, selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs). La construction du portefeuille est faite selon les convictions des gérants (potentiel et qualité).

A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Le fonds bénéficie du label ISR français.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60% à 100% en actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux actions hors Union européenne (10%), aux actions de pays émergents (10%)

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de la zone euro, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés

De 0% à 100% au risque de change

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

CM-AM SMALL & MIDCAP EURO

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence EURO STOXX Small Net Return, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur.

L'objectif de gestion de l'OPCVM est d'accroître la valeur de votre investissement en investissant dans des actions de capitalisation boursière comprise entre 200 millions d'euros et 10 milliards d'euros au moment de l'achat. L'OPCVM est géré de façon active et investit dans des actions (y compris des actions privilégiées) et des titres convertibles libellés en euros (produits financiers qui peuvent être convertis en actions).

L'OPCVM sélectionne des sociétés qu'il considère comme offrant les meilleures perspectives commerciales dans leurs secteurs industriels respectifs. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPCVM repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnemental, social et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine. Le processus de gestion se décompose en trois étapes comme suit :

1. Filtre ESG : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse financière : Les valeurs sont analysées sur le plan financier pour ne conserver que celles dont la qualité du modèle économique et la solidité des fondamentaux sont clairement identifiées. Cet univers constitue la liste des valeurs sous surveillance, éligibles à l'investissement.

3. Construction du portefeuille : De cette liste réduite, les valeurs offrant un potentiel de création de valeur par l'équipe de gestion, sont mises en portefeuille, selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs). La construction du portefeuille est faite selon les convictions des gérants (potentiel et qualité).

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. Le FIA pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Le fonds bénéficie du label ISR français.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60% à 100% en actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations (y compris de pays émergents), de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé en actions de l'Union européenne

ayant une capitalisation boursière comprise entre 200 millions d'euros et 10 milliards d'euros au moment de l'achat (60% minimum)

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de la zone euro, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés

De 0% à 100% au risque de change

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

CM-AM FLEXIBLE EURO

Cet OPCVM, est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 50 % €STR Capitalisé + 50 % EURO STOXX LARGE Net Return, sur la durée de placement recommandée. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis, il tient compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'OPCVM est géré de façon active et investit principalement en actions ou titres convertibles libellés en euros (produits financiers qui peuvent être convertis en actions) et en titres de créance négociables qui peuvent être convertis en actions et en warrants (contrats financiers en vertu desquels l'OPCVM peut acheter des actions à une date ultérieure et généralement à un prix fixe) émis par des sociétés établies en Europe.

La stratégie d'investissement consiste à gérer l'OPCVM de façon discrétionnaire, en investissant dans des valeurs mobilières diversifiées françaises et étrangères. Plus précisément, elle consiste à :

- sélectionner des actions ou titres de capital, en fonction des convictions des équipes spécialisées de gérants/analystes. Pour ce faire, les gérants attachent une importance particulière au modèle économique des sociétés et à leur valorisation,
- compléter cette sélection d'actions ou titres de capital par l'achat de titres représentatifs de l'indice EUROSTOXX LARGE afin que l'OPCVM soit toujours investi au minimum à 75% en actions,
- gérer activement l'allocation d'actifs sur les dérivés, répartie entre les marchés d'actions et les produits du marché monétaire.

L'équipe de gestion, en fonction de son appréciation des perspectives des marchés d'actions, peut décider de réduire l'exposition au marché d'actions, en couvrant le portefeuille actions par des ventes de contrats futures actions listés. L'exposition du fonds au marché actions variera donc entre 0% et 100% de l'actif net de l'OPCVM, sans possibilité d'effet de levier.

La stratégie d'investissement consiste à gérer activement l'allocation d'actif, répartie entre les marchés d'actions et les produits de taux. Ceci est réalisé par la mise en place d'une couverture partielle ou totale du portefeuille actions via la vente de futures actions listés ou par des investissements en produits de taux. Cette allocation d'actif est définie par l'équipe de gestion en fonction d'un scénario économique, de la valorisation des marchés et du contrôle de risque des portefeuilles.

L'OPCVM investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'Union européenne. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective de titres en direct et/ou d'OPC, déterminée au moyen d'une approche fondamentale portant sur des titres de sociétés présentant un potentiel de création de valeur sur le long terme. La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPCVM repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnemental, social et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine. Le processus de gestion se décompose en 3 étapes :

1. Filtre ESG : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G :

la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse financière : Les valeurs sont analysées sur le plan financier pour ne conserver que celles dont la qualité du modèle économique et la solidité des fondamentaux sont clairement identifiées. Cet univers constitue la liste des valeurs sous surveillance, éligibles à l'investissement.

3. Construction du portefeuille : De cette liste réduite, les valeurs offrant un potentiel de création de valeur par l'équipe de gestion, sont mises en portefeuille, selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs). La construction du portefeuille est faite selon les convictions des gérants (potentiel et qualité).

A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Le fonds bénéficie du label ISR français.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0% à 100% en actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux actions de pays de l'Union européenne (100%)

De 0% à 100% en instruments de taux souverains, publics, privés, de la zone euro, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, soit en direct ou via des OPC, soit en couvrant le portefeuille actions par la vente de futures actions

De 0% à 100% au risque de change

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque d'action aux risques de taux, de crédit, et de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

CM-AM CONVERTIBLES EURO

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence REFINITIV CONVERTIBLE EUROPE, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis.

L'OPCVM est géré de façon active et investit dans des titres de créance négociables (obligations ou bons convertibles ou échangeables), dans des warrants (contrats financiers en vertu desquels l'OPCVM peut acheter des actions à une date ultérieure et généralement à un prix fixe) et dans d'autres instruments financiers qui peuvent être convertis en actions émis par des sociétés établies en Europe ou dans d'autres pays développés du monde entier. L'OPCVM achètera des titres de créance négociables libellés en euros mais peut également acheter des titres de créances libellés dans d'autres devises que l'euro.

La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPCVM repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnemental, social et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine. Le processus de gestion se décompose ainsi :

1. Filtre ESG et gestion des controverses : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'empreinte carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). Les gérants élimineront les émetteurs les moins bien notés. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Construction du portefeuille : Au terme de cette analyse financière et extra-financière, la construction du portefeuille est le résultat des convictions des gérants, selon une approche dite de sélection des titres.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Le fonds bénéficie du label ISR français.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0% à 100% en obligations convertibles ou échangeables, publiques, privées, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés

De 0% à 150% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés

De 0% à 100% sur les marchés actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra notamment être exposé aux actions achetées en direct, hors conversion (20%)

De 0% à 100% au risque de change

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, et de change, qui peuvent entraîner une surexposition globale de 100% maximum de l'actif net.

CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire sur la base d'une analyse fondamentale et financière tout en intégrant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et en respectant des exigences du label GREENFIN. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché actions sur la durée de placement recommandée en investissant dans des sociétés internationales, cotées sur des marchés réglementés, participant activement, directement ou indirectement, à la lutte contre le réchauffement climatique, à la transition énergétique et climatique, et au développement durable. Le fonds s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable définis par les Nations Unies et plus spécifiquement sur les objectifs suivants : eau propre et assainissement, énergie propre et d'un coût abordable, consommation et production responsable, vie terrestre et mesures relatives à la lutte contre le changement climatique. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori : MSCI ALL COUNTRY WORLD Index. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

L'univers de départ est composé de valeurs internationales issues du MSCI ALL COUNTRY WORLD. L'univers est aussi enrichi de sociétés de plus de 100 millions d'euros de capitalisation boursière et de toutes zones géographiques y compris les pays émergents qui réalisent au minimum 10% de leur chiffre d'affaire dans un ou plusieurs des huit domaines d'éco-activités. Au sein de ces valeurs, l'équipe de gestion choisit environ 30 à 60 valeurs selon un processus extra-financier complété d'une analyse financière. Ce processus se décompose en plusieurs étapes :

1. Filtre thématique : Les sociétés sélectionnées interviennent à minima dans l'un des huit domaines « d'éco-activités » suivants : énergie, bâtiment, économie circulaire, industrie, transport, technologies de l'information et de la communication, agriculture (y compris les forêts) et l'adaptation à la transition climatique.
2. Filtre d'exclusion : L'équipe de gestion exclut les investissements dans des sociétés dont une partie de leur chiffre d'affaire ou revenus est liée à des activités telles que l'exploration, la production et l'exploitation de combustibles fossiles et à l'ensemble de la filière nucléaire, aux centres de stockage et d'enfouissement sans capture de gaz à effet de serre. Les conditions d'exclusions sont définies dans le prospectus.
3. Filtre carbone : Selon un modèle de « scoring carbone » propre à Crédit Mutuel Asset Management développé par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable, chaque société est notée de 1 à 5 (5 étant la meilleure note). A cette note, le modèle ajoute une appréciation sur l'évolution constatée par société de la tendance sur plusieurs années en utilisant un signe - (en baisse), = (stable) et + (en amélioration). Comme indiqué dans le prospectus, la combinaison de ces deux éléments permet d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien évaluées.
4. Filtre ESG et gestion des controverses : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères environnemental, social et de gouvernance « ESG », critères issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ces filtres couvrent les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux (dont le climat) et l'engagement de l'entreprise pour une démarche socialement responsable. A titre d'illustration, le respect des Droits de l'Homme, la stratégie climat et la qualité du management sont inclus dans nos catégories ESG. Ces filtres déterminent une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). Les gérants ne retiendront que les sociétés obtenant une classification supérieure à 1. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, suivi et notation spécifique. La gestion exclura toutes les sociétés ayant des controverses majeures.

5. Sélection au sein de cet univers d'investissement : Au sein de cet univers d'investissement filtré, l'équipe de gestion analyse les sociétés sur le plan fondamentale, financier et extra financier ; L'analyse fondamentale et financière s'attachera notamment à la position des sociétés dans la chaîne de valeur de leur secteur, aux perspectives de croissance, à la création de valeur, à la qualité de l'équipe dirigeante et leur politique volontaire de lutte contre le réchauffement climatique, ainsi qu'au suivi d'un certain nombre de ratios financiers.

6. Construction de portefeuille : Au terme de cette analyse financière et extra financière, l'équipe de gestion retient les valeurs offrant une valorisation jugée attractive et procède à la construction de portefeuille en respectant les critères suivants :

- les valeurs sélectionnées au niveau du portefeuille ont une moyenne de leur score carbone supérieure à celle de l'univers investissable calculée après l'élimination de minimum 20% des plus mauvaises valeurs sur cet indicateur. Au sein de cet univers filtré, l'équipe de gestion sélectionnera les sociétés générant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans les huit domaines « d'éco-activité », mentionnés précédemment, selon la répartition suivante :

- a minima de 20% de sociétés réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans des éco-activités,

- au maximum 25% de sociétés réalisant entre 0% et 10% de leur chiffre d'affaires dans des éco-activités,

- le solde étant composé de sociétés réalisant entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires dans des éco-activités et également de créances et d'instruments du marché monétaire pour un montant maximum de 10% pour ces deux dernières catégories.

L'utilisation de données externes ou le manque de disponibilités de certaines données peuvent entraîner des incohérences dans la sélection des valeurs carbone et ESG comme détaillées dans le prospectus. La part de l'actif net analysé au titre de critères extra-financiers est supérieur à 90%.

Le fonds bénéficie du label Greenfin.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 80% à 110% sur les marchés actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés

Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, et de change, qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille,

- les acquisitions et cessions temporaires de titres.

CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais liée à l'évolution du marché action, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori : MSCI Pays émergents.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective de valeurs d'émetteurs situés dans les nouveaux pays industriels ou pays émergents et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activités et des anticipations économiques réalisée par la société de gestion de portefeuille.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 20 % sur les marchés actions de capitalisation < 3 milliards d'euros

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 60 % à 110 % sur les marchés actions et taux des pays émergents

De 0 % à 110 % au risque de change sur des devises hors euro

L'OPCVM peut être investi :

- en actions

- jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'actions, de taux et de change qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille,

- dépôts, emprunts d'espèces.

CM-AM EUROPE GROWTH

L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il n'est pas géré en référence à un indice. Cet OPCVM a pour objectif de gestion de valoriser le portefeuille grâce à une approche dite de « stock-picking » en sélectionnant des entreprises respectant des critères de développement durable et de responsabilité sociale et répondant à un profil de croissance profitable tel que déterminé par la société de gestion, sur la durée de placement recommandée.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective de titres en direct ou d'OPC, déterminée au moyen d'une approche fondamentale portant sur des titres de sociétés dont la valorisation boursière est conditionnée par leur croissance. La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPCVM repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnemental, social et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine.

Le processus de gestion se décompose en 3 étapes comme suit :

1. Filtre ESG : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). Les gérants ne retiendront que les émetteurs obtenant une classification supérieure à 2. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse financière : Les valeurs sont analysées sur le plan financier pour ne conserver que celles dont la qualité et la croissance bénéficiaire sont clairement identifiées. Cet univers constitue la liste des valeurs sous surveillance, éligibles à l'investissement.

3. Construction du portefeuille : De cette liste réduite, les valeurs offrant une valorisation jugée attractive par l'équipe de gestion, sont mises en portefeuille, selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs). La construction du portefeuille est faite selon les convictions des gérants (potentiel et qualité).

A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

L'OPCVM bénéficie du label Le fonds bénéficie du label ISR français.

Il s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0% à 110% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 25% aux marchés des actions hors Union Européenne
- de 0% à 25% aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros

- de 0% à 10% aux marchés des actions de pays émergents

De 0% à 25% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés dont :

- de 0% à 5% en instruments de taux spéculatifs ou non notés

De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles

De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque d'action, de taux, de crédit et de change qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille.

CM-AM DOLLAR CASH

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance égale à celle de son indicateur de référence, le SOFR Capitalisé (Secured Overnight Financing Rate), diminué des frais de gestion réels, sur la durée de placement recommandée. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatiles, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance proche de celle de la moyenne du taux des Fed Funds dans un contexte de risque de marché comparable à celui donné par ce taux, tout en respectant la régularité de l'évolution de la valeur liquidative. Cela se traduit par :

- La gestion active de la vie moyenne des titres en fonction des anticipations d'évolution des taux des Banques Centrales, de la gestion de la courbe des taux monétaires et de la gestion des fluctuations du taux des Fed Funds au cours du mois. La répartition entre taux variable et taux fixe évolue en fonction des anticipations de variation des taux d'intérêt.

- La gestion du risque crédit en complément de la part du portefeuille géré au jour le jour de façon à chercher à accroître le rendement du portefeuille : une sélection rigoureuse des signatures du secteur privé permet d'accroître le rendement global du portefeuille.

L'OPCVM détient des instruments financiers libellés en USD : le résident français ou de l'un des pays de la zone euro est exposé au risque de change à hauteur de son investissement.

Le portefeuille est composé d'instruments du marché monétaire répondant aux critères de la directive 2009/65/CE et de dépôts à terme d'établissements de crédit selon un processus interne d'analyse et d'appréciation de la haute qualité par la société de gestion, ou par référence, mais de manière non exclusive, aux notations court terme des agences de notation enregistrées auprès de l'ESMA qui ont noté l'instrument et que la société de gestion jugera les plus pertinentes, en évitant toute dépendance mécanique vis à vis de ces notations.

Si l'instrument n'est pas noté, la société de gestion détermine une qualité équivalente grâce à un processus interne.

Un instrument du marché monétaire n'est pas de haute qualité de crédit s'il ne détient pas au moins l'une des deux meilleures notations court terme déterminée selon l'analyse de la société de gestion.

L'OPCVM limite son investissement à des instruments financiers ayant une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours.

La maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance (en anglais dénommée WAM - Weighted Average Maturity) est inférieure ou égale à 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers (en anglais dénommée WAL - Weighted Average Life) est inférieure ou égale à 12 mois. A titre dérogatoire, il pourra investir au-delà de 5% de son actif net et investir jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales.

Il peut investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étrangers, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier et régis par le Règlement (UE) 2017/1131.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque de taux, au risque de crédit et au risque de change.

Les expositions au risque action et de matières premières, directes ou indirectes, même par le biais de contrats financiers, sont interdites.

CM-AM PIERRE

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché immobilier et foncier européen coté grâce à une gestion sélective de valeurs immobilières et foncières de l'Union Européenne, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que le FTSE EPRA (European Public Real Estate Association) Europe Index, indice constitué des principales valeurs du secteur immobilier et foncier Paneuropéen.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte une gestion sélective et déterminée d'instruments financiers (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire, parts ou actions d'organismes de placement collectifs (« OPC »)) au moyen :

- d'une analyse macro-économique des secteurs immobilier et foncier.
- d'une analyse fondamentale des valeurs immobilières cotées.

Les sociétés sélectionnées doivent répondre à des critères de qualité, d'évaluation, et de potentiel de valorisation.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 65 % à 110 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 65% minimum en actions du secteur immobilier ou foncier
- 60 % minimum aux marchés des actions de pays de l'Union Européenne
- de 0 % à 30 % aux marchés des actions hors pays de l'Union Européenne
- de 0 % à 10% aux marchés des actions de pays émergents
- de 0 % à 10 % en actions hors secteur immobilier ou foncier

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0 % à 10 % en obligations convertibles

De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises hors euro, dont 30% maximum hors pays de l'Union Européenne

L'OPCVM est investi à 75 % minimum en valeurs immobilières et foncières de l'Union Européenne.

Il peut également intervenir sur les :

- les contrats financiers à terme ferme ou optionnels, et les titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de change, de crédit et de taux, qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille.

CM-AM EUROPE VALUE

L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il n'est pas géré en référence à un indice. Cet OPCVM a pour objectif de gestion de valoriser le portefeuille grâce à une gestion sélective de valeurs jugées sous-évaluées, sur la durée de placement recommandée.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant sélectionne de façon discrétionnaire des sociétés de plus de 500 millions d'euros de capitalisations boursières des pays de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège qui font l'objet d'une notation ESG. La stratégie consiste ensuite à établir un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPCVM repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnementale, social et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine.

Le processus de gestion se décompose en 3 étapes :

1. Filtre ESG et gestion des controverses : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise ou des Etats, pour une démarche socialement responsable. A titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : l'écart de rémunération entre le salaire moyen et la rémunération du PDG, et pour le pilier G : la part des femmes au conseil d'administration sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). Les gérants élimineront les émetteurs les moins bien notés. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ce premier filtre ESG permet d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse financière : Au sein de cet univers filtré, les valeurs font l'objet d'une analyse financière approfondie pour répondre au style de gestion correspondant, à savoir une gestion Value. Il s'agit d'identifier les sociétés qui présentent une décote de valorisation injustifiée, une structure bilancielle solide, et qui disposent de catalyseurs nécessaires à leur revalorisation. Cet univers constitue la liste des valeurs sous surveillance, éligibles à l'investissement.

3. Construction du portefeuille : Au terme de cette analyse financière et extra-financière, la construction du portefeuille est le résultat des convictions des gérants, selon une approche dite de stock picking.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. Le FIA pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Le fonds bénéficie du label ISR français.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60% à 110% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, de toutes tailles de capitalisations, de tous secteurs, dont :

- 60% minimum sur les marchés d'actions de l'Union Européenne
- de 0% à 25% en actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0% à 10% sur le marché des obligations convertibles

De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de crédit, de taux et de change, qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et vous demander d'approuver les comptes arrêtés au 31 mars 2023.

I. COMPTE RENDU D'ACTIVITE

1. Politique de Gestion

▪ CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM

▪ Commentaire de gestion

Les tensions post crise pandémique sur l'offre et la guerre en Ukraine ont précipité l'ensemble de l'économie mondiale dans une spirale inflationniste. En Europe cela s'est traduit par une hausse progressive des taux de swap tout au long de l'exercice. Au premier semestre, la BCE a multiplié les signaux au marché, faisant comprendre sa ferme intention de relever ses taux au mois de juillet. Face à la montée continue des prix et une croissance résiliente, la BCE a surpris avec une première hausse de 50bp ramenant les taux monétaires à un niveau proche de zéro. L'été 2022 a clos 7 ans de rendements négatifs sur les fonds monétaires. Le dernier trimestre de 2022 est marqué par une inflation autour de 10% en zone euro. Christine Lagarde a régulièrement affirmé que la lutte contre l'inflation était sa priorité. Il s'en suit un resserrement monétaire sans précédent jusqu'en mars 2023 avec 6 hausses de taux successives depuis juillet 2022. Ce qui a placé le taux de rémunération des dépôts de la BCE à 3% en fin d'exercice.

Dans ce contexte inflationniste nous avons maintenu une maturité moyenne faible et une sensibilité crédit basse. Nous avons continué dans nos investissements à privilégier les supports offrant la meilleure liquidité.

▪ Performance

Sur l'exercice, les performances des actions du compartiment sont listées ci-dessous :

- FR0007033477 (RC) : 0.85%
- FR0013241452 (EI) : 0.85%
- FR0014007LZ3 (IC) : 0.88%
- FR0010290924 (RD) : 0.85%

Contre 0.69% pour l'indice de référence (Ester capitalisé).

▪ Approche extra-financière

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant

à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Au regard des données émetteurs disponibles actuellement, le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM

Identifiant d'entité juridique: 969500F7QYRETZA47C55

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,4/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,7/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG du produit financier est de 6,4/10
- le score ESG du produit financier est de 5,7/10

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class » .

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

NA

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/04/2022–31/03/2023**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MERCEDES BENZ GROUP AG	Consommation discrétionnaire	6,81	ALLEMAGNE
MITSUBISHI HC CAPITAL UK PLC	Finance	5,48	JAPON
TOYOTA MOTOR CORP	Consommation discrétionnaire	5,43	JAPON
NATWEST GROUP PLC	Finance	5,01	ROYAUME-UNI
THE GOLDMAN SACHS GROUP INC (NY)	Finance	4,26	ETATS-UNIS
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	Soins de santé	4,03	ETATS-UNIS
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	Finance	3,68	FRANCE
STANDARD CHARTERED PLC	Finance	3,32	ROYAUME-UNI
ALLIANZ SE	Finance	3,15	ALLEMAGNE
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	Industrie	3,13	FRANCE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

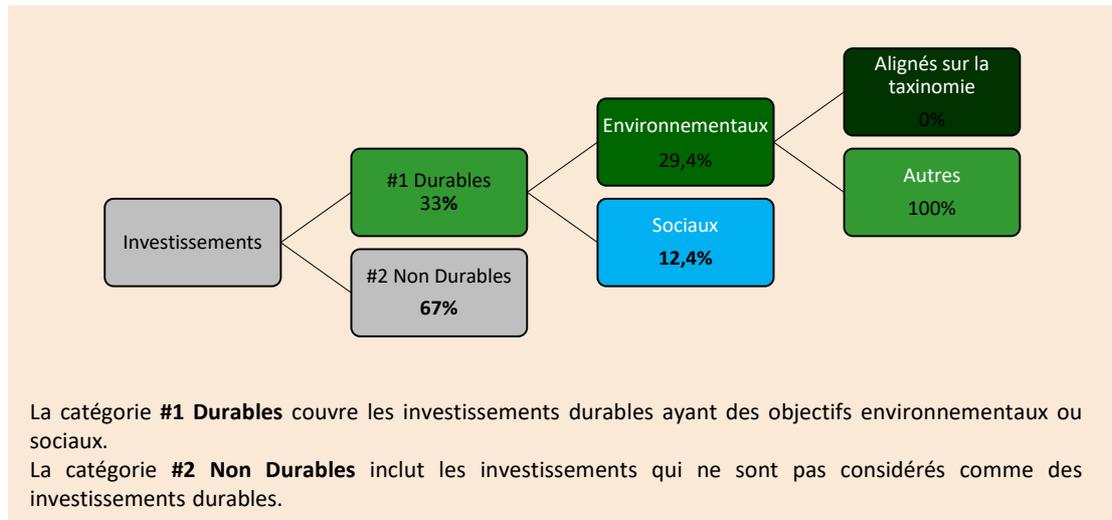
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été principalement réalisés dans les secteurs suivants:

- Consommation discrétionnaire
- Services de communication
- Industrie
- Matériaux
- Soins de santé



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 29,4% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 12,4%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA**

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA**

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA** avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA**

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA**

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **CM-AM GLOBAL GOLD**

- Commentaire de gestion

Le début de l'exercice est marqué par le démarrage de la guerre en Ukraine. Cet évènement majeur aura des impacts directs et indirects sur l'ensemble du secteur des métaux précieux et de l'or en particulier. L'autre phénomène marquant aura été la forte remontée des taux initié par la FED et les autres banques centrale. Cette inversion de tendance plus forte et plus rapide qu'anticipé a poussé l'or dans ses retranchements, jusqu'en septembre 2022. Depuis novembre 2022 la tendance du dollar américain s'est inversée à la baisse ce qui a été favorable à l'or.

En 2022, les opérations des sociétés productrices de métaux ont été impactées par les fortes pressions inflationnistes. En revanche les niveaux de production ont été globalement atteint. 2022 marque également le retour de dépenses d'exploration plus importantes afin de renouveler les réserves.

Enfin l'année est marquée par de nombreuses fusions/acquisitions dont le fonds a pu bénéficier, comme l'achat de Yamana et de Pretium.

Les plus gros contributeurs positifs auront été Alamos Gold Torex Gold et Lundin Gold. Les sociétés de royautés ont aidé également à la bonne performance du fonds, notamment Royal Gold et Nomad Royalty qui s'est fait racheter.

Chez les développeurs Filo Mining et G-Mining Venture sont les best performers.

Les contre-performances sont à l'actif des sociétés « majors » et notamment Newmont qui n'a pas cessé de décevoir les attentes du marché. Dans les « single producers », Wesdome et Victoria Gold ont été pénalisées par des interruptions de production inattendues rendant difficiles les objectifs d productions et entraînant mécaniquement des hausses de coûts.

Sur la période, nous avons investi dans de nouveaux acteurs comme G-Mining, Karora Mining. Pour sa régularité de ses résultats nous avons bien renforcé Torex Gold, pour prendre aussi des profits en fin d'exercice.

Nous avons réduit notre position sur New Gold suite au départ de CEO. Nous avons vendu Eldorado qui n'arrive toujours pas à délivrer sur ses actifs grecques.

Après avoir vendu suite à des mauvais résultats consécutifs et un problème technique sur sa mine, nous avons récemment re-investi sur Victoria Gold. En effet, les problèmes sont résolus et la société conserve des coûts bas.

Nous sommes très sous-pondérés sur Newmont suite à son offre sur Newcrest. Même si cette opération a beaucoup de sens opérationnels, cette offre devra surement être relevée.

- Performance absolue nette du 31/03/2022 au 31/03/2023

Libellé	Code ISIN	Type de Part	Date VL Début	VL Début	Date VL Fin	VL Fin	Performance (en %)
CM-AM GLOBAL GOLD (ER)	FR0013226362	C	31/03/2022	176,08000	31/03/2023	155,95000	- 11,43%
CM-AM GLOBAL GOLD (IC)	FR0012170512	C	31/03/2022	1 998 132,13000	31/03/2023	1 778 617,59000	- 10,99%
CM-AM GLOBAL GOLD (RC)	FR0007390174	C	31/03/2022	40,43000	31/03/2023	35,63000	- 11,87%
CM-AM GLOBAL GOLD (S)	FR0013295342	C	31/03/2022	41,83000	31/03/2023	37,15000	- 11,19%

- Approche extra-financière

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Au regard des données émetteurs disponibles actuellement, le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

TEMPLATE: remplir/remplacer zone de texte en rouge

Dénomination du produit: CM-AM Global Gold

Identifiant d'entité juridique: 969500CTYF3RI0I4RM92 (CMAM Global Gold)

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce produit financier est investi sur les producteurs de métaux précieux et accessoirement sur les producteurs des autres matières premières, métaux notamment.

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG par rapport à son univers d'investissement. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin de période était de 4,9/10, tandis que son univers d'investissement- affichait un score de 4.3/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

L'indicateur de durabilité utilisé par ce produit financier est le score ESG. En fin de période, cet indicateur de durabilité a été meilleur que celui de l'univers d'investissement.

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non. Aucun investissement du produit financier n'est considéré comme durable selon la méthodologie de détermination de l'investissement durable élaborée par Crédit Mutuel Asset Management.

En outre, le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données extra-financières ISS, ainsi que des différentes données ESG de Crédit Mutuel Asset Management, pour sélectionner les titres et garantir l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales annoncées (score ESG supérieur à l'univers d'investissement)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **31/03/2022–31/03/2023**

Emetteur CM AM	Libellé Secteur GICS	% d'Actif	31/03/2023
			Note Globale CM AM
	Diversified		
FRANCO NEVADA CORP	Financials	5,16	5,5
AGNICO EAGLE MINES LTD	Materials	4,94	4,5
BARRICK GOLD CORP	Materials	4,93	5,5
ENDEAVOUR MINING PLC	Materials	4,30	4,7
	Diversified		
WHEATON PRECIOUS METALS CORP	Financials	3,86	6,1
NEWMONT CORPORATION	Materials	3,74	6,9
FREEMONT MCMORAN INC	Materials	3,57	6,3
NORTHERN STAR RESOURCES LTD	Materials	3,31	5,2
GOLD FIELDS LTD	Materials	3,17	6
TORONTO GOLD RESOURCES INC	Materials	3,13	4,4



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

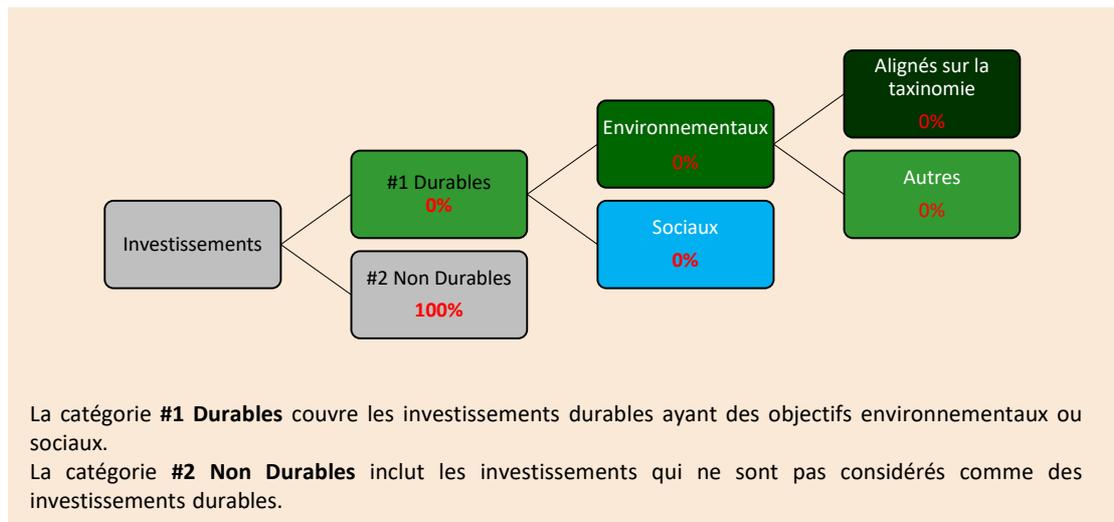
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Le produit financier n'a réalisé aucun investissement durable sur la période.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Le fonds CMAM Global Gold est un fonds sectoriel investi principalement dans le secteur minier

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?



Oui :



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire



Non





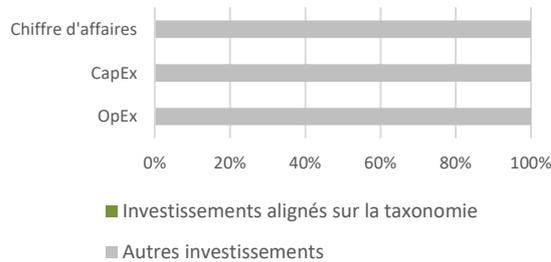
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

N/A



- **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

N/A

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Tous les investissements de ce produit financier sont considérés comme 'non durables'. Ils ont néanmoins été sélectionnés en fonction de leur qualité ESG, afin d'assurer le respect des caractéristiques environnementales et sociales (score ESG du portefeuille supérieur au score ESG de l'univers d'investissement).



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer que le taux de couverture du portefeuille par un score ESG est de 90% minimum et que le score ESG du portefeuille est supérieur à son univers d'investissement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA

- En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **CM-AM SUSTAINABLE PLANET**

- **Commentaire de gestion**

Sur un an glissant, à fin mars 2023, l'Eurostoxx Large Net return progresse de 9.952%. La guerre entre l'Ukraine et la Russie, débutée en février, ainsi que la politique sanitaire chinoise ont fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales et ont contribué à la hausse record de l'inflation.

Pour faire face à cette inflation généralisée (matières premières, composants électroniques et salaires), les banques centrales ont dû durcir leur politique monétaire, mettant fin à une période exceptionnelle de taux zéro. Si la BCE a débuté son cycle de hausses des taux après la FED, elle a procédé à des hausses de taux records (+75bps en septembre et en octobre). Malgré un ralentissement en décembre, les banques centrales continueront à maintenir ces taux relativement hauts en 2023 pour ramener l'inflation à l'objectif de 2% par an.

Sur le front géopolitique, la guerre entre la Russie et l'Ukraine se poursuit, entraînant d'importantes perturbations, notamment sur l'approvisionnement énergétique de l'Union Européenne, et provoquant de nombreuses tensions entre certaines grandes puissances mondiales.

Sur le front économique, l'inflation a atteint des niveaux records durant l'année et les craintes de récession se sont fortement accentuées. L'OCDE prévoit une croissance du PIB mondial de +2.2% en 2023, avec des disparités importantes selon les pays.

Sur le plan boursier, les performances sectorielles se sont montrées très disparates. Seulement deux secteurs, l'Energie et les Métaux & Mines ont terminé l'année calendaire dans le vert, profitant de la hausse des prix des matières premières tandis que l'Immobilier et la Distribution reculent de plus de 30%. La réouverture de la Chine a dynamisé le segment hôtellerie& loisirs et la consommation en général. La perspective de poursuite de remontée des taux a également soutenu le secteur bancaire.

Sur la période, le fonds sous performé son indice, pénalisé par son exposition à des valeurs renouvelables endettées, des industrielles et à l'absence de valeurs pétrolières, en ligne avec la thématique du fonds. L'année a été marquée par des effets de rotation rapides et courts, déclenchant une forte volatilité, qui a été pénalisante pour un fonds de conviction qui s'inscrit dans la durée sur la thématique de la transition énergétique entre autres.

La sous-performance était notamment liée à l'absence de valeurs de consommation discrétionnaire qui ont bénéficié de la réouverture de la Chine, dont le luxe (LVMH : +27.53% ou Hermès (+42.24%) sur la période) qui ne répondent pas à la thématique. La partie industrielle, dont certaines valeurs très détenues, a été allégée massivement par le marché comme SAINT-GOBAIN, GEBERIT, ALSTOM, KINGSPAN, KNORR-BREMSE, LEGRAND, SCHNEIDER ELECTRIC et TOMRA. Ces valeurs de qualité et répondant à la thématique du fonds ont été délaissées par crainte du ralentissement de leur croissance et de leur valorisation excessive (surperformance l'année précédente). Notre absence du secteur bancaire, qui n'a pas encore à notre sens donné suffisamment de détail sur la sortie du financement des hydrocarbures par exemple et nos choix sur les énergies renouvelables ont porté la performance sur la période. Enfin, dans le secteur des valeurs technologiques peu émettrices, nous avons fait le choix de limiter notre exposition, compte tenu du risque de restockage des semi-conducteurs qui n'a pas été aussi important que prévu. Enfin, les paris faits sur les renouvelables se sont inversés : SOLARIA a perdu 17.6% pour des craintes de croissance et de report d'octroi de nouveaux permis. ACCIONA ENERGIAS n'a rebondi que de 4.82% compte tenu d'un endettement élevé dans un contexte de remontée des taux et NEOEN -19.05%, quand VEOLIA reprenait 1.45% et ENGIE 29.48%.

En termes de mouvements, nous avons renforcé nos positions sur les sociétés de développement d'énergies renouvelables telles que SOLARIA, ACCIONA ENERGIAS et NEOEN Nous avons sorti ERG, qui a fini son plan de transformation vers les énergies renouvelables, pour entrer VEOLIA, le leader mondial de la valorisation des déchets et de la gestion de l'eau, depuis sa fusion avec Suez.

Sur le plan de la mobilité écologique, nous avons initié GETLINK ainsi qu'arbitré ALSTOM en faveur de KNORR-BREMSE, une société spécialisée dans les systèmes de freinage ferroviaire et des

composants électriques de camions. Nous avons également initié DASSAULT SYSTEMES, acteur essentiel de la digitalisation et de la conception virtuelle. Enfin, nous avons vendu LINDE pour renforcer AIR LIQUIDE, qui a annoncé son nouveau plan stratégique intitulé Advance, visant à décarboner l'industrie tout en capitalisant sur des opportunités de croissance, notamment la transition énergétique.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

▪ **Performance**

Sur l'exercice, CMAM SUSTAINABLE PLANET affiche une baisse :

- Part RC : -4,27%
- Part IC : -3,33%
- Part S : -3,49%

tandis que son indicateur de référence l'Euro Stoxx Large NR clôture l'année à 9.952%.

▪ **Approche extra-financière**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Au regard des données émetteurs disponibles actuellement, le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

TEMPLATE: remplir/remplacer zone de texte en rouge

Dénomination du produit: CM-AM SUSTAINABLE PLANET
Identifiant d'entité juridique: 969500S8P9XFWKJ4IQ68

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: __%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 60% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : le nombre de controverses relatives aux droits humains et le pourcentage de femmes au conseil d'administration

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, le nombre de controverses relatives aux droits humains (*indicateur de performance 1*) et le pourcentage de femmes au conseil d'administration (*indicateur de performance 2*), ainsi que la proportion d'investissements durables.

- Le score ESG du produit financier est de 6,7/10, sans comparaison antérieure.
- Le pourcentage de femmes au conseil d'administration est de 42,9%
- Le nombre de controverses relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, sans comparaison antérieure
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 67,8%, sans comparaison antérieure

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (60%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	4,60	FRANCE
NESTE CORPORATION	Energie	4,33	FINLANDE
SIEMENS AG	Industrie	3,76	ALLEMAGNE
SOLARIA ENERGIA Y MEDIOAMBIENTE SA	Services aux collectivités	3,38	ESPAGNE
CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	Services aux collectivités	3,28	ESPAGNE
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	Industrie	3,20	FRANCE
SIEMENS ENERGY AG	Industrie	2,86	ALLEMAGNE
SYMRISE AG	Matériaux	2,76	ALLEMAGNE
KONINKLIJKE DSM NV	Matériaux	2,66	PAYS BAS
NIBE INDUSTRIES AB	Industrie	2,59	SUEDE

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **31/03/2022–31/03/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 60% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

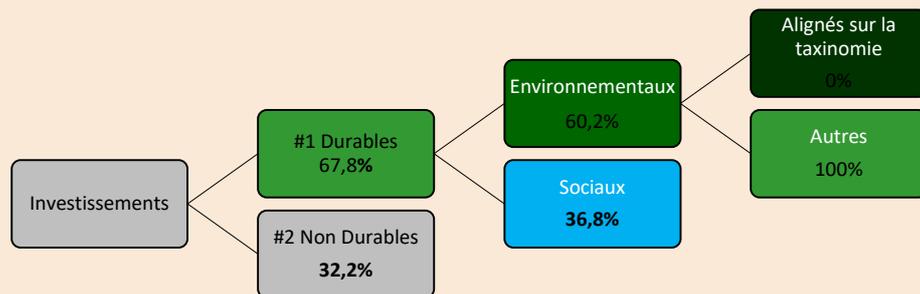
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Industrie	36,19
Services aux collectivités	14,32
Matériaux	13,63
Technologies de l'information	10,58
Soins de santé	4,36
Energie	4,33
Consommation de base	3,44
Consommation discrétionnaire	2,76
Services de communication	2,51
Finance	2,42



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?



Oui :



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

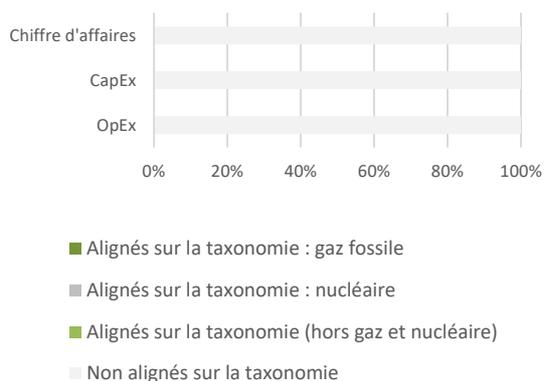


Non

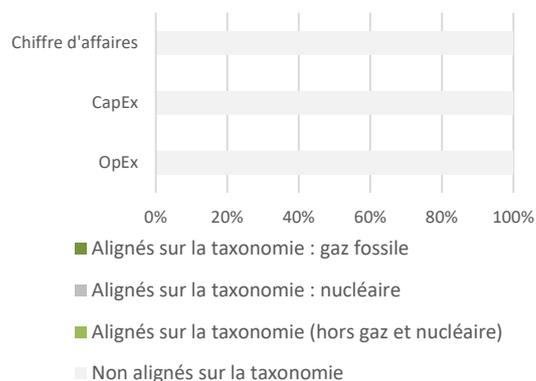


Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100%



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissements durables sur le plan social était de 36,8%

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

L'indice de référence du fonds est l'Euro Stoxx Large et est un indice de marché large où tous les secteurs et zones géographiques du marché sont représentés

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

- Le score ESG du produit financier est de 6,7/10, contre 6,4 pour son indice
- Le nombre de controverses relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, contre 1 pour son indice
- Le pourcentage de femmes au sein du conseil d'administration est de 42,9%, contre 42,5% pour son indice
- La proportion d'investissement durable en fin de période est de 67,8%, contre 49,0% pour son indice

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Le fonds recule de -4,58% contre +9,54% pour son indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ CM-AM INFLATION

▪ Contexte économique et de marché

Le début d'exercice a été assez actif sur les marchés avec les différentes données macroéconomiques, délaissant les craintes concernant le variant Omicron pour se focaliser sur la reprise de l'économie mondiale. En effet, en janvier, l'évolution de la croissance ainsi que de l'inflation mettaient les marchés sous pression et les banquiers centraux étaient obligés de prendre des mesures pour éviter que l'inflation ne vienne enrayer la croissance mondiale. De plus, l'évolution du prix des matières premières ne calmait pas les marchés, le pétrole progressant de 10 à 15% en janvier et entraînant le reste des matières premières à la hausse. Le marché subissait alors les prémices d'un fort mouvement haussier avec des investisseurs anticipant une remontée des taux directeurs plus rapide que prévu. Cela entraînait le bund 10 ans en territoire positif à la fin janvier et Christine Lagarde réajustait le programme de rachat (fin du PEPP en mars et réduction de l'APP) lors de réunion de début février. Cependant, à partir de mi-février, nous avons eu une progression des tensions entre la Russie et l'Ukraine jusqu'à l'invasion par la Russie le 24/02. Très rapidement, les états occidentaux ont répondu par un panel de sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international SWIFT, le gel des réserves de la banque centrale russe et la suspension de la certification du gazoduc Nord Stream 2. Cela a provoqué une augmentation importante des cours des matières premières (+30/35% sur le pétrole du 25/02 au 08/03) et des craintes inflationnistes. Les banques centrales ont alors pris des mesures avec la BOE et la FED augmentant leur taux directeur et la BCE indiquant un nouveau rythme concernant le programme d'achat d'actifs (€40bn d'achats en avril €30bn en mai et €20bn en juin) pour anticiper une hausse des taux après la fin des achats. Les taux souverains européens ont nettement monté en mars avec l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide et l'accélération de l'inflation, en dépit d'une inversion de tendance mi-mars avec la progression des tensions géopolitiques liées à l'Ukraine et en conséquence, les craintes sur la croissance. Le taux 10 ans allemand s'apprécie de 41 bp à 0.54% (en hausse de 80 pb sur l'un des pires trimestres historiques en termes de performance sur l'obligataire global) tandis que les spreads des pays périphériques reculent de 5 à 10 bp. Du côté de l'inflation, celle-ci a poursuivi le mouvement d'accélération qu'elle avait déjà entamé depuis Septembre 2021 avec une inflation totale à 5.1%, 5.9% et 7.4% pour les mois de Janvier à Mars. L'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) a également connu une forte accélération même si elle reste sur des niveaux inférieurs à 2.3%, 2.7% et 3% et a reflété une transmission beaucoup plus forte qu'anticipée des hausses des coûts de production passées aux prix à la consommation. Après un début d'année relativement stable autour de 1.80%, les points morts allemands à 10 ans ont connu une très forte accélération suite à l'invasion de l'Ukraine avec une hausse d'environ 80pbs pour clôturer le trimestre à 2.64%.

Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed. L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et coeur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bp en quinze jours, mais le 10 an allemand progresse au total de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. L'inflation totale en

zone euro a poursuivi son accélération principalement alimentée par la composante énergie dont les prix continuaient de s'envoler mais également par les produits alimentaires. L'inflation totale atteignait ainsi les niveaux de 7.4%, 8.1% et 8.6% entre Avril et Juin 2022 tandis que l'inflation sous-jacente voyait les mêmes mouvements avec des niveaux de 3.5%, 3.7% et 3.8% dans un contexte de forte demande des consommateurs et de perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les points morts ont poursuivi leur forte accélération avec une hausse de près de 35pbs pour clôturer tout proche des 3% sur la maturité allemande à 10 ans à fin avril 2022. Le mouvement s'est ensuite brutalement inversé. Les craintes sur le rythme de resserrement monétaire des banques centrales et le risque de récession ainsi que des volumes d'émissions importants des trésors ont entraîné une correction d'environ 40pbs depuis les points hauts atteints fin Avril 2022. La correction s'est poursuivie en Juin pour clôturer le trimestre avec un point mort allemand à 10 ans autour de 2%.

Au 3ème trimestre, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp BCE et FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables vs Bund sauf l'Italie (+5 bp) ainsi que l'Autriche et la Finlande (+8 bp). La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement. L'inflation dans la zone euro a encore accéléré entre Juillet et Septembre, atteignant des points haut historiques, à 8.9%, 9.1% et 9.9%. L'inflation cœur est également en forte accélération avec 4.0%, 4.3% et 4.8% sur la même période, ce qui confirme la diffusion généralisée des pressions inflationnistes. Le point mort allemand à 10 ans a évolué entre 2.0% et 2.5% tout au long du trimestre pour le clôturer sur sa borne basse, toujours pénalisé par le discours de la BCE et les craintes de récession.

Au 4ème trimestre 2022, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post-Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse de 75 pb de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est demeurée nettement trop élevée, ce qui a imposé à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 pbs en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a reflué de 40bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bp). Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le

10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un ralentissement. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le bund clôturant l'année à 2.56%. Aux Etats-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des Etats continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne. L'inflation de la zone euro s'est fortement accélérée en octobre pour atteindre 10,7% tandis que l'inflation sous-jacente s'est également renforcée à 5,0 %. Les points morts ont repris entre 30 et 50pbs sur le mois aidé par les chiffres élevés d'inflation et malgré les craintes de récession. Puis, en Octobre, nous avons vu un taux d'inflation de la zone euro en ralentissement à +10% en glissement annuel (vs +10,6% en octobre), en lien avec la baisse des prix de l'énergie constatée depuis cet été. La persistance du taux d'inflation sous-jacente, hors énergie et alimentation, sur des niveaux toujours trop élevés (+5% en glissement annuel, stable par rapport à octobre) confirmait néanmoins que les pressions inflationnistes sous-jacentes restent toujours élevées. L'inflation totale pour 2022 (Décembre 2022) s'est élevé à 9,20% tandis que l'inflation sous-jacente marquait son point haut de l'année à 5,20%.

Au 1er trimestre 2023, les taux mondiaux ont entamé une forte baisse sur la partie longue dans un contexte où les investisseurs étaient rassurés quant à la trajectoire d'inflation et son pic en cours de dépassement, alimenté par la publication de l'inflation américaine et donc, le resserrement monétaire à venir. Ce dégonflement des attentes a également porté sur la BCE et a participé à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une grave récession semblait s'être écarté en Europe. Le mouvement d'aplatissement de la courbe des taux s'est poursuivi de part et d'autre de l'Atlantique avec une rechute plus importante en zone euro. En février, les indicateurs économiques ont confirmé la résilience de la consommation et de l'inflation qui ont été portées par les hausses de salaires, confirmant ainsi les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ces conditions, les taux souverains sont revenus sur leurs points hauts de décembre 2022, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. En fin de trimestre, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'est nettement accrue avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE ont, comme attendu, monté leurs taux directeurs en mars. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois de mars, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées, soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads périphériques sont restés stables versus Allemagne. Depuis le début de l'année 2023, l'inflation totale en zone euro a poursuivi son mouvement de baisse entamée depuis la fin 2022 avec 8,60% ; 8,50% ; et 6,90 respectivement de Janvier à Mars 2023, soit un plus bas depuis février 2022, mais sans diminuer les craintes liées à l'inflation sous-jacente («core») qui a encore progressé sur la période à 5,30% ; 5,60% et 5,70% respectivement de Janvier à Mars 2023 avec une forte contribution de l'alimentation et des services tandis que la composante énergie enregistrait des effets de base négatifs.

- **Commentaire de gestion**

En tout début de 1er trimestre 2022, nous avons conservé une sous-exposition en sensibilité aux taux nominaux allemands par rapport à l'indice autour de -15pbs ainsi qu'une sous-sensibilité aux taux réels de l'ordre de -15pbs. Nous avons renforcé notre position sur les indexées allemande 2026, italienne 2026, espagnole 2024 et française 2026 (indexation européenne). En milieu de trimestre, nous avons cédé une position vendeuse sur les taux nominaux allemands pour 15pbs et nous avons accentué la sous-sensibilité aux taux réels de l'ordre de -30pbs construite notamment sur les maturités au-delà de 5 ans. Nous avons renforcé les indexées allemande 2023, espagnole 2027, italienne 2026 et française 2024 (€i) afin de bénéficier de l'effet de portage positif sur les prochains mois et de la contribution des tensions sur les prix de l'énergie. En fin de trimestre, face à la hausse très rapide des points morts en quelques semaines, nous avons réduit légèrement et temporairement l'exposition inflation tout en adoptant un léger positionnement sous sensible sur les taux nominaux dans l'anticipation d'une poursuite de la hausse des points morts sur un horizon plus lointain.

Au début du 2nd trimestre 2022, nous avons légèrement réduit le poids sur les échéances courtes à 1 an (Bund €1 2023) en faveur de la partie intermédiaire et longue sur le mois (OAT 2025 et OAT 2031). Nous avons ensuite profité de la forte correction sur les points morts observée en Mai 2022 pour augmenter à nouveau notre exposition aux indexées en privilégiant toujours la partie intermédiaire (Allemagne €i 2026, France €i 2027, France i 2028) et en cédant une exposition longue (Allemagne 2030) tout en restant légèrement sous-pondérés sur les périphériques. En fin de trimestre, nous avons profité de la hausse des taux réels suite à la réunion de la BCE pour adopter un positionnement neutre en sensibilité aux taux réels par rapport à notre indice en achetant l'Allemagne €i 2030 et la France i 2028 en face d'une vente de France i 2023. Nous avons également cédé une échéance italienne courte 2023 tout en restant légèrement sous-pondérés sur les périphériques.

Nous avons débuté le 3ème trimestre 2022 en profitant des niveaux de points morts attractifs pour investir sur les indexées allemandes 2026 et 2030, française 2026, italienne 2026 et espagnole 2027. Nous avons poursuivi les investissements en profitant à nouveau des niveaux de points morts attractifs en milieu de trimestre pour renforcer des obligations indexées françaises €i de maturité intermédiaire (2024 et 2026) et longue (2032) tout en cédant une échéance courte italienne 2023. En fin de trimestre, nous avons cédé des échéances courtes 2023 sur l'Espagne et l'Italie tout en maintenant notre exposition aux indexées inchangées compte tenu de nos anticipations de poursuite d'un régime d'inflation élevé.

Au début du 4ème trimestre 2022, nous avons renforcé notre exposition sur l'indexée italienne de maturité 2032 financée par la vente d'indexées italienne et espagnole de maturité 2024. Nous avons maintenu une sensibilité aux taux réel autour de 5 tout au long du trimestre. En Novembre, nous avons allégé notre exposition sur des indexées françaises et espagnoles de maturité très courtes.

Au 1er trimestre 2023, face à des mouvements de rachats importants, nous avons allégé notre exposition sur des indexées pour financer des rachats tels que les OAT€i 2027 et 2030 et l'Espagne 2027, OAT€i 2032, Italie 2026, Allemagne 2026 ainsi que des indexées courtes tels que les OAT€i 2024 et 2027, l'OATFRi 2025 ainsi que l'Espagne €i 2024. Nous maintenons une sensibilité légèrement inférieure à celle de l'indice de référence tout au long du 1er trimestre 2023.

- **Performance**

La performance sur la période du 07/09/2022 au 31/03/2023 s'établit à -0,75% pour la part IC, -0,86% pour la part RC et -0,75% sur la part S contre -0,38% pour l'indice de référence sur la même période.

- **Approche extra-financière**

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Au regard des données émetteurs disponibles actuellement, le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM INFLATION
Identifiant d'entité juridique: 96950044GUZ0EADSIM46

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

0 ___% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

N/A

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

- N/A

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ALLEMAGNE TV15-150426 INF	Etat	14,354	ALLEMAGNE
OATE 1,85%11-25072027 IND	Etat	9,096	FRANCE
OAT 0,10%17-01032028 INDX	Etat	7,9	FRANCE
SPAIN TV17-301127 INDX	Etat	6,358	ESPAGNE
OATE 3,15%02-25072032 IND	Etat	6,032	FRANCE
OATE 0,10%20-01032026 IND	Etat	5,741	FRANCE
ALLEMAGNE TV14-150430 INF	Etat	5,679	ALLEMAGNE
ITALY TV20-150526 INFLATI	Etat	5,67	ITALIE
ITALY 3,1%11-150926 INFLA	Etat	4,819	ITALIE
ITALIE TV15-150932 INFLAT	Etat	4,553	ITALIE

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2022–31/03/2023



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

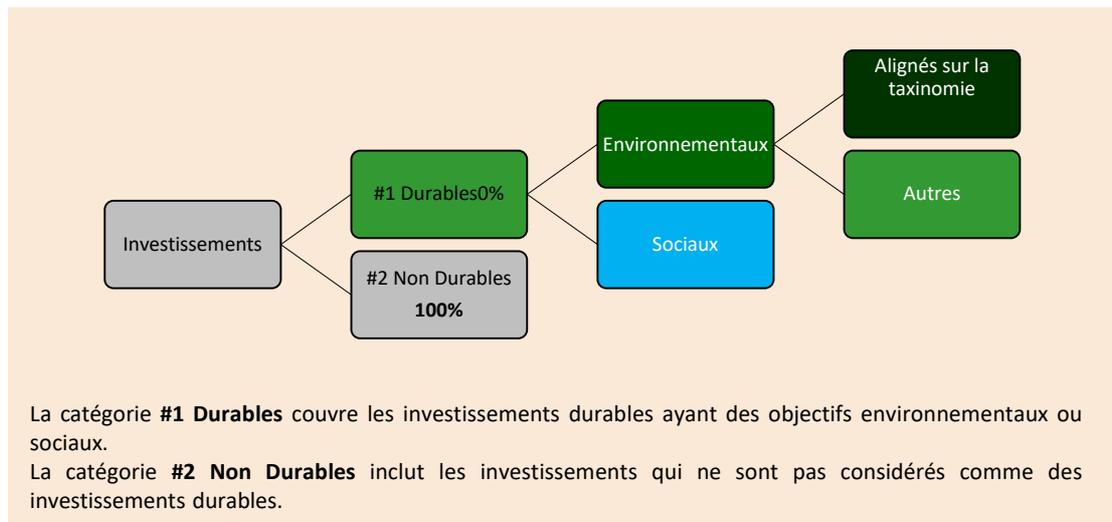
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 0%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

ETAT 100%

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

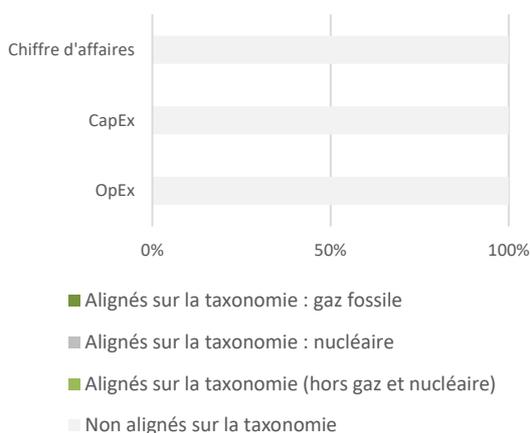
Oui :

Dans le gaz fossile **Dans l'énergie nucléaire**

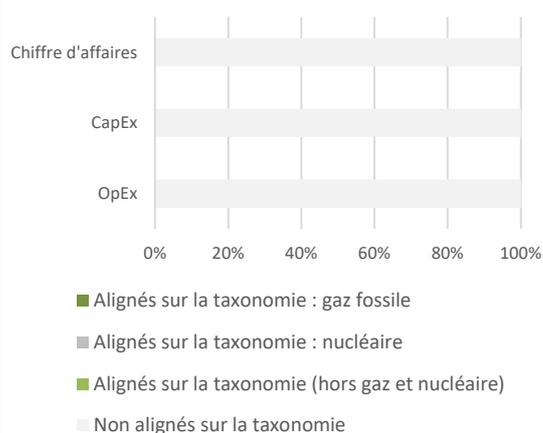
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont souveraines



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors souveraines



*Aux fins de ces graphiques, les « souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 0% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 0%.

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

NA

- En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ CM-AM GLOBAL LEADERS

Dans des marchés chahutés, votre fonds de marques leaders parvient à garder le cap surperformant légèrement son indice de référence. Ainsi les parts RC, S, IC et ER du fonds Global Leaders enregistrent des performances respectives de -3,01%, -2,23%, -2,03% et 3,01%. A titre de référence, l'indice des bourses mondiales MSCI ACWI NR recule de 5,2%.

Alors que les chaînes logistiques peinent à se remettre en marche provoquant des foyers de tensions inflationnistes bien identifiés comme sur les semi-conducteurs, le déclenchement de la guerre en Ukraine généralise le problème. L'ordre politique en place depuis la fin de la guerre froide se fractionne, l'équilibre énergétique se brise. Privilégiant la lutte contre l'inflation, les banques centrales resserrent leur politique monétaire. Les Etats Unis renouent avec une situation de taux réels positifs, une situation non vue depuis plusieurs années.

Ce mouvement haussier sur les taux pénalise les actifs financiers de duration longue dont font partie les sociétés de qualité. Celles-ci sous-performent sur les 9 premiers mois de l'exercice, les investisseurs préférant se reporter sur les bénéficiaires du nouvel échiquier mondial : valeurs de l'énergie, de la défense, du secteur aurifère ou titres moins valorisés comme les financières.

2023 débute sur quelques avancées - réouverture en Chine, valorisations plus attractives, plans de relance énergétique – même si les craintes de récession augmentent et amènent les investisseurs à privilégier les valeurs dotées d'un moindre risque de révisions baissières des estimations. Les valeurs de qualité, dotées de bilan fort et d'un pricing power élevé se reprennent ce qui profite à notre thématique de marques leaders

Les trois plus grands détracteurs et contributeurs à la performance du fonds sur l'exercice sont Amazon, Alphabet et Adobe tandis qu'une fois encore les marques françaises LVMH, Hermès et L'Oréal brillent au firmament.

La gestion a été très active sur l'exercice. Après avoir souffert en début d'exercice de notre absence des secteurs de la défense, énergie et utilities, et réduit l'exposition aux leaders de la technologie qui opéraient un changement de stratégie peu lisible tels Adobe, Netflix, Paypal, elle vend aussi Carlsberg et Morgan Stanley fragilisées par le nouvel environnement.

Profitant du recul des valorisations la gestion a renforcé les titres dont la croissance s'alimente de tendances séculaires fortes comme l'automatisation pour Schneider, ou la lutte contre l'obésité pour Eli Lilly et Novonordisk. Dans les services à la santé et l'eau nous privilégions United Health et le nouvel ensemble constitué par Xylem –Evoqua tout comme ASML dans les semi-conducteurs.

Dès juillet le fonds renforce son exposition à l'Asie, zone amenée à enregistrer une plus forte croissance et moindre inflation dans les années futures. Ceci s'opère au travers de titres de luxe européens comme LVMH ou Moncler mais aussi au travers d'entreprises asiatiques. Dans la consommation le brasseur Budweiser Apac, restaurateur Yum China et marque de voitures BYD font leur entrée en portefeuille. Dans l'industrie, notre choix se porte sur Daikin (air conditionné) et Fanuc (robotisation) et au niveau de la banque sur le leader indien HDFC. Ces entreprises animées par des équipes de management de grande qualité ont en commun de bénéficier de pricing power élevé, de bilan fort et de valorisation soutenable.

La gestion reste sélective. Les escarmouches politiques prolifèrent et la tenue des élections en janvier 2024 à Taiwan et en novembre aux USA sont des échéances importantes. Enfin, la réunion des banquiers centraux de Jackson Hole en août est aussi l'occasion de confronter orthodoxie monétaire et complaisance boursière. Plus que jamais la gestion privilégie des leaders solides à même de se distinguer dans ces horizons partagés. Par ailleurs notre approche ISR renforce notre exigence en termes de durabilité de la croissance qui doit se faire dans le respect des enjeux planétaires.

▪ **Approche extra-financière**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra-financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Au regard des données émetteurs disponibles actuellement, le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM Global Leaders
Identifiant d'entité juridique: 96950027WFIYR6AN9073

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: __%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : l'intensité carbone et les sociétés ayant une politique de respect des droits humains

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, l'intensité carbone (indicateur de performance 1) et l'intensité carbone et les sociétés ayant une politique d'une meilleure mixité des genres au conseil d'administration (indicateur de performance 2).

- Le score ESG du produit financier est de 6,0/10
- L'intensité carbone (scope 1 et 2) est de 95,78 tCO₂/M€ CA en fin de période
- L'indicateur de gouvernance (% de femmes au sein du Conseil d'Administration) est de 33,3% en fin de période
- La proportion d'investissement durable est de 44,7%

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (30%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	MEDIA&TECHNO	5,39%	US
LVMH MOET VUITTON	CONSOMMATION	5,17%	FR
L'OREAL	CONSOMMATION	4,28%	FR
VISA CL.A	SERVICES FINANCIERS	4,14%	US
NIKE CL.B	DISTRIBUTION	3,82%	US
LINDE PLC E	INDUSTRIE	3,79%	US
APPLE	MEDIA&TECHNO	3,70%	US
THERMO FISHER	INDUSTRIE	3,44%	US
MONCLER	CONSOMMATION	3,01%	IT
AMERICAN EXPRESS	SERVICES FINANCIERS	2,97%	US

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **31/03/2022–31/03/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

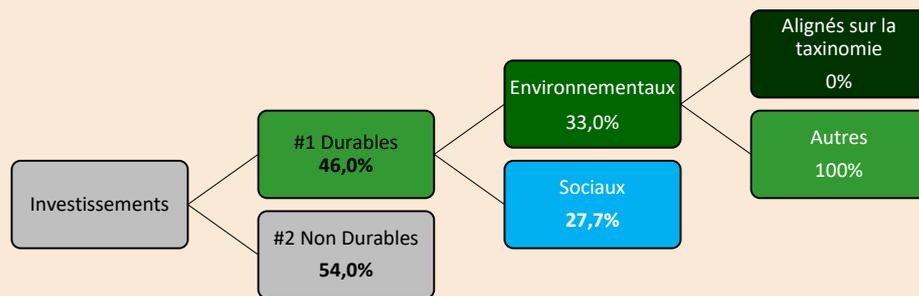
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Conso Discrétionnaire	26,79%
Technologie	16,14%
Financières	14,52%
Conso Courante	11,78%
Santé	11,34%
Industrielles	8,61%
Communication	4,38%
Matériaux	3,78%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

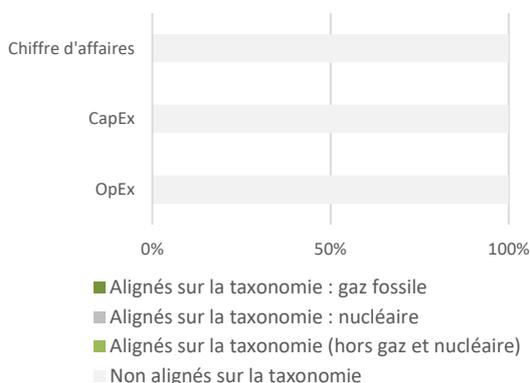
Oui :

Dans le gaz fossile **Dans l'énergie nucléaire**

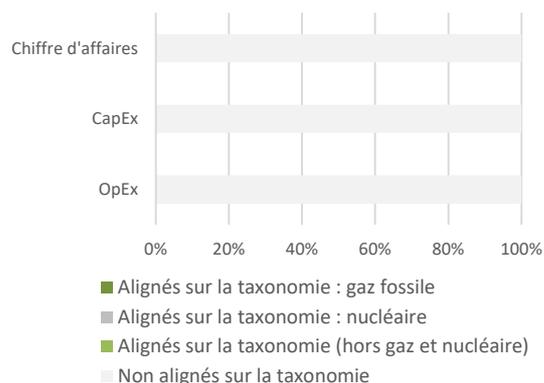
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 27,7%.

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimés en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?

L'indice de référence du fonds est le MSCI All Country World dividendes réinvesties en Euro et est un indice de marché large où tous les secteurs et zones géographiques du marché sont représentés.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

- Le score ESG du produit financier est de 6,0/10, contre 5,5 pour son indice
- L'intensité carbone (scope 1 et 2) est de 95,78 tCO₂/M€ CA en fin de période par rapport à 160,83 tCO₂/M€ CA pour son indice
- Le nombre de controverses rouges relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, contre 12 pour son indice
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 44,7%, contre 54% pour son indice

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

La performance du fonds CM-AM Global Leaders a été de -3,0% (part C) par rapport à -6,78% pour son indice de référence (MSCI All Country World dividendes réinvesties en Euro).

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ CM-AM GREEN BONDS

L'exercice 2022-2023 s'est déroulé dans un environnement marqué par le déclenchement et la poursuite d'une guerre aux frontières de la zone Euro, une résurgence de l'inflation en particulier sur les prix de l'énergie et de l'alimentaire et la mise en œuvre d'une politique monétaire plus restrictive par les Banques Centrales.

Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre de l'année 2022 avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie.

Sur le crédit, les spreads ont subi un écartement des primes de risque dans toutes les catégories de notation, notamment les crédits les moins solides. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed.

L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et cœur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bps en quinze jours, mais le taux à 10 ans allemand progresse de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. Dans ce contexte d'aversion au risque, le crédit a souffert terriblement, et dans une moindre mesure les spreads périphériques, l'OAT 10 ans sous-performant également d'une quinzaine de bps contre Allemagne dans un contexte de pentification de la courbe 2-10 ans allemande.

Au cours du 3ème trimestre 2022, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Selon nos indices Cash, les spreads de crédit se sont ainsi nettement détendus, de plus de 30 bps pour l'Investment Grade, un peu moins pour la catégorie High Yield, illustrant la prudence relative des investisseurs sur les émetteurs les moins bien notés. La BCE a désormais cessé ses achats nets tant au titre de l'APP que du PEPP. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) et de Crédit dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bps par la BCE et la FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le taux à 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables contre Bund sauf l'Italie (+5 bps) ainsi que l'Autriche

et la Finlande (+8 bps), contrairement au Crédit qui continue de s'écarter. La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement.

Au dernier trimestre de l'année 2022, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse des de 75 bps de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est demeurée nettement trop élevée, ce qui devrait imposer à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 points de base en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le taux à 10 ans allemand a reflué de 40 bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bps) et le Crédit a continué de performer. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le taux à 10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un ralentissement. Cet environnement a continué de soutenir la dynamique positive sur le marché du crédit avec une nouvelle compression des spreads sur les marchés cash et synthétique jusqu'à plus de 100 pbs sur le High Yield témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le Bund allemand clôturant l'année à 2.56%. Aux Etats-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des Etats continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne, contrairement aux spreads de Crédit, notamment financiers, qui ont accentué leur réduction.

Au début du dernier trimestre de l'exercice 2022-2023, les taux mondiaux ont entamé une forte baisse sur la partie longue dans un contexte où les investisseurs étaient rassurés quant à la trajectoire d'inflation et son pic en cours de dépassement, alimenté par la publication de l'inflation américaine et donc, le resserrement monétaire à venir. Ce dégonflement des attentes a également porté sur la BCE et a participé à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une grave récession semblait s'être écarté en Europe. Le mouvement d'aplatissement de la courbe des taux s'est poursuivi de part et d'autre de l'Atlantique avec une rechute plus importante en zone euro. Le marché du crédit a été beaucoup plus actif qu'à l'accoutumé avec des émissions de plus de 80 milliards d'euros sur les financières et 43 milliards d'euros sur les Corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se sont légèrement resserrés d'une dizaine de bps. En février, les indicateurs économiques ont confirmé la résilience de la consommation et de l'inflation qui ont été portées par les hausses de salaires, confirmant ainsi les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ces conditions, les taux souverains sont revenus sur leurs points hauts de décembre 2022, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Les spreads de crédit ont poursuivi leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield versus Investment Grade. En fin de trimestre,

l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'est nettement accrue avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Crédit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE ont, comme attendu, monté leurs taux directeurs en mars. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois de mars, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées, soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads périphériques sont restés stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se sont fortement tendus dans un mouvement de pentification de la courbe des taux. Le taux à 10 ans allemand clôture le 1er trimestre à 2,29% et les spreads de crédit Investment Grade à 92 bps.

En termes de gestion, nous avons conservé la politique d'investissement consistant à choisir exclusivement des obligations vertes pour notre portefeuille. Au 31 mars 2022, ces investissements représentaient 92,91% de l'encours de notre fonds, le reste étant constitué de liquidités.

Le risque de taux est resté important sur toute l'année, passant de 6,32 à 6,47. Ce niveau reflète les maturités élevées des financements de projets.

La part des titres d'Etat a légèrement diminué pour passer de 39,5% à 35,1% de l'ensemble.

Changements effectués dans le portefeuille suite à l'analyse ESG, notamment sur le E:

Le compartiment ayant pour objectif d'investir sur le marché des obligations vertes, les investissements dans notre portefeuille portent quasi exclusivement sur des sociétés qui financent des projets à bénéfices environnementaux. Le pilier Environnement est ainsi privilégié dans nos choix.

Le compartiment affiche les performances suivantes :

- Part RC : -9,36%
- Part IC : -9,25%
- **Approche extra-financière**

Article 9 SFDR - taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Au regard des données émetteurs disponibles actuellement, le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE)

2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM AM Green Bonds
Identifiant d'entité juridique: 96950023VOG4Q9TONZ41

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: **100%**

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: **__%**

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

L'objectif d'investissement durable est la transition écologique et énergétique. Les Obligations Vertes sélectionnées, vecteur unique d'investissement du fonds, permettent d'assurer une allocation de capital vers divers projets s'inscrivant dans cette logique de transition. Les indicateurs de durabilité utilisés concernent les émetteurs et les émissions.

Le portefeuille a été investi en permanence et en totalité en Obligations Vertes (à plus de 90%) pendant l'exercice 2022-2023, à l'exception des liquidités (moins de 10%).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- La proportion d'investissement durable
- Le score ESG

La proportion d'investissement durable en portefeuille au 31 mars 2023 était de 92,91%. Ces investissements ont porté exclusivement sur des Obligations Vertes. Leur poids en portefeuille a toujours été supérieur à 90% durant l'exercice 2022-2023. Les actifs résiduels sont des liquidités.

La sélection des Obligations Vertes se fait sur une double analyse des émetteurs et des émissions (les projets financés).

Ces évaluations sont faites sur la base de scores sur une échelle de 1 à 4. Aucune Obligation Verte ne peut rentrer en portefeuille avec un score inférieur à 2.

Une sélection sévère des Obligations Vertes sélectionnée a été opérée. Elle a permis au 31 mars 2023 un score moyen de 3,37, aucune ligne n'ayant un score inférieur à 3.

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Royaume de Belgique	Souverain	6,81%	Belgique
République d'Irlande	Souverain	6,27%	Irlande
Union Européenne	Supranational	5,89%	Supranational
Royaume des Pays-Bas	Souverain	4,87%	Pays-Bas
Royaume d'Espagne	Souverain	4,66%	Espagne
République Française	Souverain	3,83%	France
RATP	Transports	3,35%	France
Alliander	Services aux collectivités (Utilities)	3,23%	Pays-Bas
Icade	Immobilier	2,95%	France
BBVA	Banques	2,85%	Espagne

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/04/2022–31/03/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de 100% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

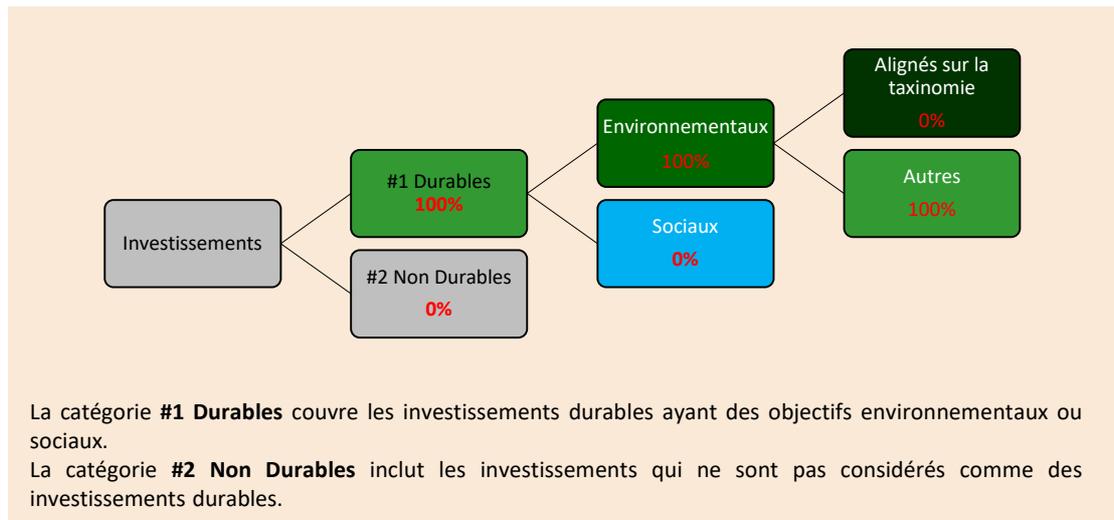
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Souverains
- Services aux collectivités (Utilities)
- Banques
- Transport
- Immobilier



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 0%

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

N/A



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer le respect des contraintes de sélection des Obligations Vertes en termes de scoring minimum.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA

En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?

NA

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

NA

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

NA

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ **CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE**

▪ **Commentaire de gestion**

Sur la période, la performance du compartiment est en baisse de -13.75% à pour la part FR0013266624 (C), -12,93% pour la part FR0013266640 (I) et -13,14% pour la part FR0013298759 (S). Celle-ci se compare à une baisse de 9.9% de l'indice Europe Stoxx Small ex UK dividendes réinvestis (code Bloomberg SCXG).

Le compartiment a enregistré des rachats importants qui ont représenté 18.6% de l'encours.

Au 31 mars 2023, l'encours du compartiment est de 266 M€.

▪ **Les cinq premières contributions positives:**

Moncler +71.5% qui bénéficie de la poursuite de la croissance de la consommation dans le luxe et de la réouverture de la Chine.

- Sopra Stéria +21.3% dont le marché a reconnu la bonne exécution du management.
- Fortnox +25.8% dont la croissance en volume et surtout en prix ne se dément pas. Nous avons significativement allégé notre position en raison du niveau de valorisation.
- Royal Unibrew +18.5% Après une performance économique inférieure à celle des autres brasseurs, le groupe doit tirer profit d'un fort rattrapage de ses marges.
- Interpump +13.8% Le groupe poursuit sa croissance organique et par acquisitions.

Ces sociétés sont suivies de Sixt, Carel Industries, D'ieteren, Autogrill, Andritz.

Les cinq plus fortes contributions négatives:

- Nemetschek -45.6% a souffert d'un niveau de valorisation trop élevé au regard de sa croissance. Nous avons vendu notre position.
- Kingspan -28.9% a souffert de perspectives de volumes en baisse dans la deuxième partie de l'année 2022. Le groupe continue à très bien gérer ses hausses de matières premières. Le groupe demeure une forte conviction.
- Tomra -32.2% a baissé compte tenu d'un niveau de valorisation élevée. Nous avons réduit notre position
- Sinch -57.8% n'a pas démontré à court terme la solidité de son modèle économique et une bonne intégration des acquisitions. Nous avons vendu notre position.
- Amplifon -20.6% continue à délivrer en termes de croissance et de marges, mais sa valorisation était trop élevée.

Ces sociétés sont suivies de Alk Abello, Rovi, Nexy Reply, OVH Cloud.

▪ **Les principaux mouvements de l'exercice**

Nous avons continué à vendre les sociétés de croissance aux valorisations excessives telles que Nemetschek, Evotec, Sinch, Belimo, Interroll, QT group. Nous avons initié des positions en Sopra Stéria, Royal Unibrew notamment dont les perspectives de croissance étaient faiblement valorisées.

Les principales convictions au 31/03/2023

Nos principales convictions sont : Amplifon, Moncler, Kingspan, Bechtle, Reply, Barry Callebaut, Straumann, Nexi, Sixt, Carl Zeiss Mediatech.

▪ **Approche extra-financière**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Au regard des données émetteurs disponibles actuellement, le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM AM ENTREPRENEURS EUROPE

Identifiant d'entité juridique: 969500KFQADESSXRUH79

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 5,3/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,0/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

L'indicateur de durabilité utilisé par ce produit financier est:
- le score ESG.

Le score ESG du produit financier est de 5,3/10, au 31/03/2023

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence.

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

N/A

Les **principales incidences négatives**

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement**

guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Amplifon	Santé	4,99	Italie
Moncler	Consommation	4,70	Italie
Kingspan	Construction	4,53	Irlande
Bechtle	Medias&Techno	3,9	Allemagne
Reply	Medias&Techno	3,76	Italie
Barry Callebaut	Alimentation	3,63	Suisse
Straumann	Santé	3,49	Suisse
Nexi	Medias &Techno	3,48	Italie
Sixt	Consommation	3,28	Allemagne
Carl Zeiss Meditech	Santé	3,24	Allemagne

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

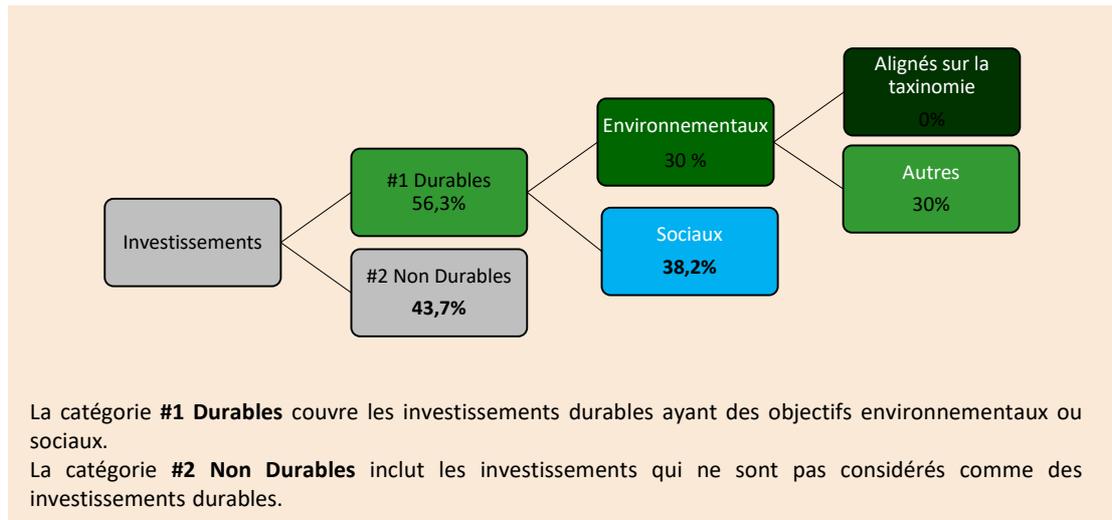
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Medias & Techno 23%
- Santé 23%
- Industrie 15%
- Construction 14%
- Alimentation 11%
- Consommation 11%
- Services aux Collectivités 1%
- Auto 1%
- Energie 1%



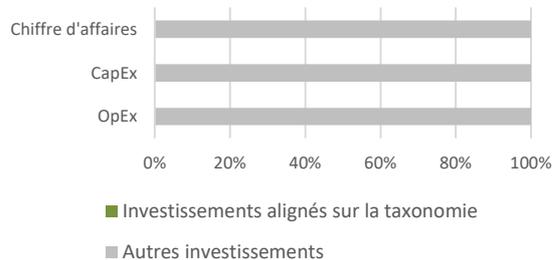
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 27,1% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 34,5%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA

- En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **CM-AM GLOBAL INNOVATION**

- **Commentaire de gestion**

Après des belles années de performance boursières, votre fonds de valeurs innovantes consolide, la forte hausse des taux d'intérêts pesant lourdement sur les primes de valorisation dont sont empreintes ces valeurs à forte croissance. Les parts RC, S et IC reculent de 10,49%, 10,22% et 10,04%.

A titre de référence, l'indice MSCI AC Monde libellé en euros et dividendes réinvestis recule de 5,20%.

Alors que les chaînes logistiques peinent à se remettre en marche provoquant des foyers de tensions inflationnistes bien identifiés comme sur les semi-conducteurs, le déclenchement de la guerre en Ukraine généralise le problème. L'ordre politique en place depuis la fin de la guerre froide se fractionne, l'équilibre énergétique se brise. Privilégiant la lutte contre l'inflation, les banques centrales resserrent leur politique monétaire. Les Etats Unis renouent avec une situation de taux réels positifs, une situation non vue depuis plusieurs années.

Cette situation pénalise fortement les valeurs innovantes dont la spécificité est d'enregistrer une forte croissance mais dont la rentabilité augmente souvent de manière discontinue. L'écart de performance par rapport à l'indice s'explique en outre par un effet d'allocation négatif puisque le fonds est peu présent sur les secteurs de l'énergie, utilities ou de la pharmacie et consommation courante qui se sont révélés plus défensifs.

Après avoir nettement sous-performé sur les 9 premiers mois de l'exercice, notre sélection de valeurs innovantes se reprend sur les trois premiers mois de l'année civile 2023. En effet, la réouverture en Chine, des valorisations plus attractives ainsi que les plans de relance énergétique redonnent des perspectives positives au investisseur. Les valeurs innovantes sont aussi moins sensibles à un risque de récession économique car elles puisent leur croissance avant tout dans leur capacité d'innovation. Alors que les investisseurs anticipent des niveaux de taux et d'inflation durablement plus élevés ils cherchent surtout à éviter les titres dont le profil de croissance souffrirait d'une récession.

Au niveau de la sélection, les détracteurs à la performance du fonds sur l'exercice sont des titres présentant une sensibilité au cycle comme Alphabet (publicité), Recruit (marché de l'emploi dans la technologie), Xpeng (sensibilité du consommateur chinois), Cap Gemini (conseil) et Intuitive Surgical (coût du financement plus élevé des consoles médicales Da Vinci). A contrario les contributeurs à la performance se trouvent parmi les valeurs bénéficiant de tendances de croissance défensive ou séculaire comme Synopsis (design des semi-conducteurs), Mercadolibre (e-commerce en Amérique Latine), Palo Alto Networks (cybersécurité) entrée en cours d'année, Ansys (design software) et Enphase (solaire).

La gestion a été très active sur l'exercice. Après avoir réduit son exposition aux titres analysés comme vulnérables au changement de régime boursier, la gestion a profité du recul des valorisations pour saisir certaines opportunités. Citons ici Siemens (cycle), Adobe (acquisition dilutive) et Medtronic (exécution décevante), Shopify et Netflix pour des changements de stratégie.

Dès juillet le fonds a renforcé son exposition à l'Asie, zone amenée à enregistrer une plus forte croissance et moindre inflation ces prochaines années. Ceci s'opère au travers d'Alibaba, TSMC, Keyence et Sea. Profitant des opportunités, la gestion a renforcé AMD (prise de parts de marché à Intel) Nvidia (tendances séculaire des GPU), Rockwell (relocalisation des chaînes de production aux US). Du côté des entrées en portefeuille la gestion a privilégié les valeurs rentables dont la croissance s'alimente de tendances structurelles fortes. En plus de Palo Alto Networks dans la cybersécurité, la gestion a investi dans Iqvia dont les données de santé permettent l'avancées des recherches cliniques à travers

le monde tout comme Motorola Solutions dont les plateformes complètes de solutions radio à basse fréquence fonctionnent en toutes circonstances.

La gestion reste sélective. Les escarmouches politiques prolifèrent et la tenue des élections en janvier 2024 à Taiwan et en novembre 2024 aux USA sont des échéances importantes. A plus courte échéance, la réunion des banquiers centraux de Jackson Hole en août 2023 est aussi l'occasion de confronter orthodoxie monétaire et complaisance boursière. Les processus de relocalisation, digitalisation, décarbonation ou intelligence artificielle offrent néanmoins de belles perspectives aux sociétés innovantes aussi continuons nous avec patience de saisir ces opportunités.

▪ **Approche extra-financière**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra-financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Au regard des données émetteurs disponibles actuellement, le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: Global Innovation
Identifiant d'entité juridique: 969500N07VRAXOEYDA43

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: __%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. L'indicateur extra-financier retenu est le score carbone moyen de l'OPCVM qui doit être supérieur à celui de son indicateur de comparaison a posteriori le MSCI AC World Index.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, le score carbone du portefeuille et la proportion d'investissements durables..

- Le score ESG du produit financier est de 5,3/10
- Le score carbone du produit financier est de 2,9/5.
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 62,4%

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (5%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement

guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	MEDIA&TECHNO	4,77%	US
SYNOPTIS INC.	MEDIA&TECHNO	4,13%	US
MASTERCARD CL.A	SERVICES FINANCIERS	3,98%	US
ASML HOLDING	MEDIA&TECHNO	3,74%	NE
PALO ALTO NETWORKS	MEDIA&TECHNO	3,50%	US
TAIWAN SEMI.ADR	MEDIA&TECHNO	3,38%	TA
ANSYS	MEDIA&TECHNO	3,06%	US
SERVICENOW	MEDIA&TECHNO	2,98%	US
T-MOBILE US	TELECOMMUNICATION	2,89%	US
ALPHABET CL.C	MEDIA&TECHNO	2,84%	US

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:
**31/03/2022–
31/03/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

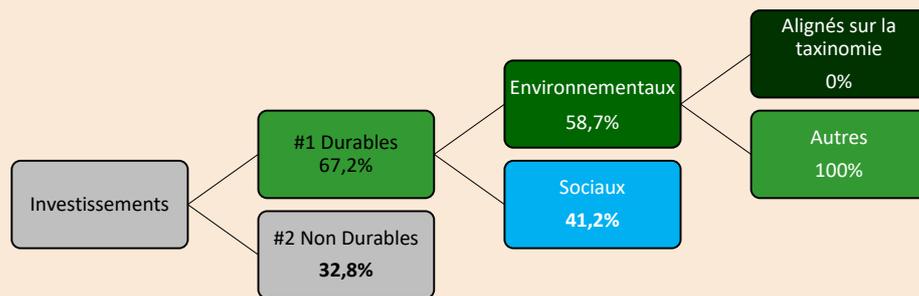
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Technologie	58,2%
Communication	9,6%
Industrielles	9,0%
Santé	7,9%
Conso Discrétionnaire	7,0%
Financières	6,6%
Conso Courante	1,7%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?



Oui :



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

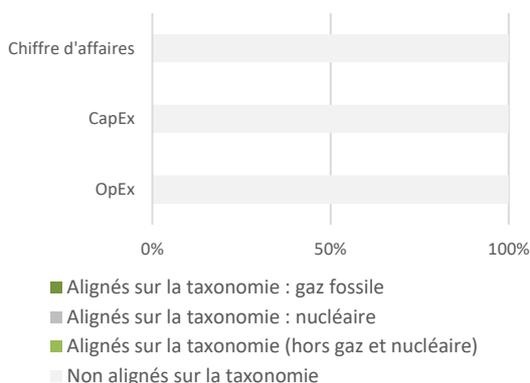


Non

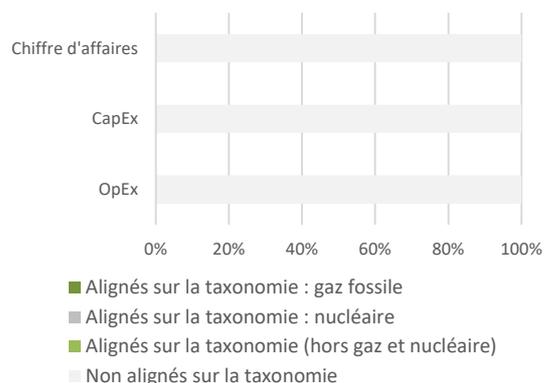


Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 41,2%.

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?

L'indice de référence du fonds est le MSCI All Country World dividendes réinvesties en Euro et est un indice de marché large où tous les secteurs et zones géographiques du marché sont représentés

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

- Le score ESG du produit financier est de 5,3/10, contre 5,5 pour son indice
- Le score carbone du produit financier est de 2,9 contre 3,1 pour son indice
- L'intensité carbone (scope 1+2) est de 20,68 tCO₂/M€ CA en fin de période par rapport à 160,83 CO₂/M€ CA pour son indice
- Le nombre de controverses rouges relatives aux droits humains est de 0, contre 12 pour son indice
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 62,4%, contre 54% pour l'indice

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

La performance du fonds CM-AM Global Innovation (Part C) a été de -10,5% par rapport à -5,2% pour son indice de référence (MSCI All Country World dividendes réinvesties en Euro)

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **CM-AM HIGH YIELD 2024**

- **Commentaire de gestion :**

En début d'exercice, l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe a engendré une forte augmentation des cours des matières premières énergétiques et agricoles, ce qui a propulsé les taux d'inflation à des niveaux jamais vus depuis les années 80 aux Etats-Unis et en Europe. Dans ce contexte, les taux souverains européens se tendent significativement en anticipation d'un resserrement monétaire rapide malgré les craintes sur le rythme de croissance, la situation sanitaire en Chine et le conflit ukrainien. Les marchés intègrent plusieurs hausses des taux directeurs de la Fed ainsi qu'une première hausse de taux par la BCE de 25 bp en juillet 2022.

Dès le deuxième trimestre de l'exercice, les craintes de récession prennent le dessus mais la Réserve Fédérale américaine poursuit son resserrement monétaire agressif pour combattre la flambée de l'inflation, portant son taux de base à 2,25% avec une nouvelle hausse de 75 bp. La BCE acte la fin du taux négatif avec une hausse de 50 bp de son taux directeur, supérieure aux 25 bp annoncés en juin, la première en 10 ans. Le PIB américain se contracte pour le deuxième trimestre consécutif, marquant une récession technique, tandis que les indicateurs avancés se dégradent fortement en Europe. Le marché intègre alors moins de hausses de taux futures, voire des baisses dès 2023. Ce mouvement profite aux spreads de crédit Euro, avec un quasi retracement de l'écartement de juin sur l'Investment Grade et d'environ la moitié sur le High Yield. Après avoir atteint un point bas début août, les taux longs sont repartis à la hausse en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée des prix de l'énergie en Europe, des tensions sur le marché du travail ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à la réunion de Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Le mois de septembre est marqué par le retour du risque italien avec des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne, une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp de la BCE et de la FED. Les chiffres du PIB du troisième trimestre de l'année 2022 montrent une croissance économique résistante, notamment en Europe où l'activité profite de la reprise du tourisme mais avec une inflation toujours trop élevée. Aux Etats-Unis, malgré la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande qui renforcent le risque de récession, une nouvelle hausse de 75 bp des taux directeurs reste anticipée. L'appétit pour le risque se diffuse au marché obligataire via un apaisement des anticipations de hausses de taux, lié à l'accumulation de signaux annonçant une récession.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice, alors que la BCE a de nouveau monté ses taux de 75 bp en octobre, ce sont bien les risques de récession qui la conduisent à adopter une tonalité moins agressive qu'anticipé et à cesser de s'engager sur plusieurs hausses de taux à venir. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels en octobre, les taux se retournent et affichent une nette baisse en novembre. L'aplatissement de la courbe des taux s'accroît de part et d'autre de l'Atlantique et les taux réels chutent, sous le coup d'anticipations de ralentissement du rythme des hausses des taux par la Fed et la BCE et des chiffres d'inflation qui commencent à ralentir. Cet environnement continue de soutenir une forte dynamique positive sur le marché du crédit avec une nouvelle compression des spreads témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Fin décembre 2022, les marchés financiers poursuivent l'intégration du discours des banques centrales entraînant une forte poussée des taux souverains. En Europe, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux porte le taux 10 ans allemand au plus haut de l'année.

Au début du dernier trimestre de l'exercice, les taux mondiaux entament une forte baisse sur la partie longue dans un contexte où les investisseurs sont rassurés quant à la trajectoire d'inflation et son pic en cours de dépassement, alimenté par la publication de l'inflation américaine et donc, le resserrement monétaire à venir. Ce dégonflement des attentes a également porté sur la BCE et a participé à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une grave récession semble s'être écarté en Europe. Le mouvement d'aplatissement de la courbe des taux se poursuit de part et d'autre de l'Atlantique avec une rechute plus importante en zone euro. Le marché du crédit a été beaucoup plus actif qu'à l'accoutumé avec des émissions de plus de 80 milliards d'euros sur les financières et 43

milliards d'euros sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se sont légèrement resserrés d'une dizaine de bp. Sur le segment high Yield, les spreads se resserrent globalement de 35 bp dans un mouvement de compression entre les émetteurs BB et B. En février, les indicateurs économiques confirment la résilience de la consommation et de l'inflation qui sont portées par les hausses de salaires, confirmant ainsi les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ces conditions, les taux souverains reviennent sur leurs points hauts de décembre 2022, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Sur le crédit, l'activité primaire a été moins importante qu'au mois précédent, davantage motivée par la nécessité d'attendre les publications des résultats des sociétés que par le manque d'intérêt des investisseurs. Les spreads de crédit poursuivent leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield versus Investment Grade. En fin d'exercice, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'accroît nettement avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE ont, comme attendu, monté leurs taux directeurs en mars. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois de mars, les craintes sur les risques systémiques se sont atténués soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads périphériques restent stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se tendent fortement dans un mouvement de pentification de la courbe des taux.

Au 31 mars 2023, le taux 10 ans allemand clôture l'exercice à 2,29% versus 0,55% lors de l'exercice précédent. Les spreads de crédit Investment Grade terminent l'exercice à 92 bp versus 63 bp au 31/03/2022. Sur le segment High Yield, les spreads terminent l'exercice à 362 bp versus 324 bp un an auparavant.

Le compartiment CM-AM High Yield 2024 est principalement investi sur des émissions obligataires du secteur privé de grade spéculatif dont la maturité finale n'excède pas le 31 mars 2025.

Au 31 mars 2023, le portefeuille est investi à hauteur de 68,8% de son actif net sur des émetteurs ou OPC de notation high yield et 25,5% sur des émetteurs de grade d'investissement, le solde, soit 5,7%, étant investie en OPC monétaire et de la trésorerie.

En termes de qualité de crédit, la politique de gestion est restée relativement qualitative. Les titres vifs composant le portefeuille sont majoritairement des signatures notées BB à hauteur de 54,4%, des signatures B à hauteur de 14,1% et 0,3% de signatures CCC.

Sur le plan géographique, le fonds est investi sur des émetteurs issus de pays membres de l'OCDE. Les émetteurs français sont majoritaires avec une part de 32,2% du portefeuille suivis par les signatures italiennes (15,4%) et allemandes (11,3%). Hors zone euro, les principales expositions sont concentrées sur les Etats-Unis (5,6%) et le Royaume-Uni (2,4%). L'exposition aux pays émergents OCDE (Mexique) est accessoire et représente 1,7% de l'actif net.

D'un point de vue sectoriel, la part du portefeuille investie en titres vifs est composée à 46% d'émetteurs corporates cycliques, 23% de corporates défensives et 21% de financières (hors véhicules de financement).

▪ **Performance :**

Entre le 31 mars 2022 et le 31 mars 2023, la performance du fonds ressort à :

-1,4113% pour la part IC

-1,6120% pour la part RC

-1,6114% pour la part RD

-1,4101% pour la part S

Indicateur de référence (OAT – Obligation Assimilable du Trésor) 1,75% au 25 novembre 2024 (FR0011962398) (à titre indicatif le TRA de l'OAT est de 0,25% au 19/10/2018). La performance de l'indicateur de référence entre le 31 mars 2022 et le 31 mars 2023 est de -3,92%.

▪ **Approche extra-financière**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Au regard des données émetteurs disponibles actuellement, le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM HIGH 2024
Identifiant d'entité juridique: 969500XQA0XL3IIH2568

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 5,83/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,58/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable: *ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité*

Bien que le fonds n'ait pas d'objectif d'investissement durable, la proportion d'investissement durable est de 23,90% de l'actif net.

Le score ESG du produit financier est de 5,83/10, en amélioration de 33 points sur la période. Cela est dû à l'augmentation de la sélectivité dans les choix des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés,

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Sélectivité accrue

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UNION +	OPC monétaire	4,47	FRANCE
BFCM	Finance	2,65	FRANCE
TELECOM ITALIA SPA	Services de communication	2,25	ITALIE
ITALIAN REPUBLIC	Autres	2,18	ITALIE
RENAULT SA	Consommation discrétionnaire	2,13	FRANCE
BNP PARIBAS	Finance	2,12	FRANCE
ILIAD SA	Services de communication	2,11	FRANCE
LEONARDO SPA	Industrie	2,00	ITALIE
THYSSENKRUPP AG	Matériaux	1,95	ALLEMAGNE
SAIPEM SPA	Energie	1,89	ITALIE

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/04/2022–31/03/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

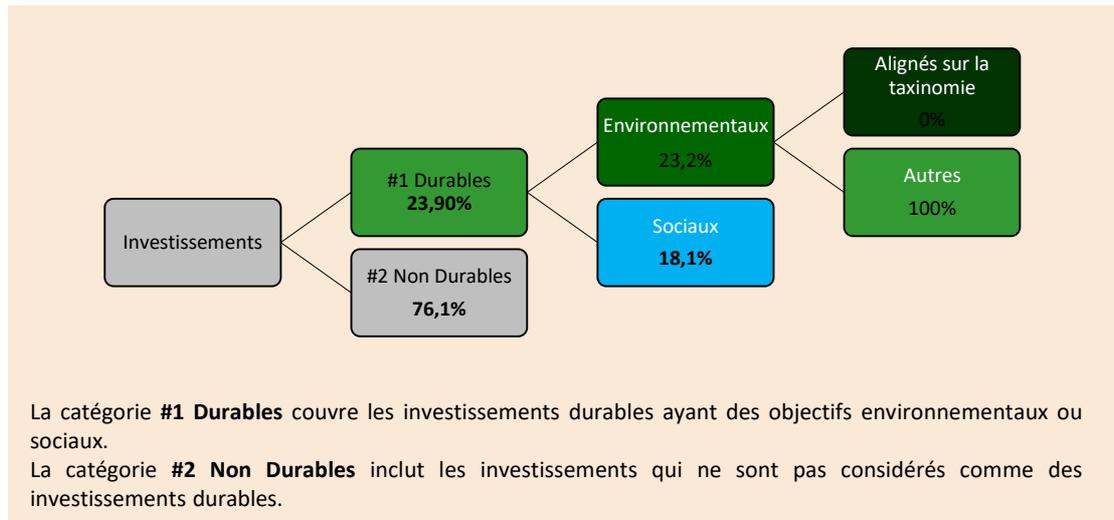
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été principalement réalisés dans les secteurs suivants:

- Industrie
- Finance
- Consommation discrétionnaire
- Services de communication
- Matériaux



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 18,1%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- ***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ **CM-AM SHORT TERM BONDS**

▪ **Commentaire de gestion :**

Les tensions post crise pandémique sur l'offre et la guerre en Ukraine ont précipité l'ensemble de l'économie mondiale dans une spirale inflationniste. En Europe cela s'est traduit par une hausse progressive des taux de swap tout au long de l'exercice. Au premier semestre, la BCE a multiplié les signaux au marché, faisant comprendre sa ferme intention de relever ses taux au mois de juillet. Face à la montée continue des prix et une croissance résiliente, la BCE a surpris avec une première hausse de 50bp ramenant les taux monétaires à un niveau proche de zéro. L'été 2022 a clos 7 ans de rendements négatifs sur les fonds monétaires. Le dernier trimestre de 2022 est marqué par une inflation autour de 10% en zone euro. Christine Lagarde a régulièrement affirmé que la lutte contre l'inflation était sa priorité. Il s'en suit un resserrement monétaire sans précédent jusqu'en mars 2023 avec 6 hausses de taux successives depuis juillet 2022. Ce qui a placé le taux de rémunération des dépôts de la BCE à 3% en fin d'exercice.

Dans ce contexte inflationniste nous avons maintenu une maturité moyenne faible et une sensibilité crédit basse. Nous avons continué dans nos investissements à privilégier les supports offrant la meilleure liquidité.

Sur l'exercice, la performance du fonds est de 0.88% contre 0.69% pour l'indice de référence (Ester capitalisé).

▪ **Approche extra-financière**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Au regard des données émetteurs disponibles actuellement, le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM SHORT TERM BONDS

Identifiant d'entité juridique: 969500ZTLPLWAC0EJH45

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,3/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,7/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG du produit financier est de 6,3/10
- le score ESG du produit financier est de 5,7/10

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class » .

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

NA

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement

guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/04/2022–31/03/2023**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM	OPCVM	8,07	OPCVM
THE GOLDMAN SACHS GROUP INC (NY)	Finance	4,36	ETATS-UNIS
MERCEDES BENZ GROUP AG	Consommation discrétionnaire	3,85	ALLEMAGNE
STANDARD CHARTERED PLC	Finance	3,35	ROYAUME-UNI
MITSUBISHI HC CAPITAL UK PLC	Finance	3,21	JAPON
VERALLIA	Matériaux	2,68	FRANCE
BANCO SANTANDER SA	Finance	2,64	ESPAGNE
TOYOTA MOTOR CORP	Consommation discrétionnaire	2,60	JAPON
NATWEST GROUP PLC	Finance	2,54	ROYAUME-UNI
REXEL SA	Industrie	2,21	FRANCE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

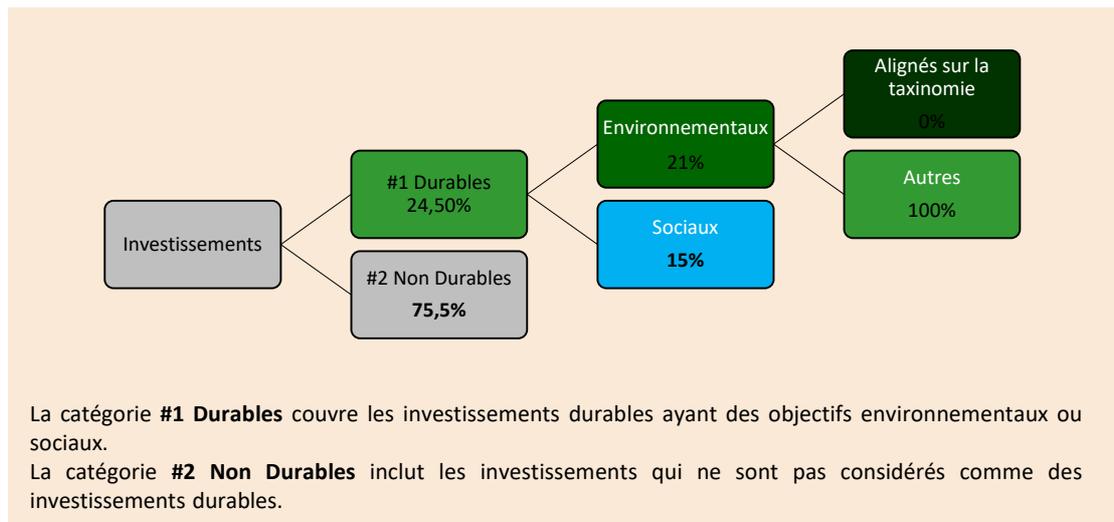
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été principalement réalisés dans les secteurs suivants:

- Finance
- Consommation discrétionnaire
- Industrie
- Soins de santé
- Matériaux
- Technologies de l'information
- Services de communication
- Services aux collectivités
- Immobilier
- Consommation de base
- Souverain



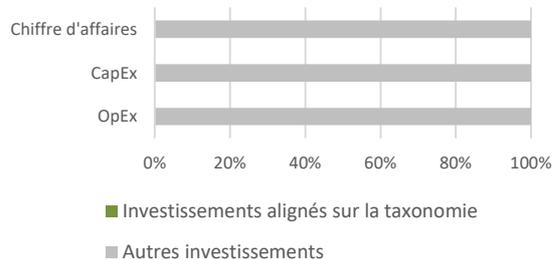
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 21% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 15%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA**

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA**

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA** avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA**

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA**

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **CM-AM CONVICTIONS EURO**

- **Commentaire de gestion :**

Quel bilan sur les marchés ?

Le bilan s'établit sur une période de 12 mois et se décompose entre deux périodes distinctes sur la période sous revue :

1/ du 31 mars 2022 au 31 décembre 2022

2/ du 31 décembre 2022 au 31 mars 2023

1ere période : l'année 2022 est une année chaotique pénalisée par la forte hausse de l'inflation et des taux d'intérêt

Dans le sillage d'une année 2021 de rebond post pandémie, marquée par une envolée de 23 %, l'indice EURO STOXX avait poursuivi son ascension dans les premiers temps de 2022. Troubles géopolitiques et changements macroéconomiques sont venus contrarier cette trajectoire. En février, l'invasion russe en Ukraine, suivie de sanctions économiques à l'encontre du pays de Vladimir Poutine, a jeté un froid sur les marchés. Cette guerre a accéléré le rythme de l'inflation, qui avait déjà commencé à faire son retour aux Etats-Unis dans la phase de reprise ayant suivi la crise sanitaire, avec notamment une flambée des prix du gaz en Europe.

C'est ainsi que les banques centrales de part et d'autre de l'Atlantique, avec quelques mois de décalage, ont durci le ton monétaire. La Fed a relevé ses taux mi-mars, pour la première fois depuis 2008 (six nouveaux tours de vis sont intervenus les mois suivants). La Banque centrale européenne lui a emboîté le pas, en juillet (pour la première fois depuis 2011). Au terme du premier semestre, les marchés actions euro étaient en baisse sensible, les investisseurs redoutant de plus en plus l'imminence d'une récession. D'autant plus que les confinements sévères en Chine, au nom de la politique zéro Covid voulue par Pékin, entravaient la marche des affaires depuis plusieurs mois. Après un été soutenu par les bons résultats semestriels des entreprises et des révisions en hausse des estimations de bénéfices pour l'année, l'indice EURO STOXX, rattrapé par les facteurs de stress macroéconomiques, est reparti à la baisse, touchant son plus-bas annuel le 29 septembre.

Il aura fallu que les entreprises montrent à nouveau les muscles à l'issue du troisième trimestre, avec un pricing-power toujours efficace et des résultats supérieurs aux attentes pour que les marchés se raniment. Surtout, la perspective de voir Pékin lever le pied dans la lutte contre la propagation du virus, puis la confirmation de l'abandon de la politique zéro Covid ont redonné de l'élan aux marchés actions. Au quatrième trimestre, l'indice EURO STOXX a ainsi pu regagner 13 %, après trois trimestres consécutifs dans le rouge. Il termine cette année cahoteuse en repli de -12,3% : un score bien meilleur que les indices américains, plombés, une fois n'est pas coutume, par la prédominance du compartiment technologique et des valeurs de croissance très sensibles à la hausse des taux. En 2022, le S&P 500 et le Nasdaq Composite ont en effet chuté respectivement de -19 % et de -33 %.

Dans ce contexte morose en 2022, les valeurs de défense et d'énergie, peu présentes dans le fonds labellisé ISR, ont été nettement en tête du bilan des performances. Alors que les entreprises de croissance, dont le secteur de la technologie, ont donc sous-performé significativement, pénalisées par la forte hausse des taux d'intérêt.

2eme période : le premier trimestre de l'année 2023 est une période de rebond pour les actifs risqués

Les marchés européens clôturent le 1er trimestre de l'année 2023 en forte hausse portés par des chiffres économiques plutôt rassurants, la réouverture effective de la Chine, et une saison de publication des résultats des entreprises à nouveau supérieurs aux attentes. La baisse des prix des matières premières, et notamment de l'énergie, laisse augurer d'un effet favorable sur les chiffres de l'inflation et

donc d'une pause dans le cycle de remontée des taux des banques centrales. La crise des banques régionales américaines provoquée par la faillite de SVB et le rachat précipité de Crédit Suisse par UBS en Europe ont toutefois contenu la hausse. Sur le trimestre, CM-AM Convictions Euro affiche une belle progression, sans toutefois égaler celle de son indice de référence. Parmi les meilleures performances au sein de nos principales positions, nous retrouvons des valeurs technologiques, industrielles, du luxe, liées à la dynamique de la croissance économique mondiale comme STMicroelectronics (+48,6%), Infineon (+33,7%), LVMH (+24,3%), Thalès (+14,3%) et SPIE (+9,8%). Parmi les sociétés financières, nous pouvons observer une forte hétérogénéité en fonction de la qualité bilancielle et de l'implantation géographique notamment, ce qui a pu donner lieu à des arbitrages. BBVA (+16,6%) et Unicredit (31,2%) affichent des fortes hausses par exemple, à l'inverse de Bankinter (-15,2%). Nous conservons des positions sur ce secteur en amont de la période de distribution des dividendes à venir.

Quelle orientation de gestion du 31 mars 2022 au 31 mars 2023 ?

Dans ce contexte, le fonds a profité de points d'entrée intéressants sur les entreprises portées par les tendances de long terme suivantes, présentes de longue date dans le fonds : 1) les secteurs liés à l'économie durable et à la transition énergétique (SIEMENS, SCHNEIDER, SAINT-GOBAIN et SPIE) ; 2) le secteur de la santé et des sciences de la vie (ASTRA-ZENECA) ; 3) les secteurs exposés à l'innovation et aux nouvelles technologies (INFINEON, STM, DASSAULT SYSTEMES, ALTEN et SAP) 4) Les secteurs liés au luxe et à la recherche du bien-être (LVMH, HERMES, L'OREAL). Au deuxième semestre 2022, le fonds s'est renforcé sur des valeurs financières qui profitent de la hausse des taux longs, pour prendre en compte le changement de paradigme sur les taux d'intérêt : BNP, UNICREDIT, BBVA, SANTANDER, AXA, ALLIANZ et MUNICH RE.

Au final, les parts IC, S et RC auront progressé, du 31 mars 2022 au 31 mars 2023, respectivement de +2,30%, +1,87% et +1,00%, alors que l'indice EURO STOXX NET Return affiche sur la période, une performance de +7,70%, porté en particulier par la performance des secteurs de l'énergie et de la défense.

Répartition des Actifs (31/03/2022) :

- Actions et OPC 97,5 %
- Liquidités 2,5 %

- **Approche extra-financière**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Au regard des données émetteurs disponibles actuellement, le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM CONVICTIONS EURO

Identifiant d'entité juridique: 969500ID8JKXPYIWJB38

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

30 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : l'intensité carbone et le pourcentage de femmes au conseil d'administration.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, l'intensité carbone (*indicateur de performance 1*) et le pourcentage de femmes au conseil d'administration (*indicateur de performance 2*).

- Le score ESG du produit financier est de 6,4/10, en amélioration de 10bps sur la période du 31/03/2022 au 31/03/2023. Cela est dû au renforcement de sociétés attractives et bien notées.
- L'intensité carbone est de 128,0 en fin de période. Cette indicateur de durabilité n'était pas encore suivi à la période précédente.
- Le pourcentage de femmes au conseil d'administration est de 44,7% en fin de période. Cette indicateur de durabilité n'était pas encore suivi à la période précédente.
- La proportion d'investissement durable est de 51,8% en fin de période.

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **31/03/2022–31/03/2023**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING NV	Technologies de l'information	5,06	PAYS-BAS
LVMH	Consommation discrétionnaire	4,69	FRANCE
SIEMENS AG	Industrie	4,04	ALLEMAGNE
STMICROELECTRO NICS NV	Technologies de l'information	2,89	PAYS-BAS
BNP PARIBAS	Finance	2,73	FRANCE
SAP SE	Technologies de l'information	2,61	ALLEMAGNE
ALLIANZ SE	Finance	2,50	ALLEMAGNE
EURO	Cash	2,39	
MERCEDES BENZ GROUP AG	Consommation discrétionnaire	2,36	ALLEMAGNE
SPIE SA	Industrie	2,21	FRANCE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

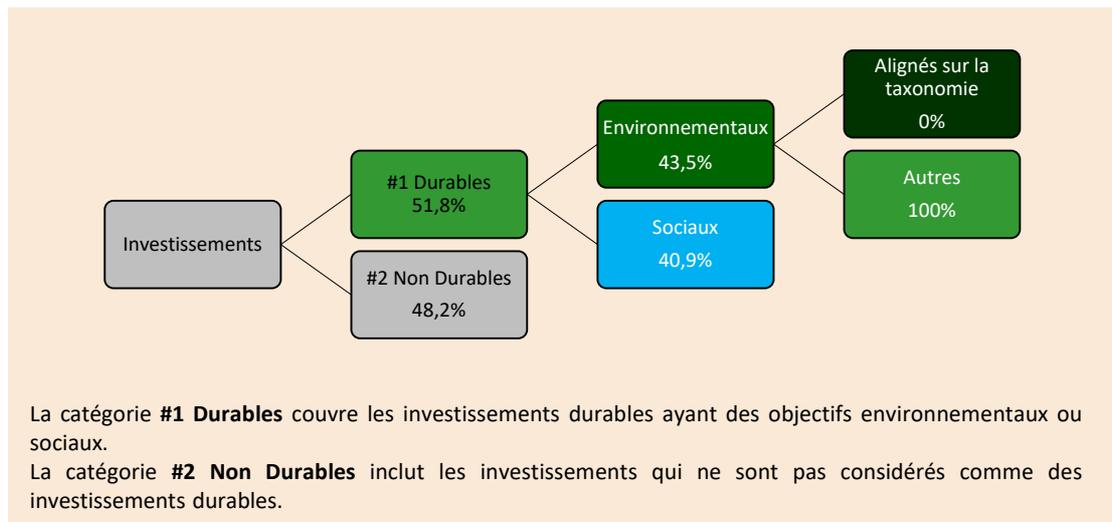
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

L'équipe de gestion s'intéresse principalement aux sociétés positionnées sur des marchés dynamiques, qui sont soutenues par de grandes tendances, qui en accélèrent encore davantage la croissance.

Elle a ainsi identifié quatre grandes tendances structurelles globales :

- L'innovation technologique et la digitalisation de nos économies, avec le développement de l'e-commerce, de la voiture autonome, de l'industrie 4.0, de la cybersécurité, de la 5G...
- La recherche du bien-être et d'une meilleure qualité de vie, notamment à travers le sport, une alimentation plus naturelle ou encore la recherche d'un habitat plus confortable
- L'économie durable avec la transition énergétique, l'économie circulaire et la mobilité durable, au travers par exemple du développement des énergies renouvelables, des réseaux électriques intelligents connectés, de nouveaux moyens de transport plus écologiques...
- Les sciences de la vie et le progrès médical, avec des marchés de niche très dynamiques comme celui des tests médicaux, des appareils auditifs ou de la chirurgie ophtalmique



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxonomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxonomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxonomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

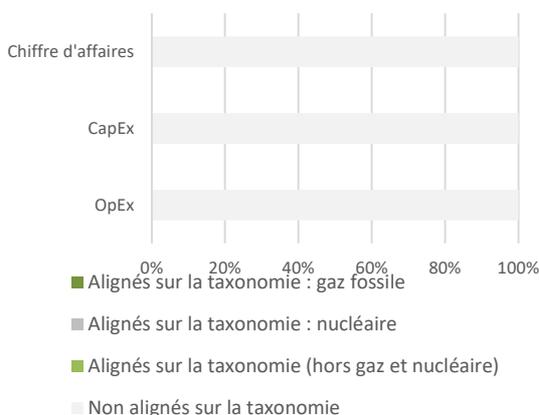
Oui :

Dans le gaz fossile **Dans l'énergie nucléaire**

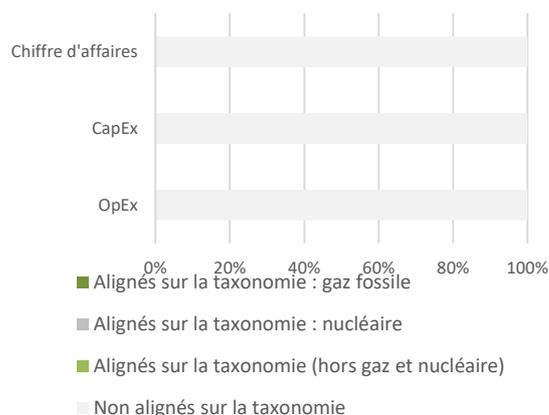
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxonomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 79% de la totalité des investissements durables.

Les activités alignés sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?

L'univers de référence correspond à la stratégie actions toutes capitalisations de la Zone Euro (avec un filtre de capitalisation supérieure à 200M d'euros).

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Le fonds affiche 51,8% d'investissement durables dans le total de son actif contre 42,3% pour son univers de référence.

L'intensité carbone du fonds est de 128,0 en fin de période contre 169,8 pour son univers de référence.

Le pourcentage de femmes au conseil d'administration du fonds est de 44,7% en fin de période contre 37,0% pour son univers de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le fonds a une note ESG supérieure à son univers de référence sur la période.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

L'univers de référence correspond à la stratégie actions toutes capitalisations de la Zone Euro (avec un filtre de capitalisation supérieure à 200M d'euros). Le fonds a une note ESG supérieure à son univers de référence sur la période

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **CM-AM SMALL & MIDCAP EURO**

- **Commentaire de gestion :**

Quel bilan sur les marchés ?

Le bilan s'établit sur une période de 12 mois et se décompose entre deux périodes distinctes sur la période sous revue :

1/ du 31 mars 2022 au 31 décembre 2022

2/ du 31 décembre 2022 au 31 mars 2023

Première période : l'année 2022 est une année chaotique pénalisée par la forte hausse de l'inflation et des taux d'intérêt

Dans le sillage d'une année 2021 de rebond post pandémie, les indices actions européens avaient poursuivi leur ascension dans les premiers temps de 2022. Troubles géopolitiques et changements macroéconomiques sont venus contrarier cette trajectoire. En février, l'invasion russe en Ukraine, suivie de sanctions économiques à l'encontre du pays de Vladimir Poutine, a jeté un froid sur les marchés. Cette guerre a accéléré le rythme de l'inflation, qui avait déjà commencé à faire son retour aux Etats-Unis dans la phase de reprise ayant suivi la crise sanitaire, avec notamment une flambée des prix du gaz en Europe.

C'est ainsi que les banques centrales de part et d'autre de l'Atlantique, avec quelques mois de décalage, ont durci le ton monétaire. La Fed a relevé ses taux mi-mars, pour la première fois depuis 2008 (six nouveaux tours de vis sont intervenus les mois suivants). La Banque centrale européenne lui a emboîté le pas, en juillet (pour la première fois depuis 2011). Au terme du premier semestre, les marchés actions euro étaient en baisse sensible, les investisseurs redoutant de plus en plus l'imminence d'une récession. D'autant plus que les confinements sévères en Chine, au nom de la politique zéro Covid voulue par Pékin, entravaient la marche des affaires depuis plusieurs mois. Après un été soutenu par les bons résultats semestriels des entreprises et des révisions en hausse des estimations de bénéfices pour l'année, les indices actions européens, rattrapés par les facteurs de stress macroéconomiques, sont repartis à la baisse.

Il aura fallu que les entreprises montrent à nouveau les muscles à l'issue du troisième trimestre, avec un pricing-power toujours efficace et des résultats supérieurs aux attentes pour que les marchés se raniment. Surtout, la perspective de voir Pékin lever le pied dans la lutte contre la propagation du virus, puis la confirmation de l'abandon de la politique zéro Covid ont redonné de l'élan aux marchés actions. Au quatrième trimestre, les indices actions européens ont ainsi regagné du terrain.

Dans ce contexte morose en 2022, les valeurs de défense et d'énergie, peu présentes dans le fonds labellisé ISR, ont été nettement en tête du bilan des performances, alors que les entreprises de croissance, dont le secteur de la technologie, ont donc sous-performé significativement, pénalisées par la forte hausse des taux d'intérêt.

Seconde période : le premier trimestre de l'année 2023 est une période de rebond pour les actifs risqués.

Les marchés européens clôturent le 1er trimestre de l'année 2023 en nette hausse portés par des chiffres économiques plutôt rassurants, la réouverture effective de la Chine et une saison de publication des résultats des entreprises à nouveau supérieurs aux attentes. La baisse des prix des matières premières et notamment de l'énergie, laisse augurer d'un effet favorable sur les chiffres de l'inflation et donc d'une pause dans le cycle de remontée des taux des banques centrales. La crise des banques régionales américaines provoquée par la faillite de SVB et le rachat précipité de Crédit Suisse par UBS en Europe ont toutefois contenu la hausse. Sur le trimestre, CM-AM SMALL & MIDCAP EURO est en

progression. Parmi les meilleures performances au sein de nos principales positions, nous retrouvons des valeurs technologiques, industrielles, du luxe, liées à la dynamique de la croissance économique mondiale comme ASMI (+57,8%), MONCLER (+28,4%), ALTEN (+25,8%) ou encore MTU AERO ENGINES (+14,1%). En revanche, les valeurs liées à la transition énergétique ont été sous pression, avec notamment la dissipation progressive des craintes sur d'éventuelles pénuries lors de la période hivernale en Europe : ERG (-3,5%), GTT (-5,6%) et ALFEN (-13,2%).

Quelle orientation de gestion du 31 mars 2022 au 31 mars 2023 ?

Dans ce contexte, le fonds a profité de points d'entrée intéressants sur les entreprises portées par les tendances de long terme suivantes, présentes pour la plupart de longue date dans le fonds : 1) les secteurs liés à l'économie durable et à la transition énergétique (SPIE) ; 2) le secteur de la santé et des sciences de la vie (AMPLIFON) ; 3) les secteurs exposés à l'innovation et aux nouvelles technologies (GEA, BESI, KRONES) 4) Les secteurs liés au luxe et à la recherche du bien-être (BRUNELLO CUCINELLI, SEB).

Au final, les parts IC, S et RC, du 31 mars 2022 au 31 mars 2023, affichent des replis respectifs de -9,31%, -9,55% et -10,29%.

La performance de l'indice de référence (EURO STOXX Small Net Return - SCXT) sur la période du 31 mars 2022 au 31 mars 2023 est de -4,28%.

- **APPROCHE EXTRA-FINANCIERE**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM SMALL & MIDCAP EURO

Identifiant d'entité juridique: 969500ID8JKXPYIWB38

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

30% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : l'intensité carbone et le pourcentage de femmes au conseil d'administration.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, l'intensité carbone (*indicateur de performance 1*) et le pourcentage de femmes au conseil d'administration (*indicateur de performance 2*).

- Le score ESG du produit financier est de 5,7/10, en amélioration de 10bps sur la période du 31/03/2022 au 31/03/2023. Cela est dû au renforcement de sociétés attractives et bien notées.
- L'intensité carbone est de 58,7 en fin de période. Cette indicateur de durabilité n'était pas encore suivi à la période précédente.
- Le pourcentage de femmes au conseil d'administration est de 44,3% en fin de période. Cette indicateur de durabilité n'était pas encore suivi à la période précédente.
- La proportion d'investissement durable est de 40,2% en fin de période.

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **31/03/2022–31/03/2023**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
EURO	Liquidités	6,43	
ASM INTERNATIONAL NV	Technologies de l'information	6,00	PAYS-BAS
ALTEN	Technologies de l'information	5,30	FRANCE
SPIE SA	Industrie	4,07	FRANCE
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Soins de santé	4,05	FRANCE
SOITEC	Technologies de l'information	3,81	FRANCE
CARL ZEISS MEDITEC AG	Soins de santé	3,39	ALLEMAGNE
FINECOBANK SPA	Finance	3,26	ITALIE
MTU AERO ENGINES AG	Industrie	3,11	ALLEMAGNE
AMPLIFON SPA	Soins de santé	3,03	ITALIE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

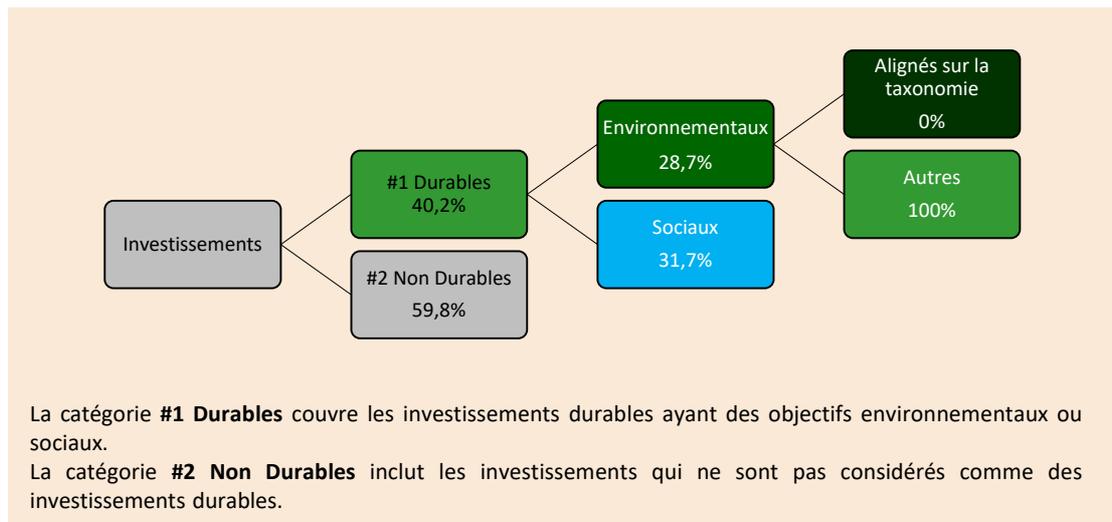
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

L'équipe de gestion s'intéresse principalement aux sociétés positionnées sur des marchés dynamiques, qui sont soutenues par de grandes tendances, qui en accélèrent encore davantage la croissance.

Elle a ainsi identifié quatre grandes tendances structurelles globales :

- L'innovation technologique et la digitalisation de nos économies, avec le développement de l'e-commerce, de la voiture autonome, de l'industrie 4.0, de la cybersécurité, de la 5G...
- La recherche du bien-être et d'une meilleure qualité de vie, notamment à travers le sport, une alimentation plus naturelle ou encore la recherche d'un habitat plus confortable
- L'économie durable avec la transition énergétique, l'économie circulaire et la mobilité durable, au travers par exemple du développement des énergies renouvelables, des réseaux électriques intelligents connectés, de nouveaux moyens de transport plus écologiques...
- Les sciences de la vie et le progrès médical, avec des marchés de niche très dynamiques comme celui des tests médicaux, des appareils auditifs ou de la chirurgie ophtalmique



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxonomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxonomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxonomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

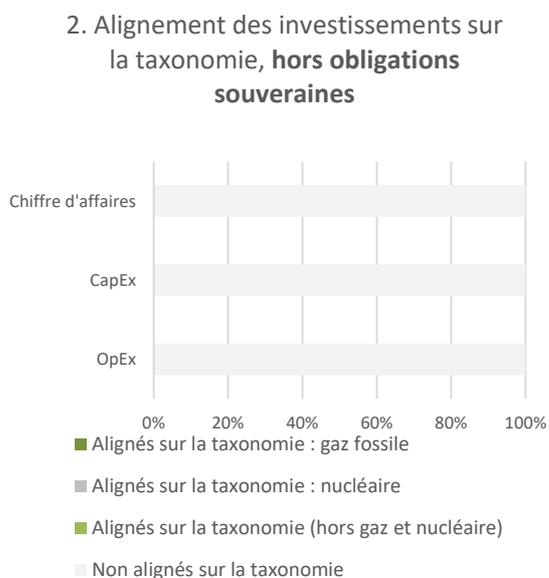
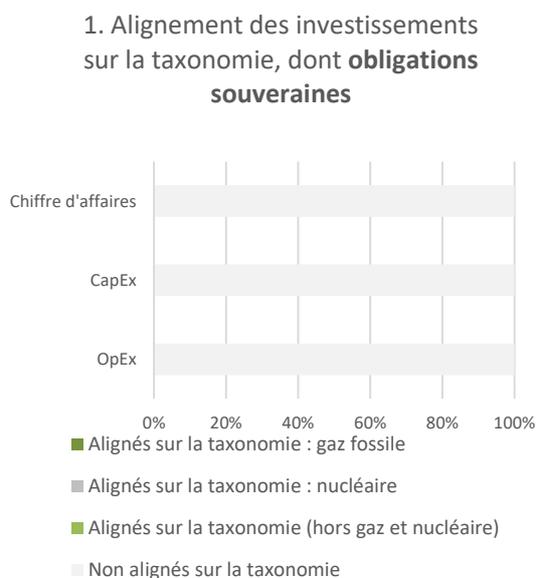
Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

Oui :

Dans le gaz fossile **Dans l'énergie nucléaire**

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxonomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 78,9% de la totalité des investissements durables.

Les activités alignés sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?

L'univers de référence correspond à la stratégie petites et moyennes capitalisations de la Zone Euro (avec un filtre de capitalisation entre 200M et 10Mds d'euros).

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Le fonds affiche 40,2% d'investissement durables dans le total de son actif contre 40,3% pour son univers de référence.

L'intensité carbone du fonds est de 58,7 en fin de période contre 161,4 pour son univers de référence.

Le pourcentage de femmes au conseil d'administration du fonds est de 44,3% en fin de période contre 36,2% pour son univers de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le fonds a une note ESG supérieure à son univers de référence sur la période.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

L'univers de référence correspond à la stratégie petites et moyennes capitalisations de la Zone Euro (avec un filtre de capitalisation entre 200M et 10Mds d'euros). Le fonds a une note ESG supérieure à son univers de référence sur la période

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ CM-AM FLEXIBLE EURO

Quel bilan sur les marchés ?

Le bilan s'établit sur une période de 12 mois et se décompose entre deux périodes distinctes sur la période sous revue :

1/ du 31 mars 2022 au 31 décembre 2022

2/ du 31 décembre 2022 au 31 mars 2023

Première période : l'année 2022 est une année chaotique pénalisée par la forte hausse de l'inflation et des taux d'intérêt

Dans le sillage d'une année 2021 de rebond post pandémie, les indices actions européens avaient poursuivi leur ascension dans les premiers temps de 2022. Troubles géopolitiques et changements macroéconomiques sont venus contrarier cette trajectoire. En février, l'invasion russe en Ukraine, suivie de sanctions économiques à l'encontre du pays de Vladimir Poutine, a jeté un froid sur les marchés. Cette guerre a accéléré le rythme de l'inflation, qui avait déjà commencé à faire son retour aux Etats-Unis dans la phase de reprise ayant suivi la crise sanitaire, avec notamment une flambée des prix du gaz en Europe.

C'est ainsi que les banques centrales de part et d'autre de l'Atlantique, avec quelques mois de décalage, ont durci le ton monétaire. La Fed a relevé ses taux mi-mars, pour la première fois depuis 2008 (six nouveaux tours de vis sont intervenus les mois suivants). La Banque centrale européenne lui a emboîté le pas, en juillet (pour la première fois depuis 2011). Au terme du premier semestre, les marchés actions euro étaient en baisse sensible, les investisseurs redoutant de plus en plus l'imminence d'une récession. D'autant plus que les confinements sévères en Chine, au nom de la politique zéro Covid voulue par Pékin, entravaient la marche des affaires depuis plusieurs mois. Après un été soutenu par les bons résultats semestriels des entreprises et des révisions en hausse des estimations de bénéfices pour l'année, les indices actions européens, rattrapés par les facteurs de stress macroéconomiques, sont repartis à la baisse.

Il aura fallu que les entreprises montrent à nouveau les muscles à l'issue du troisième trimestre, avec un pricing-power toujours efficace et des résultats supérieurs aux attentes pour que les marchés se raniment. Surtout, la perspective de voir Pékin lever le pied dans la lutte contre la propagation du virus, puis la confirmation de l'abandon de la politique zéro Covid ont redonné de l'élan aux marchés actions. Au quatrième trimestre, les indices actions européens ont ainsi regagné du terrain.

Dans ce contexte morose en 2022, les valeurs de défense et d'énergie, peu présentes dans le fonds labellisé ISR, ont été nettement en tête du bilan des performances, alors que les entreprises de croissance, dont le secteur de la technologie, ont donc sous-performé significativement, pénalisées par la forte hausse des taux d'intérêt.

Seconde période : le premier trimestre de l'année 2023 est une période de rebond pour les actifs risqués.

Les marchés européens clôturent le 1er trimestre de l'année 2023 en forte hausse portés par des chiffres économiques plutôt rassurants, la réouverture effective de la Chine et une saison de publication des résultats des entreprises à nouveau supérieurs aux attentes. La baisse des prix des matières premières et notamment de l'énergie, laisse augurer d'un effet favorable sur les chiffres de l'inflation et donc d'une pause dans le cycle de remontée des taux des banques centrales. La crise des banques

régionales américaines provoquée par la faillite de SVB et le rachat précipité de Crédit Suisse par UBS en Europe ont toutefois contenu la hausse. Sur le trimestre, CM-AM Flexible Euro affiche une nette progression. Parmi les meilleures performances au sein de nos principales positions, nous retrouvons des valeurs technologiques, industrielles, du luxe, liées à la dynamique de la croissance économique mondiale comme STM (+48,6%), INFINEON (+33,7%), HERMES (+29,3%), LVMH (+24,2%), L'OREAL (23,3%), SAP (20,4%) ou encore SIEMENS (+18,5%) et SAFRAN (16,8%). Parmi les sociétés financières, nous pouvons observer une forte hétérogénéité en fonction de la qualité bilancielle et de l'implantation géographique notamment, ce qui a pu donner lieu à des arbitrages. BBVA (+16,6%) et Unicredit (31,2%) affichent des fortes hausses par exemple, à l'inverse de Bankinter (-15,2%). Nous conservons des positions sur ce secteur en amont de la période de distribution des dividendes à venir.

Quelle orientation de gestion du 31 mars 2022 au 31 mars 2023 ?

Dans ce contexte, le fonds a profité de points d'entrée intéressants sur les entreprises portées par les tendances de long terme suivantes, présentes pour la plupart de longue date dans le fonds :1) les secteurs liés à l'économie durable et à la transition énergétique (SIEMENS, SCHNEIDER) ; 2) le secteur de la santé et des sciences de la vie (SANOFI) ; 3) les secteurs exposés à l'innovation et aux nouvelles technologies (SAP, INFINEON, STM, DASSAULT SYSTEMES) 4) Les secteurs liés au luxe et à la recherche du bien-être (LVMH, HERMES, L'OREAL).

Au cours du second semestre 2022, le fonds s'est renforcé sur des valeurs financières qui profitent de la hausse des taux longs, pour prendre en compte le changement de paradigme sur les taux d'intérêt : BNP PARIBAS, AXA, ALLIANZ, UNICREDIT, BBVA, BANCO SANTANDER, AXA et MUNICH RE.

Concernant l'exposition du fonds aux marchés d'actions, elle a oscillé sur la période entre 35 et 55%. A la fin du mois de mars 2023, elle s'établissait à 53%.

Au final, les parts IC et RC auront progressé, du 31 mars 2022 au 31 mars 2023, de +0,85% et +0,2% respectivement.

La performance de l'indice de référence (50% ESTER Capitalisé + 50% EUROSTOXX LARGE Net Return) entre le 31 mars 2022 et le 31 mars 2023 est +5,70%.

- **APPROCHE EXTRA-FINANCIERE**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM FLEXIBLE EURO

Identifiant d'entité juridique: 969500ID8JKXPYIWJB38

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

30 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : l'intensité carbone et le pourcentage de femmes au conseil d'administration.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, l'intensité carbone (*indicateur de performance 1*) et le pourcentage de femmes au conseil d'administration (*indicateur de performance 2*).

- Le score ESG du produit financier est de 6,6/10, stable sur la période du 31/03/2022 au 31/03/2023.
- L'intensité carbone est de 88,5 en fin de période. Cette indicateur de durabilité n'était pas encore suivi à la période précédente.
- Le pourcentage de femmes au conseil d'administration est de 46,4% en fin de période. Cette indicateur de durabilité n'était pas encore suivi à la période précédente.
- La proportion d'investissement durable est de 45,1% en fin de période.

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
LVMH	Consommation discrétionnaire	7,03	FRANCE
ASML HOLDING NV	Technologies de l'information	6,65	PAYS-BAS
HERMES	Consommation discrétionnaire	4,26	FRANCE
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie	4,20	FRANCE
L OREAL	Consommation de base	3,65	FRANCE
SIEMENS AG	Industrie	3,54	ALLEMAGNE
EURO	Liquidités	3,32	
SAP SE	Technologies de l'information	3,12	ALLEMAGNE
DEUTSCHE TELEKOM AG	Services de communication	3,08	ALLEMAGNE
BNP PARIBAS	Finance	3,03	FRANCE

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **31/03/2022–31/30/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

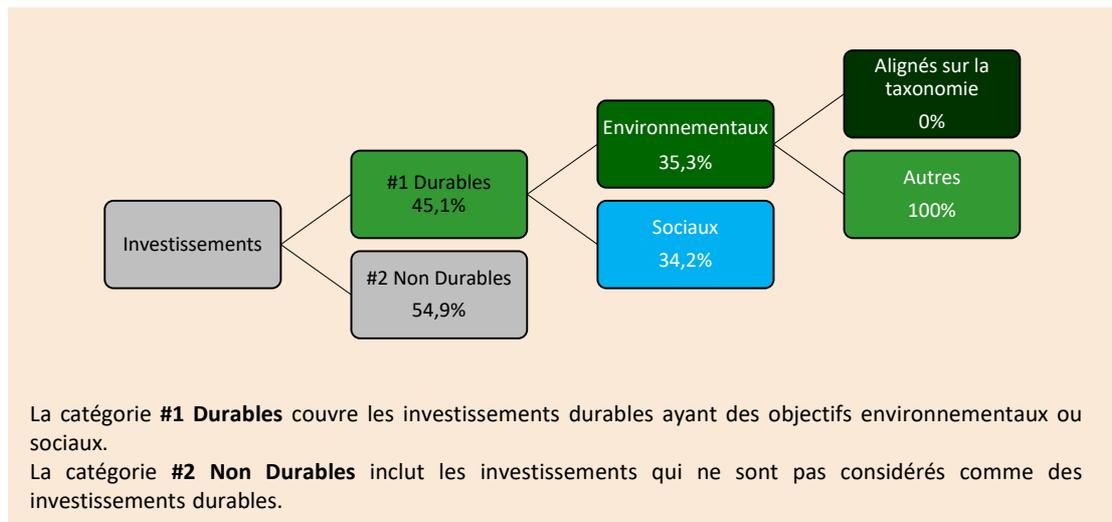
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

L'équipe de gestion s'intéresse principalement aux sociétés positionnées sur des marchés dynamiques, qui sont soutenues par de grandes tendances, qui en accélèrent encore davantage la croissance.

Elle a ainsi identifié quatre grandes tendances structurelles globales :

- L'innovation technologique et la digitalisation de nos économies, avec le développement de l'e-commerce, de la voiture autonome, de l'industrie 4.0, de la cybersécurité, de la 5G...
- La recherche du bien-être et d'une meilleure qualité de vie, notamment à travers le sport, une alimentation plus naturelle ou encore la recherche d'un habitat plus confortable
- L'économie durable avec la transition énergétique, l'économie circulaire et la mobilité durable, au travers par exemple du développement des énergies renouvelables, des réseaux électriques intelligents connectés, de nouveaux moyens de transport plus écologiques...
- Les sciences de la vie et le progrès médical, avec des marchés de niche très dynamiques comme celui des tests médicaux, des appareils auditifs ou de la chirurgie ophtalmique



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxonomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxonomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxonomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

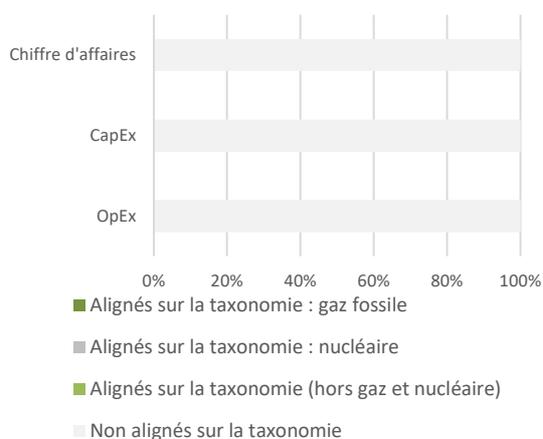
Oui :

Dans le gaz fossile **Dans l'énergie nucléaire**

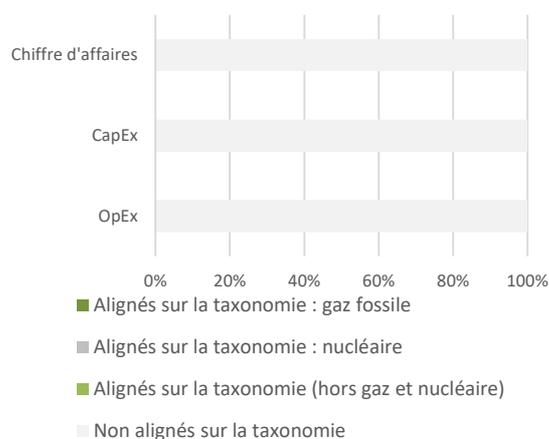
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxonomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 75,8% de la totalité des investissements durables (voir tableau allocation d'actifs).

Les activités alignés sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?

L'univers de référence correspond à la stratégie actions toutes capitalisations de la Zone Euro (avec un filtre de capitalisation supérieure à 200M d'euros).

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Le fonds affiche 45,1% d'investissement durables dans le total de son actif contre 42,3% pour son univers de référence.

L'intensité carbone du fonds est de 88,5 en fin de période contre 169,8 pour son univers de référence.

Le pourcentage de femmes au conseil d'administration du fonds est de 46,4% en fin de période contre 37,0% pour son univers de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le fonds a une note ESG supérieure à son univers de référence sur la période.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

L'univers de référence correspond à la stratégie actions toutes capitalisations de la Zone Euro (avec un filtre de capitalisation supérieure à 200M d'euros). Le fonds a une note ESG supérieure à son univers de référence sur la période

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ CM-AM CONVERTIBLES EURO

L'année 2022 aura été l'année de la fin du Covid et des restrictions sanitaires. Mais 2022 fut aussi l'année du retour de la guerre sur le territoire Européen, à environ 3000km de Paris.... Sur les marchés financiers, nous aurons connu... les montagnes russes, en particulier piloté par les taux.

Suite à la mission spéciale russe sur les provinces indépendantistes ukrainiennes, les Européens et américains ont pris un énorme train de sanction contre la Russie... certaines de ces mesures se retournant contre l'Europe elle-même. En effet, l'Europe, et en particulier l'Allemagne tirait sa compétitivité économique de son industrie par un coût énergétique très bon marché : le gaz russe en particulier acheminé par gazoduc (NordStream I et Nordstream II) qui après sabotage et sanctions n'alimentent quasiment plus l'Europe. L'Europe doit compenser ce manque d'approvisionnement par des méthaniers qui acheminent depuis les États-Unis du gaz issu de la fracturation, ce qui pose un double problème écologique (extraction et fabrication). Les hydrocarbures russes ne sont plus achetés directement à la Russie... mais à des pays comme l'Inde ou certains pays du Maghreb qui revendent à l'Europe du pétrole Russe, mais avec le coût des intermédiaires et du transport supplémentaire. De plus, tous les coûts énergétiques de l'Europe étant basé sur celui du Gaz, l'explosion du prix du gaz, a donc fait exploser le prix de l'électricité, même celui de la France qui aurait dû être complètement étanche à ce phénomène grâce à la forte composante nucléaire de son énergie-mix. Alors que l'ensemble des sanctions auraient dû fragiliser l'économie russe, ce sont les économies européennes, qui ont vu la croissance fortement ralentir, l'inflation monter et surtout, voir les balances commerciales proche de leur record en déficit commercial. Autre point fortement négatif pour l'Europe, mais surtout la France, mais peu visible dans les statistiques, ce sont le nombre de faillites de petites entreprises ou de petits commerces qui explosent, en particulier à cause de la forte hausse de leurs factures énergétiques. Tout ceci aura été la seconde étincelle sur l'inflation (la première étant la conséquence des stops and go économiques suite aux périodes de confinements), dont les états s'en accommodent pas trop mal (recette record de la TVA, et dévaluation de la dette, et PIB nominal légèrement stable ou même positif, ...), les grandes entreprises avec pricing power en ont aussi profité.

Ce choc inflationniste a été amplifié sur les marchés par une forte montée des taux d'intérêts (le 10 ans allemand a augmenté de près de 300bp) a été aussi amplifiée par les erreurs de la Banque centrale européenne. La première erreur fut de ne pas sortir des taux négatifs l'été 2021 lors des premiers signes d'inflation suite au stop and go économique. La seconde et plus grosse erreur fut de rester ancré dans les positions annoncées en janvier 22 à savoir de ne pas monter les taux avant la fin du QE. Suite au début de la guerre ukrainienne, la BCE aurait dû réviser sa politique et faire comme les autres banques centrales : commencer à monter les taux tout en réduisant son QE. Errare humanum est, perseverare diabolicum. Cette erreur a eu la conséquence d'affaiblir énormément l'euro en particulier face au dollar (tombant à 0.95 le 30 septembre). Bien que le niveau de parité de l'euro n'est pas un objectif officiel de la BCE, n'importe quel étudiant en première année d'économie devine que d'affaiblir l'euro lorsque toutes les importations d'énergie sont réglées en dollar pose un réel problème d'inflation importée. D'ailleurs, n'est-ce pas pour la symétrie de cette raison que la BCE était rentrée en territoire de taux négatif en septembre 2014 ?

Les taux montent donc continuellement depuis le mois de décembre 21, accélérant fortement de mars à juin 2022, et continuant sur un rythme plus saccadé de juillet 22 à mars 23 où le 10 ans allemand termine presque sur un pic depuis longtemps (2.70 début mars 23, vs 0.55 le 31 mars 22). Cette remontée des taux a été lourde de conséquence sur les entreprises endettées, ou avec des ratings assez bas. Sur les 3 derniers trimestres de 2022, les performances obligataires (IG comme HY) ont donc été très mauvaises. Concernant, la trajectoire des actions, ce fut similaires jusque fin septembre/ début octobre 2022, les actions chutant assez lourdement sur cette période. La différence, des actions, à la différence des autres actifs), grâce à la réouverture chinoise et à l'inflation (l'inflation étant favorable à toutes les entreprises ayant un minimum de pricing power) ont pu bénéficier d'un magnifique rebond, surprenant tous les investisseurs qui sont restés globalement sous-investis en actifs risqués. Ce trend, le retour en grâce des actifs risk-on, a été très fort ce dernier trimestre 2022 et a continué en 2023, jusqu'au 10 mars... jour où les marchés ont reconsidéré le risque bancaire avec la faillite de SVB et de deux autres

banques, dites régionales, aux États-Unis, en moins de 5 jours face à des bank run. Les marchés ont vite retrouvé le chemin de la hausse, ensuite, jugeant les interventions de la FED et de Janet Yellen satisfaisantes. Mais le problème des banques, dites régionales, est loin d'être réglé, et il est fort probable que dans les trimestres qui suivent, ou le prochain exercice, d'autres banques suivent et fassent défaut à cause de la montée des taux et de leur conséquence : la baisse de valeurs de leurs actifs, que ce soit immobiliers ou obligataires...provoquant un credit crunch, et une crise économique plus ou moins forte... un peu comme celle de 2008 ou de 1929... En zone Euro, pour le moment, aucune banque ne montre de trop grosse faiblesse. Mais la Suisse a été contrainte de forcer la fusion entre

En terme de gestion, nous avons dû, dans cette année très mouvementée être très dynamique, à la fois dans le choix des titres, mais aussi d'être très dynamique dans le choix de l'exposition du fonds aux différents marchés, en particulier actions, obligataires, mais aussi change. Car il y a eu de grand changement dans le cadre de gestion par rapport aux précédents exercices : changement d'indices de gestion et prise en compte de critère ESG. Avec la chute des émissions primaires et les tombées de l'univers, l'indice Exane Euro commençait à devenir un peu trop réduit. A partir du mois d'avril 2022, le benchmark a donc été changé par l'Exane Convertible Europe. Mais avec le rachat des activités d'Exane par BNP, s'arrête la production de ces indices, en place depuis 1996... Donc depuis le 1 janvier 2023, nous avons changé de fournisseur et pris l'indice Refinitiv Convertible Europe, un des indices qui se rapprochait le plus de celui d'Exane.

Peut-être l'élément majeur de cet exercice, le fonds a été labélisé en catégorie 8, avec une approche d'exclusion de 20% de l'univers. Même si la labélisation n'a été donnée que durant l'été 2022, depuis mars 2022, le fonds est géré avec ces critères de sélectivité. Donc c'est un exercice plein avec cette méthodologie. Mais l'exclusion de certains titres a parfois été coûteuse en terme de performance relative, en particulier dans les phases de rebond, ou des sociétés comme Delivery Hero (exclue à cause de leur note trop basse), mais ayant un très gros poids dans les benchmark (7 convertibles) ont pu avoir d'excellentes performances.

Avec la hausse des taux (donc baisses des obligations), la hausse des spreads de crédits (baisses des obligations notées en spéculative grade), et la forte baisse des actions, les performances du fonds, en absolu, ont vite été dans le rouge. Mais grâce aux fortes sous-pondérations nous avons pu avoir un écart positif substantiel vs le benchmark, montant à presque 400bp. Mais le fort rebond des actions, en particulier des titres typés value ou low quality ont fortement réduit notre avance sur le benchmark sur le second semestre de l'exercice.

Sur cet exercice, la part IC (FR0013384617) aura eu une performance de -3.30%, la part RC (FR0013384591) de -3.84, la part RD (FR0013481074) de -3.79% et la part S (FR0013481082) de -3.43%, à comparer avec la performance chaînée de 3 benchmark sur l'exercice de -3.92%.

- **APPROCHE EXTRA-FINANCIERE**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM Convertibles Euro
Identifiant d'entité juridique: 969500JZ90BM2JZ20K17

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: __%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,3/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,7/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
La proportion d'investissement durable était de 33,20%

Le score ESG du produit financier est de 6,3/10, en amélioration de 10 points sur la période. Cela est dû à l'augmentation de la sélectivité dans les choix des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class ».

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Sélectivité accrue

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SAFRAN	Industrie	7,28	FRANCE
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie	6,39	FRANCE
WORLDLINE	Technologies	6,27	FRANCE
STMICROELECTRONICS	Technologies	5,92	FRANCE
AMADEUS IT	Technologies	5,65	ITALIE
CARREFOUR	Consommation de base	3,89	FRANCE
CM-AM DOLLAR CASH	OPC	3,68	FRANCE
PRYSMIAN	Industrie	3,66	ITALIE
EDENRED	Technologies	3,47	FRANCE
NEXI CAPITAL	Technologies	2,87	ITALIE

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/04/2022–31/03/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

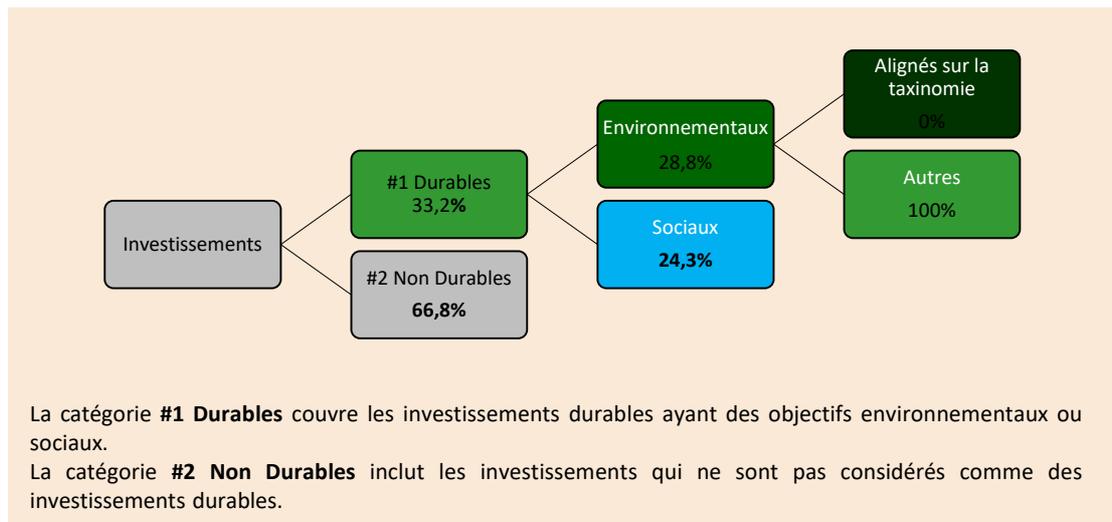
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été principalement réalisés dans les secteurs suivants:

- Technologie de l'information
- Industrie
- Consommation de base
- Consommation discrétionnaire
- Services aux collectivités



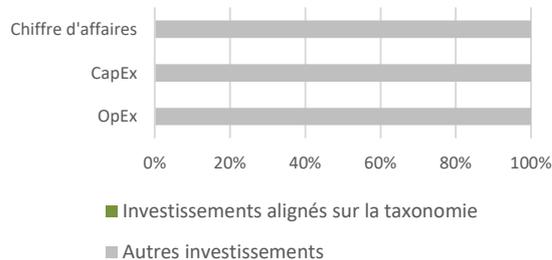
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 24,3%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA**

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA**

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA** avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA**

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: **NA**

Si le produit financier a un indice de référence: **NA**

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE

Année 2022-2023 : Dynamique positive des fondamentaux pour la thématique mais une année boursière contrastée

La volatilité et la rotation brutale de style ont été les principales caractéristiques sur les marchés financiers au cours de cet exercice fiscal (Mars 22-23)

Cet exercice peut être décomposé en deux périodes boursière bien distinctes.

2022 : le mur des inquiétudes sur les marchés actions (crise énergétique, inflation, récession et politique monétaire restrictive)

Année rouge pour les marchés actions avec le MSCI All Country qui clôture en baisse de 14,9% (en USD) sur la période fin Mars à Décembre 2022 (-19,8% en USD sur l'année calendaire). Les marchés boursiers ont baissé jusqu'au début de l'été sur fond de crise énergétique, persistance de l'inflation ainsi que les hausses de taux d'intérêt.

Après un répit durant l'été, basé sur l'espoir de fin des hausses de taux d'intérêt, les bourses ont replongé durant l'automne après le discours pessimiste de Powell à Jackson Hole. Il s'en suivit un rebond technique fin Octobre puis les marchés ont corrigé de nouveau durant l'hiver sur craintes de récession.

Dans cet environnement, seuls le secteur de l'énergie et les valeurs du secteur de la défense ont montré une certaine résilience avec des performances respectives de 8,9% et -0.5% sur la période fin Mars – Décembre 2022.

Concernant la thématique, l'année 2022 a été marquée par l'annonce d'un ambitieux plan d'investissement des Etats pour accélérer la décarbonation et renforcer leur indépendance énergétique. L'Europe fut la première avec son plan « Repower EU », adossé à 251 mds d'euros de financement public. Ce plan est un relèvement des objectifs du plan « Fit for 55 » afin d'accélérer le découplage de l'Union Européenne du gaz russe.

Mais c'est de l'autre côté de l'Atlantique que les ambitions furent relevées de manière drastique. L'administration Biden a annoncé un plan d'investissement de 370 Mds de dollars pour accélérer la transition énergétique du pays et atteindre leur objectif de réduction de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030.

Début 2023 : rebond du marché sur espoir que le pic de pessimisme est derrière nous

Rebond des marchés en ce début d'année 2023, avec l'indice monde en hausse de 6.8%. Les marchés actions se sont fortement repris au mois de Janvier en raison de la réouverture de la Chine, de la baisse du prix de l'énergie et des indicateurs macroéconomiques meilleures que prévus en Europe et aux US.

Au cours des deux mois suivants, les marchés ont montré une certaine résilience malgré les secousses sur le secteur bancaire, la persistance des tensions inflationnistes et les risques de décélération de l'économie. Les investisseurs préfèrent se concentrer sur la fin des hausses de taux d'intérêt et la possibilité d'un atterrissage en douceur de l'économie sans récession. En ce début d'année, les sociétés de croissance (+9,5% en USD) et de qualité (+6,7% en USD) surperforment le marché.

La principale actualité de la thématique fut l'annonce de la version européenne de « l'IRA », le « Net Zero Industry Act ». La Commission Européenne a dévoilé un plan visant à résoudre certains points de blocages de l'industrie (facilitation des permis) et une plus grande souplesse concernant les subventions nationales aux projets d'énergies renouvelables.

Point sur la gestion

Lancé le 21 juin 2021, la SICAV CM-AM Global Climate Change finance les sociétés internationales contribuant activement à la transition climatique. Elle s'articule autour de 4 thématiques : 1) énergies renouvelables/efficacité énergétique 2) mobilité durable 3) préservation des écosystèmes 4) acteurs du changement.

CM-AM Global Climate Change est une SICAV à impact, article 9 selon la réglementation SFDR, ce qui se traduit par 100% investissement durable.

Sur la période sous revue courant du 07/09/2022 au 31/03/2023, il enregistre une performance de -5,68%, -5,80% et -6,21% respectivement, sur les parts I, S et R. A titre indicatif, le MSCI AC World libellé en euros dividendes réinvestis enregistre une performance de -1,66%.

Il a sous-performé son indice de comparaison pour les raisons suivantes :

- Exposition à des secteurs sensibles aux taux d'intérêts

Ayant un « biais croissance » sous-jacent à sa thématique, il a subi la rotation vers la « value » et certains secteurs comme l'énergie. Ce sont des secteurs où il est peu ou pas du tout exposé. En effet, de par sa labellisation Greenfin, il ne peut investir dans les énergies fossiles. Le MSCI ACWI Energy a augmenté de 6,3% (en euros) sur la période considérée.

La SICAV a aussi été pénalisée par son exposition au secteur des utilities (16%). Ce dernier a été négativement impacté par la hausse des taux d'intérêts de par leur comportement similaire aux obligations. Le secteur est en baisse de 3,66% (en euros) sur la période considérée.

- L'Europe au centre du cyclone (33%)

CM AM Global Climate Change a été pénalisé par de son exposition à l'Europe. La zone géographique a été l'épicentre des craintes des investisseurs en 2022 (crise économique et énergétique). Cela a conduit à un effet d'allocation négatif malgré la sélection de sociétés de qualité et leaders dans des domaines porteurs (électrification, isolation, énergie renouvelables). Le rebond amorcé en 2023 ne compense pas encore cette baisse.

- Désamour des investisseurs pour les sociétés de petites capitalisations

CM AM Global Climate Change est aussi exposé à hauteur de 30% en moyenne aux sociétés de petites capitalisations (<10 milliards de dollars US) qui ont été les plus fortement pénalisées avec une baisse du MSCI World Small Cap de 7,14% (en euros, dividendes réinvestis) sur la période tandis que le MSCI All Country World baisse de 5,21% (en euros, dividendes réinvestis). La baisse des sociétés de capitalisation s'est faite de façon indiscriminée et indépendamment des fondamentaux. La gestion gère avec prudence son exposition à ce type de valeurs mais la maintient afin d'accompagner des sociétés innovantes et engagées dans la transition énergétique

Dans un contexte où les facteurs macro-économiques dominent les marchés, CM AM Global Climate Change reste respectueux de sa feuille de route : investir dans des sociétés de qualité qui sont impliquées dans la transition énergétique. La gestion considère ces phases de marchés durant lesquelles toutes les valeurs baissent de façon indiscriminées, comme des opportunités d'achat. La sélectivité est clé.

Sur la période, les meilleurs contributeurs furent les suivants :

- Yadea, société chinoise de 7.6 Mds de dollars, leader dans les scooters électriques en Chine. La société bénéficie de solides ventes portée par une offre produits compétitive, une internationalisation de ses ventes et un environnement réglementaire favorisant l'adoption des modèles électriques.

- LG Chem, le leader de la chimie sud-coréen avec une capitalisation boursière de 43 Mds de dollars. La société a été portée par l'introduction en bourse réussite de, sa filiale de batterie électrique, LG Energie ainsi que des meilleures perspectives sur les autres divisions (pétrochimie, cathodes).

- Enphase Energy, société américaine de 26Mds de dollar. La société est leader dans le domaine des micro-onduleurs et a bénéficié de la forte croissance du marché solaire américain.

Parmi les principaux détracteurs à la performance, nous retrouvons :

- Plug Power, société américaine de \$5.5bn. La société est leader dans l'hydrogène vert et à l'ambition d'être présent sur la majeure partie de la chaîne de valeur. La société a connu des difficultés d'exécution en raison des problèmes de logistiques et des déboires sur des contrats de services non indexés sur le prix de l'énergie

- Ball Corp, entreprise américaine de 15mds de dollar, spécialisé dans l'emballage métallique (canettes, bouteilles d'aérosols). La société a été impacté par l'inflation des matières premières ainsi que le ralentissement de ces marchés finaux.

- OVH, société française de 2.3Mds de dollar spécialisé dans l'hébergement de serveur. Malgré une exécution en ligne avec les attentes, la société a sous performé en raison des craintes des investisseurs pour la croissance du cloud, sa non rentabilité et le désintérêt pour les sociétés de petites tailles.

Principaux mouvements

La SICAV comptait fin mars 2023 49 valeurs. Il s'agit d'une gestion de conviction qui a vocation à détenir entre 40 et 60 valeurs. Elle bénéficie d'une position de cash lui permettant de renforcer certaines positions nous semblant avoir un bon potentiel et de faire entrer de nouvelles valeurs.

Parmi les positions qui ont été vendues, nous retiendrons :

- Infineon Technologies, société leader allemande dans le domaine des semi-conducteurs de puissances. La position a été sortie en 2022 durant une période de faible visibilité sur l'économie allemande en raison de la crise énergétique.

- Ball Corp. La position a été vendue en raison de l'inhabilité de la société à passer l'inflation de ses entrants.

- Hannon Armstrong, société financière américaine spécialisée dans le financement des projets en lien avec la lutte contre le changement climatique. La position a été sorti de CM-AM Global Climate Change car le taux de rendement de la société pouvait être érodé par la hausse des taux d'intérêts.

CM-AM Global Climate Change a également initié de nouvelles positions parmi lesquelles :

- Kurita Waters, société japonaise dans le domaine du traitement des eaux usées. La société bénéficie des tendances séculaires dans le domaine de l'eau, d'une dynamique de résultats positive et d'une migration réussie de son business vers un modèle de service.

- China Yangtze, sociétés de services à la collectivité chinoise qui exploite le barrage des Trois Georges pour produire de l'hydro-électricité. Cette dernière est une source d'énergie indispensable pour la décarbonation de l'économie chinoise.

- Vinci, société française leader mondial de la construction, des concessions et de l'énergie. La société a un business résilient, peu exposé aux cycles économiques. Elle est aussi un acteur clé pour réduire l'empreinte carbone des infrastructures.

Perspectives

En dépit d'une année boursière mouvementée, les fondamentaux de la thématique en ressortent renforcés. Les plan d'investissement des Etats changent la donne. Ils stimulent le développement de nouvelles industries (hydrogène) et contribuent à améliorer l'équation économique pour les renouvelables. La meilleure visibilité sur les subventions et crédits d'impôts procure une stabilité à ces industries, qui nécessitent un développement sur le temps long.

De même, le conflit ukrainien a permis une prise de conscience sur l'intérêt des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la quête de l'indépendance énergétique. Les énergies renouvelables ont vu leur compétitivité, de facto s'améliorer avec la hausse du prix des combustibles fossiles. Par exemple, l'énergie solaire est devenue la source d'énergie la plus compétitive avec un coût total de production de l'électricité de \$42/MWh en décembre 2022. A titre de comparaison une centrale à gaz avait un coût de production de \$75/MWh .

CM AM Global Climate Change est bien positionné pour bénéficier de ces dynamiques. Il est investi à 45,40% dans le domaine des énergies renouvelables et efficacité énergétique, 16,40% dans le secteur de la mobilité durable, 20,80% dans la préservation des écosystèmes et 11,70% dans les acteurs du changement. La SICAV est aussi favorablement exposé aux plans de l'IRA et de la réponse européenne en étant investi à hauteur de 31% aux Etats-Unis et 33% en Europe.

Ainsi, la croissance moyenne pondérée du chiffre d'affaires des sociétés pour 2023 est estimée à +11,0% et la croissance du bénéfice par action à +13,0% . A titre indicatif, la croissance moyenne pondérée du MSCI All country world est attendu à 1,40% et la croissance du bénéfice par actions à 0.04%

Caractéristiques Extra financières

CM-AM Global Climate Change investit dans des sociétés internationales, cotées sur des marchés réglementés, participant activement, directement ou indirectement, à la lutte contre le réchauffement climatique, à la transition énergétique et climatique, et au développement durable.

Dans le cadre de la gestion il tient compte du scoring carbone dans la sélection de ses valeurs. il produit aussi un certains nombres d'indicateurs extra financiers ex-post, notamment la température du portefeuille et son alignement avec l'accord de Paris.

Répartition par scoring carbone (% du portefeuille total)

1 Du 30/12/2022 au 31/03/2023

2 Levelised cost of energy

3 Source BNEF, H2 22

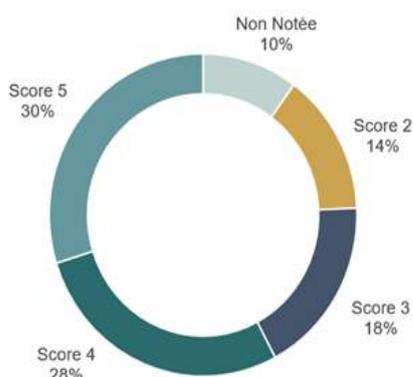
4 Source BNEF, H2 22

5 Consensus Factset au 31/03/2023.

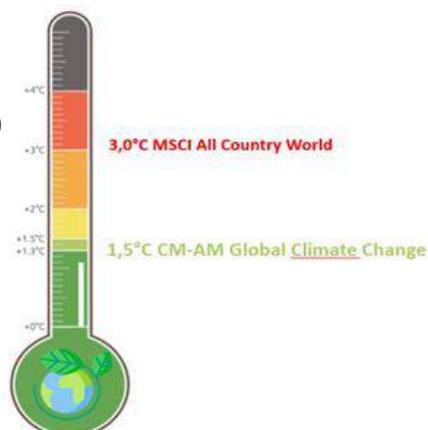
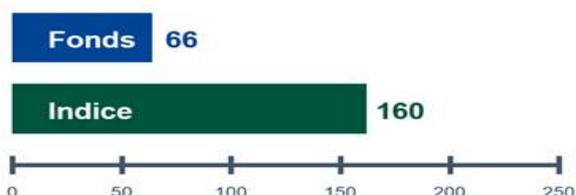
6 Consensus Bloomberg au 13/04/2023

7 Méthodologie Credit Mutuel Asset Management

8 Source : Trucost, Crédit Mutuel Asset Management au 31/03/2023



Intensité carbone en tonnes de CO2/M\$ de chiffre d'affaires 9



CM-AM Global Climate Change est une SICAV à impact, article 9 selon la réglementation SFDR, ce qui se traduit par 100% investissement durable.

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE
Identifiant d'entité juridique: 969500ID8JKXPYIWB38

Objectif d'investissement durable

Le produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: 100%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

___% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: 90%

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Dans quelle mesure l'objectif de ce produit financier a-t-il été atteint?

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les plus carbo-intenses de son univers investissable selon un modèle de scoring carbone interne. De même, les sociétés sélectionnées en portefeuille interviennent dans un des huit domaines « d'éco-activités » du label Greenfin qui contribuent à la décarbonisation de nos économies, transition énergétique et au développement durable. Les domaines « d'éco-activités » sont les suivants : énergie, bâtiment, économie circulaire, industrie, transport, technologies de l'information et de la communication, agriculture (y compris les forêts) et l'adaptation à la transition climatique.

Une analyse ex-post de la température du portefeuille indique son alignement avec un scénario de réchauffement de 1,5°C d'ici 2050. Une mesure à mettre en perspective avec un réchauffement de 3°C pour son indice de référence.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score carbone, l'intensité carbone (indicateur de performance 1), la répartition du portefeuille par éco-activité ainsi que la proportion d'investissement durable.

- Le score carbone du produit financier est de 3,24/5.
- L'intensité carbone (scope 1 et 2) est de 66 tCO₂/M€ CA en fin de période.
- La répartition d'un portefeuille par tranche d'éco-activité est de 49,2% pour les émetteurs de type I (50-100% éco-activités), 34,7% pour les émetteurs de type II (10-50% d'éco-activités) et 16,1% dans les émetteurs de type III (0-10% d'éco-activités).
- La part d'investissement durable est de 100% hors liquidité (cash et OPC Monétaire).

... et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est faite sur la base:

De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière

De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains

De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)

De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quelle stratégie d'investissement ce produit financier suit-il?

Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements en vue d'atteindre l'objectif d'investissement durable?

Le fonds est labellisé Greenfin, label créé par le Ministère de l'Environnement, gage du respect de la thématique. Dans ce cadre le fonds ne peut investir que dans des sociétés engagées dans la lutte contre le réchauffement climatique et le développement durable. Le label définit donc 8 domaines dit d'écoactivités dans lesquels le fonds doit investir. Le label impose d'investir à minima 20% dans les émetteurs de type I (50-100% éco-activités) et maximum 25% dans les émetteurs de type III (0-10% d'éco-activités). Le label exclut tout investissement dans des sociétés réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaire dans la production/distribution d'énergies fossiles ou de nucléaire.

Le fonds vise aussi à investir dans les sociétés les moins carbo intenses de leur secteur et applique son filtre de sélectivité en excluant les émetteurs classe 1 (selon la méthodologie propriétaire CM AM). Le fonds s'engage aussi à maintenir une intensité carbone meilleure que celle de son indice de référence. Le fonds suit l'évolution de la part de sociétés investies signataires du SBTi.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **31/03/2022–31/03/2023**

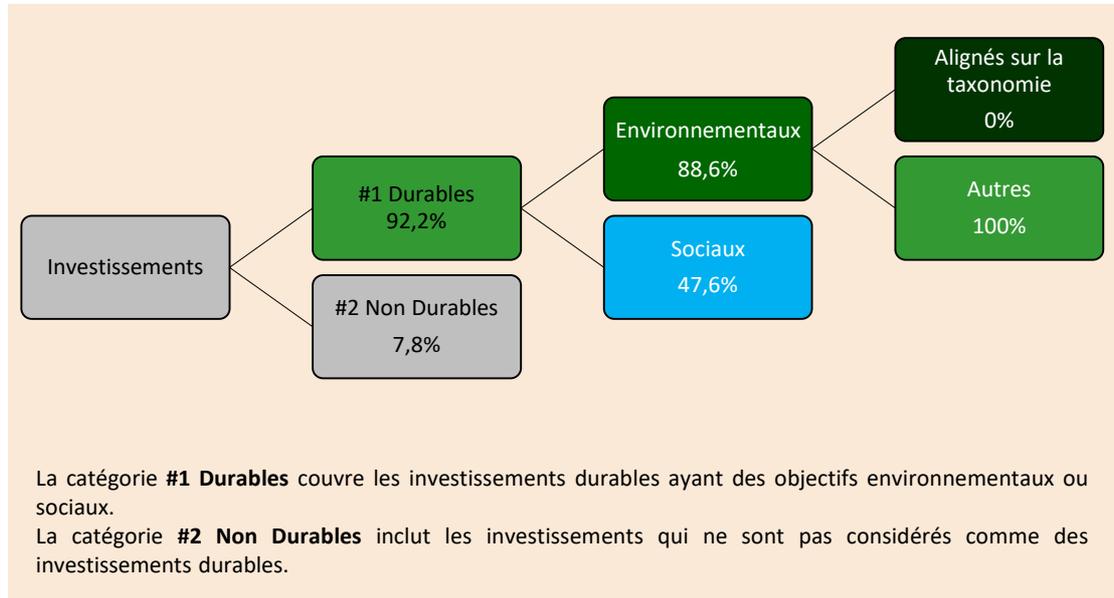
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ALFEN N.V.	INDUSTRIE	1,69%	NE
ALSTOM REGROUPT	INDUSTRIE	1,89%	FR
AMERICAN WAT.WORKS	SERVICES AUX COLLECTIVITES	2,48%	US
APTIV	AUTOMOBILE	1,50%	IR
ARRAY TECHNOLOGIES	ENERGIE	0,30%	US
AVERY DENNISON	INDUSTRIE	1,80%	US
BENTLEY SYSTEMS B	MEDIA&TECHNO	2,29%	US
BUREAU VERITAS	SERVICES FINANCIERS	1,77%	FR
CADENCE DESIGN SYS	MEDIA&TECHNO	1,83%	US
CARRIER GLOBAL	CONSTRUCTION	1,26%	US



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Industrielles	39,9%
Technologie	17,7%
Utilities	17,0%
Matériaux	12,8%
Conso Discrétionnaire	9,7%
Santé	3,0%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



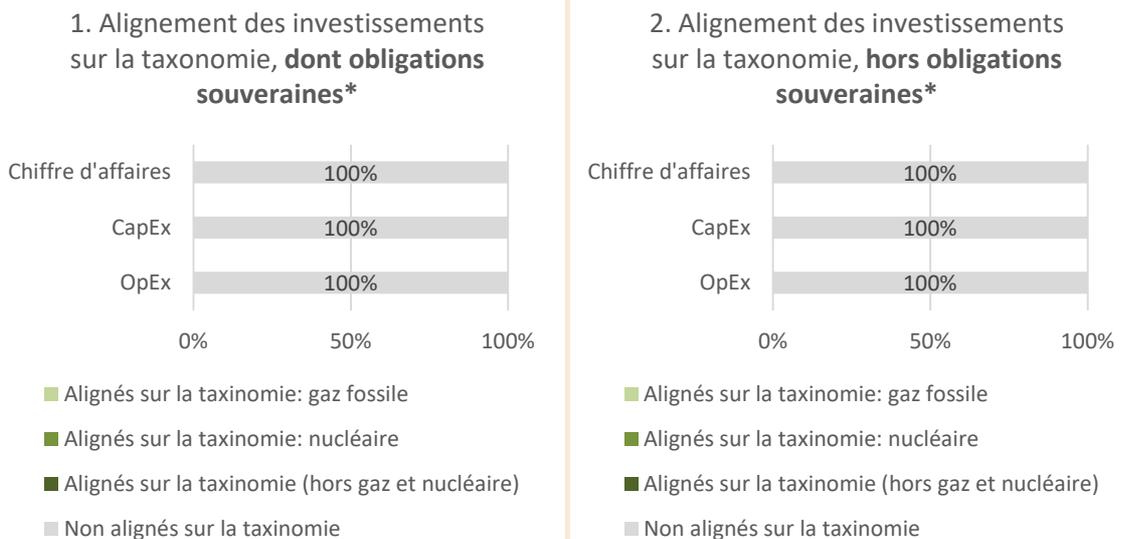
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxonomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxonomie de l'UE. Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxonomie de l'UE.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



● **Quelle était la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?**

N/A



● **Quelle était la part minimale d'investissements durables ayant un objectif social?**

La part d'investissement durables sur le plan social était de 47,6%.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Le fonds est investi à 100% en actifs durables. Cette définition exclue les liquidités (cash et OPC Monétaire, 5,7% du fonds le 31/03/2023).



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score carbone (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés Greenfin, les contrôles portent également sur la répartition du portefeuille par éco-activités.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?

L'indice de référence du fonds est le MSCI All Country World dividendes réinvestis en Euro et est un indice de marché large où tous les secteurs et zones géographiques du marché sont représentés

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

- Le score carbone du produit financier est de 3,24/5 contre 3,09 pour son indice
- L'intensité carbone (scope 1 et 2) est de 66,0 tCO₂/M€ CA en fin de période contre 160,8 tCO₂/M€ CA pour son indice
- La répartition par tranche d'éco-activité n'est effectué que pour le portefeuille (cf réponse au dessus)
- La part d'investissement durable est de 100% contre 54,0% pour son indice

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

La performance du fonds CM-AM Global Climate Change a été de -7,4% (part C) par rapport à -5,2% pour son indice de référence (MSCI All Country World dividendes réinvesties en Euro).

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ **CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS**

Une année difficile pour les pays émergents

En 1992, le Reine Elisabeth 2 qualifiait cette année "d'annus horribilis". L'exercice 2022/2023 peut légitimement prétendre à ce titre au regard de la mauvaise performance des marchés boursiers et plus particulièrement des marchés émergents.

Les principales raisons de la sous-performance des marchés émergents, de mars 2022 à octobre 2022, sont les suivantes :

- La pandémie de covid en Chine a pesé significativement sur la croissance avec les confinements de mars/avril et d'octobre/novembre provoquant de véritables coups d'arrêt sur l'économie.
- La poursuite de l'effondrement du marché immobilier en Chine a aussi impacté négativement la croissance.
- La pression réglementaire chinoise s'est poursuivie sur certains secteurs comme Internet.
- Le risque de retrait de la cote aux Etats-Unis des sociétés chinoises si elles n'acceptaient pas d'être auditées par les Américains est un autre poids.
- Les relations sino-américaines sont restées tendues.
- La correction sur le secteur des semi-conducteurs a entraîné à la baisse de la Corée et de Taïwan.
- La remontée des taux des banques centrales et l'appréciation du dollar US ont été des vents contraires.
- Les changements politiques en Amérique Latine ont eu un impact sur de nombreux pays sauf le Mexique.

A partir de novembre 2022, des facteurs plus positifs ont permis aux marchés émergents de surperformer les actions monde :

- L'abandon de la politique 0-covid en Chine offrant des perspectives sur un retour à la croissance.
- L'audit des valeurs chinoises cotées aux Etats-Unis ayant donné satisfaction aux autorités américaines.
- Des mesures de soutien aux marchés immobilier chinois.
- Une inflation maîtrisée dans la plupart des pays émergents voir en baisse comme au Brésil.

Les marchés émergents terminent en baisse de -13,3% (en USD) sous-performant les actions mondes (-8,6%, MSCI World). La désaffection des investisseurs pour les valeurs de durée longue a également touché les marchés émergents.

Sur la durée, les pays émergents restent une zone de croissance. La croissance du PIB de ces pays est attendue à +4,0% en 2023 (source : HSBC, mars 2023). Un chiffre significativement supérieur à celui de la croissance mondiale à +2,0% et à +0,5% pour les pays développés. Les 24 pays émergents, couvrant 4 continents (de la Chine, l'Inde en passant par l'Afrique du Sud jusqu'au Brésil) continuent d'offrir de nombreuses opportunités d'investissement.

Point sur la gestion du fonds

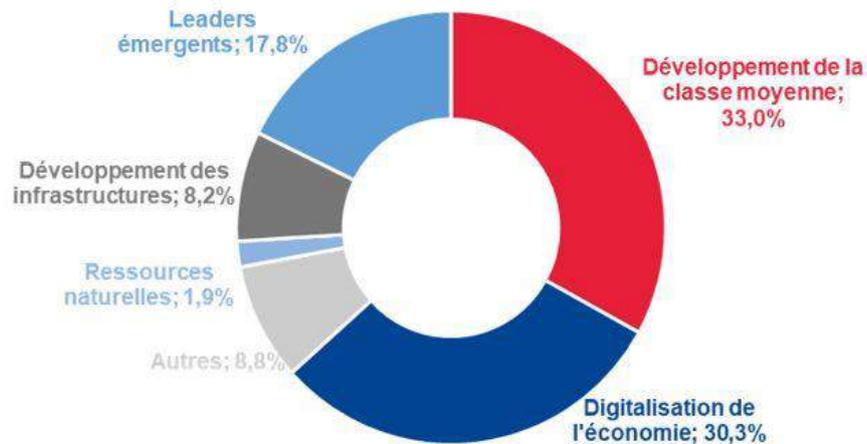
Point important concernant les sociétés russes, le fonds avait réduit son exposition à la Russie depuis la fin 2021 suite à la bonne performance de certains titres. Le poids a continué de baisser jusqu'au 24 février face au risque géopolitique. La gestion a vendu les positions russes restantes avant que les cours ne s'effondrent et qu'il ne soit plus possible de traiter les titres. L'exposition du fonds à la Russie était à zéro dès le 25 février 2022.

Sur l'année 2022, le fonds est en baisse de -10,92% pour la part RC, -10,02% pour la part IC, -10,92% pour la part ER et -10,12% pour la part S. Le fonds a sous-performé son indice de comparaison, le MSCI Emerging Markets en baisse de -8,6% (en euros, dividende net réinvesti). Les performances des parts et de l'indice sont en euros.

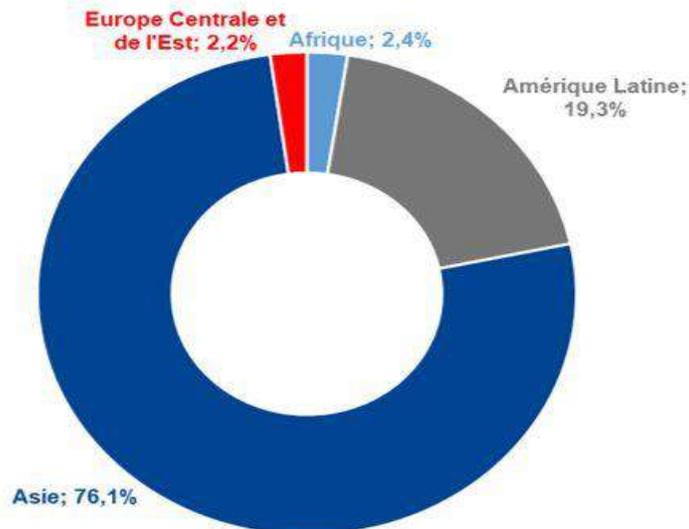
La sous-performance s'explique essentiellement par l'allocation sur la Chine, Hong Kong et le Mexique qui l'ont pénalisé et également sur les secteurs de l'industrie, des technologies de l'information, de l'immobilier et les biens de consommation de base. Figurent donc parmi les principaux détracteurs Longfor Group Holdings (-1,1 pts), Globant (-0,9pts), Techtronic Industries (-0,8% pts), Atacadao (-0,8%pts) et GDS Holdings (-0,8pts).

Le fonds a une orientation croissance affirmée visant à tirer parti du dynamisme des marchés émergents. Ainsi la croissance moyenne pondérée du chiffre d'affaires des sociétés du fonds pour 2023 est estimée à +15% et la croissance du bénéfice par action à +16% (source : consensus Factset au 31/03/2023). Les 5 thèmes d'investissement définis pour CM-AM Global Emerging Markets sont des thèmes structurels de croissance qui se retrouvent dans l'ensemble des pays. Le premier, le plus prépondérant, est la croissance de la classe moyenne. Plus d'un milliard d'habitants de ces pays vont rejoindre la classe moyenne entre 2018 et 2027 (impact de la pandémie de covid inclus). C'est un formidable moteur pour la croissance. Ces nouveaux consommateurs ont des besoins en termes de consommation, d'éducation et de santé. Ce premier thème va influencer sur trois autres : le développement des infrastructures, la digitalisation de l'économie et l'avènement de sociétés leaders. Le cinquième thème concerne les ressources naturelles (pétrole, métaux, eau...) très présentes dans ces géographies (cf. graphique de répartition du fonds par thématique et par grande zone géographique sur la base du portefeuille investi au 31 mars 2023).

Répartition du fonds par thèmes d'investissement au 31 mars 2023



Répartition du fonds par zone géographique au 31 mars 2023



Le fonds comptait à la fin de l'exercice 45 valeurs (hors fonds, au nombre de 3) par rapport à 47 (hors fonds, au nombre de 5) au 31 mars 2022. L'objectif du fonds est de détenir entre 40 et 60 valeurs reflétant une gestion de conviction et permettant d'avoir un meilleur suivi de celles-ci.

Parmi les positions qui ont été vendues, nous retiendrons :

- GDS Holdings, société opérant des infrastructures immobilières de centres de données en Chine. Elle n'offrait pas les résultats attendus et était pénalisée par le resserrement réglementaire sur le secteur Internet en Chine.
- Petrobras, société pétrolière au Brésil, a été cédée après le changement de dirigeant par le nouveau Président du pays et du fait des risques de limitations des prix à la pompe.
- Xinjiang Goldwind, leader de la fabrication d'éolienne en Chine, a été vendue car les perspectives sur son marché n'étaient plus attractives.
- Atacadao, leader dans la distribution alimentaire au Brésil. La société fait face à une concurrence accrue et l'intégration de Grupo Big est plus difficile et longue que prévu.

CM-AM Global Emerging Markets a également initié de nouvelles positions parmi lesquelles :

- China Tourism Duty Free Group est le leader du Duty Free en Chine. La valeur a été intégrée pour investir sur la réouverture du pays et aussi du développement de la consommation.
- Budweiser APAC est le numéro un sur les bières premium en Chine et en Corée. La réouverture de la Chine et la tendance séculaire à consommer des bières premium sont deux moteurs de la croissance.
- BYD est à la pointe du développement des voitures électriques et hybrides en Chine grâce à son offre pertinente et large de voitures. Sa stratégie de distribution couvre à la fois les plus grandes villes mais également les villes de taille moyenne.
- HDFC Bank, une des premières banques privées en Inde. Suite à la fusion en cours avec Housing Development Finance Corporation, spécialisée dans le financement immobilier, le cours était revenu sur un niveau de valorisation plus attractif. De plus, les synergies liées à la fusion devraient permettre à HDFC Bank de couvrir le marché du crédit immobilier d'attirer de nouveaux dépôts.
- Yum China exploite les enseignes américaines KFC, Pizza Hut, Taco Bell notamment ainsi que ses propres franchises de cuisines chinoises. La société bénéficie de la réouverture en Chine ainsi que de la poursuite de l'extension de son réseau de restaurants.

Les perspectives pour le nouvel exercice sont plus positives. La Chine est en train de pivoter en profondeur et adopte des mesures pro-business et de réouverture. Le fonds devrait en bénéficier, l'exposition ayant été significativement augmentée. A fin octobre, le poids de la Chine était de 28%. En faisant des arbitrages et en utilisant la position de cash de 8,5%, la gestion a augmenté significativement son exposition chinoise qui est passée à 40% au 31 mars 2023. Nous avons initié ou renforcé des positions sur les secteurs de la consommation discrétionnaire (JD.com, Li Ning, BYD, China Tourism Group), de la consommation de base (Budweiser APAC, China Resources Beer) et des services de communications (Tencent, Kuaishou). Nous investissons sur des sociétés qui bénéficient à la fois de la réouverture mais qui, au-delà, ont des catalyseurs de croissance structurelle.

Dans son sillage, les autres pays asiatiques mais aussi le Brésil devrait profiter de ce rebond. Les valorisations attractives des pays émergents sont également un catalyseur. Le fonds est positionné sur des sociétés de croissance, de qualité et dont les valorisations présentent un potentiel d'appréciation intéressant.

- **APPROCHE EXTRA-FINANCIERE**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit : CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS

Identifiant d'entité juridique : 9695006UK3A2L84W0Z36

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: __%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier limite sa détention à 10% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne (classe 1). Par ailleurs, le fonds doit avoir un score carbone, basé sur une notation interne, inférieure à son indice de comparaison. Il ne détient aucune société ayant une controverse ESG majeures selon la liste définies par la société de gestion.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, le pourcentage de femmes au conseil d'administration (indicateur de performance 1) et la politique en faveur des droits humains (indicateur de performance 2), ainsi que la proportion d'investissements durables.

- Le score ESG du produit financier est de 4,7/10
- L'intensité carbone (scope 1+2) est de 96,75 tCO₂/M€ CA en fin de période
- La proportion d'investissement durable est de 44,1%

... et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (5%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TENCENT	MEDIA&TECHNO	5,08%	CH
TAIWAN SEMI.ADR	MEDIA&TECHNO	4,79%	TA
SAMSUNG ELECTRON.	MEDIA&TECHNO	4,36%	SK
MERCADOLIBRE	DISTRIBUTION	4,30%	UR
WAL-MART DE MEXICO	DISTRIBUTION	3,87%	MX
ALIBABA GROUP HLDG	DISTRIBUTION	3,59%	CH
L.MS.CH.A.DR UC.C.	FCP	3,58%	FR
LI NING CO.LTD NEW	CONSOMMATION	3,37%	CH
LG CHEM	INDUSTRIE	3,31%	SK
AIA GROUP	SERVICES FINANCIERS	3,12%	HK

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **31/03/2022 – 31/03/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

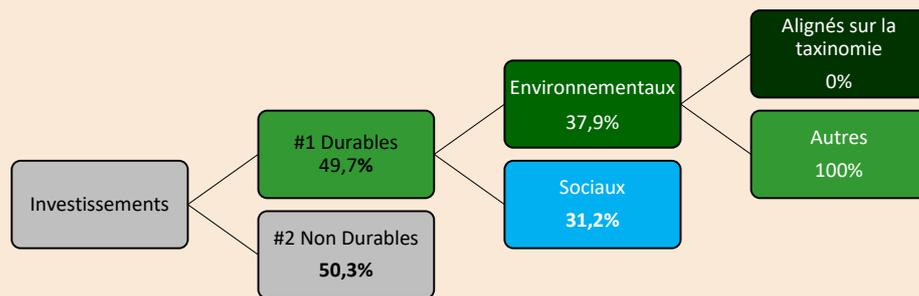
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Conso Discrétionnaire	27,2%
Technologie	22,8%
Conso Courante	12,5%
Industrielles	11,5%
Financières	11,2%
Communication	8,9%
Matériaux	3,8%
Energies	1,5%
Utilities	0,6%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

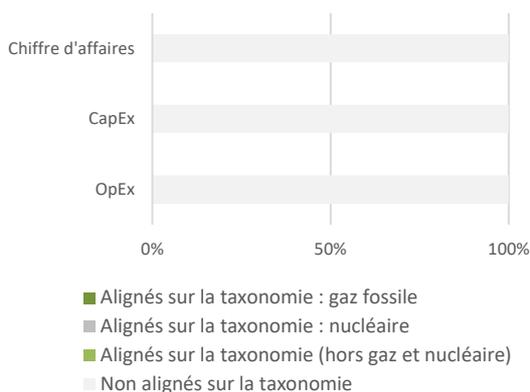
Oui :

Dans le gaz fossile **Dans l'énergie nucléaire**

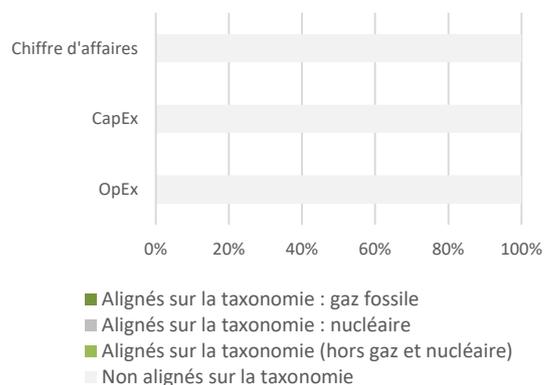
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 31,2%.

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?

L'indice de référence du fonds est le MSCI Emerging Markets dividendes nets réinvesti en Euros est un indice de marché large où tous les secteurs et zones géographiques du marché sont représentés.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

- Le score ESG du produit financier est de 4,7/10, contre 4,6/10 pour son indice
- L'intensité carbone (scope 1+2) est de 96,75 tCO₂/M€ CA en fin de période par rapport à 316,96 tCO₂/M€ CA pour son indice
- Le nombre de controverses rouges relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, contre 1 pour son indice
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 44,1%, contre 32,9% pour l'indice

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

La performance du fonds CM-AM Global Emerging Market a été de -10,9% (part C) par rapport à -8,6% pour son indice de référence.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ **CM-AM EUROPE GROWTH**

Sur l'exercice clôturant à fin mars 2023, les marchés financiers ont progressé sensiblement, malgré la succession d'éléments peu favorables. A peine sortis de la crise sanitaire, le conflit entre la Russie et l'Ukraine est venu ajouter de l'instabilité. Cette guerre ainsi que la politique sanitaire chinoise ont ainsi fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales et contribué à la hausse record de l'inflation. Cette année aura de fait été marquée la fin d'une période exceptionnelle de taux zéro, sur fond de poussée inflationniste et de nécessité pour les banques centrales de mettre fin à leurs politiques monétaires ultra-accommodantes. La BCE a débuté son cycle de hausses de taux après la FED et procédé à des hausses de taux records en septembre et en octobre.

Sur la première partie de l'exercice, les marchés ont fortement souffert. Au centre de toutes les inquiétudes : l'emballement de l'inflation, et son corollaire, l'accélération du durcissement des politiques monétaires.

Dans ce contexte, le fonds sur la période a souffert de son exposition à certains titres endettés, comme Cellnex (-18.06% sur l'année à ou Neoen -18.59%). D'autres part, nous avons évité certains titres, dans le cadre d'une approche ISR comme Prosus, qui ont rebondi de 48.45% (exposition Chine notamment via leur participation dans Tencent). De plus, nous avons choisi de sous exposer le fonds aux semi-conducteurs, craignant les effets de la fin des goulot d'étranglement sur les prix, qui ne s'est pas matérialisé dans les cours de bourse.

Enfin, du côté des valeurs défensives de croissance comme la santé, la rotation sectorielle a conduit à un écrasement des multiples et une baisse des titres.

Les fortes contributions sur le fonds, qui ont compensé les baisses, se retrouvent du côté des valeurs de la consommation, dont le luxe, exposé à la reprise chinoise et qui ont bénéficié en début d'exercice de la solidité de la demande américaine mais aussi européenne. Ainsi Hermès progresse de 45.3% sur l'année contre +32.44% pour LVMH.

Un des grands bénéficiaires de l'inflation aura été Edenred, fort contributeur sur l'année, qui progresse de 23.85% sur l'exercice. Edenred a su convaincre notamment au cours d'une journée investisseur sur la solidité de sa croissance de moyen terme à deux chiffres.

Les marchés ont rebondi, entraîné par des secteurs dont le fonds était absent, comme la banque ou les secteurs cycliques de l'hôtellerie loisirs.

Dans ce contexte, le fonds a enregistré des performances de -1.81% pour la part ER, -1.06% pour la part IC, -2.54% pour la part R, -1.80% pour la part RC et -1.41% pour la part S.

• **APPROCHE EXTRA-FINANCIERE**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management.

Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées.

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

TEMPLATE: remplir/remplacer zone de texte en rouge

Dénomination du produit: CM-AM EUROPE GROWTH
Identifiant d'entité juridique: 969500HGIT8IEBFSS259

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30% d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : l'intensité carbone et le nombre de controverses relatives aux droits humains

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, l'intensité carbone (*indicateur de performance 1*) et le nombre de controverses relatives aux droits humains (*indicateur de performance 2*), ainsi que la proportion d'investissements durables.

- Le score ESG du produit financier est de 6,1/10, sans comparaison antérieure.
- L'intensité carbone est de 93,9tCO²/M€ CA en fin de période, sans comparaison antérieure.
- Le nombre de controverses relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, sans comparaison antérieure
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 57,4%, sans comparaison antérieure

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (30%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **31/03/2022–31/03/2023**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SAP SE	Technologies de l'information	5,52	ALLEMAGNE
L OREAL SA	Consommation de base	4,40	FRANCE
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Consommation discrétionnaire	4,10	FRANCE
ESSILORLUXOTTICA SA	Soins de santé	4,07	FRANCE
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	4,03	FRANCE
LONZA GROUP AG	Soins de santé	3,95	SUISSE
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	3,67	FRANCE
DASSAULT SYSTEMES	Technologies de l'information	3,58	FRANCE
ASML HOLDING NV	Technologies de l'information	3,23	PAYS BAS
SYMRISE AG	Matériaux	2,99	ALLEMAGNE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

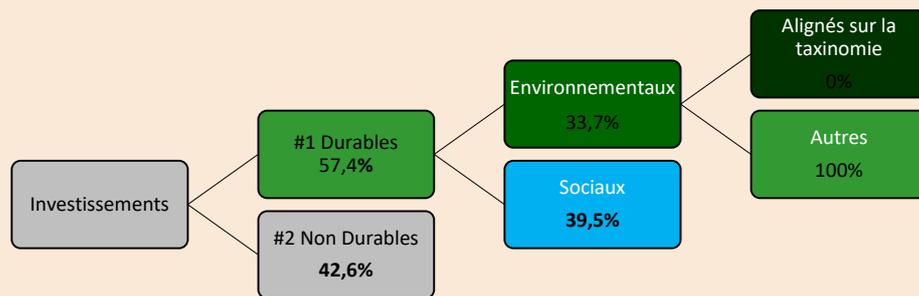
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Soins de santé	25,88
Technologies de l'information	23,73
Industrie	13,38
Consommation discrétionnaire	10,83
Matériaux	10,73
Consommation de base	7,97
Services aux collectivités	1,21
Services de communication	1,19
Finance	1,06



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?



Oui :



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

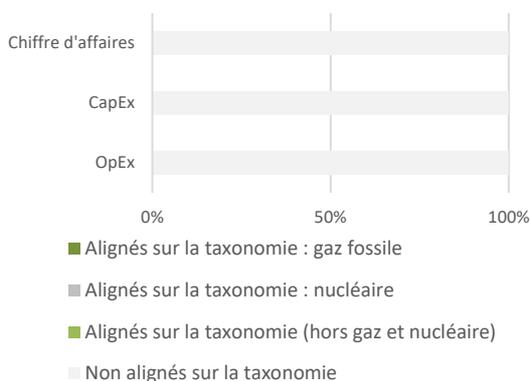


Non

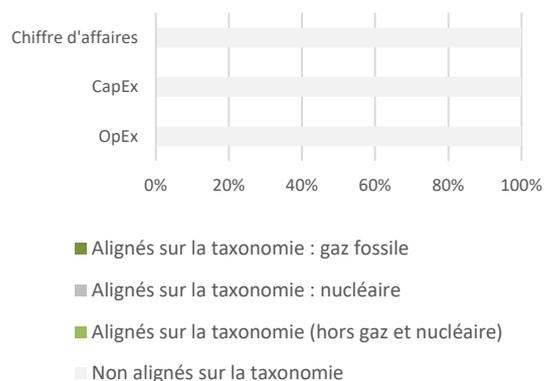


Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100%



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissements durables sur le plan social était de 39,5%

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

- N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ **CM-AM DOLLAR CASH**

La fin du dernier exercice se caractérisait par un premier relèvement des taux Fed de 25bp. Cela donnait le coup d'ouverture d'une série de relèvements qui ont rythmé l'exercice qui se clôture. L'inflation n'est plus considérée comme un facteur temporaire, le revirement est complet sur le sujet.

Début mai, la Fed monte de 50bp, elle maintiendra ses relèvements à chacune des réunions de l'année. Particulièrement agressive, elle acte quatre hausses de 75bp successives. Début 2023, elle ralentit pour acter deux fois 25bp lors de ses dernières réunions. En huit décisions, sa fourchette cible est donc passée de 0.25/0.50% en mars 2022 à 4.75/5.00% en mars 2023. Jamais un relèvement d'une telle ampleur n'a été observé sur un laps de temps aussi court. Au final, c'est bien le rythme de ce resserrement qui pose le problème.

Les effets du conflit ukrainien se font sentir notamment sur l'énergie et l'alimentaire. Le bloc occidental demande des sanctions strictes contre la Fédération de Russie devant les Nations Unies. Celles-ci sont largement mises à l'index, de nombreux pays refusent d'apporter leur soutien. Seul l'Occident affiche un appui inconditionnel à l'Ukraine : livraison d'armes et de matériel, octroi de crédits, sanctions multiples et croissantes contre la Russie. Ce conflit est lui aussi l'un des fils conducteurs de l'exercice. Toujours au plan international, la Chine finit par abandonner sa politique de « zéro covid ». La réouverture du pays est l'un des relais de l'inflation qui s'opère sur les matières premières et l'énergie. Par ailleurs le soutien à la Russie et sa fermeté sur Taïwan renforce les tensions avec les EUA.

En fin d'année, les midterms sont défavorables au parti en place. Si le Sénat ne change pas de main, les démocrates concèdent la Chambre des Représentants d'une courte majorité. Cette transformation de la carte politique est-elle de nature à changer la donne quant au soutien apporté à l'Ukraine dans son opposition à la Russie ? Par ailleurs, l'ancien président qui a déjà connu deux mesures d'impeachment est désormais menacé de poursuites au pénal alors qu'il pense à se présenter lors des prochaines présidentielles.

L'exercice se clôture sur des craintes de revivre la crise de 2008. La débâcle de plusieurs banques américaines dont SVB (Silicon Valley Bank), opérant principalement dans le secteur de la tech, a nécessité l'intervention de la Banque Centrale et du Trésor. De grands groupes financiers (JPM, Citi, BoA, GS...) les ont épaulés, sauvetage de First Republic. Ces événements soulignent le rôle que peut désormais jouer la digitalisation dans une crise de liquidité. Fébriles, les marchés allaient porter leur attention sur la solvabilité de Crédit Suisse. Ici, c'est la BNS qui agit et UBS acte la reprise du groupe en pleine chute. Les anticipations vont désormais à une pause voire un recul du resserrement monétaire.

Le fonds connaît un plus haut de ses actifs en septembre, culminant à USD 529M. Ce niveau correspond aussi au point bas de l'EURUSD (0.9550) porté par les hausses de taux massives de la Fed et le retard pris par la BCE. A la clôture la NAV est d'USD 318M.

En conservant une durée de vie moyenne réduite, nous avons pu bénéficier du cycle de taux haussier comme nous l'indiquions dans le précédent rapport. En cette fin d'exercice nos indicateurs de sensibilités demeurent extrêmement courts : WAL à 70 jours et WAM à 37 jours. L'utilisation de swap nous permet de contenir le risque de taux en réduisant la WAM. Par ailleurs, nous privilégions toujours une qualité moyenne des actifs élevée. Les turbulences de ces dernières semaines nous incitent à conserver cette vue, plus de 50% du portefeuille en A. Nous conservons aussi une majorité de TCN, par nature moins volatils que l'obligataire.

La performance du fonds, nette de frais, sur l'exercice est de 2.94% contre 2.80% pour le Sofr.

• **APPROCHE EXTRA-FINANCIERE**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant

à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management.

Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées.

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM DOLLAR CASH
Identifiant d'entité juridique: 969500GHFQRCFUUAHZ69

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : l'intensité carbone et les sociétés ayant une politique de respect des droits humains.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

- Le score ESG du produit financier est de 6,47/10, contre 4,88 pour l'univers monétaire
- L'intensité carbone est de 39,75 en fin de période.
- L'indicateur de droits humains: aucune controverse n'est à déplorer

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
STANDARD CHARTERED BANK	Finance	3,23	US
BARCLAYS BANK PLC	Finance	3,20	RU
MIZUHO BANK LTD (SYDNEY BRANCH)	Finance	3,19	AU
SWEDBANK AB	Finance	3,19	SW
ABN AMRO BANK NV	Finance	3,17	NL
OP CORPORATE BANK PLC	Finance	3,17	RU
MACQUARIE BANK LIMITED	Finance	3,16	AU
LLOYDS BANK PLC	Finance	3,14	RU
JYSKE BANK AS	Finance	3,12	DK
AMCOR UK FINANCE PLC	Matériaux	2,60	RU

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

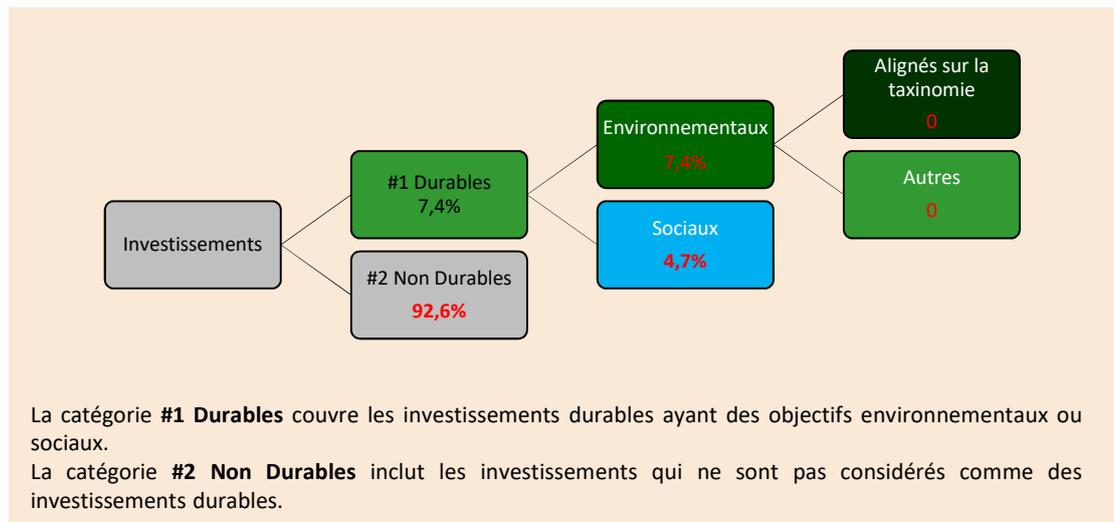
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

- Finance
- Matériaux
- Energie
- Consommation discrétionnaire

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

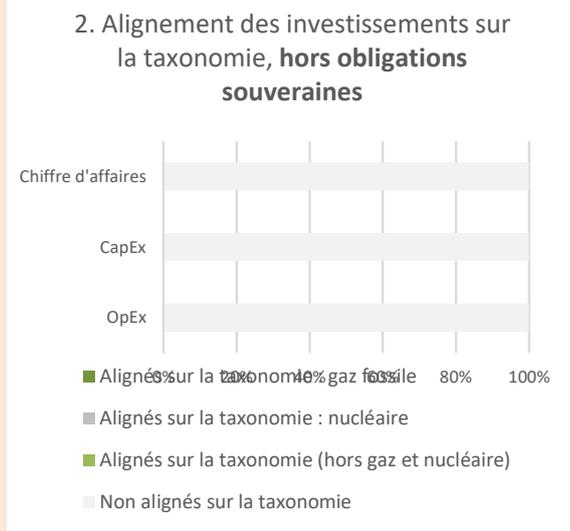
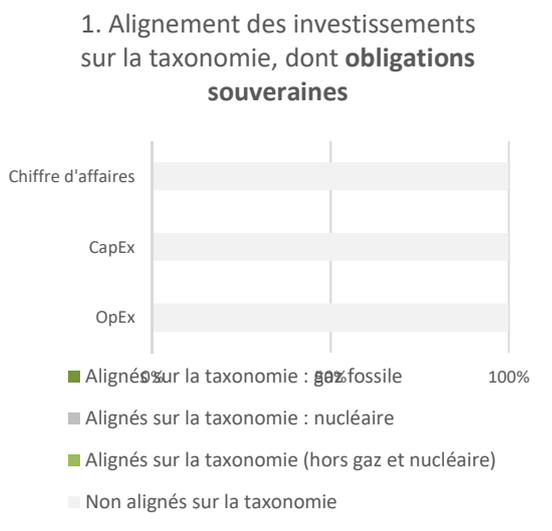
Oui :

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

7,40%



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

4,70%

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

NA

- En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ CM-AM PIERRE

L'année 2022 est l'une des plus graves crises immobilières de ces trente dernières années. Afin de contrer l'inflation qui a littéralement explosé, les banques centrales ont été amenées à resserrer leur politique monétaire en augmentant fortement leur taux d'intérêt. Après avoir stagné entre 1 et 2% par an, l'inflation est passée à plus de 5%, avec des pics au-delà de 10% dans certains pays et pour certaines activités comme au Royaume-Uni ou en Belgique. La forte hausse des taux, imprévisible et d'une ampleur inégalée, a entraîné tout le secteur à la baisse. Avec une baisse de 36.5%, l'indice EPRA signe une de ses pires performances de ses 30 dernières années, alors que l'indice européen n'a baissé que d'environ 10%.

Parmi les segments du secteur foncier côté, le segment résidentiel, notamment allemand, a fortement chuté. Les valeurs de ce segment sont en effet très endettées et la rentabilité de ce segment est faible. Avec un taux de capitalisation d'environ 3% et un cap sur les loyers, ce segment ne peut pas rivaliser avec un taux dix ans allemand proche de ce niveau. La chute des volumes de transactions, ainsi que l'attentisme des investisseurs contribuent à la morosité du secteur. Le marché devient un marché vendeur et les acheteurs sont en situation de force face à des acteurs trop endettés, qui doivent liquider des portefeuilles trop larges pour leur bilan. Le secteur logistique a également souffert de l'expansion des rendements, car ceux-ci étaient tombés à des niveaux très bas (moins de 4% contre plus de 7% il y a 10 ans). Par ailleurs, les risques de récession ont fait craindre une baisse des volumes de produits transitant par les entrepôts. Des acteurs comme Amazon avaient d'ailleurs communiqué sur leur intention de réduire les investissements logistiques, après des années d'extension de leur base en Europe. Les ventes en ligne avaient également baissé du fait d'une base de comparables exigeante post-covid. Le secteur de la santé a souffert du scandale Orpéa, qui envoie un signal négatif sur les marges. La hausse de la facture énergétique, des loyers et des contraintes réglementaires entraîne la baisse de la profitabilité des opérateurs. Dans cet environnement, et avec la hausse des coûts de la dette, le rendement exigé par les investisseurs a également augmenté. Le secteur des bureaux souffre enfin de toute l'évolution de notre façon de travailler post-covid, avec l'impact du télétravail et la baisse des surfaces de bureaux. Une polarisation se manifeste entre les actifs de bureaux en centre-ville des grandes capitales, de qualité environnementale supérieure, et les actifs de bureaux périphériques de moindre qualité. La faiblesse des rendements du centre-ville entraîne cependant une baisse de valeur même pour les actifs les plus demandés. Le seul secteur qui tire son épingle du jeu est le secteur des centres commerciaux. Ce secteur a repris des couleurs en 2022 du fait de la reprise progressive des magasins après les vagues de confinement connues en 2020 et 2021. Les locataires affichent de fortes hausses de leur chiffres d'affaires et les niveaux de ventes sont revenus à ceux d'avant crise. Par ailleurs, ce secteur avait globalement moins investi ces dernières années, ce qui lui a permis d'afficher un niveau d'endettement moins fort que le reste du secteur.

En termes de performances, les chutes sont impressionnantes: Vonovia perd 54.6%, VGP 67.65%, Instone 51.5%, Segro 49.64%, CTP 41%. Gecina perd 22.58%, Intervest 31.77%, Aedifica 34% et Shurgard 25.5%. Les seules sociétés à avoir affiché une performance positive sont Mercyalis (14%) et Klepierre (3.26%).

Politique de gestion

Le fonds a connu l'une de ses pires années boursières, avec une baisse brutale de -40,25% pour la part RC, -39,78% pour la part IC et -40,24% pour la part RD. Cette chute s'explique principalement par l'exceptionnelle remontée des taux, portée par les banques centrales pour faire face à l'explosion de l'inflation. Le secteur immobilier étant le plus endetté de tous les secteurs du marché, il a été fortement pénalisé. L'indice perd 36,44%. Le fonds a souffert de sa surpondération du marché allemand (avec des positions comme LEG, TAG et Instone), ainsi que sur les paris faits sur le marché Suédois, plus fragile que les autres marchés immobiliers (avec des positions comme K-Fast, K2A ou John Mattson). Enfin, le fonds a souffert de son exposition sur la logistique, dont les valeurs ont fortement corrigé malgré une indexation des loyers plus fortes que dans certains segments. L'impact des taux d'intérêt devrait

être derrière nous, mais la situation bilancielle de nombreuses valeurs immobilières et l'arrêt des constructions imposent une prudence et une grande sélection. Le rôle du politique sera particulièrement important, dans un environnement où la demande de logements reste dynamique.

En décembre, le fonds perd 0,74%, suite à la remontée des taux d'intérêt en fin d'année. Les banques centrales ont réaffirmé leur volonté de resserrement monétaire pour lutter contre l'inflation. Le fonds a surperformé son indice de l'ordre de 0,9% grâce à la bonne résilience de valeurs comme Mercialys, CTP ou Xior. Au cours du mois, nous avons allégé notre position sur Vonovia, Intervest, Care Property (qui souffrent de dettes trop élevées) et sur KMC Properties et Self Storage, dont le profil de risque nous semble élevé. En revanche, nous avons renforcé Klepierre et Shurgard, pour la qualité de leur portefeuille et leur résistance.

- **APPROCHE EXTRA-FINANCIERE**

Article 8 SFDR - Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management.

Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées.

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088 prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PIERRE
Identifiant d'entité juridique: 9695000WW04VTGG4HH22

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : la politique en faveur des droits humains et le pourcentage de femmes au conseil d'administration

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, le pourcentage de femmes au conseil d'administration (*indicateur de performance 1*) et la politique en faveur des droits humains (*indicateur de performance 2*), ainsi que la proportion d'investissements durables.

- Le score ESG du produit financier est de 6,0/10, sans comparaison antérieure.
- Le pourcentage de femmes au conseil d'administration est de 39,7%
- La part de sociétés ayant une politique droits humains était de 69,3%
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 79,7%, sans comparaison antérieure

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (5%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
LEG IMMOBILIEN	Immobilier	6,5%	ALLEMAGNE
ICADE	Immobilier	5,9%	FRANCE
SEGRO R.E.I.T.	Immobilier	5,1%	ROYAUME UNI
MERLIN PROPERTIES	Immobilier	4,9%	ESPAGNE
MERCIALYS	Immobilier	4,8%	FRANCE
GECINA	Immobilier	4,3%	FRANCE
AEDIFICA	Immobilier	4,1%	BELGIQUE
XIOR STUDENT HOUSING	Immobilier	3,9%	PAYS BAS
CELLNEX TELECOM	Immobilier	3,8%	ESPAGNE
CARMILA	Immobilier	3,8%	FRANCE

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **31/03/2022–31/03/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

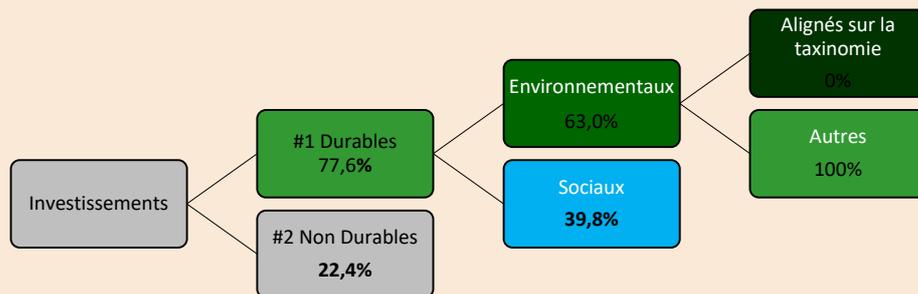
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Immobilier

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?



Oui :



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire



Non

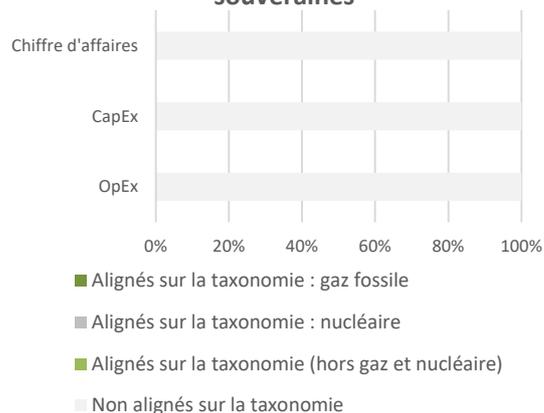


Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 64%



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissements durables sur le plan social était de 40,0%



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

L'indice de référence du fonds est l'EPRA et est un indice de marché large où toutes les zones géographiques du marché sont représentés

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

- Le score ESG du produit financier est de 6,0/10, contre 5,0 pour son indice
- Le proportion de politique droits humains est de 69,3% contre 63,1% pour son indice
- Le pourcentage de femmes au sein du conseil d'administration est de 39,7%, contre 34,9% pour son indice
- La proportion d'investissement durable en fin de période est de 79,7%, contre 84,6% pour son indice

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Le fonds recule de -40,3% contre -36,2% pour son indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

▪ **CM-AM EUROPE VALUE**

Sur l'exercice, les marchés financiers ont progressé sensiblement, malgré la succession d'éléments peu favorables. A peine sortis de la crise sanitaire, le conflit entre la Russie et l'Ukraine est venu ajouter de l'instabilité. Cette guerre ainsi que la politique sanitaire chinoise ont ainsi fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales et contribué à la hausse record de l'inflation. Cette année aura de fait été marquée la fin d'une période exceptionnelle de taux zéro, sur fond de poussée inflationniste et de nécessité pour les banques centrales de mettre fin à leurs politiques monétaires ultra-accommodantes. La BCE a débuté son cycle de hausses de taux après la FED et procédé à des hausses de taux records en septembre et en octobre.

Sur la première partie de l'exercice, les marchés ont fortement souffert. Au centre de toutes les inquiétudes : l'emballement de l'inflation, et son corollaire, l'accélération du durcissement des politiques monétaires. Le fonds recule de près de -15%, et sous performe légèrement les indices Value, en raison de sa sous exposition au secteur de l'énergie, grand bénéficiaire du contexte géopolitique. Sur cette période, le poids du secteur a toutefois été renforcé, tandis que les valeurs les plus cycliques de l'industrie ont été allégées. Le poids du secteur Telecom a également été relevé, afin d'augmenter la poche défensive du portefeuille.

Sur la deuxième partie de l'exercice, le fonds progresse de plus de +20% avec un rebond particulièrement fort des valeurs cycliques dès le mois d'octobre. De plus, sur le premier trimestre de l'année 2023, les marchés se sont montrés complaisants, clôturant en forte hausse, portés par des chiffres économiques plutôt rassurants, la réouverture effective de la Chine et une saison de publication de résultats des sociétés à nouveau supérieurs aux attentes. Les banques ont quant à elles profité de la hausse des taux et de publication de résultats également meilleurs qu'escompté, mais ont été pénalisées par la faillite de SVB aux Etats-Unis, et la chute de Crédit Suisse. La sous-performance de ce secteur a eu un impact limité pour le portefeuille qui est sous-pondéré aux valeurs financières.

Sur cette période, nous avons pris des bénéfices sur le secteur de l'énergie après une très belle performance, renforcé les financières et les valeurs industrielles bénéficiant du renforcement du dollar.

Sur l'ensemble de l'exercice, la performance du fonds est en progression de : +5,06% pour la part RC, +5,06% pour la part RD, +5,85% pour la part IC, +5,48% pour la part S et +4,28 pour la part R.

L'Industrie (+2,8 points) est le secteur qui a le plus contribué à la performance du fonds, avec Siemens, Vinci et Elis qui progressent respectivement de +22,4%, +17,7% et +28,6%. Ces trois sociétés disposent d'un business model particulièrement solide, d'un faible endettement et de pouvoir de fixation des prix, éléments clés pour naviguer dans un environnement inflationniste.

L'Energie (+1,9 points) et la Finance (+1,4 points) sont également d'importants contributeurs. Les positions en BP (+36,58%) et Total (+26,4%) sont particulièrement favorables, bénéficiant du contexte géopolitique et de la crise énergétique associée. Les valeurs bancaires ont quant à elles été très volatiles sur l'exercice, avec un rebond particulièrement notable sur les deux premiers mois de l'année. : BBVA (+47,8%), BNP (+13,8%) et Intesa (+22,2%) sont les principaux contributeurs à la performance, tandis que Société Générale recule de -9,4%.

Dans un environnement volatile, le secteur des Telecoms (+1,2 points) a joué son rôle défensif (D.Telekom +36,9% et Orange +9,4%), tout comme celui de la Santé (+0,33 points) tandis que le secteur des Matériaux (-1,6 points) a fortement pénalisé la performance, souffrant de la volatilité du prix des matières premières (pétrole, gaz). Aussi, les sociétés les plus énergivores ont reculé de près de -15% (Arcelor, Stora, Wacker), tandis que Solvay poursuit sa restructuration et progresse de +22,5%.

• **APPROCHE EXTRA-FINANCIERE**

Article 8 SFDR – Taxonomie

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant

à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management.

Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées.

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

- **POLITIQUES SECTORIELLES APPLIQUEE A L'ENSEMBLE DES COMPARTIMENTS DE LA SICAV :**

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

- **Politique sectorielle Charbon :**

Au niveau de la société de gestion de portefeuille, sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developper » ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
 - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
 - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
 - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
 - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

▪ **Politique sectorielle Défense et Sécurité :**

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillance.

▪ **Politique sectorielle Hydrocarbure :**

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

La part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

TEMPLATE: remplir/remplacer zone de texte en rouge

Dénomination du produit: CM-AM EUROPE VALUE
Identifiant d'entité juridique: 969500NTVT4SYYBDNP39

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : le% de femmes au conseil d'administration et le nombre de controverses relatives aux droits humains

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, le pourcentage de femmes au conseil d'administration (*indicateur de performance 1*) et le nombre de controverses relatives aux droits humains (*indicateur de performance 2*), ainsi que la proportion d'investissements durables.

- Le score ESG du produit financier est de 6,5/10, sans comparaison antérieure.
- Le pourcentage de femmes au sein du conseil d'administration est de 42,9%, sans comparaison antérieure
- Le nombre de controverses relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, sans comparaison antérieure
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 62,2%, sans comparaison antérieure

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (30%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs
SANOFI	Soins de santé	3,8 %
VINCI	Industrie	3,7 %
DEUTSCHE TELEKOM	Services de communication	3,7 %
SIEMENS	Industrie	3,5 %
BNP PARIBAS ACT.A	Finance	3,2 %
STELLANTIS	Consommation discrétionnaire	3,1 %
BP	Énergie	3,0 %
RENAULT	Consommation discrétionnaire	2,7 %
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Services aux collectivités	2,7 %
ELIS	Industrie	2,6 %

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période au 31/03/23



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

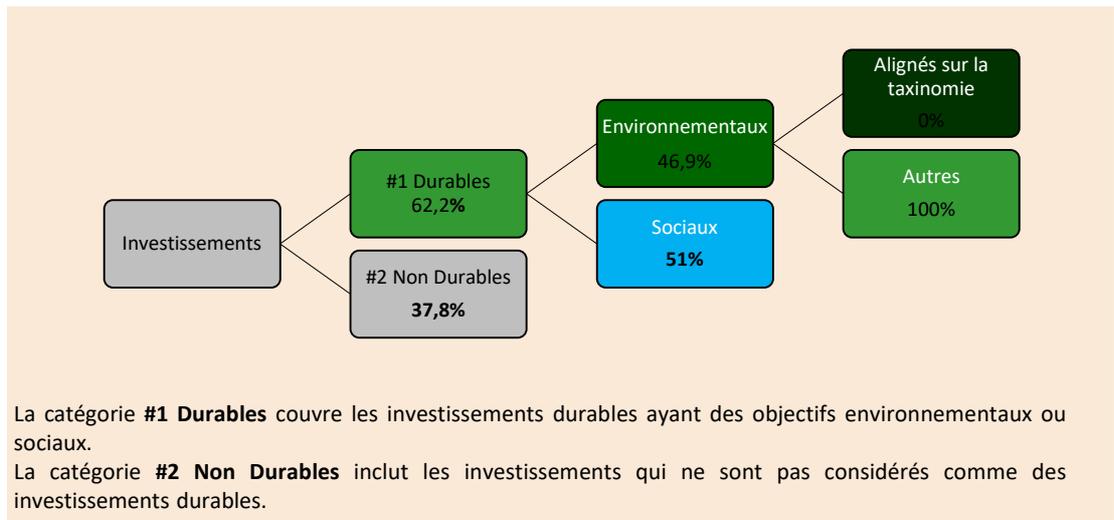
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Soins de santé	9,4
Technologies de l'information	2,4
Industrie	23,5
Matériaux	8
Consommation discrétionnaire	9,5
Consommation de base	5
Finance	17,3
Services de communication	6,1
Services aux collectivités	6,2



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?



Oui :



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

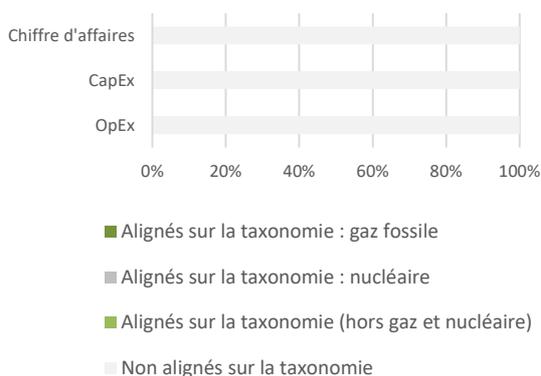


Non

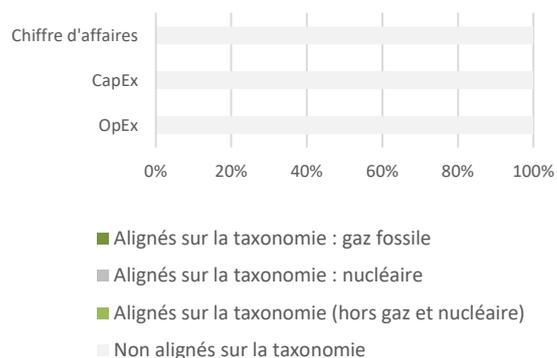


Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100%



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 51%

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

- N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

2. Résultat de l'exercice

L'actif net agrégé au 31/03/2023 était de 7 542 964 379,77€ contre 8 023 995 500,81€ au 31/03/2022
L'actif net du compartiment CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM au 31/03/2023 était de 486 593 022,61€ contre 901 108 778,36€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit:

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action RD</u>			
31/03/2023	4 014 420,40€	2 354,988336	1 704,64€
31/03/2022	3 446 544,40€	2 038,58	1 690,65€
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	445 180 945,58€	204 219,67712	2 179,91€
31/03/2022	863 041 916,68€	399 283,199	2 161,47€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	30 236 908,54€	300,143	100 741,67€
31/03/2022	998,65€	0,01	99 865,00€
<u>Action EI</u>			
31/03/2023	7 160 748,09€	71,405433	100 282,95€
31/03/2022	34 619 318,63€	348,158781	99 435,43€

L'actif net du compartiment CM-AM GLOBAL GOLD au 31/03/2023 était de 465 466 797,11€ contre 334 926 191,31€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit :

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action S</u>			
31/03/2023	64 901 188,88€	1 746 580,182	37,15€
31/03/2022	48 094 916,43€	1 149 737,912	41,83€
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	389 420 808,26€	10 928 776,300374	35,63€
31/03/2022	274 093 660,09€	6 778 442,185	40,43€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	9 366 200,28€	5,266	1 778 617,59€
31/03/2022	11 768 998,29€	5,89	1 998 132,13€
<u>Action ER</u>			
31/03/2023	1 778 599,69€	11 404,458	155,95€
31/03/2022	968 616,50€	5 500,814	176,08€

L'actif net du compartiment CM-AM SUSTAINABLE PLANET au 31/03/2023 était de 457 750 044,34€ contre 445 744 786,88€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit :

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action S</u>			
31/03/2023	46 578 385,82€	3 824 244,239	12,17€
31/03/2022	46 542 255,69€	3 688 327,913	12,61€

<u>Action RC</u>			
31/03/2023	410 657 785,31€	35 169 689,14822	11,67€
31/03/2022	395 485 671,92€	32 430 470,936	12,19€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	513 873,21€	3,981	129 081,43€
31/03/2022	3 716 859,27€	27,835	133 531,85€

L'actif net du compartiment CM-AM INFLATION au 31/03/2023 était de 114 202 806,61€ contre 135 119 379,46€ au 07/09/2022.

Il est composé comme il suit :

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action S</u>			
31/03/2023	11 775 871,95€	101 101,901	116,47€
07/09/2022	22 799 619,74€	194 276,818	117,35€
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	102 425 946,63€	877 594,264592	116,71€
07/09/2022	112 318 764,24€	954 036,984	117,72€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	988,03€	0,01	98 803,00€
07/09/2022	995,48€	0,01	99 548,00€

L'actif net du compartiment CM-AM GLOBAL LEADERS au 31/03/2023 était de 780 210 771,98€ contre 766 540 237,08€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit :

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action S</u>			
31/03/2023	60 106 347,59€	28 123,5351	2 137,22€
31/03/2022	58 593 636,31€	26 804,8404	2 185,93€
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	683 385 557,52€	333 570,665041	2 048,69€
31/03/2022	659 647 245,77€	312 300,307	2 112,22€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	19 106 494,98€	86,07	221 987,85€
31/03/2022	31 442 552,76€	138,762	226 593,39€
<u>Action ER</u>			
31/03/2023	17 612 371,89€	113 917,296	154,60€
31/03/2022	16 856 802,24€	105 750,977	159,40€

L'actif net du compartiment CM-AM GREEN BONDS au 31/03/2023 était de 55 041 918,48€ contre 60 485 462,20€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit:

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	3 750 342,55€	43 628,888455	85,96€
31/03/2022	3 228 789,36€	34 044,153	94,84€
<u>Action IC</u>			

31/03/2023	51 291 575,93€	592,795	86 524,98€
31/03/2022	57 256 672,84€	600,494	95 349,28€

L'actif net du compartiment CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE au 31/03/2023 était de 266 477 226,12€ contre 393 763 232,12€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit :

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
Action S			
31/03/2023	11 037 619,50€	97 331,5164	113,40€
31/03/2022	29 249 300,25€	224 032,491	130,55€
Action RC			
31/03/2023	255 245 952,33€	2 285 379,304554	111,68€
31/03/2022	364 408 475,61€	2 814 167,916	129,49€
Action IC			
31/03/2023	193 654,29€	1,645	117 722,97€
31/03/2022	105 456,26€	0,78	135 200,33€

L'actif net du compartiment CM-AM GLOBAL INNOVATION au 31/03/2023 était de 135 344 460,21€ contre 165 773 018,08€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit :

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
Action S			
31/03/2023	23 665 941,39€	16 982,8876	1 393,51€
31/03/2022	26 503 723,70€	17 074,8303	1 552,21€
Action RC			
31/03/2023	101 969 890,58€	74 223,957895	1 373,81€
31/03/2022	128 541 119,96€	83 747,937	1 534,85€
Action IC			
31/03/2023	9 708 628,24€	100,50	96 603,26€
31/03/2022	10 728 174,42€	99,90	107 389,13€

L'actif net du compartiment CM-AM HIGH YIELD 2024 au 31/03/2023 était de 229 262 486,44€ contre 218 124 197,62€ au 31/03/2022. Il est composé comme il suit:

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
Action S			
31/03/2023	83 958 012,85€	811 292,408	103,48€
31/03/2022	56 576 987,30€	538 985,359	104,96€
Action RD			
31/03/2023	2 864 424,19€	29 992,815023	95,50€
31/03/2022	3 010 321,51€	30 281,723	99,41€
Action RC			
31/03/2023	96 222 220,30€	938 318,223037	102,54€
31/03/2022	110 888 454,91€	1 063 959,868	104,22€
Action IC			
31/03/2023	46 217 829,10€	465,022	99 388,47€
31/03/2022	47 648 433,90€	472,65	100 811,24€

L'actif net du compartiment CM-AM SHORT TERM BONDS au 31/03/2023 était de 369 584 882,41€ contre 466 564 301,50€ au 31/03/2022

Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action du compartiment CM-AM SHORT TERM BONDS s'établissait à 100 941,34€, contre 100 058,14€.

L'actif net du compartiment CM-AM CONVICTIONS EURO au 31/03/2023 était de 690 645 262,89€ contre 656 052 060,37€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit :

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action S</u>			
31/03/2023	103 036 665,93€	3 095 483,232	33,28€
31/03/2022	91 342 538,13€	2 795 122,035	32,67€
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	511 808 928,83€	18 852 378,271938	27,14€
31/03/2022	489 069 689,76€	18 200 274,103	26,87€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	75 799 668,13€	3 865 078,039	19,61€
31/03/2022	75 639 832,48€	3 944 174,837	19,17€

L'actif net du compartiment CM-AM SMALL & MIDCAP EURO au 31/03/2023 était de 127 453 301,75€ contre 171 341 318,25€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit :

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action S</u>			
31/03/2023	13 854 418,52€	505 992,539	27,38€
31/03/2022	33 245 270,44€	1 097 957,00	30,27€
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	53 180 617,61€	1 742 254,355754	30,52€
31/03/2022	72 987 356,25€	2 145 094,841	34,02€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	60 418 265,62€	1 857 078,664	32,53€
31/03/2022	65 108 691,56€	1 814 813,846	35,87€

L'actif net du compartiment CM-AM FLEXIBLE EURO au 31/03/2023 était de 345 747 210,71€ contre 47 912 108,21€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit :

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	345 745 861,36€	23 549 412,955427	14,68€
31/03/2022	47 910 770,18€	3 269 306,099	14,65€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	1 349,35€	0,01	134 935,00€
31/03/2022	1 338,03€	0,01	133 803,00€

L'actif net du compartiment CM-AM CONVERTIBLES EURO au 31/03/2023 était de 141 317 307,10€ contre 155 757 654,12€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit :

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action S</u>			
31/03/2023	6 188 088,28€	199 914,517	30,95€
31/03/2022	6 845 699,87€	213 574,671	32,05€
<u>Action RD</u>			
31/03/2023	12 891 874,98€	493 485,49208	26,12€
31/03/2022	14 510 257,27€	534 252,626	27,15€
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	77 638 953,20€	5 254 166,397078	14,77€
31/03/2022	87 336 510,12€	5 685 062,094	15,36€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	44 598 390,64€	4 614 487,922	9,66€
31/03/2022	47 065 186,86€	4 707 527,296	9,99€

L'actif net du compartiment CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE au 31/03/2023 était de 106 475 759,80€ contre 109 349 100,96€ au 07/09/2022.

Il est composé comme il suit:

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action S</u>			
31/03/2023	22 288 022,14€	249 726,165	89,24€
07/09/2022	23 629 063,12€	249 431,142	94,73€
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	71 935 620,58€	820 856,009883	87,63€
07/09/2022	74 791 174,26€	800 446,474	93,43€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	12 252 117,08€	137,046	89 401,49€
07/09/2022	10 928 863,58€	115,30	94 786,32€

L'actif net du compartiment CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS au 31/03/2023 était de 172 460 764,79€ contre 187 006 976,29€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit :

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action S</u>			
31/03/2023	19 619 045,25€	229 151,257	85,61€
31/03/2022	19 481 534,34€	204 529,365	95,25€
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	150 804 883,34€	489 939,736013	307,80€
31/03/2022	162 994 896,52€	471 719,482	345,53€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	1 266 112,70€	12,675	99 890,54€
31/03/2022	3 801 854,14€	34,245	111 019,24€
<u>Action ER</u>			
31/03/2023	770 723,50€	9 231,109	83,49€

31/03/2022	728 691,29€	7 774,637	93,72€
------------	-------------	-----------	--------

L'actif net du compartiment CM-AM EUROPE GROWTH au 31/03/2023 était de 1 976 915 441,23€ contre 1 913 040 448,84€ au 31/03/2022.

Il est composé comme il suit :

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action S</u>			
31/03/2023	70 613 056,50€	8 601,561	8 209,33€
31/03/2022	80 033 584,15€	9 611,9242	8 326,48€
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	1 899 899 824,84€	236 365,794029	8 037,96€
31/03/2022	1 826 088 671,88€	223 092,123	8 185,35€
<u>Action R</u>			
31/03/2023	803 426,80€	2 201,00	365,02€
31/03/2022	858 399,97€	2 292,00	374,52€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	823 269,63€	0,40	2 058 174,07€
31/03/2022	609 514,23€	0,293	2 080 253,34€
<u>Action ER</u>			
31/03/2023	4 775 863,46€	35 710,506169	133,73€
31/03/2022	5 450 278,61€	40 019,616983	136,19€

L'actif net du compartiment CM-AM DOLLAR CASH au 31/03/2023 était de 317 910 923,93€ contre 443 354 419,43€ au 31/03/2022.

Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action du compartiment CM-AM DOLLAR CASH s'établissait à 1 947,07€, contre 1 891,54€.

L'actif net du compartiment CM-AM PIERRE au 31/03/2023 était de 73 374 543,24€ contre 119 712 490,31€ au 31/03/2022, il est composé comme il suit:

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action RD</u>			
31/03/2023	25 685 985,74€	344 493,526751	74,56€
31/03/2022	44 866 744,49€	350 357,897	128,05€
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	47 687 945,08€	469 792,046082	101,50€
31/03/2022	74 844 728,89€	440 574,218	169,87€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	612,42€	0,01	61 242,00€
31/03/2022	1 016,93€	0,01	101 693,00€

L'actif net du compartiment CM-AM EUROPE VALUE au 31/03/2023 était de 257 059 225,55€ contre 623 120 282,25€ au 31/03/2022, il est composé comme il suit:

	<u>Actif net</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur liquidative</u>
<u>Action S</u>			
31/03/2023	57 794 575,06€	16 225,9908	3 561,85€
31/03/2022	67 771 519,99€	20 070,4205	3 376,68€

<u>Action RD</u>			
31/03/2023	30 956 818,52€	14 265,354265	2 170,07€
31/03/2022	84 073 199,09€	39 196,349	2 144,92€
<u>Action RC</u>			
31/03/2023	167 655 944,39€	48 068,646595	3 487,84€
31/03/2022	470 659 154,13€	141 774,589	3 319,77€
<u>Action R</u>			
31/03/2023	43 544,29€	265,00	164,31€
31/03/2022	40 497,55€	257,00	157,57€
<u>Action IC</u>			
31/03/2023	608 343,29€	4,757	127 883,81€
31/03/2022	575 911,49€	4,767	120 812,14€

3. Frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

4. Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise.

Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

5. Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

6. Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

CM-AM GLOBAL GOLD

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

CM-AM SUSTAINABLE PLANET

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

CM-AM INFLATION

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

CM-AM GLOBAL LEADERS

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

CM-AM GREEN BONDS

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

CM-AM GLOBAL INNOVATION

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

CM-AM HIGH YIELD 2024

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

CM-AM SHORT TERM BONDS

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

CM-AM CONVICTIONS EURO

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

CM-AM SMALL & MIDCAP EURO

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

CM-AM FLEXIBLE EURO

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

CM-AM CONVERTIBLES EURO

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

CM-AM EUROPE GROWTH

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

CM-AM DOLLAR CASH

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

CM-AM PIERRE

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

CM-AM EUROPE VALUE

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

7. Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

8. Information relative aux modalités de calcul du risque global

CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

CM-AM GLOBAL GOLD

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM SUSTAINABLE PLANET

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM INFLATION

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM GLOBAL LEADERS

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM GREEN BONDS

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM GLOBAL INNOVATION

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM HIGH YIELD 2024

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM SHORT TERM BONDS

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

CM-AM CONVICTIONS EURO

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM SMALL & MIDCAP EURO

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM FLEXIBLE EURO

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM CONVERTIBLES EURO

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM EUROPE GROWTH

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM DOLLAR CASH

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM PIERRE

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM EUROPE VALUE

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

Méthode VAR			
Levier au 31/03/2023	Niveau minimum	Niveau maximum	Niveau moyen
71%	0,49%	1,84%	1,12%

CM-AM GREEN BONDS

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

Méthode VAR			
Levier au 31/03/2023	Niveau minimum	Niveau maximum	Niveau moyen
12%	2,57%	7,87%	5,03%

CM-AM SHORT TERM BONDS

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

Méthode VAR			
Levier au 31/03/2023	Niveau minimum	Niveau maximum	Niveau moyen
51%	0,36%	2,18%	0,79%

9. Information relative au traitement des actifs non liquides

CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM GLOBAL GOLD

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM SUSTAINABLE PLANET

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM INFLATION

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM GLOBAL LEADERS

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM GREEN BONDS

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM GLOBAL INNOVATION

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM HIGH YIELD 2024

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM SHORT TERM BONDS

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM CONVICTIONS EURO

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM SMALL & MIDCAP EURO

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM FLEXIBLE EURO

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM CONVERTIBLES EURO

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM EUROPE GROWTH

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM DOLLAR CASH

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM PIERRE

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

CM-AM EUROPE VALUE

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

10. Evènements intervenus au cours de la période

CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec la trame

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation des actions RC et RD

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale des actions RC et RD
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats des actions RC et RD
07/09/2022 Frais : Ajout d'une CSP
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Belgique
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
28/12/2022 Caractéristiques juridiques : Le mandat CAC a été renouvelé jusqu'en 2029
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR
02/01/2023 Frais : Mise en conformité avec la trame (CSP)

CM-AM GLOBAL GOLD

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec la trame
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action S
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action M
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Changement de dénomination de l'action M
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de l'indicateur de référence
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de l'indicateur de référence

CM-AM SUSTAINABLE PLANET

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec la trame
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action S
07/09/2022 Caractéristiques juridiques : Le fonds se nomme désormais CM-AM SUSTAINABLE PLANET
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Belgique
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM INFLATION

13/04/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Allemagne
07/09/2022 Changement important : Transformation du FCP en SICAV

07/09/2022 Caractéristiques juridiques : Modification du CAC
07/09/2022 Caractéristiques juridiques : Modification du mois de clôture
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Fonds commercialisé en Espagne
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Autriche
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé au Luxembourg
07/09/2022 Changement important : Le fonds est commercialisé en Belgique
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé au Portugal
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé au Pays-Bas
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Belgique
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Suisse
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR
02/01/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité avec la trame (instruments financiers dérivés)

CM-AM GLOBAL LEADERS

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité de la trame
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action S
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Précision du seuil des petites capitalisations
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Belgique
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM GREEN BONDS

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec la réglementation SFDR Article 9
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité de la trame
07/09/2022 Changement de SRRI : Modification du SRRI
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats de l'action RC
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Belgique
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
28/12/2022 Caractéristiques juridiques : Le mandat CAC a été renouvelé jusqu'en 2029
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec la trame

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout du seuil des petites capitalisations
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Modifications des fourchettes d'exposition (petites capitalisations)
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action S
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
28/12/2022 Caractéristiques juridiques : Le mandat CAC a été renouvelé jusqu'en 2029
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM GLOBAL INNOVATION

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec la trame
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action S
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Belgique
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM HIGH YIELD 2024

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec la trame
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation des actions RC et RD
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale des actions RC et RD
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats des actions RC et RD
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action S
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Belgique
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM SHORT TERM BONDS

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec la trame
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation de l'action IC

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale de l'action IC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats de l'action IC
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Belgique
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM CONVICTIONS EURO

30/06/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Suisse
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Modifications de la stratégie d'investissement (labélisation ISR)
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action S
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale des actions RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats des actions RC
07/09/2022 Frais : Suppression des commissions de mouvement
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire taxonomie
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité de la trame
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM SMALL & MIDCAP EURO

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Modifications de la stratégie d'investissement (labélisation ISR)
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action S
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale des actions RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats des actions RC
07/09/2022 Frais : Suppression des commissions de mouvement
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire taxonomie
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité de la trame
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Belgique
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM FLEXIBLE EURO

07/09/2022 Changement de SRRI : Modification du SRRI
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Modifications de la stratégie d'investissement (labélisation ISR)

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation de l'action RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale des actions RC
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats des actions RC
07/09/2022 Frais : Suppression des commissions de mouvement
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire taxonomie
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité de la trame
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
14/12/2022 Fusion/absorption : Fusion-absorption de l'OPCVM FLEXIGESTION 50-100 par l'OPCVM CM-AM FLEXIBLE EURO
14/12/2022 Fusion/absorption : Fusion-absorption de l'OPCVM FLEXIGESTION 20-70 par l'OPCVM CM-AM FLEXIBLE EURO
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM CONVERTIBLES EURO

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Modifications de la stratégie d'investissement (labélisation ISR)
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Modifications des fourchettes d'exposition au risque de change et au produit de taux
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action S
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation des actions RC et RD
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale des actions RC et RD
07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats des actions RC et RD
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de l'indicateur de référence
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire taxonomie
07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité de la trame
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de l'indicateur de référence

CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE

07/09/2022 Changement important : Transformation du FCP en SICAV
07/09/2022 Caractéristiques juridiques : Modification du CAC
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Fonds commercialisé en Espagne
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Autriche
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé au Luxembourg
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé au Portugal
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé au Pays-Bas
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Belgique
02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG
07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Suisse
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie
02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec la trame

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation de l'action RC

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale de l'action RC

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats de l'action RC

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action S

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action IC

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du cur-off

07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande

02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM EUROPE GROWTH

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec la trame

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation de l'action RC

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale de l'action RC

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats de l'action RC

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action S

07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande

02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM DOLLAR CASH

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité de la trame

07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande

02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM PIERRE

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec la trame

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation des actions RC et RD

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale des actions RC et RD

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats des actions RC et RD

07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Belgique

07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande

02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

CM-AM EUROPE VALUE

07/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec la trame

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la décimalisation des actions RC et RD

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant de souscription initiale des actions RC et RD

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification du montant des souscriptions ultérieures et des rachats des actions RC et RD

07/09/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés de l'action S

07/09/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé en Irlande

02/01/2023 Frais : Affichage des frais - ventilation FROG

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec le règlement Taxonomie

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

II. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Le résultat consolidé de l'exercice composé du résultat net de l'exercice de 43 692 234,43€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -7 074 111,15€, s'élève à 36 618 123,27€. Conformément aux statuts, nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

• pour le compartiment CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM, un résultat de 3 069 289,12€ composé du résultat net de l'exercice de 3 709 976,54€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -640 696,76€, et du report à nouveau de l'exercice précédent de 9,34€, Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de 195 149,10€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de 2 803 780,98€.

Action EI : Capitalisation pour un montant de 45 076,34€.

Action RD : Distribution partielle pour un montant de 25 269,02€, soit un dividende net total par action de 10,73€.

Action RD : Report pour un montant de 13,68€.

Conformément au code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividende ont été les suivantes :

Exercice 31/03/2022 :

Action RD : 0,42€, sans crédit d'impôt attaché.

Action RC : Pas de Distribution.

Action IC : Pas de Distribution.

Action EI : Pas de Distribution.

• pour le compartiment CM-AM GLOBAL GOLD, un résultat de -1 046 441,34€ composé du résultat net de l'exercice de -842 779,46€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -203 661,88€, Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de -1 359 008,31€.

Action ER : Capitalisation pour un montant de 2 073,37€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 256 194,47€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 54 299,13€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM SUSTAINABLE PLANET, un résultat de 770 845,61€ composé du résultat net de l'exercice de 532 279,67€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 238 565,94€, Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de 366 556,73€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 399 149,12€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 5 139,76€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM INFLATION, un résultat de 170 337,36€ composé du résultat net de l'exercice de 196 435,69€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -26 098,33€, Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de 141 011,49€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 2,48€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 29 323,39€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM GLOBAL LEADERS, un résultat de -5 004 367,45€ composé du résultat net de l'exercice de -4 949 492,39€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -54 875,06€, Soit :

Action ER : Capitalisation pour un montant de -127 490,50€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 25 396,86€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de -4 946 755,15€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 44 481,34€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM GREEN BONDS, un résultat de 360 077,23€ composé du résultat net de l'exercice de 361 742,61€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -1 665,38€, Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de 20 271,06€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 339 806,17€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE, un résultat de -1 662 577,72€ composé du résultat net de l'exercice de -1 665 210,05€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 2 632,33€, Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de -1 665 744,46€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 2 654,43€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 512,31€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM GLOBAL INNOVATION, un résultat de -955 073,35€ composé du résultat net de l'exercice de -1 009 457,87€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 54 384,52€, Soit :

Action S : Capitalisation pour un montant de -118 635,61€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de -29 926,59€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de -806 511,15€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM HIGH YIELD 2024, un résultat de 5 463 395,93€ composé du résultat net de l'exercice de 5 382 952,42€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 80 369,05€, et du report à nouveau de l'exercice précédent de 74,46€, Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de 1 140 430,54€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 2 071 682,16€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de 2 185 694,31€.

Action RD : Distribution partielle pour un montant de 65 384,34€, soit un dividende net total par action de 2,18€.

Action RD : Report pour un montant de 204,58€.

Conformément au code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividende ont été les suivantes :

Exercice 20/07/2020 :

Action S : Pas de Distribution.

Action RD : 1,72€, sans crédit d'impôt attaché.

Action RC : Pas de Distribution.

Action IC : Pas de Distribution.

Exercice 31/03/2021 :

Action S : Pas de Distribution.

Action RD : 1,52€, sans crédit d'impôt attaché.

Action RC : Pas de Distribution.

Action IC : Pas de Distribution.

Exercice 31/03/2022 :

Action S : Pas de Distribution.

Action RD : 2,29€, sans crédit d'impôt attaché.

Action RC : Pas de Distribution.

Action IC : Pas de Distribution.

• pour le compartiment CM-AM SHORT TERM BONDS, un résultat de 2 733 561,50€ composé du résultat net de l'exercice de 2 994 295,33€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -260 733,83€, Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de 2 733 561,50€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM CONVOLUTIONS EURO, un résultat de 6 872 600,17€ composé du résultat net de l'exercice de 6 748 504,70€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 124 095,47€, Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de 1 420 254,46€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 1 551 305,13€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de 3 901 040,58€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM SMALL & MIDCAP EURO, un résultat de 482 329,34€ composé du résultat net de l'exercice de 681 999,88€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -199 670,54€, Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de -116 533,19€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 520 203,31€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 78 659,22€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM FLEXIBLE EURO, un résultat de 4 394 535,93€ composé du résultat net de l'exercice de -40 445,18€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 4 434 981,11€, Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de 26,04€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de 4 394 509,89€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM CONVERTIBLES EURO, un résultat de -332 959,11€ composé du résultat net de l'exercice de -346 656,80€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 13 697,69€, Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de -317 393,04€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 37 969,33€.

Action RD : Capitalisation pour un montant de -52 701,65€.

Action S : Capitalisation pour un montant de -833,75€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE, un résultat de -379 518,85€ composé du résultat net de l'exercice de -379 556,02€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 37,17€, Soit :

Action S : Capitalisation pour un montant de -14 632,39€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de -370 571,95€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 5 685,49€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS, un résultat de 1 871 342,88€ composé du résultat net de l'exercice de 1 870 637,83€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 705,05€, Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de 1 468 818,81€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 25 144,49€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 369 872,45€.

Action ER : Capitalisation pour un montant de 7 507,13€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM EUROPE GROWTH, un résultat de -196 367,01€ composé du résultat net de l'exercice de -813 364,75€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de 616 997,74€, Soit :

Action ER : Capitalisation pour un montant de -1 112,07€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 246 991,08€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de -441 964,02€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 5 556,83€.

Action R : Capitalisation pour un montant de -5 838,83€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM DOLLAR CASH, un résultat de 8 279 640,60\$ composé du résultat net de l'exercice de 10 671 289,93\$ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -2 391 649,33\$, Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de 8 279 640,60\$.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

• pour le compartiment CM-AM PIERRE, un résultat de 3 568 226,76€ composé du résultat net de l'exercice de 3 645 438,74€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -79 104,78€, et du report à nouveau de l'exercice précédent de 1 892,80€, Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de 2 305 727,42€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 35,17€.

Action RD : Distribution partielle pour un montant de 1 260 846,31€, soit un dividende net total par action de 3,66€.

Action RD : Report pour un montant de 1 617,86€.

Conformément au code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividende ont été les suivantes :

Exercice 20/07/2020 :

Action RD : 0,03€, sans crédit d'impôt attaché.

Action RC : Pas de Distribution.

Action IC : Pas de Distribution.

Exercice 31/03/2021 :

Action RD : Pas de Distribution.

Action RC : Pas de Distribution.

Action IC : Pas de Distribution.

Exercice 31/03/2022 :

Action RD : 2,70€, sans crédit d'impôt attaché.

Action RC : Pas de Distribution.

Action IC : Pas de Distribution.

• pour le compartiment CM-AM EUROPE VALUE, un résultat de 8 846 952,39€ composé du résultat net de l'exercice de 17 827 453,09€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -8 980 500,70€, et du report à nouveau de l'exercice précédent de 121,83€, Soit :

Action R : Capitalisation pour un montant de 1 162,28€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 2 141 814,30€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 24 449,34€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de 5 611 033,04€.

Action RD : Distribution partielle pour un montant de 1 068 475,03€, soit un dividende net total par action de 74,90€.

Action RD : Report pour un montant de 140,23€.

Conformément au code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividende ont été les suivantes :

Exercice 20/07/2020 :

Action S : Pas de Distribution.

Action RD : Pas de Distribution.

Action RC : Pas de Distribution.

Action R : Pas de Distribution.

Action IC : Pas de Distribution.

Exercice 31/03/2021 :

Action S : Pas de Distribution.
Action RD : 29,84€, sans crédit d'impôt attaché.
Action RC : Pas de Distribution.
Action R : Pas de Distribution.
Action IC : Pas de Distribution.

Exercice 31/03/2022 :

Action S : Pas de Distribution.
Action RD : 73,70€, sans crédit d'impôt attaché.
Action RC : Pas de Distribution.
Action R : Pas de Distribution.
Action IC : Pas de Distribution.

Le montant des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de l'exercice s'élève à 132 886 577,02 €. Nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

- -5 021 427,38€ pour le compartiment CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM,
Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de -312 267,14€.
Action RC : Capitalisation pour un montant de -4 593 841,44€.
Action RD : Capitalisation pour un montant de -41 426,47€.
Action EI : Capitalisation pour un montant de -73 892,33€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -8 287 409,13€ pour le compartiment CM-AM GLOBAL GOLD,
Soit :

Action S : Capitalisation pour un montant de -1 151 327,67€.
Action IC : Capitalisation pour un montant de -165 979,70€.
Action ER : Capitalisation pour un montant de -31 448,48€.
Action RC : Capitalisation pour un montant de -6 938 653,28€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -19 963 685,69€ pour le compartiment CM-AM SUSTAINABLE PLANET,
Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de -17 919 413,19€.
Action S : Capitalisation pour un montant de -2 021 987,00€.
Action IC : Capitalisation pour un montant de -22 285,50€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- 929 299,37€ pour le compartiment CM-AM INFLATION,
Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de 8,02€.
Action RC : Capitalisation pour un montant de 833 534,34€.
Action S : Capitalisation pour un montant de 95 757,01€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- 27 617 943,62€ pour le compartiment CM-AM GLOBAL LEADERS,
Soit :

Action S : Capitalisation pour un montant de 2 123 967,26€.
Action RC : Capitalisation pour un montant de 24 195 521,82€.
Action ER : Capitalisation pour un montant de 623 593,43€.
Action IC : Capitalisation pour un montant de 674 861,11€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- 2 103 900,78€ pour le compartiment CM-AM GREEN BONDS,

Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de 1 960 463,41€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de 143 437,37€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -34 504 105,07€ pour le compartiment CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE,

Soit :

Action S : Capitalisation pour un montant de -1 423 438,02€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de -24 936,69€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de -33 055 730,36€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- 2 974 967,09€ pour le compartiment CM-AM GLOBAL INNOVATION,

Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de 2 241 250,69€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 213 455,51€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 520 260,89€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -5 505 576,81€ pour le compartiment CM-AM HIGH YIELD 2024,

Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de -1 109 474,08€.

Action S : Capitalisation pour un montant de -2 015 449,10€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de -2 311 627,72€.

Action RD : Capitalisation pour un montant de -69 025,91€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -1 780 496,41€ pour le compartiment CM-AM SHORT TERM BONDS,

Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de -1 780 496,41€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -9 150 551,72€ pour le compartiment CM-AM CONVICTIONS EURO,

Soit :

Action S : Capitalisation pour un montant de -1 353 928,03€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de -6 805 712,02€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de -990 911,67€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -5 184 414,19€ pour le compartiment CM-AM SMALL & MIDCAP EURO,

Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de -2 170 515,25€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de -2 450 566,27€.

Action S : Capitalisation pour un montant de -563 332,67€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -25 363 830,97€ pour le compartiment CM-AM FLEXIBLE EURO,

Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de -25 363 732,29€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de -98,68€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -3 832 753,42€ pour le compartiment CM-AM CONVERTIBLES EURO,

Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de -1 351 185,56€.

Action S : Capitalisation pour un montant de -187 614,12€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de -2 360 535,60€.

Action RD : Report pour un montant de 66 581,86€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -7 613 355,76€ pour le compartiment CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE,

Soit :

Action S : Capitalisation pour un montant de -1 591 356,41€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de -5 147 692,11€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de -874 307,24€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -18 887 611,48€ pour le compartiment CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS,

Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de -138 187,63€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de -16 522 860,07€.

Action S : Capitalisation pour un montant de -2 142 120,33€.

Action ER : Capitalisation pour un montant de -84 443,45€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- 29 888 901,58€ pour le compartiment CM-AM EUROPE GROWTH,

Soit :

Action S : Capitalisation pour un montant de 1 065 747,72€.

Action R : Capitalisation pour un montant de 12 188,83€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 12 405,88€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de 28 726 347,00€.

Action ER : Capitalisation pour un montant de 72 212,15€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -1 104 292,62\$ pour le compartiment CM-AM DOLLAR CASH,

Soit :

Action IC : Capitalisation pour un montant de -1 104 292,62\$.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

- -32 297 886,81€ pour le compartiment CM-AM PIERRE,

Soit :

Action RD : Capitalisation pour un montant de -11 314 411,64€.

Action RC : Capitalisation pour un montant de -20 983 206,92€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de -268,25€.

Il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes ont été les suivantes :

Exercice 20/07/2020 :

Action RD : 0,40€, sans crédit d'impôt attaché.

Action RC : Pas de Distribution.

Action IC : Pas de Distribution.

Exercice 31/03/2021 :

Action RD : Pas de Distribution.

Action RC : Pas de Distribution.

Action IC : Pas de Distribution.

Exercice 31/03/2022 :

Action RD : Pas de Distribution.

Action RC : Pas de Distribution.

Action IC : Pas de Distribution.

• -17 537 105,44€ pour le compartiment CM-AM EUROPE VALUE,
Soit :

Action RC : Capitalisation pour un montant de -11 440 256,44€.

Action RD : Capitalisation pour un montant de -2 122 183,57€.

Action R : Capitalisation pour un montant de -2 990,14€.

Action S : Capitalisation pour un montant de -3 930 425,80€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de -41 249,49€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

Nous vous proposons de mettre en paiement ces sommes à partir du 28/07/2023. Tous les actionnaires titulaires des actions versant un dividende et existant à cette date y auront droit.

III. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'ordonnance 2017-1162 du 12 juillet 2017, du décret 2017-1174 du 18 juillet 2017 et de l'article L. 225-37 du code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

1. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire durant l'exercice (article L. 225-37-4-1° du Code de commerce)»

Madame Claire BOURGEOIS

- Présidente de la SICAV CM-AM SICAV
- Directrice générale de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
- Représentante permanente de la société UGEPAR SERVICES, membre du conseil d'administration de CREDIT MUTUEL EPARGNE SALARIALE
- Représentante permanente de la société IMPEX FINANCE, membre du conseil d'administration de CREDIT MUTUEL INVESTMENT MANAGERS
- Membre du conseil d'administration d'EURO MUTUEL SICAV
- Représentante permanente de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, présidente de la SICAV CM-AM SPREAD COURT TERME

Madame Marie-Hélène BOURGEOIS,

- Représentante permanente de la société UFIGESTION 2, membre du conseil d'administration de la SICAV CM-AM SICAV

- Directrice générale adjointe, 2e dirigeant effectif de CREDIT MUTUEL INVESTMENT MANAGERS

Monsieur Christophe VACCA GOYA

- Directeur général adjoint, 2e dirigeant effectif de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
- Représentant permanent de la société UGEPAR SERVICES, membre du conseil d'administration de la SICAV CM-AM SICAV

Madame Laurence LEBRUN

- Représentant permanent de la société EFSA, membre du conseil d'administration de la SICAV CM-AM SICAV

2. Délégations accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital

Sans objet

3. Conventions soumises à autorisation préalable du conseil d'administration

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la SICAV.

4. Compte rendu des rémunérations et avantages versés à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Néant

5. Montant des rémunérations et des avantages de toutes nature versés par les sociétés contrôlées à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Sans objet

6. Modalités d'exercice de la Direction générale prévues

Aucun changement n'est intervenu.

La Direction générale de la SICAV continue d'être assurée par le Président du Conseil d'administration.

Le conseil d'administration

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM GLOBAL GOLD

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM SUSTAINABLE PLANET

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM INFLATION

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM GLOBAL LEADERS

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM GREEN BONDS

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM GLOBAL INNOVATION

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM HIGH YIELD 2024

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM SHORT TERM BONDS

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM CONVICTIONS EURO

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM SMALL & MIDCAP EURO

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM FLEXIBLE EURO

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM CONVERTIBLES EURO

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM EUROPE GROWTH

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM DOLLAR CASH

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM PIERRE

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM EUROPE VALUE

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

CM-AM SICAV
SITUATION AGREGEE

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	7 259 635 772,00	7 604 436 516,42
Actions et valeurs assimilées	5 585 034 547,91	5 476 371 781,73
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 585 034 547,91	5 476 371 781,73
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 016 801 707,18	1 230 629 734,73
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 016 801 707,18	1 230 629 734,73
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	496 792 140,69	709 274 638,49
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	496 792 140,69	709 274 638,49
Titres de créances négociables	496 792 140,69	709 274 638,49
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	133 035 295,78	181 241 888,24
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	133 035 295,78	181 241 888,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	27 972 080,45	6 918 473,23
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	10 340 186,14	2 126 291,50
Autres opérations	17 631 894,31	4 792 181,73
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	118 885 301,58	153 078 929,06
Opérations de change à terme de devises	89 262 487,81	113 366 448,51
Autres	29 622 813,77	39 712 480,55
Comptes financiers	333 729 323,62	428 518 602,73
Liquidités	333 729 323,62	428 518 602,73
Total de l'actif	7 712 250 397,20	8 186 034 048,22

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	7 638 772 189,64	7 723 929 432,89
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	458 545,45	566 262,96
Report à nouveau (a)	2 098,43	255,39
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-132 886 577,02	302 200 873,87
Résultat de l'exercice (a, b)	36 618 123,27	-2 701 324,29
Total des capitaux propres	7 542 964 379,77	8 023 995 500,81
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	19 532 015,38	3 214 731,65
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	19 532 015,38	3 214 731,65
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	9 099 386,14	2 126 291,50
Autres opérations	10 432 629,24	1 088 440,15
Dettes	138 267 490,45	142 970 035,13
Opérations de change à terme de devises	91 034 060,27	112 048 358,70
Autres	47 233 430,18	30 921 676,43
Comptes financiers	11 486 511,61	15 853 780,62
Concours bancaires courants	11 486 511,61	15 853 780,62
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	7 712 250 397,20	8 186 034 048,22

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXM3F00002 EURUSD-CME 0623	17 595 209,55	0,00
ECXXM2F00002 EURUSD-CME 0622	0,00	6 521 151,59
Total Devise	17 595 209,55	6 521 151,59
Indices		
FESXM3F00002 STX50E-EUX 0623	108 655 500,00	0,00
FMWOM3F00001 FUTURE MSCI 0623	1 277 698,37	0,00
FXXEM3F00001 EURO STOXX 0623	40 653 000,00	0,00
FESXM2F00002 STX50E-EUX 0622	0,00	3 058 400,00
FXXEM2F00001 EURO STOXX® 0622	0,00	23 889 600,00
Total Indices	150 586 198,37	26 948 000,00
Total Contrats futures	168 181 407,92	33 469 151,59
Options		
Indices		
OESXU3P00010 OESX/0923/PUT /4,000 OPTION ESTOXX	29 929 373,28	0,00
Total Indices	29 929 373,28	0,00
Total Options	29 929 373,28	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	198 110 781,20	33 469 151,59
Engagements de gré à gré		
Swaps de taux		
Taux		
T21002313801 SWTCMC120923ENI 4%12	6 878 840,69	6 716 217,43
T22002572279 SWTBNP080523ECP BANC	9 171 787,58	0,00
T22002577130 SWABNP100523ECP BARC	9 171 787,58	0,00
T22002597132 SWTNOM1007234.7797/O	9 171 787,58	0,00
T22002598599 SWTCIC1408234.80/OIS	11 464 734,48	0,00
T22002606340 SWTBNP3005234.6962/O	10 088 966,34	0,00
T23002619304 SWTSG 1212234.8783/O	2 751 536,27	0,00
T23002620389 SWTCIC1309234.8578/O	9 171 787,58	0,00
T23002667392 SWTBNP1710234.3352/O	13 757 681,37	0,00
T21002152009 SWTCIC260822AMERICAN	0,00	6 307 217,69
T21002169640 SWTCIC160922BK OF NO	0,00	5 777 390,53
T21002211197 SWTCIC120922WELLS FA	0,00	3 242 858,42
Total Taux	81 628 909,47	22 043 684,07
Total Swaps de taux	81 628 909,47	22 043 684,07
Total Engagements de gré à gré	81 628 909,47	22 043 684,07
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	279 739 690,67	55 512 835,66
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		

	31/03/2023	31/03/2022
Indices		
FMWOU2F00001 FUTURE MSCI 0922	0,00	4 679 208,71
MMEXM2F00002 Mini MSCIE M 0622	0,00	7 630 163,61
Total Indices	0,00	12 309 372,32
Taux		
FGBLM3F00002 BUND-EUX 0623	4 346 880,00	0,00
FGBLM2F00002 BUND-EUX 0622	0,00	17 293 940,00
Total Taux	4 346 880,00	17 293 940,00
Total Contrats futures	4 346 880,00	29 603 312,32
Options		
Indices		
OESXU3P00011 OESX/0923/PUT /3,700 OPTION ESTOXX	17 175 963,36	0,00
Total Indices	17 175 963,36	0,00
Total Options	17 175 963,36	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	21 522 843,36	29 603 312,32
Engagements de gré à gré		
Swaps de taux		
Taux		
T21002226865 SWTCAL250523-.548/OI	30 000 000,00	30 000 000,00
T21002241109 SWTCAL110624-.5255/O	30 000 000,00	30 000 000,00
T21002255628 SWTCAL050424-.514/OI	40 000 000,00	40 000 000,00
T21002320066 SWTCAL201023-.457/OI	60 000 000,00	60 000 000,00
T21002336273 SWTCIC171123-.4385/O	100 000 000,00	100 000 000,00
T22002372676 SWTCAL200125-.22/OIS	45 000 000,00	45 000 000,00
T22002461196 SWTCAL060524.7315/OI	30 000 000,00	0,00
T22002522777 SWTCAL1908241.278/OI	10 000 000,00	0,00
T20002010479 SWTCIC290622-.61/OIS	0,00	20 000 000,00
T21002256575 SWTCIC060724-.5073/O	12 000 000,00	12 000 000,00
T21002320071 SWTCIC210423-.508/OI	20 000 000,00	20 000 000,00
T21002335318 SWTCIC171123-.43/OIS	35 000 000,00	35 000 000,00
T22002454247 SWTCIC201023.216/OIS	20 000 000,00	0,00
T22002454299 SWTCIC220424.485/OIS	10 000 000,00	0,00
T22002461197 SWTCIC060524.733/OIS	15 000 000,00	0,00
T23002625389 SWTBNP1901242.9982/O	5 000 000,00	0,00
T23002625392 SWTABA1901282.3547/O	3 000 000,00	0,00
T23002625425 SWTRBS190128OISEST/2	3 000 000,00	0,00
T23002625541 SWTNAT200124OISEST/2	5 000 000,00	0,00
T23002628654 SWTNAT2501243.1172/O	30 000 000,00	0,00
T23002628660 SWTNAT2507243.0892/O	20 000 000,00	0,00
T23002628664 SWTHVB2601262.7837/O	10 000 000,00	0,00
T20002010480 SWTCIC290622-.61/OIS	0,00	5 000 000,00
T20002031092 SWTCIC120822-.569/OI	0,00	10 000 000,00
Total Taux	533 000 000,00	407 000 000,00
Total Swaps de taux	533 000 000,00	407 000 000,00
Total Engagements de gré à gré	533 000 000,00	407 000 000,00

	31/03/2023	31/03/2022
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations 279	554 522 843,36	436 603 312,32

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 310 560,71	4 875,22
Produits sur actions et valeurs assimilées	105 281 311,45	61 541 392,62
Produits sur obligations et valeurs assimilées	25 586 740,72	22 338 226,10
Produits sur titres de créances	5 789 978,31	2 914 742,01
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	1 895 777,27	15 311,29
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	141 864 368,46	86 814 547,24
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	1 443 156,34	147 390,42
Charges sur dettes financières	1 229 548,40	2 044 068,86
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	2 672 704,74	2 191 459,28
Résultat sur opérations financières (I - II)	139 191 663,72	84 623 087,96
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	95 499 429,30	93 564 902,68
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	43 692 234,43	-8 941 814,72
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-7 074 111,15	6 240 490,43
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	36 618 123,27	-2 701 324,29

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	8 278 077 280,02	4 628 446 687,44
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 085 972 204,21	6 411 155 789,43
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 544 607 827,52	-2 952 296 735,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	300 290 479,81	529 263 856,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-443 536 976,49	-217 001 108,99
Plus-values réalisées sur contrats financiers	13 165 239,90	3 954 407,38
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-16 689 871,60	-5 379 198,25
Frais de transaction	-9 410 607,73	-9 417 106,92
Différences de change	3 053 166,11	7 675 552,32
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-170 045 629,50	-364 491 368,78
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	589 530 873,05	765 818 218,55
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	759 576 502,56	1 130 309 587,32
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	6 167 994,58	2 270 241,55
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	10 549 655,53	4 364 893,63
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	4 381 660,95	2 094 652,08
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-3 250 279,83	-1 244 185,81
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	43 692 234,43	-8 941 814,72
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments*	86 973,39	484,87
Actif net en fin d'exercice	7 542 964 379,77	8 023 995 500,81

* Prime fusion

ANNEXE AUX COMPTES AGREGES
CONFORMEMENT A L'AVIS N°2005 - 08 DU 21 JUIN 2005 DU CNC
OPCVM A COMPARTIMENTS

- La méthode retenue pour l'agrégation des comptes :

Le bilan, le hors bilan et le compte de résultat d'un OPCVM à compartiments sont établis par agrégation des compartiments. Les détentions d'un compartiment par un autre sont éliminées au bilan par réduction des postes « Parts d'OPC » et « Capital » à hauteur de la valeur des parts détenues.

- La devise retenue pour l'agrégation des compartiments : Euro.
- La liste des compartiments, et pour chacun d'eux, sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour l'agrégation des comptes :

<i>Compartiments</i>	<i>Devise de comptabilité</i>	<i>Cours de change</i>
CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM	Euro	
CM-AM GLOBAL GOLD	Euro	
CM-AM SUSTAINABLE PLANET	Euro	
CM-AM INFLATION	Euro	
CM-AM GLOBAL LEADERS	Euro	
CM-AM GREEN BONDS	Euro	
CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE	Euro	
CM-AM GLOBAL INNOVATION	Euro	
CM-AM HIGH YIELD 2024	Euro	
CM-AM SHORT TERM BONDS	Euro	
CM-AM CONVICTIONS EURO	Euro	
CM-AM SMALL & MIDCAP EURO	Euro	
CM-AM FLEXIBLE EURO	Euro	
CM-AM CONVERTIBLES EURO	Euro	
CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE	Euro	
CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS	Euro	
CM-AM EUROPE GROWTH	Euro	
CM-AM DOLLAR CASH	Dollar	Taux de change EUR/USD de 1,0903 au 31.03.2023
CM-AM PIERRE	Euro	
CM-AM EUROPE VALUE	Euro	

- La liste des compartiments ouverts, et des compartiments fermés au cours de l'exercice :

COMPARTIMENT CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	482 550 602,48	882 470 406,23
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	371 296 223,73	601 161 192,70
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	371 296 223,73	601 161 192,70
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	97 537 004,10	261 437 204,49
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	97 537 004,10	261 437 204,49
Titres de créances négociables	97 537 004,10	261 437 204,49
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	61 761,34	15 947 979,69
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	61 761,34	15 947 979,69
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	13 655 613,31	3 924 029,35
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	13 655 613,31	3 924 029,35
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	9 398 238,32	9 744 963,06
Opérations de change à terme de devises	9 398 232,57	9 444 963,06
Autres	5,75	300 000,00
Comptes financiers	11 940 234,40	19 388 551,81
Liquidités	11 940 234,40	19 388 551,81
Total de l'actif	503 889 075,20	911 603 921,10

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	488 545 160,87	900 938 017,48
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	9,34	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 021 427,38	-55 199,53
Résultat de l'exercice (a, b)	3 069 279,78	225 960,41
Total des capitaux propres	486 593 022,61	901 108 778,36
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	7 050 131,37	588 440,15
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	7 050 131,37	588 440,15
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	7 050 131,37	588 440,15
Dettes	10 245 921,22	9 906 702,59
Opérations de change à terme de devises	10 194 019,21	9 835 373,84
Autres	51 902,01	71 328,75
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	503 889 075,20	911 603 921,10

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Swaps de taux		
Taux		
SWTCAL250523-.548/OI	30 000 000,00	30 000 000,00
SWTCAL110624-.5255/O	30 000 000,00	30 000 000,00
SWTCAL050424-.514/OI	40 000 000,00	40 000 000,00
SWTCAL201023-.457/OI	60 000 000,00	60 000 000,00
SWTCIC171123-.4385/O	100 000 000,00	100 000 000,00
SWTCAL200125-.22/OIS	45 000 000,00	45 000 000,00
SWTCAL060524.7315/OI	30 000 000,00	0,00
SWTCAL1908241.278/OI	10 000 000,00	0,00
SWTCIC290622-.61/OIS	0,00	20 000 000,00
Total Taux	345 000 000,00	325 000 000,00
Total Swaps de taux	345 000 000,00	325 000 000,00
Total Engagements de gré à gré	345 000 000,00	325 000 000,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	345 000 000,00	325 000 000,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	88 111,34	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 497 051,68	363 953,55
Produits sur titres de créances	506 640,30	-16 000,44
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	1 467 555,13	4 785,55
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	5 559 358,45	352 738,66
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	1 127 968,44	0,00
Charges sur dettes financières	86 728,14	33 547,53
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	1 214 696,58	33 547,53
Résultat sur opérations financières (I - II)	4 344 661,87	319 191,13
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	634 685,33	95 094,97
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	3 709 976,54	224 096,16
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-640 696,76	1 864,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	3 069 279,78	225 960,41

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié. Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :

Pour les revenus : distribution et/ou capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part EI :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0007033477	0,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,47 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0010290924	0,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,47 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net

EI	FR0013241452	0,8 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,77 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014007LZ3	0,8 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,77 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0007033477	Néant
RD	FR0010290924	Néant
EI	FR0013241452	Néant
IC	FR0014007LZ3	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0007033477 RC

30 % TTC de la performance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,15 %, même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 30 % TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/04/2024, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR0010290924 RD

30 % TTC de la performance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,15 %, même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 30 % TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/04/2024, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR0013241452 EI

30 % TTC de la performance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,15 %, même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 30 % TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/04/2024, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A

cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR0014007LZ3 IC

30 % TTC de la performance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,15 %, même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 30 % TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/04/2024, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

1. Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

2. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non-cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

- Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

3. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

4. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	901 108 778,36	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	555 178 212,77	1 003 261 563,11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-973 403 467,38	-100 799 918,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	162 587,72	0,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 711 874,51	-55 740,18
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-2 778,37	-2 437,48
Différences de change	-408 368,32	-145 953,01
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 770 775,06	-3 120 743,68
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-10 624 200,43</i>	<i>-7 853 425,37</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-7 853 425,37</i>	<i>-4 732 681,69</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	9 731 583,96	1 747 912,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>13 655 613,31</i>	<i>3 924 029,35</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>3 924 029,35</i>	<i>2 176 117,35</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-853,10	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 709 976,54	224 096,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	486 593 022,61	901 108 778,36

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	280 729 844,36	57,69
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	74 111 478,93	15,23
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	9 209 654,00	1,89
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	7 245 246,44	1,49
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	371 296 223,73	76,31
Titres de créances		
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	32 984 171,39	6,78
T.C.N étrangers hors ECP	45 202 060,45	9,29
Euro Commercial Paper	19 350 772,26	3,98
TOTAL Titres de créances	97 537 004,10	20,04
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Taux	345 000 000,00	70,90
TOTAL Autres opérations	345 000 000,00	70,90

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	287 975 090,80	59,18	0,00	0,00	83 321 132,93	17,12	0,00	0,00
Titres de créances	69 399 968,19	14,26	0,00	0,00	28 137 035,91	5,78	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	11 940 234,40	2,45	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	345 000 000,00	70,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 637 258,99	0,95	169 376 357,55	34,81	197 282 607,19	40,54	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	61 896 719,09	12,72	35 640 285,01	7,32	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	11 940 234,40	2,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	30 000 000,00	6,17	160 000 000,00	32,88	155 000 000,00	31,85	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			27 795 651,41
	FR0013432770	BFCM 0,125%050224	17 884 958,79
	XS1045553812	BFCM 2,625%24 EMTN	9 910 692,62
TCN			0,00
OPC			55 471,78
	FR0000984254	CM-AM DOL.CAS.IC3D	55 471,78
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			27 851 123,19

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	9,34	0,00
Résultat	3 069 279,78	225 960,41
Total	3 069 289,12	225 960,41

	31/03/2023	31/03/2022
A1 PART CAPI EI		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	45 076,34	8 681,09
Total	45 076,34	8 681,09
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 803 780,98	216 414,78
Total	2 803 780,98	216 414,78
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	25 269,02	856,20
Report à nouveau de l'exercice	13,68	8,07
Capitalisation	0,00	0,00
Total	25 282,70	864,27
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	2 354,988336	2 038,58
Distribution unitaire	10,73	0,42
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	195 149,10	0,27
Total	195 149,10	0,27
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 021 427,38	-55 199,53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-5 021 427,38	-55 199,53

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
A1 PART CAPI EI		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-73 892,33	-2 120,70
Total	-73 892,33	-2 120,70
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 593 841,44	-52 867,64
Total	-4 593 841,44	-52 867,64
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-41 426,47	-211,13

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DIST RD		
Total	-41 426,47	-211,13
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	2 354,988336	2 038,58
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
II PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-312 267,14	-0,06
Total	-312 267,14	-0,06
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
18/02/2022*	A1 PART CAPI EI	38 603 100,74	387,678305	99 575,08	0,00	0,00	0,00	0,00
18/02/2022*	C1 PART CAPI RC	931 857 267,45	430 515,822000	2 164,51	0,00	0,00	0,00	0,00
18/02/2022*	D1 PART DIST RD	3 458 336,60	2 042,686000	1 693,03	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2022	A1 PART CAPI EI	34 619 318,63	348,158781	99 435,43	0,00	0,00	0,00	18,84
31/03/2022	C1 PART CAPI RC	863 041 916,68	399 283,199000	2 161,47	0,00	0,00	0,00	0,40
31/03/2022	D1 PART DIST RD	3 446 544,40	2 038,580000	1 690,65	0,00	0,42	0,00	-0,10
31/03/2022	II** PART CAPI IC	998,65	0,010	99 865,00	0,00	0,00	0,00	21,00
31/03/2023	A1 PART CAPI EI	7 160 748,09	71,405433	100 282,95	0,00	0,00	0,00	-403,55
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	445 180 945,58	204 219,677120	2 179,91	0,00	0,00	0,00	-8,76
31/03/2023	D1 PART DIST RD	4 014 420,40	2 354,988336	1 704,64	0,00	10,73	0,00	-17,59
31/03/2023	II PART CAPI IC	30 236 908,54	300,143	100 741,67	0,00	0,00	0,00	-390,20

* VL de création SICAV

** Création de la part I1 au 21/02/2022

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI EI		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	32,692554	3 251 090,45
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-309,445902	-30 704 301,02
Solde net des Souscriptions / Rachats	-276,753348	-27 453 210,57
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	71,405433	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	228 095,217333	492 255 508,90
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-423 158,739213	-913 464 642,69
Solde net des Souscriptions / Rachats	-195 063,521880	-421 209 133,79
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	204 219,677120	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	453,029336	770 738,02
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-136,621000	-231 554,68
Solde net des Souscriptions / Rachats	316,408336	539 183,34
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	2 354,988336	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	590,114000	58 900 875,40
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-289,981000	-29 002 968,99
Solde net des Souscriptions / Rachats	300,133000	29 897 906,41
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	300,143000	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI EI	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00

	En montant
II PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013241452 A1 PART CAPI EI	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	18 645,38
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	76,49
Rétrocessions de frais de gestion	59,83

	31/03/2023
FR0007033477 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	588 577,43
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	4 756,78
Rétrocessions de frais de gestion	1 172,95

	31/03/2023
FR0010290924 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	3 286,11
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	42,92
Rétrocessions de frais de gestion	5,60

	31/03/2023
FR0014007LZ3 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	20 216,19
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	323,11
Rétrocessions de frais de gestion	0,70

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Changes à terme	9 398 232,57
Créances	Frais de gestion rétrocedés	5,75
Total des créances		9 398 238,32
Dettes	Changes à terme	10 194 019,21
Dettes	Frais de gestion	51 902,01
Total des dettes		10 245 921,22
Total dettes et créances		-847 682,90

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	468 894 989,17	96,36
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	371 296 223,73	76,31
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	97 537 004,10	20,04
TITRES OPC	61 761,34	0,01
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	5,75	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-51 902,01	-0,01
CONTRATS FINANCIERS	6 605 481,94	1,36
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	6 605 481,94	1,36
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	11 144 447,76	2,29
DISPONIBILITES	11 940 234,40	2,45
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	-795 786,64	-0,16
ACTIF NET	486 593 022,61	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						371 296 223,73	76,31
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						371 296 223,73	76,31
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						280 729 844,36	57,70
TOTAL AUSTRALIE						33 156 630,50	6,81
MB AUST PAC 0%22-200125	20/01/2022	20/01/2025	EUR	350		33 156 630,50	6,81
TOTAL SUISSE						1 761 823,09	0,36
UBS GROUP TV22-210325	21/03/2022	21/03/2025	EUR	1 825		1 761 823,09	0,36
TOTAL ALLEMAGNE						20 128 468,52	4,14
BAYERISCHE_LDBK__0.17_%_26062023	26/06/2020	26/06/2023	EUR	20	0,17	1 986 446,85	0,41
DEUTSCHE BANK 1,125%18-300823	30/08/2018	30/08/2023	EUR	4 500	1,125	4 486 312,60	0,92
VOLKSWAGEN LEASING 2,625%14-24	15/01/2014	15/01/2024	EUR	13 671	2,625	13 655 709,07	2,81
TOTAL ESPAGNE						15 233 253,05	3,13
CAIXABANK 1,75%18-241023	24/10/2018	24/10/2023	EUR	55	1,75	5 485 299,18	1,13
BANCO SANTANDER 3,75%23-160126	16/01/2023	16/01/2026	EUR	97	3,75	9 747 953,87	2,00
TOTAL FRANCE						55 070 844,19	11,32
CREDIT AGRICOLE 3,03%14-210224	21/02/2014	21/02/2024	EUR	3 000 000	3,03	2 980 874,16	0,61
SEB 1,5%17-310524	31/05/2017	31/05/2024	EUR	10	1,50	975 377,53	0,20
BPCE 1%19-150724	15/01/2019	15/07/2024	EUR	50	1,00	4 874 077,40	1,00
SOCIETE GENERALE 1,25%19-0224	15/02/2019	15/02/2024	EUR	140	1,25	13 714 313,69	2,82
BFCM 0,125%19-050224	04/07/2019	05/02/2024	EUR	184	0,125	17 884 958,79	3,68
ARVAL SERV LEAS 0%21-300924	30/03/2021	30/09/2024	EUR	50		4 730 550,00	0,97
BFCM 2,625%14-180324 EMTN	18/03/2014	18/03/2024	EUR	100	2,625	9 910 692,62	2,04
TOTAL ROYAUME UNI						35 699 083,30	7,34
TESCO CORPORATE 1,375%18-1023	24/10/2018	24/10/2023	EUR	8 100	1,375	8 057 983,19	1,66
BARCLAYS TV19-090625	09/12/2019	09/06/2025	EUR	1 000	0,75	964 883,84	0,20
MITSUBISHI 0,01% 1024	11/05/2022	10/05/2024	EUR	270	0,01	26 676 216,27	5,48
TOTAL LUXEMBOURG						23 059 298,02	4,74
TRATON FIN LUX 0,125%21-101124	10/11/2021	10/11/2024	EUR	83	0,125	7 849 198,57	1,61
HIGHLAND HLDGS 0%21-121123	11/11/2021	12/11/2023	EUR	15 561		15 210 099,45	3,13
TOTAL PAYS-BAS						67 737 016,39	13,92
ABN AMRO 0,875%19-150124	15/01/2019	15/01/2024	EUR	10 000	0,875	9 815 638,35	2,02

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
COOP RABOBANK 0,625%19-270224	27/02/2019	27/02/2024	EUR	20	0,625	1 946 292,88	0,40
TOYOTA MOTOR FI 0%21-070624	07/06/2021	07/06/2024	EUR	275		26 439 366,25	5,43
THERMO FISHER SCI.NTS 31122200	18/11/2021	18/11/2023	EUR	20 000		19 591 400,00	4,03
NIBC BANK 0%22-131023	13/04/2022	13/10/2023	EUR	60		5 845 579,80	1,20
ABN AMRO 3,625%23-100126 292	10/01/2023	10/01/2026	EUR	41	3,625	4 098 739,11	0,84
TOTAL SUEDE						12 798 255,60	2,63
VOLVO TREASURY 0%21-090524	09/11/2021	09/05/2024	EUR	13 320		12 798 255,60	2,63
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						16 085 171,70	3,31
WELLS FARGO 0,5%15-021123	02/11/2015	02/11/2023	CHF	2 000	0,50	9 976 219,56	2,06
AT&T 2,75%15-190523	19/05/2015	19/05/2023	EUR	2 590	2,75	2 650 812,14	0,54
BECTON DICKINSON&CO 0%21-0823	13/08/2021	13/08/2023	EUR	3 500		3 458 140,00	0,71
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						74 111 478,93	15,23
TOTAL FRANCE						4 826 175,20	0,99
ALD TV23-210225	21/02/2023	21/02/2025	EUR	48		4 826 175,20	0,99
TOTAL ROYAUME UNI						13 109 797,45	2,69
LLOYDS BANK TV23-160125	16/01/2023	16/01/2025	EUR	100		10 102 428,70	2,07
HSBC BANK TV23-080325	08/03/2023	08/03/2025	EUR	30		3 007 368,75	0,62
TOTAL PAYS-BAS						25 366 388,65	5,22
ALLIANZ FINANCE II TV21-221124	22/11/2021	22/11/2024	EUR	151		15 331 958,65	3,16
TOYOTA MOTOR FI TV21-250823	27/08/2021	25/08/2023	EUR	100		10 034 430,00	2,06
TOTAL SUEDE						10 077 167,77	2,07
VOLVO TREASURY TV22-220224	22/02/2022	22/02/2024	EUR	100		10 077 167,77	2,07
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						20 731 949,86	4,26
GOLDMAN SACHS GROUP TV300424 EMTN	30/04/2021	30/04/2024	EUR	20 600		20 731 949,86	4,26
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						9 209 654,00	1,89
TOTAL PAYS-BAS						9 209 654,00	1,89
NIBC BANK 270125	27/01/2023	27/01/2025	EUR	100		9 209 654,00	1,89
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						7 245 246,44	1,49
TOTAL FRANCE						7 245 246,44	1,49
BPCE 4,625%13-180723	18/07/2013	18/07/2023	EUR	70	4,625	7 245 246,44	1,49
TOTAL Titres de créances						97 537 004,10	20,04
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						97 537 004,10	20,04

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres de créances négociables						97 537 004,10	20,04
TOTAL ALLEMAGNE						14 581 099,32	3,00
ECP SANT. ZC 23	02/12/2022	01/12/2023	EUR	5 000 000		4 879 172,66	1,00
ECP SANTANDER 24	06/01/2023	05/01/2024	EUR	5 000 000		4 864 598,90	1,01
ECP SANTANDER 24	16/02/2023	15/02/2024	EUR	5 000 000		4 837 327,76	0,99
TOTAL FRANCE						32 984 171,39	6,78
SOPRA BMT24112023	24/11/2020	24/11/2023	EUR	11 000 000	0,80	11 065 765,70	2,27
EDR(FR BMT11082023	11/08/2021	11/08/2023	EUR	2 000 000	0,48	2 009 816,10	0,41
EDR(FR BMT27092023	27/09/2021	27/09/2023	EUR	5 000 000	0,48	5 006 805,22	1,03
NEXITY BMT29112024	29/11/2021	29/11/2024	EUR	10 000 000	1,20	10 054 648,89	2,07
SG BMT31012024	06/01/2023	31/01/2024	EUR	5 000 000		4 847 135,48	1,00
TOTAL ROYAUME UNI						49 971 733,39	10,26
ECP LLOYDS 200624	07/12/2022	20/06/2024	EUR	5 000 000		4 769 672,94	0,98
LLOYDS BANK 0%25	13/01/2023	13/01/2025	EUR	5 000 000		4 648 161,47	0,96
CD NATWEST MA.1223	14/12/2021	14/12/2023	EUR	25 000 000		24 386 097,27	5,00
CD STD CHARTE.0824	19/08/2022	19/08/2024	EUR	17 000 000		16 167 801,71	3,32
TOTAL Titres d'OPC						61 761,34	0,01
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						61 761,34	0,01
TOTAL FRANCE						61 761,34	0,01
CM-AM DOLLAR CASH IC SI.3DEC			USD	31,084		55 471,78	0,01
SLF(F) BOND ESG 6M I FCP 3DEC			EUR	0,589		6 289,56	0,00
TOTAL Contrats financiers						6 605 481,94	1,36
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						-7 050 131,37	-1,45
Appels marge swaps			EUR	-7 050 131,37		-7 050 131,37	-1,45
TOTAL Autres engagements						13 655 613,31	2,81
TOTAL Swaps						13 655 613,31	2,81
SWTCAL250523-.548/OI			EUR	-30 000 000		538 027,26	0,11
SWTCAL110624-.5255/O			EUR	-30 000 000		1 750 175,00	0,36
SWTCAL050424-.514/OI			EUR	-40 000 000		2 050 313,85	0,42
SWTCAL201023-.457/OI			EUR	-60 000 000		1 863 621,45	0,38
SWTCIC171123-.4385/O			EUR	-100 000 000		3 278 437,11	0,68
SWTCAL200125-.22/OIS			EUR	-45 000 000		2 994 589,26	0,62

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
SWTCAL060524.7315/OI			EUR	-30 000 000		888 175,53	0,18
SWTCAL1908241.278/OI			EUR	-10 000 000		292 273,85	0,06

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
--	--	--

	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM GLOBAL GOLD

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	454 253 877,83	313 322 340,86
Actions et valeurs assimilées	454 253 877,83	302 609 900,86
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	454 253 877,83	302 609 900,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	10 712 440,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	10 712 440,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 494 367,19	372 237,36
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 494 367,19	372 237,36
Comptes financiers	12 567 555,09	31 467 524,09
Liquidités	12 567 555,09	31 467 524,09
Total de l'actif	468 315 800,11	345 162 102,31

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	474 800 647,58	310 586 537,39
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-8 287 409,13	25 669 131,76
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 046 441,34	-1 329 477,84
Total des capitaux propres	465 466 797,11	334 926 191,31
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	736 736,71	4 027 787,65
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	736 736,71	4 027 787,65
Comptes financiers	2 112 266,29	6 208 123,35
Concours bancaires courants	2 112 266,29	6 208 123,35
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	468 315 800,11	345 162 102,31

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	198 886,55	4 708,92
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 581 264,77	2 935 587,11
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	7 780 151,32	2 940 296,03
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	137 160,95	9 390,67
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	137 160,95	9 390,67
Résultat sur opérations financières (I - II)	7 642 990,37	2 930 905,36
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	8 485 769,83	3 852 323,96
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-842 779,46	-921 418,60
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-203 661,88	-408 059,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-1 046 441,34	-1 329 477,84

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié. Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0007390174	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,97 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0012170512	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,97 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
ER	FR0013226362	2,25 % TTC maximum	Actif net

		dont frais de gestion financière : 2,22 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	
S	FR0013295342	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,47 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0007390174	Néant
IC	FR0012170512	Néant
ER	FR0013226362	Néant
S	FR0013295342	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0007390174 RC

Néant

Part FR0012170512 IC

Néant

Part FR0013226362 ER

Néant

Part FR0013295342 S

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

1. Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0 à 0,20% TTC maximum sur les actions Prélèvement sur chaque transaction	100		

2. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

3. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

4. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	334 926 191,31	198 636 864,98
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	347 295 135,46	167 145 655,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-162 968 983,82	-72 157 614,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 206 532,26	22 787 844,53
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 195 326,92	-4 613 799,40
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-1 105 952,72	-453 579,16
Différences de change	-1 190 449,21	-111 886,55
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-43 657 569,79	24 613 640,02
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>34 731 622,72</i>	<i>78 389 192,51</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>78 389 192,51</i>	<i>53 775 552,49</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-842 779,46	-921 418,60
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	484,87
Actif net en fin d'exercice	465 466 797,11	334 926 191,31

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 046 441,34	-1 329 477,84
Total	-1 046 441,34	-1 329 477,84

	31/03/2023	31/03/2022
A1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	54 299,13	40 840,02
Total	54 299,13	40 840,02
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
A2 PART CAPI ER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 073,37	-854,67
Total	2 073,37	-854,67
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 359 008,31	-1 452 758,29
Total	-1 359 008,31	-1 452 758,29
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	256 194,47	83 295,10
Total	256 194,47	83 295,10
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 287 409,13	25 669 131,76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-8 287 409,13	25 669 131,76

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
A1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-165 979,70	895 472,44
Total	-165 979,70	895 472,44
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
A2 PART CAPI ER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-31 448,48	73 983,21
Total	-31 448,48	73 983,21
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-6 938 653,28	21 034 125,48
Total	-6 938 653,28	21 034 125,48
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 151 327,67	3 665 550,63
Total	-1 151 327,67	3 665 550,63
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
20/07/2020*	A1 PART CAPI M	12 849 819,63	6,753	1 902 831,27	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	A2 PART CAPI ER	436 672,43	2 582,050	169,11	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	C1 PART CAPI RC	294 511 135,86	7 519 718,393000	39,16	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	C3 PART CAPI S	70 191 019,54	1 756 042,655	39,97	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2021	A1 PART CAPI M	9 931 224,33	6,130	1 620 101,84	0,00	0,00	0,00	282 063,47
31/03/2021	A2 PART CAPI ER	461 929,62	3 219,257	143,48	0,00	0,00	0,00	24,44
31/03/2021	C1 PART CAPI RC	165 957 798,23	5 011 358,850000	33,11	0,00	0,00	0,00	5,51
31/03/2021	C3 PART CAPI S	22 285 912,80	655 684,462	33,98	0,00	0,00	0,00	5,86
31/03/2022	A1 PART CAPI M	11 768 998,29	5,890	1 998 132,13	0,00	0,00	0,00	158 966,46
31/03/2022	A2 PART CAPI ER	968 616,50	5 500,814	176,08	0,00	0,00	0,00	13,29
31/03/2022	C1 PART CAPI RC	274 093 660,09	6 778 442,185000	40,43	0,00	0,00	0,00	2,88
31/03/2022	C3 PART CAPI S	48 094 916,43	1 149 737,912	41,83	0,00	0,00	0,00	3,26
31/03/2023	A1 PART CAPI IC	9 366 200,28	5,266	1 778 617,59	0,00	0,00	0,00	-21 207,85
31/03/2023	A2 PART CAPI ER	1 778 599,69	11 404,458	155,95	0,00	0,00	0,00	-2,57
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	389 420 808,26	10 928 776,300374	35,63	0,00	0,00	0,00	-0,75
31/03/2023	C3 PART CAPI S	64 901 188,88	1 746 580,182	37,15	0,00	0,00	0,00	-0,51

*VL de création de la SICAV

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,103000	198 098,71
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-0,727000	-1 161 122,66
Solde net des Souscriptions / Rachats	-0,624000	-963 023,95
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	5,266000	

	En quantité	En montant
A2 PART CAPI ER		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	7 822,162290	1 325 942,05
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 918,518210	-288 260,14
Solde net des Souscriptions / Rachats	5 903,644080	1 037 681,91
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	11 404,458247	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	8 063 822,032110	287 881 859,82
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 913 487,916736	-130 328 493,32
Solde net des Souscriptions / Rachats	4 150 334,115374	157 553 366,50
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	10 928 776,300374	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 531 006,092000	57 889 234,88
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-934 163,822000	-31 191 107,70
Solde net des Souscriptions / Rachats	596 842,270000	26 698 127,18
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 746 580,182000	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
A2 PART CAPI ER	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	34 087,69
Montant des commissions de souscription perçues	34 087,69
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	34 087,69
Montant des commissions de souscription r�troced�es	34 087,69
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	708,66
Montant des commissions de souscription perçues	708,66
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	708,66
Montant des commissions de souscription rétrocedées	708,66
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0012170512 A1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	91 093,77
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013226362 A2 PART CAPI ER	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	24 521,66
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0007390174 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	7 556 631,09
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013295342 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	813 523,31
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	284 236,73
Créances	SRD et règlements différés	1 210 130,46
Total des créances		1 494 367,19
Dettes	Frais de gestion	736 736,71
Total des dettes		736 736,71
Total dettes et créances		757 630,48

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	454 253 877,83	97,59
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	454 253 877,83	97,59
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	1 494 367,19	0,32
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-736 736,71	-0,16
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	10 455 288,80	2,25
DISPONIBILITES	10 455 288,80	2,25
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	465 466 797,11	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			454 253 877,83	97,59
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			454 253 877,83	97,59
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			454 253 877,83	97,59
TOTAL AUSTRALIE			35 559 499,16	7,64
AU000000EVN4 EVOLUTION MINING	AUD	3 000 000	5 767 524,40	1,24
AU000000NCM7 NEWCREST MINING	AUD	870 000	14 393 855,37	3,09
AU000000NST8 NORTHERN STAR RESOURCES	AUD	2 030 000	15 398 119,39	3,31
TOTAL CANADA			325 817 820,94	69,99
CA0084741085 AGNICO EAGLE MINES	CAD	489 000	22 987 507,42	4,94
CA0115321089 ALAMOS GOLD CLA	CAD	1 250 000	14 072 062,61	3,02
CA04302L1004 ARTEMIS GOLD	CAD	2 300 000	7 030 231,91	1,51
CA05466C1095 AYA GOLD AND SILVER	CAD	1 550 000	11 506 000,67	2,47
CA0679011084 BARRICK GOLD	CAD	1 340 000	22 938 724,27	4,93
CA11777Q2099 B2GOLD	CAD	3 550 000	12 934 016,52	2,78
CA13000C2058 CALIBRE MINING	CAD	7 000 000	6 304 284,05	1,35
CA2652692096 DUNDEE PRECIOUS METALS	CAD	1 450 000	9 754 583,23	2,10
CA29446Y5020 EQUINOX GOLD	CAD	1 200 000	5 682 043,02	1,22
CA2960061091 ERO COPPER CORP	CAD	360 000	5 872 809,02	1,26
CA31730E1016 FILO MINING	CAD	400 000	6 342 491,83	1,36
CA3499151080 FORTUNA SILVER	CAD	2 000 000	7 027 502,78	1,51
CA3518581051 FRANCO NEVADA	CAD	178 500	24 007 931,53	5,17
CA36261G1028 G MINING VENTURES	CAD	7 500 000	5 270 627,09	1,13
CA44955L1067 I-80 GOLD CORP	CAD	2 000 000	4 489 414,40	0,96
CA46579R1047 IVANHOE MINES CL.A	CAD	1 000 000	8 330 661,06	1,79
CA48575L2066 KARORA RESOURCES	CAD	2 150 000	6 659 752,88	1,43
CA4969024047 KINROSS GOLD	CAD	2 300 000	9 980 418,51	2,14
CA4991131083 K92 MINING	CAD	1 400 000	7 335 894,16	1,58
CA5503711080 LUNDIN GOLD	CAD	950 000	10 228 086,81	2,20
CA5503721063 LUNDIN MINING	CAD	525 000	3 288 257,25	0,71
CA6445351068 NEW GOLD	CAD	4 000 000	4 011 817,12	0,86
CA6752221037 OCEANAGOLD CORPORATION	CAD	5 500 000	12 571 042,59	2,70

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
CA68634K1066 ORLA MINING	CAD	2 250 000	9 840 209,60	2,11
CA68827L1013 OSISKO_GLD_ROLT	CAD	750 000	10 930 154,81	2,35
CA6979001089 PAN AMERICAN SILVER	USD	500 000	8 391 350,45	1,80
CA78165J1057 RUPERT RESOURCES	CAD	1 500 000	4 462 123,12	0,96
CA7847301032 SSR MINING	CAD	850 000	11 853 964,40	2,55
CA8283631015 SILVERCREST MTL	CAD	1 450 000	9 507 256,07	2,04
CA8910546032 TOREX GOLD RESOURCES	CAD	950 000	14 577 292,30	3,13
CA92625W5072 VICTORIA GOLD	CAD	800 000	4 890 596,11	1,05
CA95083R1001 WESDOME GOLD MINES	CAD	900 000	4 752 775,18	1,02
CA9628791027 WHEATON PRECIOUS METALS	CAD	405 000	17 985 938,17	3,86
TOTAL ROYAUME UNI			19 999 727,09	4,30
GB00BL6K5J42 ENDEAVOUR MINING	CAD	900 000	19 999 727,09	4,30
TOTAL JERSEY			7 123 577,85	1,53
JE00B5TT1872 CENTAMIN	GBP	6 000 000	7 123 577,85	1,53
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			47 945 147,30	10,30
US0126531013 ALBEMARLE	USD	22 500	4 586 103,55	0,99
US35671D8570 FREEPORT-MCMORAN	USD	440 000	16 598 644,47	3,57
US5533681012 MP MATERIALS	USD	100 000	2 599 474,39	0,56
US6516391066 NEWMONT	USD	385 000	17 403 015,35	3,73
US7802871084 ROYAL GOLD	USD	56 500	6 757 909,54	1,45
TOTAL AFRIQUE DU SUD			17 808 105,49	3,83
US38059T1060 GOLD FIELDS ADR SPONSORED	USD	1 200 000	14 739 268,75	3,17
US82575P1075 SIBANYE STILLWATER ADR	USD	400 000	3 068 836,74	0,66

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part A2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
--	--	--

	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM SUSTAINABLE PLANET

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	445 797 000,43	414 814 889,47
Actions et valeurs assimilées	432 743 600,36	403 939 480,89
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	432 743 600,36	403 939 480,89
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	13 053 400,07	10 875 408,58
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	13 053 400,07	10 875 408,58
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	281 621,30	984 387,83
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	281 621,30	984 387,83
Comptes financiers	15 878 868,70	31 733 408,91
Liquidités	15 878 868,70	31 733 408,91
Total de l'actif	461 957 490,43	447 532 686,21

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	476 942 884,42	441 342 536,65
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-19 963 685,69	9 081 458,38
Résultat de l'exercice (a, b)	770 845,61	-4 679 208,15
Total des capitaux propres	457 750 044,34	445 744 786,88
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	694 480,55	1 559 777,03
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	694 480,55	1 559 777,03
Comptes financiers	3 512 965,54	228 122,30
Concours bancaires courants	3 512 965,54	228 122,30
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	461 957 490,43	447 532 686,21

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	160 233,03	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	8 462 792,58	1 782 278,49
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	8 623 025,61	1 782 278,49
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	166 783,78	147 401,97
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	166 783,78	147 401,97
Résultat sur opérations financières (I - II)	8 456 241,83	1 634 876,52
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	7 923 962,16	5 960 724,66
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	532 279,67	-4 325 848,14
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	238 565,94	-353 360,01
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	770 845,61	-4 679 208,15

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié. Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0000444366	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,96 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0012581783	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,96 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013280195	1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,36 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0000444366	Néant
IC	FR0012581783	Néant
S	FR0013280195	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0000444366 RC

Néant

Part FR0012581783 IC

Néant

Part FR0013280195 S

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

1. Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

2. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

3. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

4. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	445 744 786,88	418 577 227,61
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	86 043 604,08	131 883 394,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-56 798 770,26	-89 946 290,18
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 890 288,07	19 407 203,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-25 887 506,53	-10 678 515,30
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-405 692,03	-450 508,31
Différences de change	-84 833,85	-11 618,30
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 715 888,31	-18 710 257,97
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>19 753 895,07</i>	<i>18 038 006,76</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>18 038 006,76</i>	<i>36 748 264,73</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	532 279,67	-4 325 848,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	457 750 044,34	445 744 786,88

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			13 053 400,07
	FR0013041738	CM-AM H.CARE IC 3D	1 267 393,41
	FR0013412822	CM-AM MON.ISR RC3D	10 949 615,06
	FR00140074R0	CM AM G.C.ZEN IC3D	836 391,60
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			13 053 400,07

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	770 845,61	-4 679 208,15
Total	770 845,61	-4 679 208,15

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	366 556,73	-4 439 983,91
Total	366 556,73	-4 439 983,91
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	399 149,12	-225 633,90
Total	399 149,12	-225 633,90
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
II PART CAPIIC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 139,76	-13 590,34
Total	5 139,76	-13 590,34
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-19 963 685,69	9 081 458,38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-19 963 685,69	9 081 458,38

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-17 919 413,19	8 062 113,79
Total	-17 919 413,19	8 062 113,79
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 021 987,00	944 024,71
Total	-2 021 987,00	944 024,71
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
II PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-22 285,50	75 319,88
Total	-22 285,50	75 319,88
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/03/2020	C1 PART CAPI C	29 388 516,34	3 511 603,316000	8,36	0,00	0,00	0,00	-0,12
31/03/2020	C3 PART CAPI S	6 411 430,26	752 523,831	8,51	0,00	0,00	0,00	-0,04
31/03/2020	I1 PART CAPI I PART CAPI	2 465 466,10 220 100	27,445 18 004	89 832,97	0,00	0,00	0,00	-320,47
31/03/2021	C1 RC	499,54	196,391000	12,22	0,00	0,00	0,00	0,14
31/03/2021	C3 PART CAPI S PART CAPI	46 829 334,25	3 732 407,145	12,54	0,00	0,00	0,00	0,23
31/03/2021	I1 IC PART CAPI	3 637 062,55 363 084	27,435 28 591	132 570,16	0,00	0,00	0,00	2 697,62
30/06/2021	C1 RC	665,81	381,518000	12,69	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2021	C3 PART CAPI S PART CAPI	51 566 939,80	3 948 232,823	13,06	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2021	I1 IC PART CAPI	3 925 622,00 395 485	28,435 32 430	138 055,98	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2022	C1 RC	671,92	470,936000	12,19	0,00	0,00	0,00	0,11
31/03/2022	C3 PART CAPI S PART CAPI	46 542 255,69	3 688 327,913	12,61	0,00	0,00	0,00	0,19
31/03/2022	I1 IC PART CAPI	3 716 859,27 410 657	27,835 35 169	133 531,85	0,00	0,00	0,00	2 217,69
31/03/2023	C1 RC	785,31	689,148220	11,67	0,00	0,00	0,00	-0,49
31/03/2023	C3 PART CAPI S PART CAPI	46 578 385,82	3 824 244,239	12,17	0,00	0,00	0,00	-0,42
31/03/2023	I1 IC	513 873,21	3,981	129 081,43	0,00	0,00	0,00	-4 306,89

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	6 648 601,142643	75 570 735,32
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 909 382,930423	-44 784 251,91
Solde net des Souscriptions / Rachats	2 739 218,212220	30 786 483,41
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	35 169 689,148220	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	873 969,052000	10 279 188,88
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-738 052,726000	-8 725 719,93
Solde net des Souscriptions / Rachats	135 916,326000	1 553 468,95
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 824 244,239000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1,525000	193 679,88
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-25,379000	-3 288 798,42
Solde net des Souscriptions / Rachats	-23,854000	-3 095 118,54
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3,981000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 225,62
Montant des commissions de souscription perçues	1 225,62
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 225,62
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 225,62
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	30,21
Montant des commissions de souscription perçues	30,21
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	30,21
Montant des commissions de souscription r�troced�es	30,21
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0000444366 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	7 429 763,81
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013280195 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	488 038,80
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0012581783 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	6 159,55
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	281 621,30
Total des créances		281 621,30
Dettes	Frais de gestion	694 480,55
Total des dettes		694 480,55
Total dettes et créances		-412 859,25

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	445 797 000,43	97,39
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	432 743 600,36	94,54
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	13 053 400,07	2,85
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	281 621,30	0,06
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-694 480,55	-0,15
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	12 365 903,16	2,70
DISPONIBILITES	12 365 903,16	2,70
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	457 750 044,34	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			432 743 600,36	94,54
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			432 743 600,36	94,54
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			432 743 600,36	94,54
TOTAL SUISSE			14 439 500,58	3,15
CH0038863350 NESTLE NOM.	CHF	33 215	3 734 446,87	0,82
CH0418792922 SIKA NOM.	CHF	31 410	8 095 279,16	1,76
CH0435377954 SIG GROUP	CHF	110 000	2 609 774,55	0,57
TOTAL ALLEMAGNE			70 599 984,41	15,42
DE0005552004 DEUTSCHE POST NOM.	EUR	50 000	2 154 500,00	0,47
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	124 000	4 672 320,00	1,02
DE0006602006 GEA GROUP	EUR	104 183	4 370 476,85	0,95
DE0007164600 SAP	EUR	40 700	4 723 642,00	1,03
DE0007236101 SIEMENS	EUR	115 326	17 213 558,76	3,76
DE000ENER6Y0 SIEMENS ENERGY AG	EUR	645 879	13 072 590,96	2,86
DE000KBX1006 KNORR-BREMSE AG	EUR	191 613	11 742 044,64	2,57
DE000SYM9999 SYMRISE	EUR	126 256	12 650 851,20	2,76
TOTAL DANEMARK			19 443 224,18	4,25
DK0060094928 ORSTED	DKK	59 975	4 696 944,05	1,03
DK0060336014 NOVOZYMES B	DKK	106 168	5 000 986,82	1,09
DK0060534915 NOVO NORDISK CL.B DIV.	DKK	66 860	9 745 293,31	2,13
TOTAL ESPAGNE			35 087 112,33	7,67
ES0105066007 CELLNEX TELECOM	EUR	127 903	4 573 811,28	1,00
ES0105563003 CORPORACION ACCIONA ENERGIAS R	EUR	420 316	15 030 500,16	3,28
ES0165386014 SOLARIA ENERGIA MEDIOAMBIENTE	EUR	932 418	15 482 800,89	3,39
TOTAL FINLANDE			19 838 236,11	4,33
FI0009013296 NESTE OYJ	EUR	436 677	19 838 236,11	4,33
TOTAL FRANCE			162 308 861,00	35,47
FR0000044448 NEXANS	EUR	108 887	9 963 160,50	2,18
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	59 152	9 121 238,40	1,99
FR0000120321 L'OREAL	EUR	13 100	5 387 375,00	1,18
FR0000120578 SANOFI	EUR	101 935	10 217 964,40	2,23

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000120628 AXA	EUR	393 408	11 080 336,32	2,42
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	137 111	21 071 218,48	4,61
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	335 010	9 514 284,00	2,08
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	279 570	14 627 102,40	3,20
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	42 794	7 307 075,50	1,60
FR0006174348 BUREAU VERITAS	EUR	244 000	6 458 680,00	1,41
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	163 908	4 110 812,64	0,90
FR0010307819 LEGRAND	EUR	128 827	10 831 774,16	2,37
FR0010313833 ARKEMA	EUR	50 444	4 580 315,20	1,00
FR0010908533 EDENRED	EUR	179 083	9 767 186,82	2,13
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	83 649	3 271 512,39	0,71
FR0012757854 SPIE	EUR	361 790	9 674 264,60	2,11
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	236 426	8 954 634,75	1,96
FR0014005HJ9 OVH GROUPE	EUR	274 000	3 153 740,00	0,69
FR001400AJ45 MICHELIN	EUR	114 272	3 216 185,44	0,70
TOTAL IRLANDE			18 818 434,25	4,11
IE0004906560 KERRY GROUP CL.A	EUR	42 303	3 885 107,52	0,85
IE0004927939 KINGSPAN GROUP	EUR	107 654	6 786 508,16	1,48
IE00B1RR8406 SMURFIT KAPPA GROUP	EUR	244 429	8 146 818,57	1,78
TOTAL ITALIE			9 207 966,53	2,01
IT0003128367 ENEL	EUR	1 636 390	9 207 966,53	2,01
TOTAL PAYS-BAS			47 867 452,20	10,46
NL0000009082 KONINKLIJKE KPN	EUR	2 118 008	6 896 234,05	1,51
NL0000009827 KONINKLIJKE DSM NOM.	EUR	112 012	12 175 704,40	2,66
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	10 500	6 564 600,00	1,43
NL0010583399 CORBION	EUR	90 067	2 723 626,08	0,60
NL0011821392 SIGNIFY	EUR	212 641	6 515 320,24	1,42
NL0012817175 ALFEN N.V.	EUR	48 656	3 557 726,72	0,78
NL00150001Q9 STELLANTIS	EUR	563 979	9 434 240,71	2,06
TOTAL NORVEGE			6 613 365,25	1,44
NO0012470089 TOMRA SYSTEMS	NOK	427 028	6 613 365,25	1,44
TOTAL PORTUGAL			11 623 376,16	2,54

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
PTEDP0AM0009 EDP ENERGIAS PORTUGAL	EUR	2 317 260	11 623 376,16	2,54
TOTAL SUEDE			16 896 087,36	3,69
SE0000667891 SANDVIK	SEK	259 147	5 062 886,48	1,11
SE0015988019 NIBE INDUSTRIER	SEK	1 130 141	11 833 200,88	2,58
TOTAL Titres d'OPC			13 053 400,07	2,85
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			10 949 615,06	2,39
TOTAL FRANCE			10 949 615,06	2,39
FR0013412822 CM-AM MONE ISR (RC)	EUR	6 602	10 949 615,06	2,39
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			2 103 785,01	0,46
TOTAL FRANCE			2 103 785,01	0,46
FR0013041738 CM-AM HUMAN CARE (IC)	EUR	12,17	1 267 393,41	0,28
FR00140074R0 CM-AM GLOBAL CITY ZEN (IC)	EUR	9	836 391,60	0,18

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM INFLATION

BILAN ACTIF

	31/03/2023
Immobilisations nettes	0,00
Dépôts et instruments financiers	112 947 455,99
Actions et valeurs assimilées	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	52 275 226,83
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	52 275 226,83
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances	60 672 229,16
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	60 672 229,16
Titres de créances négociables	60 672 229,16
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Contrats financiers	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	0,00
Créances	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	0,00
Comptes financiers	1 292 577,28
Liquidités	1 292 577,28
Total de l'actif	114 240 033,27

BILAN PASSIF

	31/03/2023
Capitaux propres	
Capital	113 103 169,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	929 299,37
Résultat de l'exercice (a, b)	170 337,36
Total des capitaux propres	114 202 806,61
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>	
Instruments financiers	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Contrats financiers	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
Dettes	37 226,66
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	37 226,66
Comptes financiers	0,00
Concours bancaires courants	0,00
Emprunts	0,00
Total du passif	114 240 033,27

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023
Opérations de couverture	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagements de gré à gré	
Total Engagements de gré à gré	0,00
Autres engagements	
Total Autres engagements	0,00
Total Opérations de couverture	0,00
Autres opérations	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagements de gré à gré	
Total Engagements de gré à gré	0,00
Autres engagements	
Total Autres engagements	0,00
Total Autres opérations	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 531,49
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	454 816,66
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00
Autres produits financiers	0,00
TOTAL (I)	457 348,15
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00
Charges sur dettes financières	387,04
Autres charges financières	0,00
TOTAL (II)	387,04
Résultat sur opérations financières (I - II)	456 961,11
Autres produits (III)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	260 525,42
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	196 435,69
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-26 098,33
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	170 337,36

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0011153378	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,54 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013299393	0,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,44 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014006FV6	0,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,34 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net

• **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0011153378	Néant
S	FR0013299393	Néant
IC	FR0014006FV6	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0011153378 RC

Néant

Part FR0013299393 S

Néant

Part FR0014006FV6 IC

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023
Actif net en début d'exercice	135 119 379,46
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 772 458,67
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-22 458 028,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 235 256,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-177 835,86
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00
Frais de transaction	-119,00
Différences de change	-6 287,60
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 478 453,18
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-830 165,89
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 648 287,29
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	196 435,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
Actif net en fin d'exercice	114 202 806,61

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	52 275 226,83	45,77
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	52 275 226,83	45,77
Titres de créances		
Bons du Trésor	60 672 229,16	53,13
TOTAL Titres de créances	60 672 229,16	53,13
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	170 337,36
Total	170 337,36

	31/03/2023
C1 PART CAPI RC	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	141 011,49
Total	141 011,49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	0
Distribution unitaire	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt	0,00
Provenant de l'exercice	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00

	31/03/2023
C3 PART CAPI S	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	29 323,39
Total	29 323,39
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	0
Distribution unitaire	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt	0,00
Provenant de l'exercice	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00

	31/03/2023
II PART CAPIIC	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	2,48
Total	2,48
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	0
Distribution unitaire	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt	0,00
Provenant de l'exercice	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice		929 299,37
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		0,00
Total		929 299,37

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution		0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00
Capitalisation		833 534,34
Total		833 534,34
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		0
Distribution unitaire		0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution		0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00
Capitalisation		95 757,01
Total		95 757,01
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		0
Distribution unitaire		0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	
II PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	8,02	
Total	8,02	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
07/09/2022*	C1 PART CAPI RC	112 318 764,24	954 036,984000	117,72	0,00	0,00	0,00	0,00
07/09/2022*	C3 PART CAPI S	22 799 619,74	194 276,818	117,35	0,00	0,00	0,00	0,00
07/09/2022*	I1 PART CAPI IC	995,48	0,010	99 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	102 425 946,63	877 594,264592	116,71	0,00	0,00	0,00	1,11
31/03/2023	C3 PART CAPI S	11 775 871,95	101 101,901	116,47	0,00	0,00	0,00	1,23
31/03/2023	I1 PART CAPI IC	988,03	0,010	98 803,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00

* VL de création SICAV

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	4 843,359607	558 974,67
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-81 286,079306	-9 462 531,72
Solde net des Souscriptions / Rachats	-76 442,719699	-8 903 557,05
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	877 594,264592	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	19 164,886000	2 213 484,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-112 339,803000	-12 995 496,28
Solde net des Souscriptions / Rachats	-93 174,917000	-10 782 012,28
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	101 101,901000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,00	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	0,010000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	200,98
Montant des commissions de souscription perçues	200,98
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	200,98
Montant des commissions de souscription r�troced�es	200,98
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0011153378 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	240 441,36
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013299393 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	20 082,98
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0014006FV6 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1,08
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	37 226,66
Total des dettes		37 226,66
Total dettes et créances		-37 226,66

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	112 947 455,99	98,90
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	52 275 226,83	45,77
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	60 672 229,16	53,13
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-37 226,66	-0,03
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 292 577,28	1,13
DISPONIBILITES	1 292 577,28	1,13
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	114 202 806,61	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						52 275 226,83	45,77
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						52 275 226,83	45,77
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						52 275 226,83	45,77
TOTAL FRANCE						52 275 226,83	45,77
FR0000186413 OAT 3,40%99-25072029 INDX	25/07/1999	25/07/2029	EUR	1 600 000	3,40	2 860 311,48	2,50
FR0000188799 OATE 3,15%02-25072032 INDX	25/07/2002	25/07/2032	EUR	3 600 000	3,15	6 888 535,42	6,03
FR0011008705 OATE 1,85%11-25072027 INDX	25/07/2010	25/07/2027	EUR	7 400 000	1,85	10 388 289,72	9,10
FR0011427848 OATE 0,25%13-25072024 INDX	26/02/2013	25/07/2024	EUR	3 100 000	0,25	3 835 150,67	3,36
FR0011982776 OATEI 0,70%14-250730	18/06/2014	25/07/2030	EUR	3 500 000	0,70	4 414 032,86	3,87
FR0013238268 OAT 0,10%17-01032028 INDX	01/03/2016	01/03/2028	EUR	7 800 000	0,10	9 022 402,23	7,90
FR0013410552 OATE 0,10%19-01032029 INDX	01/03/2019	01/03/2029	EUR	3 500 000	0,10	4 031 158,12	3,53
FR0013519253 OATE 0,10%20-01032026 INDX	22/06/2020	01/03/2026	EUR	5 700 000	0,10	6 556 369,41	5,74
FR0014001N38 OATEI0,10%21-250731 INDX	25/01/2021	25/07/2031	EUR	2 300 000	0,10	2 620 393,37	2,29
FR0014003N51 OATI 0,10%21-010332 INDX	20/05/2021	01/03/2032	EUR	1 500 000	0,10	1 658 583,55	1,45
TOTAL Titres de créances						60 672 229,16	53,13
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						60 672 229,16	53,13
TOTAL Titres de créances négociables						60 672 229,16	53,13
TOTAL ALLEMAGNE						22 878 675,51	20,03
DE0001030559 ALLEMAGNE TV14-150430 INFLAT.	08/04/2014	15/04/2030	EUR	510 000 000	0,50	6 485 435,29	5,68
DE0001030567 ALLEMAGNE TV15-150426 INFLAT.	12/03/2015	15/04/2026	EUR	1 350 000 000	0,10	16 393 240,22	14,35
TOTAL ESPAGNE						12 183 244,94	10,67
ES00000126A4 ESPANA 1,8%14-301124 INDX	20/05/2014	30/11/2024	EUR	400	1,80	500 846,41	0,44
ES00000127C8 ESPANA 1%15-301130 INDX	31/03/2015	30/11/2030	EUR	3 600	1,00	4 421 812,60	3,87
ES00000128S2 SPAIN TV17-301127 INDX	26/04/2017	30/11/2027	EUR	6 000	0,65	7 260 585,93	6,36
TOTAL ITALIE						25 610 308,71	22,43
IT0004735152 ITALY 3,1%11-150926 INFLATION	08/06/2011	15/09/2026	EUR	4 000	3,10	5 503 990,85	4,82
IT0005138828 ITALIE TV15-150932 INFLATION	07/10/2015	15/09/2032	EUR	4 500	1,25	5 199 743,94	4,55
IT0005246134 ITALIE TV17-150528 INFLATION	07/03/2017	15/05/2028	EUR	3 800	1,30	4 576 892,94	4,01
IT0005387052 ITALIE TV19-150530 INFLATION	15/05/2019	15/05/2030	EUR	3 600	0,40	3 854 611,83	3,38
IT0005415416 ITALY TV20-150526 INFLATION	25/06/2020	15/05/2026	EUR	5 700	0,65	6 475 069,15	5,67

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM GLOBAL LEADERS

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	768 669 777,53	743 686 890,26
Actions et valeurs assimilées	759 543 593,43	735 856 412,94
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	759 543 593,43	735 856 412,94
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	9 126 184,10	7 830 477,32
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 126 184,10	7 830 477,32
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	949 881,97	5 891 561,66
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	949 881,97	5 891 561,66
Comptes financiers	12 569 854,28	20 818 815,44
Liquidités	12 569 854,28	20 818 815,44
Total de l'actif	782 189 513,78	770 397 267,36

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	757 597 195,81	734 404 829,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	27 617 943,62	40 704 091,90
Résultat de l'exercice (a, b)	-5 004 367,45	-8 568 684,08
Total des capitaux propres	780 210 771,98	766 540 237,08
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 236 105,96	2 050 090,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 236 105,96	2 050 090,00
Comptes financiers	742 635,84	1 806 940,28
Concours bancaires courants	742 635,84	1 806 940,28
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	782 189 513,78	770 397 267,36

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	198 766,45	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	9 052 896,24	7 021 322,88
Produits sur obligations et valeurs assimilées	47 949,30	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	9 299 611,99	7 021 322,88
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	172 199,41	279 155,06
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	172 199,41	279 155,06
Résultat sur opérations financières (I - II)	9 127 412,58	6 742 167,82
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	14 076 904,97	14 966 987,52
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-4 949 492,39	-8 224 819,70
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-54 875,06	-343 864,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-5 004 367,45	-8 568 684,08

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0012287381	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,37 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0012287423	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,97 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
ER	FR0013224797	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,22 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013295615	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,47 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0012287381	Néant
IC	FR0012287423	Néant
ER	FR0013224797	Néant
S	FR0013295615	Néant

Commission de surperformance

Part FR0012287381 RC
Néant

Part FR0012287423 IC
Néant

Part FR0013224797 ER
Néant

Part FR0013295615 S
Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	766 540 237,08	731 133 823,03
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	99 880 626,49	234 442 260,06
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-65 248 581,61	-229 657 787,15
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	53 997 736,43	57 717 822,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-26 649 237,03	-15 065 150,12
Plus-values réalisées sur contrats financiers	279 151,76	443 484,57
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-760 277,79	-1 349 439,77
Frais de transaction	-743 406,61	-437 223,39
Différences de change	1 400 838,20	1 312 036,44
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-43 536 822,55	-3 913 372,11
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>151 950 233,06</i>	<i>195 487 055,61</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>195 487 055,61</i>	<i>199 400 427,72</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	138 602,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>-138 602,25</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-4 949 492,39	-8 224 819,70
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	780 210 771,98	766 540 237,08

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 126 184,10
	FR0012432540	CM-AM GL.EM.M.IC3D	992 549,60
	FR0012432557	CM-AM EU.DIV.IC3D	2 721 505,90
	FR0013298338	CM-AM GL.INN.RC 6D	1 349 668,32
	FR0013486461	CM AM GL.SEL.IC 3D	1 415 141,28
	FR0014000YR8	CM AM GL.CLIM.IC3D	881 603,40
	FR00140074R0	CM AM G.C.ZEN IC3D	1 765 715,60
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			9 126 184,10

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-5 004 367,45	-8 568 684,08
Total	-5 004 367,45	-8 568 684,08

	31/03/2023	31/03/2022
A1 PART CAPIER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-127 490,50	-185 971,37
Total	-127 490,50	-185 971,37
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-4 946 755,15	-8 096 624,93
Total	-4 946 755,15	-8 096 624,93
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	25 396,86	-228 781,93
Total	25 396,86	-228 781,93
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	44 481,34	-57 305,85
Total	44 481,34	-57 305,85
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	27 617 943,62	40 704 091,90
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	27 617 943,62	40 704 091,90

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
A1 PART CAPIER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	623 593,43	895 563,57
Total	623 593,43	895 563,57
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	24 195 521,82	35 046 492,77
Total	24 195 521,82	35 046 492,77
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 123 967,26	3 100 151,32
Total	2 123 967,26	3 100 151,32
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	674 861,11	1 661 884,24
Total	674 861,11	1 661 884,24
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019*	A1 PART CAPI ER	1 613 829,89	12 593,566	128,14	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019*	C1 PART CAPI RC	273 017 409,82	159 593,329000	1 710,70	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019*	C3 PART CAPI S	61 224 634,73	35 209,3030	1 738,87	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019*	I1 PART CAPI IC	77 067 288,27	429,479	179 443,67	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2021	A1 PART CAPI ER	6 954 307,06	45 378,324	153,25	0,00	0,00	0,00	0,95
31/03/2021	C1 PART CAPI RC	572 139 270,89	281 396,209000	2 033,21	0,00	0,00	0,00	1,40
31/03/2021	C3 PART CAPI S	79 095 352,87	37 891,7460	2 087,40	0,00	0,00	0,00	19,85
31/03/2021	I1 PART CAPI IC	72 944 892,21	337,790	215 947,45	0,00	0,00	0,00	2 527,73
31/03/2022	A1 PART CAPI ER	16 856 802,24	105 750,977	159,40	0,00	0,00	0,00	6,71
31/03/2022	C1 PART CAPI RC	659 647 245,77	312 300,307000	2 112,22	0,00	0,00	0,00	86,29
31/03/2022	C3 PART CAPI S	58 593 636,31	26 804,8404	2 185,93	0,00	0,00	0,00	107,12
31/03/2022	I1 PART CAPI IC	31 442 552,76	138,762	226 593,39	0,00	0,00	0,00	11 563,52
31/03/2023	A1 PART CAPI ER	17 612 371,89	113 917,296166	154,60	0,00	0,00	0,00	4,35
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	683 385 557,52	333 570,665041	2 048,69	0,00	0,00	0,00	57,70
31/03/2023	C3 PART CAPI S	60 106 347,59	28 123,5351	2 137,22	0,00	0,00	0,00	76,42
31/03/2023	I1 PART CAPI IC	19 106 494,98	86,070	221 987,85	0,00	0,00	0,00	8 357,64

(*) VL de création de la SICAV

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI ER		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	25 474,209751	3 797 961,69
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-17 307,890381	-2 553 395,21
Solde net des Souscriptions / Rachats	8 166,319370	1 244 566,48
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	113 917,296166	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	41 539,767641	82 103 730,12
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-20 269,409600	-39 914 830,22
Solde net des Souscriptions / Rachats	21 270,358041	42 188 899,90
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	333 570,665041	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 797,956300	11 834 842,22
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-4 479,261600	-9 214 015,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	1 318,694700	2 620 827,22
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	28 123,535100	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	10,199000	2 144 092,46
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-62,891000	-13 566 341,18
Solde net des Souscriptions / Rachats	-52,692000	-11 422 248,72
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	86,070000	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI ER	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	87 920,04
Montant des commissions de souscription perçues	87 920,04
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	87 920,04
Montant des commissions de souscription r�troced�es	87 920,04
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	158,41
Montant des commissions de souscription perçues	158,41
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	158,41
Montant des commissions de souscription r�troced�es	158,41
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013224797 A1 PART CAPI ER	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	337 178,54
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0012287381 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	12 836 181,08
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013295615 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	674 469,76
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0012287423 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	229 075,59
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	409 930,18
Créances	SRD et règlements différés	539 951,79
Total des créances		949 881,97
Dettes	Frais de gestion	1 236 105,96
Total des dettes		1 236 105,96
Total dettes et créances		-286 223,99

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	768 669 777,53	98,52
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	759 543 593,43	97,35
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	9 126 184,10	1,17
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	949 881,97	0,12
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-1 236 105,96	-0,16
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	11 827 218,44	1,52
DISPONIBILITES	11 827 218,44	1,52
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	780 210 771,98	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			759 543 593,43	97,35
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			759 543 593,43	97,35
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			759 543 593,43	97,35
TOTAL BRESIL			3 787 269,59	0,49
BRLRENACNOR1 LOJAS RENNER	BRL	1 259 170	3 787 269,59	0,49
TOTAL CANADA			6 621 705,66	0,85
CA45823T1066 INTACT FINANCIAL	CAD	50 177	6 621 705,66	0,85
TOTAL SUISSE			18 619 669,86	2,39
CH0038863350 NESTLE NOM.	CHF	74 867	8 417 487,08	1,08
CH0210483332 CIE FIN.RICHEMONT NOM.	CHF	69 321	10 202 182,78	1,31
TOTAL CHINE			3 815 133,52	0,49
CNE100000296 BYD COMPANY	HKD	142 000	3 815 133,52	0,49
TOTAL CAYMANES ILES			24 234 250,13	3,11
APAC KYG1674K1013 BUDWEISER BREWING COMPANY	HKD	3 336 500	9 342 605,69	1,20
KYG596691041 MEITUAN DIANPINGB	HKD	0,8	13,42	0,00
KYG875721634 TENCENT	HKD	330 148	14 891 631,02	1,91
TOTAL ALLEMAGNE			12 609 257,82	1,62
DE0006969603 PUMA	EUR	113 937	6 478 457,82	0,83
DE000PAG9113 DR. ING. H.C. F. PORSCHE AKTIE	EUR	52 000	6 130 800,00	0,79
TOTAL DANEMARK			11 979 597,85	1,54
DK0060534915 NOVO NORDISK CL.B DIV.	DKK	82 189	11 979 597,85	1,54
TOTAL FRANCE			128 911 022,98	16,52
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	11 330	21 119 120,00	2,71
FR0000120321 L'OREAL	EUR	81 264	33 419 820,00	4,28
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY	EUR	47 810	40 370 764,00	5,17
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	82 817	12 727 316,56	1,63
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	149 042	7 797 877,44	1,00
FR0010908533 EDENRED	EUR	247 087	13 476 124,98	1,73
TOTAL HONG KONG			14 936 244,16	1,91
HK0000069689 AIA GROUP	HKD	1 545 707	14 936 244,16	1,91
TOTAL INDE			11 127 855,92	1,43

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US40415F1012 HDFC BANK ADR	USD	181 005	11 127 855,92	1,43
TOTAL IRLANDE			37 609 997,54	4,82
IE000S9YS762 LINDE	USD	90 186	29 559 418,91	3,79
IE00BY7QL619 JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL	USD	145 000	8 050 578,63	1,03
TOTAL ITALIE			23 480 253,90	3,01
IT0004965148 MONCLER	EUR	369 535	23 480 253,90	3,01
TOTAL JAPON			22 373 170,90	2,87
JP3481800005 DAIKIN INDUSTRIES	JPY	83 000	13 551 663,45	1,74
JP3802400006 FANUC	JPY	268 500	8 821 507,45	1,13
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE DU SUD			15 175 129,07	1,95
KR7005930003 SAMSUNG ELECTRONICS	KRW	173 586	7 867 864,96	1,01
KR7006400006 SAMSUNG SDI	KRW	14 038	7 307 264,11	0,94
TOTAL PAYS-BAS			40 722 594,60	5,22
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	25 640	16 030 128,00	2,05
NL0011585146 FERRARI	EUR	65 412	16 307 211,60	2,10
NL0015435975 DAVIDE CAMPARI-MILANO	EUR	745 356	8 385 255,00	1,07
TOTAL TAIWAN			17 612 941,79	2,26
US8740391003 TAIWAN SEMICONDUCTOR ADR SPONS	USD	205 336	17 612 941,79	2,26
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			365 927 498,14	46,87
US0079031078 ADVANCED MICRO DEVICES ORD.	USD	70 000	6 326 432,75	0,81
US02079K1079 ALPHABET CL.C	USD	201 548	19 328 684,59	2,48
US0231351067 AMAZON COM	USD	182 702	17 401 714,77	2,23
US0258161092 AMERICAN EXPRESS	USD	152 325	23 169 356,59	2,97
US0378331005 APPLE	USD	190 086	28 904 220,02	3,70
US2220702037 COTY CL.A	USD	650 000	7 228 549,03	0,93
US30057T1051 EVOQUA WATER TECHNOLOGIES CORP	USD	141 920	6 506 766,01	0,83
US43300A2033 HILTON WORLDWIDE HOLDINGS	USD	140 178	18 209 115,09	2,33
US46625H1005 JPMORGAN CHASE	USD	94 484	11 353 414,21	1,46
US5184391044 LAUDER ESTEE COS CL.A	USD	50 194	11 407 453,77	1,46
US5324571083 ELI LILLY	USD	37 711	11 942 193,39	1,53
US5949181045 MICROSOFT	USD	158 285	42 079 916,55	5,37
US6541061031 NIKE CL.B	USD	263 679	29 819 348,57	3,82

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US7134481081 PEPSICO	USD	78 000	13 112 084,47	1,68
US7512121010 RALPH LAUREN CLASS A	USD	20 000	2 151 689,80	0,28
US8835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	50 443	26 809 748,64	3,44
US91324P1021 UNITEDHEALTH GROUP	USD	47 500	20 699 917,01	2,65
US92826C8394 VISA CL.A	USD	155 432	32 314 720,57	4,14
US98419M1009 XYLEM	USD	96 948	9 360 003,32	1,20
US98850P1093 YUM CHINA HOLDINGS INC	USD	178 856	10 454 776,01	1,34
US98978V1035 ZOETIS A	USD	113 028	17 347 392,98	2,22
TOTAL Titres d'OPC			9 126 184,10	1,17
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			9 126 184,10	1,17
TOTAL FRANCE			9 126 184,10	1,17
(IC) FR0012432540 CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS	EUR	10	992 549,60	0,13
FR0012432557 CM-AM EUROPE DIVIDENDES (IC)	EUR	22,102	2 721 505,90	0,35
FR0013298338 CM-AM GLOBAL INNOVATION (RC)	EUR	1 001	1 349 668,32	0,17
FR0013486461 CM-AM GLOBAL SELECTION SRI (IC)	EUR	12	1 415 141,28	0,18
FR0014000YR8 CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE (IC)	EUR	10	881 603,40	0,11
FR00140074R0 CM-AM GLOBAL CITY ZEN (IC)	EUR	19	1 765 715,60	0,23

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
--	--	--

	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM GREEN BONDS

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	51 303 036,21	58 580 338,11
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	38 688 662,70	42 320 304,18
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	38 688 662,70	42 320 304,18
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	12 455 333,51	15 525 783,93
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	12 455 333,51	15 525 783,93
Titres de créances négociables	12 455 333,51	15 525 783,93
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	159 040,00	734 250,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	159 040,00	734 250,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	185 962,50	287 558,40
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	185 962,50	287 558,40
Comptes financiers	3 721 617,58	2 362 537,66
Liquidités	3 721 617,58	2 362 537,66
Total de l'actif	55 210 616,29	61 230 434,17

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	52 577 940,47	59 459 619,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 103 900,78	679 825,91
Résultat de l'exercice (a, b)	360 077,23	346 017,22
Total des capitaux propres	55 041 918,48	60 485 462,20
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	159 040,00	734 250,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	159 040,00	734 250,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	159 040,00	734 250,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	9 657,81	10 721,97
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	9 657,81	10 721,97
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	55 210 616,29	61 230 434,17

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Total Contrats futures	0,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBLM3F00002 BUND-EUX 0623	4 346 880,00	0,00
FGBLM2F00002 BUND-EUX 0622	0,00	14 120 740,00
Total Taux	4 346 880,00	14 120 740,00
Total Contrats futures	4 346 880,00	14 120 740,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	4 346 880,00	14 120 740,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	4 346 880,00	14 120 740,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	19 644,32	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	464 220,12	325 206,73
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	483 864,44	325 206,73
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	5 076,44	9 362,73
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	5 076,44	9 362,73
Résultat sur opérations financières (I - II)	478 788,00	315 844,00
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	117 045,39	90 969,49
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	361 742,61	224 874,51
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 665,38	121 142,71
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	360 077,23	346 017,22

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0013246543	0,8 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,7 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0013246550	0,8 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,7 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0013246543	Néant
IC	FR0013246550	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013246543 RC

Néant

Part FR0013246550 IC

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	60 485 462,20	36 831 634,64
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 435 870,11	30 620 788,66
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 283 516,38	-3 191 696,39
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 586,00	324 030,55
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-544 938,03	-32 699,07
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 641 470,00	137 500,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	-118 270,00
Frais de transaction	-791,81	-741,75
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-7 165 676,22	-5 025 258,95
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-10 433 613,60</i>	<i>-3 267 937,38</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-3 267 937,38</i>	<i>1 757 321,57</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-893 290,00	715 300,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-159 040,00</i>	<i>734 250,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>734 250,00</i>	<i>18 950,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	361 742,61	224 874,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	55 041 918,48	60 485 462,20

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	36 143 550,31	65,67
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	2 545 112,39	4,62
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	38 688 662,70	70,29
Titres de créances		
Bons du Trésor	12 455 333,51	22,63
TOTAL Titres de créances	12 455 333,51	22,63
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Taux	4 346 880,00	7,90
TOTAL Autres opérations	4 346 880,00	7,90

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	36 577 243,26	66,45	0,00	0,00	2 111 419,44	3,84	0,00	0,00
Titres de créances	12 455 333,51	22,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	3 721 617,58	6,76	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	4 346 880,00	7,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	1 782 181,73	3,24	7 622 283,32	13,85	9 703 459,02	17,63	19 580 738,63	35,57
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 455 333,51	22,63
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 721 617,58	6,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 346 880,00	7,90

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			1 190 150,03
	FR00140003P3	BFCM 0,1%081027	343 219,07
	FR0014004750	BFCM 0,25%290628	846 930,96
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			1 190 150,03

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	360 077,23	346 017,22
Total	360 077,23	346 017,22

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	20 271,06	14 604,35
Total	20 271,06	14 604,35
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
II PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	339 806,17	331 412,87
Total	339 806,17	331 412,87
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 103 900,78	679 825,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 103 900,78	679 825,91

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	143 437,37	36 327,94
Total	143 437,37	36 327,94
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 960 463,41	643 497,97
Total	1 960 463,41	643 497,97
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

2. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
04/11/2019*	C1 PART CAPI RC	6 261 059,68	61 989,149000	101,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/11/2019*	I1 PART CAPI IC	29 247 508,75	288,843	101 257,46	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2021	C1 PART CAPI RC	3 307 599,91	32 715,311000	101,10	0,00	0,00	0,00	1,75
31/03/2021	I1 PART CAPI IC	33 524 034,73	330,215	101 521,84	0,00	0,00	0,00	1 934,14
31/03/2022	C1 PART CAPI RC	3 228 789,36	34 044,153000	94,84	0,00	0,00	0,00	1,49
31/03/2022	I1 PART CAPI IC	57 256 672,84	600,494	95 349,28	0,00	0,00	0,00	1 623,51
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	3 750 342,55	43 628,888455	85,96	0,00	0,00	0,00	3,75
31/03/2023	I1 PART CAPI IC	51 291 575,93	592,795	86 524,98	0,00	0,00	0,00	3 880,37

*VL de création SICAV

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	16 533,892396	1 435 870,11
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-6 949,156941	-613 725,69
Solde net des Souscriptions / Rachats	9 584,735455	822 144,42
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	43 628,888455	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-7,699000	-669 790,69
Solde net des Souscriptions / Rachats	-7,699000	-669 790,69
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	592,795000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	81,80
Montant des commissions de souscription perçues	81,80
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	81,80
Montant des commissions de souscription r�troced�es	81,80
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013246543 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	11 821,71
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013246550 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	105 223,68
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Dépôts de garantie	185 962,50
Total des créances		185 962,50
Dettes	Frais de gestion	9 657,81
Total des dettes		9 657,81
Total dettes et créances		176 304,69

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	51 143 996,21	92,92
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	38 688 662,70	70,29
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	12 455 333,51	22,63
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	185 962,50	0,34
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-9 657,81	-0,02
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	3 721 617,58	6,76
DISPONIBILITES	3 721 617,58	6,76
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	55 041 918,48	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						38 688 662,70	70,29
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						38 688 662,70	70,29
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						36 143 550,31	65,67
TOTAL BELGIQUE						3 245 051,90	5,90
EU000A3K4C42 EUROPEAN UNION 0,4%21-040237	19/10/2021	04/02/2037	EUR	4 700 000	0,40	3 245 051,90	5,90
TOTAL ALLEMAGNE						5 332 103,13	9,69
DE000GRN0016 DEUTSCHE KREDITBANK 0,75%17-24	26/09/2017	26/09/2024	EUR	15	0,75	1 445 736,16	2,63
DE000NWB0AE6 NRW.BANK 0,5%17-130927	13/09/2017	13/09/2027	EUR	1 500	0,50	1 349 701,23	2,45
XS1414146669 KRED WIEDERAUFBAU 0,05%16-0524	20/05/2016	30/05/2024	EUR	800	0,05	773 962,63	1,41
XS1612940558 KRED WIEDERAUFBAU 0,25%17-0625	16/05/2017	30/06/2025	EUR	1 300	0,25	1 228 154,34	2,23
XS2327420977 E.ON SE 011032	01/04/2021	01/10/2032	EUR	700	0,60	534 548,77	0,97
TOTAL DANEMARK						178 020,27	0,32
XS1721760541 ORSTED 1,5%17-261129	24/11/2017	26/11/2029	EUR	200	1,50	178 020,27	0,32
TOTAL ESPAGNE						6 293 242,87	11,43
ES0200002048 ADIF 0,95%19-300427	25/04/2019	30/04/2027	EUR	10	0,95	923 073,29	1,68
XS2250026734 ICO 0%20-300426	28/10/2020	30/04/2026	EUR	1 035		944 137,35	1,72
XS2297549391 CAIXABANK TV21-090229	09/02/2021	09/02/2029	EUR	13		1 077 166,64	1,96
XS2357417257 SANTANDER 0,625%29	24/06/2021	24/06/2029	EUR	12		1 004 919,62	1,83
XS2455983861 IBERDROLA FINANZAS 32	11/03/2022	11/03/2032	EUR	7	1,375	603 149,15	1,10
XS2545206166 BBVA 4,375%22-141029	14/10/2022	14/10/2029	EUR	15	4,375	1 573 089,66	2,84
XS2586947082 ICO 3,05%23-311027	14/02/2023	31/10/2027	EUR	167	3,05	167 707,16	0,30
TOTAL FINLANDE						315 782,47	0,57
XS2265360359 STORA ENSO 0,625%20-021230	02/12/2020	02/12/2030	EUR	400	0,625	315 782,47	0,57
TOTAL FRANCE						11 700 975,12	21,27
FR0013234333 OAT 1,75%17-25062039	31/01/2017	25/06/2039	EUR	1 800 000	1,75	1 526 649,29	2,77
FR0013264488 RATP 0,875%17-250527	29/06/2017	25/05/2027	EUR	20	0,875	1 847 534,79	3,38
FR0013281755 ICADE 1,5%17-130927	13/09/2017	13/09/2027	EUR	18	1,50	1 623 712,44	2,95
FR0013372299 SGP 1,125%18-221028	22/10/2018	22/10/2028	EUR	10	1,125	909 434,79	1,65
FR00140003P3 BFCM 0,1%20-081027	08/10/2020	08/10/2027	EUR	4	0,10	343 219,07	0,62
FR0014003N69 AIR LIQUIDE FINANC 0,375%21-31	27/05/2021	27/05/2031	EUR	7	0,375	575 935,84	1,05
FR0014004750 BFCM 0,25%290628	29/06/2021	29/06/2028	EUR	10	0,25	846 930,96	1,54

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014006PN2 ILE-DE-FR MOBIL 0,675%21-1136	24/11/2021	24/11/2036	EUR	15	0,675	1 058 088,90	1,92
FR0014006V25 SFIL	01/12/2021	01/12/2031	EUR	15	0,25	1 180 003,97	2,14
XS1514051694 SNCF RESEAU 1%16-091131	09/11/2016	09/11/2031	EUR	16	1,00	1 355 392,00	2,46
XS1588061777 SNCF RESEAU 1,875%17-300334	30/03/2017	30/03/2034	EUR	5	1,875	434 073,07	0,79
TOTAL ROYAUME UNI						1 419 741,37	2,58
XS1676952481 SSE 0,875%17-060925	06/09/2017	06/09/2025	EUR	1 500	0,875	1 419 741,37	2,58
TOTAL ITALIE						1 184 542,52	2,15
XS1732400319 FERR STATO IT 0,875%17-071223	07/12/2017	07/12/2023	EUR	1 200	0,875	1 184 542,52	2,15
TOTAL PAYS-BAS						4 465 502,96	8,11
XS1241581096 TENNET 1,75%15-040627	04/06/2015	04/06/2027	EUR	300	1,75	289 015,60	0,53
XS1400167133 ALLIANDER 0,875%16-220426 MTN	22/04/2016	22/04/2026	EUR	19	0,875	1 781 665,14	3,23
XS1632897762 TENNET 0,75%17-260625	26/06/2017	26/06/2025	EUR	1 400	0,75	1 343 740,33	2,44
XS2389343380 ABN AMRO 0,5%21-230929	23/09/2021	23/09/2029	EUR	6	0,50	483 518,30	0,88
XS2473687106 ASML HLDG 2,25%22-170532	17/05/2022	17/05/2032	EUR	600	2,25	567 563,59	1,03
TOTAL PHILIPPINES						1 410 948,49	2,56
XS1854893291 ASIAN DEVELOP BANK 0,35%18-25	16/07/2018	16/07/2025	EUR	1 500	0,35	1 410 948,49	2,56
TOTAL SUEDE						597 639,21	1,09
XS1848875172 SHB 0,375%18-030723	03/07/2018	03/07/2023	EUR	600	0,375	597 639,21	1,09
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						2 545 112,39	4,62
TOTAL FRANCE						2 545 112,39	4,62
FR0014007LL3 BPCE TV22-140128 EMTN	14/01/2022	14/01/2028	EUR	5		433 692,95	0,79
FR001400AQH0 OATEI 0,10%22-250738 INDX	25/05/2022	25/07/2038	EUR	2 000 000	0,10	2 111 419,44	3,83
TOTAL Titres de créances						12 455 333,51	22,63
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						12 455 333,51	22,63
TOTAL Titres de créances négociables						12 455 333,51	22,63
TOTAL BELGIQUE						3 748 712,31	6,81
BE0000346552 BELGIUM 1,25%18-220433	05/03/2018	22/04/2033	EUR	430 000 000	1,25	3 748 712,31	6,81
TOTAL ESPAGNE						2 569 738,08	4,67
ES0000012J07 SPAIN 1%21-300742	14/09/2021	30/07/2042	EUR	4 000	1,00	2 569 738,08	4,67
TOTAL IRLANDE						3 455 252,79	6,28
IE00BFZRQ242 IRELAND 1,35%18-180331	17/10/2018	18/03/2031	EUR	380 000 000	1,35	3 455 252,79	6,28
TOTAL PAYS-BAS						2 681 630,33	4,87
NL0013552060 NETHERLANDS 0,5%19-150140	23/05/2019	15/01/2040	EUR	3 800 000	0,50	2 681 630,33	4,87

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Contrats financiers						0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						159 040,00	0,29
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	159 040		159 040,00	0,29
TOTAL AUTRES PAYS						-159 040,00	-0,29
FGBLM3F00002 BUND-EUX 0623			EUR	-32		-159 040,00	-0,29

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	243 683 870,56	378 706 934,72
Actions et valeurs assimilées	236 756 790,42	363 745 528,99
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	236 756 790,42	363 745 528,99
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	6 927 080,14	14 961 405,73
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 927 080,14	14 961 405,73
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	3 752 900,63	1 353 572,08
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 752 900,63	1 353 572,08
Comptes financiers	21 948 379,03	15 656 734,13
Liquidités	21 948 379,03	15 656 734,13
Total de l'actif	269 385 150,22	395 717 240,93

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	302 643 908,91	372 034 095,61
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-34 504 105,07	26 873 212,00
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 662 577,72	-5 144 075,49
Total des capitaux propres	266 477 226,12	393 763 232,12
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	2 380 036,91	627 660,03
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 380 036,91	627 660,03
Comptes financiers	527 887,19	1 326 348,78
Concours bancaires courants	527 887,19	1 326 348,78
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	269 385 150,22	395 717 240,93

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	95 806,02	88,30
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 700 943,18	1 334 299,69
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	3 796 749,20	1 334 387,99
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	54 499,03	126 023,77
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	54 499,03	126 023,77
Résultat sur opérations financières (I - II)	3 742 250,17	1 208 364,22
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	5 407 460,22	7 158 941,03
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-1 665 210,05	-5 950 576,81
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	2 632,33	806 501,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-1 662 577,72	-5 144 075,49

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0013266624	2,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,46 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0013266640	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,46 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013298759	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,46 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net

• Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0013266624	Néant
IC	FR0013266640	Néant
S	FR0013298759	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0013266624 RC

Néant

Part FR0013266640 IC

Néant

Part FR0013298759 S

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

1. Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,35% TTC maximum sur les actions Prélèvement sur chaque transaction	100		

2. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

3. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

4. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	393 763 232,12	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	14 742 894,44	559 037 785,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-85 435 981,15	-121 323 645,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 223 173,75	46 393 587,14
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-47 997 051,20	-13 667 122,02
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-776 218,39	-979 850,48
Différences de change	71 077,37	-14 754,04
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-15 448 690,77	-69 732 191,88
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-9 057 166,71	6 391 524,06
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 391 524,06	76 123 715,94
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 665 210,05	-5 950 576,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	266 477 226,12	393 763 232,12

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			6 927 080,14
	FR0000447310	CM-AM MICRO CAP 3D	1 847 999,34
	FR0000979825	CM-AM CAS.ISR IC3D	5 079 080,80
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			6 927 080,14

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 662 577,72	-5 144 075,49
Total	-1 662 577,72	-5 144 075,49

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 665 744,46	-4 923 807,01
Total	-1 665 744,46	-4 923 807,01
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 654,43	-219 701,47
Total	2 654,43	-219 701,47
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
II PART CAPII		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	512,31	-567,01
Total	512,31	-567,01
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-34 504 105,07	26 873 212,00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-34 504 105,07	26 873 212,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-33 055 730,36	24 875 083,04
Total	-33 055 730,36	24 875 083,04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 423 438,02	1 990 957,66
Total	-1 423 438,02	1 990 957,66
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-24 936,69	7 171,30
Total	-24 936,69	7 171,30
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
		153 706	1 521					
30/09/2019	C1 PART CAPI C	071,54	525,915000	101,02	0,00	0,00	0,00	-8,53
30/09/2019	C3 PART CAPI S	37 434 843,75	374 030,218	100,08	0,00	0,00	0,00	-7,74
30/09/2019	II PART CAPI I	958 627,64	9,307	103 000,71	0,00	0,00	0,00	-7 706,38
		141 169	1 209					
30/09/2020	C1 PART CAPI C	281,68	414,419000	116,72	0,00	0,00	0,00	-3,58
30/09/2020	C3 PART CAPI S	31 233 204,24	268 194,544	116,45	0,00	0,00	0,00	-2,83
30/09/2020	II PART CAPI I	1 933 179,58	16,090	120 147,89	0,00	0,00	0,00	-2 647,50
		481 123	3 359					
30/06/2021	C1 PART CAPI C	312,29	704,372000	143,20	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2021	C3 PART CAPI S	55 621 671,11	387 269,135	143,62	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2021	II PART CAPI I	2 091 756,88	14,090	148 456,84	0,00	0,00	0,00	0,00
		364 408	2 814					
31/03/2022	C1 PART CAPI C	475,61	167,916000	129,49	0,00	0,00	0,00	7,08
31/03/2022	C3 PART CAPI S	29 249 300,25	224 032,491	130,55	0,00	0,00	0,00	7,90
31/03/2022	II PART CAPI I	105 456,26	0,780	135 200,33	0,00	0,00	0,00	8 467,03
		255 245	2 285					
31/03/2023	C1 PART CAPI C	952,33	379,304554	111,68	0,00	0,00	0,00	-15,19
31/03/2023	C3 PART CAPI S	11 037 619,50	97 331,5164	113,40	0,00	0,00	0,00	-14,59
31/03/2023	II PART CAPI I	193 654,29	1,645	117 722,97	0,00	0,00	0,00	-14 847,64

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	122 664,628168	13 601 827,78
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-651 453,239614	-70 277 868,92
Solde net des Souscriptions / Rachats	-528 788,611446	-56 676 041,14
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	2 285 379,304554	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	9 298,631500	1 043 396,08
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-135 999,606100	-15 158 112,23
Solde net des Souscriptions / Rachats	-126 700,974600	-14 114 716,15
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	97 331,516400	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,865000	97 670,58
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,865000	97 670,58
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1,645000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	22 969,04
Montant des commissions de souscription perçues	22 969,04
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	22 969,04
Montant des commissions de souscription r�troced�es	22 969,04
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	101,68
Montant des commissions de souscription perçues	101,68
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	101,68
Montant des commissions de souscription r�troced�es	101,68
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013266624 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	5 230 706,96
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013298759 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	175 468,72
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013266640 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 284,54
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	81 976,29
Créances	SRD et règlements différés	3 671 226,20
Total des créances		3 753 202,49
Dettes	SRD et règlements différés	1 964 135,30
Dettes	Frais de gestion	416 203,47
Total des dettes		2 380 338,77
Total dettes et créances		1 372 863,72

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	243 683 870,56	91,44
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	236 756 790,42	88,84
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	6 927 080,14	2,60
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	3 752 900,63	1,41
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-2 380 036,91	-0,89
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	21 420 491,84	8,04
DISPONIBILITES	21 420 491,84	8,04
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	266 477 226,12	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			236 756 790,42	88,85
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			236 756 790,42	88,85
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			236 756 790,42	88,85
TOTAL BELGIQUE			3 220 200,00	1,21
BE0974259880 D'IETEREN GROUP	EUR	18 000	3 220 200,00	1,21
TOTAL SUISSE			19 460 130,13	7,30
CH0009002962 BARRY CALLEBAUT NOM.	CHF	4 400	8 606 042,27	3,22
CH0468525222 MEDACTA GROUP LTD	CHF	26 000	2 601 704,75	0,98
CH1175448666 STRAUMANN HOLDING	CHF	60 000	8 252 383,11	3,10
TOTAL ALLEMAGNE			37 566 660,00	14,10
DE0005158703 BECHTLE	EUR	210 000	9 237 900,00	3,47
DE0005313704 CARL ZEISS MEDITEC	EUR	60 000	7 680 000,00	2,88
DE0005785604 FRESENIUS	EUR	60 000	1 491 000,00	0,56
DE0007010803 RATIONAL	EUR	6 900	4 257 300,00	1,60
DE0007165631 SARTORIUS PRIV.	EUR	6 000	2 322 000,00	0,87
DE0007231326 SIXT ORD.	EUR	63 000	7 723 800,00	2,90
DE0007493991 STROEER	EUR	15 000	729 900,00	0,27
DE000A288904 COMPUGROUP MED.SE	EUR	60 000	2 842 800,00	1,07
DE000KGX8881 KION GROUP	EUR	36 000	1 281 960,00	0,48
TOTAL DANEMARK			14 788 842,05	5,55
DK0010219153 ROCKWOOL S.B	DKK	4 000	902 354,55	0,34
DK0060634707 ROYAL UNIBREW	DKK	72 000	5 779 794,35	2,17
DK0060952919 NETCOMPANY GROUP A/S	DKK	55 000	1 839 879,72	0,69
DK0061802139 ALK ABELLO CL.B	DKK	440 000	6 266 813,43	2,35
TOTAL ESPAGNE			3 236 300,00	1,21
ES0105630315 CIE AUTOMOTIVE	EUR	35 000	927 500,00	0,35
ES0157261019 LABORATORIOS FARMACEUTIC.ROVI	EUR	60 000	2 308 800,00	0,86
TOTAL FINLANDE			4 108 650,00	1,54
FI0009007694 SANOMA	EUR	90 000	729 900,00	0,27
FI0009900682 VAISALA SIE A	EUR	85 000	3 378 750,00	1,27
TOTAL FRANCE			35 243 580,00	13,23

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000044448 NEXANS	EUR	15 000	1 372 500,00	0,52
FR0000050809 SOPRA STERIA GROUP	EUR	30 000	5 799 000,00	2,18
FR0000121709 SEB	EUR	37 000	3 877 600,00	1,46
FR0000130452 EIFFAGE	EUR	27 000	2 692 980,00	1,01
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	170 000	6 648 700,00	2,49
FR0011995588 VOLTALIA RGPT	EUR	120 000	1 752 000,00	0,66
FR0013154002 SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	12 500	3 525 000,00	1,32
FR0013280286 BIOMERIEUX	EUR	60 000	5 820 000,00	2,18
FR0014005HJ9 OVH GROUPE	EUR	180 000	2 071 800,00	0,78
FR0014008VX5 EUROAPI	EUR	160 000	1 684 000,00	0,63
TOTAL ÎLES FÉROÉ			3 522 535,29	1,32
FO0000000179 BAKKAFROST	NOK	59 000	3 522 535,29	1,32
TOTAL IRLANDE			10 716 800,00	4,02
IE0004927939 KINGSPAN GROUP	EUR	170 000	10 716 800,00	4,02
TOTAL ITALIE			55 816 150,00	20,95
IT0001078911 INTERPUMP GROUP	EUR	91 000	4 700 150,00	1,76
IT0001206769 SOL	EUR	53 000	1 309 100,00	0,49
IT0004056880 AMPLIFON	EUR	370 000	11 817 800,00	4,44
IT0004965148 MONCLER	EUR	175 000	11 119 500,00	4,17
IT0005282865 REPLY	EUR	77 000	8 893 500,00	3,34
IT0005331019 CAREL INDUSTRIES S.P.A.	EUR	225 000	5 670 000,00	2,13
IT0005366767 NEXI S.P.A.	EUR	1 100 000	8 234 600,00	3,09
IT0005411209 GVS S.P.A	EUR	300 000	1 842 000,00	0,69
IT0005438046 SECO	EUR	490 000	2 229 500,00	0,84
TOTAL LUXEMBOURG			8 283 910,00	3,11
LU0569974404 APERAM	EUR	93 000	3 196 410,00	1,20
LU2382956378 MAJOREL GROUP LUXEMBOURG	EUR	250 000	5 087 500,00	1,91
TOTAL PAYS-BAS			9 169 000,00	3,44
NL0015000N33 ARISTON HOLDING	EUR	460 000	4 669 000,00	1,75
NL0015435975 DAVIDE CAMPARI-MILANO	EUR	400 000	4 500 000,00	1,69
TOTAL NORVEGE			6 039 914,12	2,27
NO0012470089 TOMRA SYSTEMS	NOK	390 000	6 039 914,12	2,27

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL PORTUGAL			3 100 000,00	1,16
PTCOR0AE0006 CORTICEIRA AMORIM ESC.	EUR	310 000	3 100 000,00	1,16
TOTAL SUEDE			22 296 517,53	8,37
SE0000163594 SECURITAS S.B	SEK	150 000	1 230 334,38	0,46
SE0001662230 HUSQVARNA AB CL.B	SEK	850 000	6 787 549,11	2,55
SE0011337708 AAK	SEK	230 000	3 835 173,24	1,44
SE0014960373 SWECO CL.B	SEK	520 000	6 077 898,07	2,28
SE0015988019 NIBE INDUSTRIER	SEK	140 000	1 465 877,38	0,55
SE0017161243 FORTNOX	SEK	460 000	2 899 685,35	1,09
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			187 601,30	0,07
SE0016609499 SYSTEMAIR	SEK	24 288	187 601,30	0,07
TOTAL Titres d'OPC			6 927 080,14	2,60
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			1 847 999,34	0,69
TOTAL FRANCE			1 847 999,34	0,69
FR0000447310 CM-AM MICRO CAP (C)	EUR	219 999,922	1 847 999,34	0,69
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			5 079 080,80	1,91
TOTAL FRANCE			5 079 080,80	1,91
FR0000979825 CM-AM CASH ISR (IC)	EUR	10	5 079 080,80	1,91

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM GLOBAL INNOVATION

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	126 599 313,30	162 232 311,67
Actions et valeurs assimilées	125 510 957,48	161 078 559,46
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	125 510 957,48	161 078 559,46
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	1 061 355,96	1 153 752,21
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 061 355,96	1 153 752,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	26 999,86	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	26 999,86	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	227 300,86	42 891,32
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	227 300,86	42 891,32
Comptes financiers	8 700 945,37	4 168 405,78
Liquidités	8 700 945,37	4 168 405,78
Total de l'actif	135 527 559,53	166 443 608,77

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	133 324 566,47	144 854 916,56
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 974 967,09	22 716 987,44
Résultat de l'exercice (a, b)	-955 073,35	-1 798 885,92
Total des capitaux propres	135 344 460,21	165 773 018,08
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	26 999,86	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	26 999,86	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	26 999,86	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	156 099,46	670 590,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	156 099,46	670 590,69
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	135 527 559,53	166 443 608,77

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FMWOM3F00001 FUTURE MSCI 0623	1 277 698,37	0,00
Total Indices	1 277 698,37	0,00
Total Contrats futures	1 277 698,37	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	1 277 698,37	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	1 277 698,37	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	79 514,71	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	870 810,19	1 567 543,40
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	950 324,90	1 567 543,40
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	15 538,10	119 243,31
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	15 538,10	119 243,31
Résultat sur opérations financières (I - II)	934 786,80	1 448 300,09
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 944 244,67	5 450 231,97
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-1 009 457,87	-4 001 931,88
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	54 384,52	2 203 045,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-955 073,35	-1 798 885,92

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0013298338	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,32 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,08 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013298346	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,12 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,08 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0013529534	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,12 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,08 % TTC maximum	Actif net

• Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0013298338	Néant
S	FR0013298346	Néant
IC	FR0013529534	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0013298338 RC

15% TTC de la surperformance positive au-delà de l'indicateur MSCI AC WORD INDEX dividendes réinvestis

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale au maximum entre :
 - o l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC
 - o une performance nulle par rapport à la dernière valeur liquidative de clôture (ou première valeur liquidative s'il s'agit de la première année d'existence du fonds).

(2) A compter de l'exercice ouvert le 01/04/2022, toute sous-performance de la SICAV par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice

Part FR0013298346 S

15% TTC de la surperformance positive au-delà de l'indicateur MSCI AC WORD INDEX dividendes réinvestis

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale au maximum entre :
 - o l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC
 - o une performance nulle par rapport à la dernière valeur liquidative de clôture (ou première valeur liquidative s'il s'agit de la première année d'existence du fonds).

(2) A compter de l'exercice ouvert le 01/04/2022, toute sous-performance de la SICAV par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice

Part FR0013529534 IC

15% TTC de la surperformance positive au-delà de l'indicateur MSCI AC WORD INDEX dividendes réinvestis

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale au maximum entre :
 - o l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC
 - o une performance nulle par rapport à la dernière valeur liquidative de clôture (ou première valeur liquidative s'il s'agit de la première année d'existence du fonds).

(2) A compter de l'exercice ouvert le 01/04/2022, toute sous-performance de la SICAV par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

1. Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

2. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

3. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

4. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	165 773 018,08	346 650 977,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	14 149 913,90	101 264 418,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-26 573 414,99	-280 937 822,99
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 324 649,31	62 487 479,06
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 843 345,95	-22 477 811,00
Plus-values réalisées sur contrats financiers	416 968,18	451 062,81
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-306 501,57	-460 726,83
Frais de transaction	-62 799,31	-164 592,29
Différences de change	423 783,24	343 295,94
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-19 975 352,67	-37 441 032,61
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>21 086 072,41</i>	<i>41 061 425,08</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>41 061 425,08</i>	<i>78 502 457,69</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	26 999,86	59 701,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>26 999,86</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>-59 701,73</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 009 457,87	-4 001 931,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	135 344 460,21	165 773 018,08

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Indices	1 277 698,37	0,94
TOTAL Autres opérations	1 277 698,37	0,94

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 061 355,96
	FR0013486461	CM AM GL.SEL.IC 3D	1 061 355,96
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			1 061 355,96

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-955 073,35	-1 798 885,92
Total	-955 073,35	-1 798 885,92

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-806 511,15	-1 511 252,04
Total	-806 511,15	-1 511 252,04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-29 926,59	-62 506,15
Total	-29 926,59	-62 506,15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-118 635,61	-225 127,73
Total	-118 635,61	-225 127,73
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 974 967,09	22 716 987,44
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 974 967,09	22 716 987,44

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 241 250,69	17 617 678,67
Total	2 241 250,69	17 617 678,67
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	213 455,51	1 470 325,66
Total	213 455,51	1 470 325,66
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	520 260,89	3 628 983,11
Total	520 260,89	3 628 983,11
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
20/07/2020*	C1 PART CAPI RC	178 743 956,87	132 321,872000	1 350,82	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	C3 PART CAPI S	50 835 021,82	37 467,4960	1 356,77	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2021	C1 PART CAPI RC	276 994 890,31	181 548,280000	1 525,73	0,00	0,00	0,00	40,64
31/03/2021(1)	C2 PART CAPI IC	5 095 807,41	48,000	106 162,65	0,00	0,00	0,00	2 163,23
31/03/2021	C3 PART CAPI S	64 560 279,96	41 968,3320	1 538,30	0,00	0,00	0,00	46,43
31/03/2022	C1 PART CAPI RC	128 541 119,96	83 747,937000	1 534,85	0,00	0,00	0,00	192,32
31/03/2022	C2 PART CAPI IC	10 728 174,42	99,900	107 389,13	0,00	0,00	0,00	14 092,28
31/03/2022	C3 PART CAPI S	26 503 723,70	17 074,8303	1 552,21	0,00	0,00	0,00	199,34
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	101 969 890,58	74 223,957895	1 373,81	0,00	0,00	0,00	19,32
31/03/2023	C2 PART CAPI IC	9 708 628,24	100,500	96 603,26	0,00	0,00	0,00	1 826,15
31/03/2023	C3 PART CAPI S	23 665 941,39	16 982,8876	1 393,51	0,00	0,00	0,00	23,64

*VL de création de la SICAV

(1) Création de la part C2 le 01/09/2020

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 854,840441	7 782 216,69
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-15 378,819546	-20 166 197,40
Solde net des Souscriptions / Rachats	-9 523,979105	-12 383 980,71
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	74 223,957895	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2,400000	232 528,19
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1,800000	-170 155,15
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,600000	62 373,04
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	100,500000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	4 545,507900	6 135 169,02
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-4 637,450600	-6 237 062,44
Solde net des Souscriptions / Rachats	-91,942700	-101 893,42
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	16 982,887600	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	3 567,05
Montant des commissions de souscription perçues	3 567,05
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	3 567,05
Montant des commissions de souscription r�troced�es	3 567,05
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	171,06
Montant des commissions de souscription perçues	171,06
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	171,06
Montant des commissions de souscription r�troced�es	171,06
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013298338 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 577 264,63
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	55,55
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013529534 C2 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	93 072,53
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013298346 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	273 846,34
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	5,62
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	36 770,04
Créances	Dépôts de garantie	96 782,60
Créances	SRD et règlements différés	93 748,22
Total des créances		227 300,86
Dettes	Frais de gestion	156 099,46
Total des dettes		156 099,46
Total dettes et créances		71 201,40

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	126 572 313,44	93,52
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	125 510 957,48	92,74
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 061 355,96	0,78
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	227 300,86	0,17
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-156 099,46	-0,12
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	8 700 945,37	6,43
DISPONIBILITES	8 700 945,37	6,43
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	135 344 460,21	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			125 510 957,48	92,74
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			125 510 957,48	92,74
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			125 510 957,48	92,74
TOTAL SUISSE			1 925 135,42	1,42
CH0311864901 VAT GROUP	CHF	5 815	1 925 135,42	1,42
TOTAL CHINE			2 074 668,06	1,53
CNE000001G38 NARI TECHNOLOGY A	CNY	240 692	872 161,05	0,64
CNE1000034B7 LONGSHINE TECHNOLOGY GROUP CO.	CNY	336 576	1 202 507,01	0,89
TOTAL CAYMANES ILES			7 265 201,66	5,37
KYG017191142 ALIBABA GROUP HOLDING SERIE S	HKD	260 400	3 056 652,48	2,26
KYG596691041 MEITUAN DIANPINGB	HKD	0,3	5,03	0,00
KYG875721634 TENCENT	HKD	57 323	2 585 606,95	1,91
US81141R1005 SEA LTDA	USD	20 335	1 622 937,20	1,20
TOTAL ALLEMAGNE			1 497 690,00	1,11
DE0007165631 SARTORIUS PRIV.	EUR	3 870	1 497 690,00	1,11
TOTAL FRANCE			12 977 865,46	9,59
FR0000035818 ESKER	EUR	4 121	540 675,20	0,40
FR0000071946 ALTEN	EUR	15 439	2 267 989,10	1,68
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	20 161	3 098 342,48	2,28
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	17 722	3 026 031,50	2,24
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	71 818	2 720 106,75	2,01
FR0014005HJ9 OVH GROUPE	EUR	115 093	1 324 720,43	0,98
TOTAL IRLANDE			4 919 993,30	3,64
IE0004906560 KERRY GROUP CL.A	EUR	22 108	2 030 398,72	1,50
IE00B4BNMY34 ACCENTURE CL.A	USD	10 964	2 889 594,58	2,14
TOTAL JAPON			4 199 030,92	3,10
JP3236200006 KEYENCE	JPY	5 902	2 625 510,08	1,94
JP3970300004 RECRUIT HLDG	JPY	62 458	1 573 520,84	1,16
TOTAL PAYS-BAS			8 477 062,40	6,26
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	8 088	5 056 617,60	3,74
NL0012817175 ALFEN N.V.	EUR	18 740	1 370 268,80	1,01

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NL0012969182 ADYEN	EUR	1 405	2 050 176,00	1,51
TOTAL TAIWAN			4 579 934,42	3,38
US8740391003 TAIWAN SEMICONDUCTOR ADR SPONS	USD	53 394	4 579 934,42	3,38
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			77 594 375,84	57,34
US0079031078 ADVANCED MICRO DEVICES ORD.	USD	33 605	3 037 139,61	2,24
US02079K1079 ALPHABET CL.C	USD	40 027	3 838 635,25	2,84
US0231351067 AMAZON COM	USD	23 862	2 272 770,51	1,68
US03662Q1058 ANSYS	USD	13 497	4 142 008,94	3,06
US0527691069 AUTODESK	USD	9 306	1 786 285,18	1,32
US22788C1053 CROWDSTRIKE HOLDINGS	USD	20 428	2 585 593,88	1,91
US2521311074 DEXCOM	USD	17 160	1 838 396,24	1,36
US29355A1079 ENPHASE ENERGY	USD	7 961	1 543 675,67	1,14
US4612021034 INTUIT	USD	5 032	2 068 713,69	1,53
US46120E6023 INTUITIVE SURGICAL	USD	13 139	3 095 228,30	2,29
US46266C1053 IQVIA HOLDINGS	USD	6 114	1 121 318,14	0,83
US4824801009 KLA	USD	4 151	1 527 921,68	1,13
US57636Q1040 MASTERCARD CL.A	USD	16 062	5 382 536,23	3,98
US58733R1023 MERCADOLIBRE	USD	2 956	3 592 775,47	2,65
US5949181045 MICROSOFT	USD	24 277	6 454 017,34	4,78
US60937P1066 MONGODB INCA	USD	7 004	1 505 622,65	1,11
US6200763075 MOTOROLA SOLUTIONS	USD	7 809	2 060 389,29	1,52
US67066G1040 NVIDIA	USD	8 739	2 238 399,22	1,65
US6974351057 PALO ALTO NETWORKS	USD	25 689	4 731 542,13	3,50
US70450Y1038 PAYPAL HOLDINGS	USD	12 000	840 315,37	0,62
US7739031091 ROCKWELL AUTOMATION	USD	8 770	2 373 144,45	1,75
US79466L3024 SALESFORCE	USD	14 110	2 599 378,30	1,92
US81762P1021 SERVICENOW	USD	9 407	4 031 187,27	2,98
US8334451098 SNOWFLAKE INCA	USD	8 384	1 192 832,64	0,88
US8716071076 SYNOPSIS	USD	15 705	5 593 670,75	4,13
US8725901040 T-MOBILE US	USD	29 283	3 911 060,65	2,89
US9224751084 VEEVA SYSTEMS CLASS A	USD	13 157	2 229 816,99	1,65
TOTAL Titres d'OPC			1 061 355,96	0,78

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			1 061 355,96	0,78
TOTAL FRANCE			1 061 355,96	0,78
FR0013486461 CM-AM GLOBAL SELECTION SRI (IC)	EUR	9	1 061 355,96	0,78
TOTAL Contrats financiers			0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge			0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			0,00	0,00
TOTAL FRANCE			-26 999,86	-0,02
MARF.USD Appels marge futures	USD	-29 280	-26 999,86	-0,02
TOTAL AUTRES PAYS			26 999,86	0,02
FMWOM3F00001 FUTURE MSCI 0623	USD	16	26 999,86	0,02

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM HIGH YIELD 2024

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	226 330 593,42	217 884 818,85
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	211 090 804,72	198 279 407,11
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	211 090 804,72	198 279 407,11
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	4 991 382,50	4 754 999,25
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	4 991 382,50	4 754 999,25
Titres de créances négociables	4 991 382,50	4 754 999,25
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	10 248 406,20	14 850 412,49
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 248 406,20	14 850 412,49
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 047 687,43	73 125,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 047 687,43	73 125,00
Comptes financiers	2 449 592,95	240 464,87
Liquidités	2 449 592,95	240 464,87
Total de l'actif	229 827 873,80	218 198 408,72

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	229 304 667,32	212 635 435,91
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	74,46	167,65
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 505 576,81	285 481,10
Résultat de l'exercice (a, b)	5 463 321,47	5 203 112,96
Total des capitaux propres	229 262 486,44	218 124 197,62
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	565 387,36	74 211,10
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	565 387,36	74 211,10
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	229 827 873,80	218 198 408,72

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	16 700,76	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 259 995,02	6 138 557,03
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	6 276 695,78	6 138 557,03
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 153,17	30 752,84
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	6 153,17	30 752,84
Résultat sur opérations financières (I - II)	6 270 542,61	6 107 804,19
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	887 590,19	893 773,50
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	5 382 952,42	5 214 030,69
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	80 369,05	-10 917,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	5 463 321,47	5 203 112,96

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié. Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :

Pour les revenus : distribution du résultat net

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0013336773	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,56 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0013336765	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,56 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013371341	0,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,36 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0013472461	0,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,26 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0013336773	Néant
RD	FR0013336765	Néant
S	FR0013371341	Néant
IC	FR0013472461	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013336773 RC
Néant

Part FR0013336765 RD
Néant

Part FR0013371341 S
Néant

Part FR0013472461 IC
Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	218 124 197,62	209 287 224,37
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	76 829 113,59	54 729 013,54
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-62 403 906,32	-44 230 902,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	316 669,62	853 723,65
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 813 378,60	-569 142,92
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-786,13	-1 081,56
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 103 324,83	-7 112 643,60
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-8 841 201,32	-5 737 876,49
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 737 876,49	1 374 767,11
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-69 050,93	-46 023,87
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 382 952,42	5 214 030,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	229 262 486,44	218 124 197,62

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	195 342 064,26	85,20
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	15 748 740,46	6,87
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	211 090 804,72	92,07
Titres de créances		
Bons du Trésor	4 991 382,50	2,18
TOTAL Titres de créances	4 991 382,50	2,18
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			6 080 441,92
	XS1069549761	BFCM 3%210524	6 080 441,92
TCN			0,00
OPC			10 248 406,20
	FR0000009987	UNION + SI.3DEC	10 248 406,20
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			16 328 848,12

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	74,46	167,65
Résultat	5 463 321,47	5 203 112,96
Total	5 463 395,93	5 203 280,61

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 185 694,31	2 538 551,75
Total	2 185 694,31	2 538 551,75
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 071 682,16	1 408 820,96
Total	2 071 682,16	1 408 820,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	65 384,34	69 345,15
Report à nouveau de l'exercice	204,58	75,22
Capitalisation	0,00	0,00
Total	65 588,92	69 420,37
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	29 992,815023	30 281,723
Distribution unitaire	2,18	2,29
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 140 430,54	1 186 487,53
Total	1 140 430,54	1 186 487,53
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 505 576,81	285 481,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-5 505 576,81	285 481,10

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 311 627,72	145 194,95
Total	-2 311 627,72	145 194,95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 015 449,10	73 967,27
Total	-2 015 449,10	73 967,27
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-69 025,91	4 024,84

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DIST RD		
Total	-69 025,91	4 024,84
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	29 992,815023	30 281,723
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
II PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 109 474,08	62 294,04
Total	-1 109 474,08	62 294,04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	C1 PART CAPI RC	98 570 766,41	949 090,950000	103,85	0,00	0,00	0,00	2,36
31/12/2019	C3 PART CAPI S PART DIST	54 065 008,19	519 193,028	104,13	0,00	0,00	0,00	2,60
31/12/2019	D1 RD	2 666 200,88	25 671,551000	103,85	0,00	2,98	0,00	-0,61
31/12/2019	II PART CAPI IC PART CAPI	1 000,12 102 499	0,010 1 040	100 012,00	0,00	0,00	0,00	-1,00
20/07/2020	C1 RC	186,32	356,604000	98,52	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020	C3 PART CAPI S PART DIST	52 411 871,42	529 986,915	98,89	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020	D1 RD	2 446 631,21	25 651,114000	95,38	0,00	1,72	0,00	0,00
20/07/2020	II PART CAPI IC PART CAPI	19 186 048,53 103 386	202,010	94 975,73	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2021	C1 RC	319,25	983 558,097000	105,11	0,00	0,00	0,00	0,61
31/03/2021	C3 PART CAPI S PART DIST	48 450 681,99	458 565,952	105,65	0,00	0,00	0,00	0,75
31/03/2021	D1 RD	3 226 885,18	31 710,678000	101,76	0,00	1,52	0,00	-0,93
31/03/2021	II PART CAPI IC PART CAPI	54 223 337,95 110 888	534,374 1 063	101 470,76	0,00	0,00	0,00	729,21
31/03/2022	C1 RC	454,91	959,868000	104,22	0,00	0,00	0,00	2,52
31/03/2022	C3 PART CAPI S PART DIST	56 576 987,30	538 985,359	104,96	0,00	0,00	0,00	2,75
31/03/2022	D1 RD	3 010 321,51	30 281,723000	99,41	0,00	2,29	0,00	0,13
31/03/2022	II PART CAPI IC PART CAPI	47 648 433,90 454,91	472,650	100 811,24	0,00	0,00	0,00	2 642,08
31/03/2023	C1 RC	96 222 220,30	938 318,223037	102,54	0,00	0,00	0,00	-0,13
31/03/2023	C3 PART CAPI S PART DIST	83 958 012,85	811 292,408	103,48	0,00	0,00	0,00	0,06
31/03/2023	D1 RD	2 864 424,19	29 992,815023	95,50	0,00	2,18	0,00	-2,30
31/03/2023	II PART CAPI IC	46 217 829,10	465,022	99 388,47	0,00	0,00	0,00	66,56

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	173 148,501163	17 609 498,04
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-298 790,146126	-30 254 760,69
Solde net des Souscriptions / Rachats	-125 641,644963	-12 645 262,65
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	938 318,223037	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	422 745,051000	43 300 529,33
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-150 438,002000	-15 452 609,62
Solde net des Souscriptions / Rachats	272 307,049000	27 847 919,71
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	811 292,408000	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	709,370023	66 924,20
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-998,278000	-95 192,54
Solde net des Souscriptions / Rachats	-288,907977	-28 268,34
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	29 992,815023	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	162,258000	15 852 162,02
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-169,886000	-16 601 343,47
Solde net des Souscriptions / Rachats	-7,628000	-749 181,45
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	465,022000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	9 972,44
Montant des commissions de souscription perçues	2 328,28
Montant des commissions de rachat perçues	7 644,16
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	9 972,44
Montant des commissions de souscription r�troced�es	2 328,28
Montant des commissions de rachat r�troced�es	7 644,16
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	10 876,65
Montant des commissions de souscription perçues	1 244,16
Montant des commissions de rachat perçues	9 632,49
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	10 876,65
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 244,16
Montant des commissions de rachat r�troced�es	9 632,49
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 124,31
Montant des commissions de souscription perçues	574,56
Montant des commissions de rachat perçues	549,75
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 124,31
Montant des commissions de souscription r�troced�es	574,56
Montant des commissions de rachat r�troced�es	549,75
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00

	En montant
II PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013336773 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	523 308,64
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013371341 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	204 827,11
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013336765 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	14 448,40
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013472461 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	145 006,04
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	59 422,50
Créances	SRD et règlements différés	988 264,93
Total des créances		1 047 687,43
Dettes	SRD et règlements différés	490 311,64
Dettes	Frais de gestion	75 075,72
Total des dettes		565 387,36
Total dettes et créances		482 300,07

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	226 330 593,42	98,72
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	211 090 804,72	92,07
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	4 991 382,50	2,18
TITRES OPC	10 248 406,20	4,47
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	1 047 687,43	0,46
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-565 387,36	-0,25
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	2 449 592,95	1,07
DISPONIBILITES	2 449 592,95	1,07
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	229 262 486,44	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						211 090 804,72	92,07
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						211 090 804,72	92,07
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						195 342 064,26	85,20
TOTAL ALLEMAGNE						21 995 802,55	9,59
DE000A2TEDB8 THYSSENKRUPP 2,875% 19-220224	22/02/2019	22/02/2024	EUR	4 500	2,875	4 464 492,53	1,94
DE000A2YB7A7 SCHAEFFLER 1,875% 19-260324	26/03/2019	26/03/2024	EUR	3 000	1,875	2 956 143,20	1,29
DE000A2YNQW7 BILFINGER 4,5% 19-140624	14/06/2019	14/06/2024	EUR	15	4,50	1 548 789,86	0,68
DE000CZ45VB7 COMMERZBANK 0,25% 19-160924	16/09/2019	16/09/2024	EUR	30	0,25	2 842 919,59	1,24
XS1690644668 NIDDA HLTHC HLD 3,5% 17-300924	29/09/2017	30/09/2024	EUR	2 000	3,50	1 969 377,78	0,86
XS1854830889 K S 3,25% 18-180724	18/07/2018	18/07/2024	EUR	15	3,25	1 529 506,03	0,67
XS2296201424 DEUTSCHE LUFTHANSA 1% 100225	10/02/2021	11/02/2025	EUR	40	2,875	3 877 503,56	1,69
XS2374595127 VOLKSWAG FIN SVCS 0% 21-120225	12/08/2021	12/02/2025	EUR	3 000		2 807 070,00	1,22
TOTAL ESPAGNE						18 021 202,28	7,86
XS1201001572 BCO SANTANDER 2,5% 15-25	18/03/2015	18/03/2025	EUR	40	2,50	3 909 244,81	1,70
XS1468525057 CELLNEX TELECOM 2,375% 16-0124	10/08/2016	16/01/2024	EUR	35	2,375	3 480 558,70	1,52
XS1809245829 INDRA SISTEMAS 3% 18-190424	19/04/2018	19/04/2024	EUR	3	3,00	302 114,14	0,13
XS2055190172 BANCO SABADELL 1,125% 19-270325	27/09/2019	27/03/2025	EUR	40	1,125	3 690 143,60	1,61
XS2076836555 GRIFOLS 1,625% 19-150225	15/11/2019	15/02/2025	EUR	3 000	1,625	2 837 825,42	1,24
XS2102931594 CAIXABANK 0,375% 20-030225	17/01/2020	03/02/2025	EUR	20	0,375	1 886 932,88	0,82
XS2322423455 INTL. C. AIR GP 2,75% 21-250325	25/03/2021	25/03/2025	EUR	20	2,75	1 914 382,73	0,84
TOTAL FRANCE						61 876 774,82	26,98
FR0010804500 ORANO 4,875% 09-230924 EMTN	23/09/2009	23/09/2024	EUR	70	4,875	3 652 730,89	1,59
FR0011689033 VALEO 3,25% 14-220124 EMTN	22/01/2014	22/01/2024	EUR	30	3,25	2 999 312,87	1,31
FR0011962398 OAT 1,75% 14-25112024	05/06/2014	25/11/2024	EUR	2 000 000	1,75	1 978 505,75	0,86
FR0012370872 IMERYS 2% 14-101224 EMTN	10/12/2014	10/12/2024	EUR	10	2,00	976 041,37	0,43
FR0013233384 ACCOR 2,50% 17-250124	25/01/2017	25/01/2024	EUR	35	2,50	3 480 946,09	1,52
FR0013248713 NEXANS 2,75% 17-050424	05/04/2017	05/04/2024	EUR	25	2,75	2 545 936,64	1,11
FR0013259116 SEB 1,5% 17-310524	31/05/2017	31/05/2024	EUR	9	1,50	878 838,78	0,38
FR0013262912 LAGARDERE 1,625% 17-210624	21/06/2017	21/06/2024	EUR	15	1,625	1 493 456,10	0,65
FR0013264066 PLASTIC OMNIUM 1,25% 17-260624	26/06/2017	26/06/2024	EUR	10	1,25	980 617,53	0,43
FR0013281946 WORLDLINE 1,625% 17-130924	13/09/2017	13/09/2024	EUR	15	1,625	1 467 341,51	0,64

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013284643 ERAMET 4,196%17-280224	28/09/2017	28/02/2024	EUR	25	4,196	2 503 958,90	1,09
FR0013286838 BNQ POSTALE 1%17-161024 EMTN	16/10/2017	16/10/2024	EUR	15	1,00	1 443 611,30	0,63
FR0013287273 ILIAD 1,5%17-141024	12/10/2017	14/10/2024	EUR	50	1,50	4 834 342,47	2,11
FR0013329315 RENAULT 1%18-180424	18/04/2018	18/04/2024	EUR	50	1,00	4 888 682,19	2,11
FR0013370129 BUREAU VERITAS 1,875%18-060125	04/10/2018	06/01/2025	EUR	20	1,875	1 941 241,09	0,85
FR0013413556 ELIS 1,75%19-110424	11/04/2019	11/04/2024	EUR	32	1,75	3 193 998,03	1,39
FR0013477254 AIR FRANCE - KLM 1,875%20-0125	16/01/2020	16/01/2025	EUR	20	1,875	1 871 313,70	0,82
FR0013478849 QUADIENT 2,25%20-030225	23/01/2020	03/02/2025	EUR	12	2,25	1 138 150,36	0,50
XS1195574881 SOC.GENERAL02,625%15-270225	27/02/2015	27/02/2025	EUR	20	2,625	1 949 298,08	0,85
XS1490137418 CROWN EURO.HLD 2,625%16-300924	15/09/2016	30/09/2024	EUR	3 500	2,625	3 432 210,83	1,50
XS1605600532 LA FIN. ATALIAN 4%17-150524	05/05/2017	15/05/2024	EUR	1 000	4,00	750 964,44	0,33
XS1794209459 PAPREC HOLDING 4%18-310325	29/03/2018	31/03/2025	EUR	2 000	4,00	1 983 753,33	0,87
XS1987729412 FNAC DARTY 1,875%19-300524	14/05/2019	30/05/2024	EUR	2 500	1,875	2 438 545,83	1,06
XS2031870921 LOXAM 3,25%19-140125	22/07/2019	14/01/2025	EUR	3 500	3,25	3 411 258,47	1,49
XS2054539627 ALTICE FRANCE 2,5%19-150125	27/09/2019	15/01/2025	EUR	4 000	2,50	3 782 704,44	1,65
XS2112340679 BANIJAY ENTERT 3,5%20-010325	11/02/2020	01/03/2025	EUR	1 900	3,50	1 859 013,83	0,81
TOTAL ROYAUME UNI						5 565 455,08	2,43
XS1819575066 ROLLS-ROYCE 0,875%18-090524	09/05/2018	09/05/2024	EUR	2 500	0,875	2 427 902,40	1,06
XS1844997970 INTER GAME TECH 3,5%18-150724	27/06/2018	15/07/2024	EUR	3 000	3,50	1 123 304,63	0,49
XS2010037849 JAGUAR LAND 5,875%19-151124	26/11/2019	15/11/2024	EUR	2 000	5,875	2 014 248,05	0,88
TOTAL ILE DE MAN						766 328,74	0,33
XS1849464323 PLAYTECH 3,75%18-121023	12/10/2018	12/10/2023	EUR	2 000	3,75	766 328,74	0,33
TOTAL IRLANDE						1 965 165,00	0,86
XS1117298759 SMURFIT KAP ACQ 2,75%15-0225	16/02/2015	01/02/2025	EUR	2 000	2,75	1 965 165,00	0,86
TOTAL ITALIE						30 416 232,25	13,27
XS0193945655 AUTOSTRADE ITALIA 5,875%04-24	09/06/2004	09/06/2024	EUR	40	5,875	4 283 546,85	1,87
XS0215093534 LEONARDO 4,875%05-240325	08/03/2005	24/03/2025	EUR	4 500	4,875	4 577 198,23	2,00
XS1206977495 UNIPOL GRUPPO 3%15-180325 SR.3	18/03/2015	18/03/2025	EUR	4 000	3,00	3 904 173,77	1,70
XS1558491855 ATLANTIA 1,625%17-030225	02/02/2017	03/02/2025	EUR	2 000	1,625	1 901 262,46	0,83
XS1707063589 WEBUILD 1,75%17-261024	26/10/2017	26/10/2024	EUR	4 000	1,75	3 790 004,93	1,65
XS1935256369 TELECOM ITALIA 4%19-110424	11/01/2019	11/04/2024	EUR	5 000	4,00	5 165 214,38	2,26
XS2015314037 INTESA SAN 2,625%19-200624	20/06/2019	20/06/2024	EUR	3 000	2,625	3 014 196,98	1,31

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2072815066 BANCO BPM 1,75% 19-280125	28/10/2019	28/01/2025	EUR	1 000	1,75	953 844,38	0,42
XS2121417989 BANCO BPM 1,625% 20-180225	18/02/2020	18/02/2025	EUR	3 000	1,625	2 826 790,27	1,23
TOTAL JERSEY						2 122 732,40	0,93
XS1468662801 ADIENT GLB HLDG 3,5% 16-150824	19/08/2016	15/08/2024	EUR	2 000	3,50	299 193,65	0,13
XS1496337236 AVIS BUDGET 4,125% 16-151124	26/09/2016	15/11/2024	EUR	1 800	4,125	1 823 538,75	0,80
TOTAL JAPON						2 542 655,56	1,11
XS1811213781 SOFTBANK GROUP 4% 18-200423	20/04/2018	20/04/2023	EUR	2 500	4,00	2 542 655,56	1,11
TOTAL LUXEMBOURG						4 657 314,44	2,03
XS1651444140 EUROFINS SCIENTIFI 2,125% 17-24	25/07/2017	25/07/2024	EUR	2 000	2,125	1 981 458,90	0,87
XS1974797364 LINCOLN FIN 3,625% 19-010424	02/04/2019	01/04/2024	EUR	1 500	3,625	740 170,54	0,32
XS2110768525 STENA INTL 3,75% 20-010225	31/01/2020	01/02/2025	EUR	2 000	3,75	1 935 685,00	0,84
TOTAL MEXIQUE						3 957 820,27	1,73
XS1568874983 PEMEX 3,75% 17-210224	21/02/2017	21/02/2024	EUR	4 000	3,75	3 957 820,27	1,73
TOTAL PAYS-BAS						23 105 024,65	10,08
XS0982711714 PETROBRAS GLOB 4,75% 14-140125	14/01/2014	14/01/2025	EUR	3 500	4,75	3 533 253,35	1,54
XS1388625425 STELLANTIS 3,75% 16-290324	30/03/2016	29/03/2024	EUR	2 000	3,75	2 002 449,51	0,87
XS1405765907 OI EUROP GRP 3,125% 16-151124	03/11/2016	15/11/2024	EUR	2 500	3,125	2 479 389,93	1,08
XS1492656787 AXALTA CSDH B 3,75% 16-150125	27/09/2016	15/01/2025	EUR	2 000	3,75	1 995 678,33	0,87
XS1699848914 DUFYR ONE 2,5% 17-151024	24/10/2017	15/10/2024	EUR	3 000	2,50	2 990 538,33	1,30
XS1711584430 SAIPEM FIN INT 2,625% 17-070125	07/11/2017	07/01/2025	EUR	4 500	2,625	4 337 130,82	1,91
XS2010040124 ZF EU FINANCE 1,25% 19-231023	23/10/2019	23/10/2023	EUR	30	1,25	2 965 656,57	1,29
XS2078976805 PPF TELECOM GP 2,125% 19-310125	12/11/2019	31/01/2025	EUR	1 000	2,125	951 397,81	0,41
XS2115189875 Q-PARK HLDG 1,5% 20-010325	13/02/2020	01/03/2025	EUR	2 000	1,50	1 849 530,00	0,81
TOTAL SUEDE						5 397 685,95	2,35
XS1634532748 INTRUM 3,125% 17-150724 REGS	26/06/2017	15/07/2024	EUR	4 000	3,125	2 020 551,29	0,88
XS1724626699 VOLVO CAR 2% 17-240125 EMTN	24/11/2017	24/01/2025	EUR	3 500	2,00	3 377 134,66	1,47
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						12 951 870,27	5,65
XS1523028436 MPT 3,325% 17-240325	24/03/2017	24/03/2025	EUR	1 500	3,325	1 252 768,97	0,55
XS1959498160 FORD MOTOR CRED 3,021% 19-0324	06/03/2019	06/03/2024	EUR	3 500	3,021	3 452 657,91	1,50
XS2080317832 BALL 0,875% 19-150324	18/11/2019	15/03/2024	EUR	2 000	0,875	1 955 915,86	0,85
XS2093880735 BERRY GLOBAL 1% 20-150125	02/01/2020	15/01/2025	EUR	3 500	1,00	3 338 658,12	1,46
XS2116728895 FMCC 1,744% 24	20/02/2020	19/07/2024	EUR	1 500	1,744	1 459 702,85	0,64

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2149207354 GLDM SACHS GRP 3,375%20-270325	27/03/2020	27/03/2025	EUR	1 500	3,375	1 492 166,56	0,65
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						15 748 740,46	6,87
TOTAL ALLEMAGNE						3 818 023,01	1,67
DE000DB7XJJ2 DEUTSCHE BANK 2,75%15-170225	17/02/2015	17/02/2025	EUR	4 000	2,75	3 818 023,01	1,67
TOTAL FRANCE						11 930 717,45	5,20
FR0012304459 CRED.AGRICOLE 3%14-221224 TSR	22/12/2014	22/12/2024	EUR	1 000 000	3,00	985 159,78	0,43
XS1069549761 BFCM 3%14-210524 EMTN SUB	21/05/2014	21/05/2024	EUR	6 000	3,00	6 080 441,92	2,65
XS1190632999 BNP PARIBAS 2,375%15-170225	17/02/2015	17/02/2025	EUR	5 000	2,375	4 865 115,75	2,12
TOTAL Titres de créances						4 991 382,50	2,18
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						4 991 382,50	2,18
TOTAL Titres de créances négociables						4 991 382,50	2,18
TOTAL ITALIE						4 991 382,50	2,18
IT0005045270 ITALY 2,5%14-011224	28/08/2014	01/12/2024	EUR	5 000	2,50	4 991 382,50	2,18
TOTAL Titres d'OPC						10 248 406,20	4,47
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						10 248 406,20	4,47
TOTAL FRANCE						10 248 406,20	4,47
FR0000009987 UNION + (IC)			EUR	54		10 248 406,20	4,47

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
--	--	--

	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM SHORT TERM BONDS

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	333 521 514,25	412 818 257,33
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	186 334 266,87	202 562 452,71
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	186 334 266,87	202 562 452,71
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	112 556 889,29	185 599 928,60
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	112 556 889,29	185 599 928,60
Titres de créances négociables	112 556 889,29	185 599 928,60
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	30 983 195,30	24 000 735,56
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	30 983 195,30	24 000 735,56
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	3 647 162,79	655 140,46
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	3 647 162,79	655 140,46
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 303 924,74	2 879,09
Opérations de change à terme de devises	2 301 735,20	0,00
Autres	2 189,54	2 879,09
Comptes financiers	39 439 063,14	54 282 617,92
Liquidités	39 439 063,14	54 282 617,92
Total de l'actif	375 264 502,13	467 103 754,34

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	368 631 817,32	466 602 626,56
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 780 496,41	-811 624,00
Résultat de l'exercice (a, b)	2 733 561,50	773 298,94
Total des capitaux propres	369 584 882,41	466 564 301,50
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	3 352 291,10	500 000,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	3 352 291,10	500 000,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	3 352 291,10	500 000,00
Dettes	2 327 328,62	39 452,84
Opérations de change à terme de devises	2 291 300,65	0,00
Autres	36 027,97	39 452,84
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	375 264 502,13	467 103 754,34

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Swaps de taux		
Taux		
SWTCIC060724-.5073/O	12 000 000,00	12 000 000,00
SWTCIC210423-.508/OI	20 000 000,00	20 000 000,00
SWTCIC171123-.43/OIS	35 000 000,00	35 000 000,00
SWTCIC201023.216/OIS	20 000 000,00	0,00
SWTCIC220424.485/OIS	10 000 000,00	0,00
SWTCIC060524.733/OIS	15 000 000,00	0,00
SWTBNP1901242.9982/O	5 000 000,00	0,00
SWTABA1901282.3547/O	3 000 000,00	0,00
SWTRBS1901280ISEST/2	3 000 000,00	0,00
SWTNAT2001240ISEST/2	5 000 000,00	0,00
SWTNAT2501243.1172/O	30 000 000,00	0,00
SWTNAT2507243.0892/O	20 000 000,00	0,00
SWTHVB2601262.7837/O	10 000 000,00	0,00
SWTCIC290622-.61/OIS	0,00	5 000 000,00
SWTCIC120822-.569/OI	0,00	10 000 000,00
Total Taux	188 000 000,00	82 000 000,00
Total Swaps de taux	188 000 000,00	82 000 000,00
Total Engagements de gré à gré	188 000 000,00	82 000 000,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	188 000 000,00	82 000 000,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	161 899,43	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 431 208,18	1 001 914,06
Produits sur titres de créances	902 506,93	152 147,69
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	297 524,44	4 433,36
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	3 793 138,98	1 158 495,11
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	292 962,11	0,00
Charges sur dettes financières	76 615,72	102 457,77
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	369 577,83	102 457,77
Résultat sur opérations financières (I - II)	3 423 561,15	1 056 037,34
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	429 265,82	355 235,72
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	2 994 295,33	700 801,62
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-260 733,83	72 497,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	2 733 561,50	773 298,94

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
IC	FR0013373206	0,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,46 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
IC	FR0013373206	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013373206 IC

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non-cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

• Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

• Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

• Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	466 564 301,50	207 629 652,90
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	631 953 892,90	619 081 548,05
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-731 769 917,38	-358 122 808,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	220 983,16	7 701,23
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 211 548,00	-712 319,78
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	178,07	-1 668,03
Différences de change	-132 171,82	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-953 355,53	-2 671 988,08
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-3 220 483,64	-2 267 128,11
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 267 128,11	404 859,97
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	2 918 224,18	653 381,99
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 573 364,64	655 140,46
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	655 140,46	1 758,47
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 994 295,33	700 801,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	369 584 882,41	466 564 301,50

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	137 480 910,37	37,20
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	40 255 692,28	10,89
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	8 597 664,22	2,33
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	186 334 266,87	50,42
Titres de créances		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	29 135 853,89	7,88
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	32 031 964,33	8,67
T.C.N étrangers hors ECP	22 638 774,36	6,13
Euro Commercial Paper	28 750 296,71	7,78
TOTAL Titres de créances	112 556 889,29	30,45
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Taux	188 000 000,00	50,87
TOTAL Autres opérations	188 000 000,00	50,87

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	138 710 851,39	37,53	0,00	0,00	47 623 415,48	12,89	0,00	0,00
Titres de créances	90 465 310,15	24,48	5 012 380,50	1,36	17 079 198,64	4,62	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	39 439 063,14	10,67	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	180 000 000,00	48,70	8 000 000,00	2,16	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	5 998 125,61	1,62	48 190 650,58	13,04	125 504 713,13	33,96	6 640 777,55	1,80	0,00	0,00
Titres de créances	18 196 720,77	4,92	57 552 196,77	15,57	36 807 971,75	9,96	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	39 439 063,14	10,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	20 000 000,00	5,41	95 000 000,00	25,70	67 000 000,00	18,13	6 000 000,00	1,62	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			6 937 484,83
	XS1045553812	BFCM 2,625%24 EMTN	6 937 484,83
TCN			0,00
OPC			30 983 195,30
	FR0007033477	CM-AM INST.ST RC6D	1 162 590,19
	FR0014007LZ3	CM AM INST.SH.IC3D	29 820 605,11
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			37 920 680,13

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	2 733 561,50	773 298,94
Total	2 733 561,50	773 298,94

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 733 561,50	773 298,94
Total	2 733 561,50	773 298,94
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 780 496,41	-811 624,00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 780 496,41	-811 624,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 780 496,41	-811 624,00
Total	-1 780 496,41	-811 624,00
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
19/02/2019	C1 PART CAPI IC *	11 500 000,00	115,000000	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		194 431	1					
31/12/2019	C1 PART CAPI IC	660,83	943,928000	100 019,99	0,00	0,00	0,00	0,00
		207 629	2					
31/03/2021	C1 PART CAPI IC	652,90	066,591000	100 469,63	0,00	0,00	0,00	167,51
		466 564	4					
31/03/2022	C1 PART CAPI IC	301,50	662,931610	100 058,14	0,00	0,00	0,00	-8,21
		369 584	3					
31/03/2023	C1 PART CAPI IC	882,41	661,382550	100 941,34	0,00	0,00	0,00	260,30

* Date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	6 314,954637	631 953 892,90
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-7 316,503697	-731 769 917,38
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 001,549060	-99 816 024,48
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 661,382550	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013373206 C1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	460 805,82
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	31 540,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Changes à terme	2 301 735,20
Créances	Frais de gestion rétrocedés	2 189,54
Total des créances		2 303 924,74
Dettes	Changes à terme	2 291 300,65
Dettes	Frais de gestion	36 027,97
Total des dettes		2 327 328,62
Total dettes et créances		-23 403,88

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	329 874 351,46	89,26
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	186 334 266,87	50,43
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	112 556 889,29	30,45
TITRES OPC	30 983 195,30	8,38
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	2 189,54	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-36 027,97	-0,01
CONTRATS FINANCIERS	294 871,69	0,08
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	294 871,69	0,08
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	39 449 497,69	10,67
DISPONIBILITES	39 439 063,14	10,67
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	10 434,55	0,00
ACTIF NET	369 584 882,41	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						186 334 266,87	50,43
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						186 334 266,87	50,43
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						137 480 910,37	37,21
TOTAL AUSTRALIE						14 209 984,50	3,84
MB AUST PAC 0%22-200125	20/01/2022	20/01/2025	EUR	150		14 209 984,50	3,84
TOTAL ALLEMAGNE						14 395 463,04	3,90
BAYERISCHE_LDBK__0.17_%_26062023	26/06/2020	26/06/2023	EUR	30	0,17	2 979 670,27	0,81
COMMERZBANK 0,5%16-130923	13/09/2016	13/09/2023	EUR	2 000	0,50	1 979 541,64	0,54
DEUTSCHE BANK 1,125%18-300823	30/08/2018	30/08/2023	EUR	8 182	1,125	8 157 113,27	2,20
FRESENIUS SE 4%14-010224	11/02/2014	01/02/2024	EUR	1 267	4,00	1 279 137,86	0,35
TOTAL ESPAGNE						9 747 953,87	2,64
BANCO SANTANDER 3,75%23-160126	16/01/2023	16/01/2026	EUR	97	3,75	9 747 953,87	2,64
TOTAL FRANCE						27 247 929,88	7,37
CREDIT AGRICOLE 3,03%14-210224	21/02/2014	21/02/2024	EUR	2 000 000	3,03	1 987 249,44	0,54
SEB 1,5%17-310524	31/05/2017	31/05/2024	EUR	4	1,50	390 151,01	0,11
PLASTIC OMNIUM 1,25%17-260624	26/06/2017	26/06/2024	EUR	10	1,25	979 417,53	0,27
ILIAD 0,75%21-110224	11/02/2021	11/02/2024	EUR	25	0,75	2 432 596,23	0,66
ARVAL SERV LEAS 0%21-300924	30/03/2021	30/09/2024	EUR	20		1 892 220,00	0,51
RCI BQ 4,625%23-130726 EMTN	13/01/2023	13/07/2026	EUR	6 545	4,625	6 640 777,55	1,80
BFCM 2,625%14-180324 EMTN	18/03/2014	18/03/2024	EUR	70	2,625	6 937 484,83	1,86
PSA BANQUE 0,75%18-190423	19/04/2018	19/04/2023	EUR	3 000	0,75	3 018 455,34	0,82
BNP PARIBAS 1,125%18-221123	22/05/2018	22/11/2023	EUR	3 000	1,125	2 969 577,95	0,80
TOTAL ROYAUME UNI						12 255 054,04	3,32
NATWEST MKTS 0,125%21-121125	12/11/2021	12/11/2025	EUR	442	0,125	398 957,92	0,11
MITSUBISHI 0,01% 1024	11/05/2022	10/05/2024	EUR	120	0,01	11 856 096,12	3,21
TOTAL IRLANDE						1 298 187,00	0,35
FCA BANK 0%21-160424	16/04/2021	16/04/2024	EUR	1 350		1 298 187,00	0,35
TOTAL JAPON						5 650 511,83	1,53
M BISHI UFJ FINL 0,339%19-0724	19/07/2019	19/07/2024	EUR	5 000	0,339	4 783 977,53	1,30
ASAHI GROUP HD 0,01%21-190424	19/04/2021	19/04/2024	EUR	900	0,01	866 534,30	0,23
TOTAL LUXEMBOURG						16 224 143,49	4,39

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TRATON FIN LUX 0,125%21-101124	10/11/2021	10/11/2024	EUR	67	0,125	6 336 100,05	1,71
ALLERGAN FUND 1,5%18-151123	15/11/2018	15/11/2023	EUR	3 180	1,50	3 140 706,09	0,85
HIGHLAND HLDGS 0%21-121123	11/11/2021	12/11/2023	EUR	6 903		6 747 337,35	1,83
TOTAL PAYS-BAS						28 347 539,80	7,68
STELLANTIS 2%18-200325	20/03/2018	20/03/2025	EUR	30	2,00	2 915 579,02	0,79
ING GROUP 1%18-200923	20/09/2018	20/09/2023	EUR	50	1,00	4 972 499,32	1,35
TOYOTA MOTOR FI 0%21-070624	07/06/2021	07/06/2024	EUR	100		9 614 315,00	2,60
THERMO FISHER SCI.NTS 31122200	18/11/2021	18/11/2023	EUR	5 000		4 897 850,00	1,33
NIBC BANK 0%22-131023	13/04/2022	13/10/2023	EUR	20		1 948 526,60	0,53
ABN AMRO 3,625%23-100126 292	10/01/2023	10/01/2026	EUR	40	3,625	3 998 769,86	1,08
TOTAL SUEDE						6 725 810,00	1,82
VOLVO TREASURY 0%21-090524	09/11/2021	09/05/2024	EUR	7 000		6 725 810,00	1,82
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						1 378 332,92	0,37
BECTON DICKINSON&CO 0%21-0823	13/08/2021	13/08/2023	EUR	750		741 030,00	0,20
BECTON DICKINSON&C 0,034%21-25	13/08/2021	13/08/2025	EUR	692	0,034	637 302,92	0,17
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						40 255 692,28	10,89
TOTAL ESPAGNE						4 554 157,50	1,23
BANCO SANTANDER TV05052024	05/05/2022	05/05/2024	EUR	45		4 554 157,50	1,23
TOTAL FRANCE						4 826 175,20	1,31
ALD TV23-210225	21/02/2023	21/02/2025	EUR	48		4 826 175,20	1,31
TOTAL ROYAUME UNI						7 056 126,85	1,91
LLOYDS BANK TV23-160125	16/01/2023	16/01/2025	EUR	50		5 051 214,35	1,37
HSBC BANK TV23-080325	08/03/2023	08/03/2025	EUR	20		2 004 912,50	0,54
TOTAL PAYS-BAS						7 716 747,40	2,09
ALLIANZ FINANCE II TV21-221124	22/11/2021	22/11/2024	EUR	76		7 716 747,40	2,09
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						16 102 485,33	4,35
GOLDMAN SACHS GROUP TV300424 EMTN	30/04/2021	30/04/2024	EUR	16 000		16 102 485,33	4,35
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						8 597 664,22	2,33
TOTAL FRANCE						1 229 941,02	0,33
RCI BANQUE 0,5%22-140725	14/01/2022	14/07/2025	EUR	1 333	0,50	1 229 941,02	0,33
TOTAL PAYS-BAS						7 367 723,20	2,00
NIBC BANK 270125	27/01/2023	27/01/2025	EUR	80		7 367 723,20	2,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres de créances						112 556 889,29	30,45
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						112 556 889,29	30,45
TOTAL Titres de créances négociables						112 556 889,29	30,45
TOTAL ALLEMAGNE						14 581 099,32	3,95
ECP SANT. ZC 23	02/12/2022	01/12/2023	EUR	5 000 000		4 879 172,66	1,32
ECP SANTANDER 24	06/01/2023	05/01/2024	EUR	5 000 000		4 864 598,90	1,32
ECP SANTANDER 24	16/02/2023	15/02/2024	EUR	5 000 000		4 837 327,76	1,31
TOTAL FRANCE						61 167 818,22	16,54
SOPRA BMT24112023	24/11/2020	24/11/2023	EUR	7 000 000	0,80	7 041 850,90	1,91
EDR(FR BMT11082023	11/08/2021	11/08/2023	EUR	3 000 000	0,48	3 014 724,15	0,82
EDR(FR BMT27092023	27/09/2021	27/09/2023	EUR	2 000 000	0,48	2 002 722,09	0,54
NEXITY BMT24112023	24/11/2021	24/11/2023	EUR	5 000 000	0,80	5 019 901,50	1,36
SG BMT31012024	06/01/2023	31/01/2024	EUR	7 000 000		6 785 989,67	1,84
ITMENT NCP17042023	12/01/2023	17/04/2023	USD	2 500 000		2 287 467,52	0,62
REXEL BMT25012024	19/01/2023	25/01/2024	EUR	8 400 000		8 166 776,02	2,21
FAUREC NCP24072023	23/01/2023	24/07/2023	EUR	6 000 000		5 926 752,62	1,60
FAUREC NCP24042023	23/01/2023	24/04/2023	EUR	3 000 000		2 994 047,42	0,81
SOCRAM NCP20022024	20/02/2023	20/02/2024	EUR	5 000 000	0,40	5 012 380,50	1,36
BOLLOR NCP03042023	27/02/2023	03/04/2023	EUR	3 000 000		2 999 473,61	0,81
VERALL NCP30062023	28/03/2023	30/06/2023	EUR	10 000 000		9 915 732,22	2,66
TOTAL ROYAUME UNI						36 807 971,75	9,96
ECP LLOYDS 200624	07/12/2022	20/06/2024	EUR	5 000 000		4 769 672,94	1,29
LLOYDS BANK 0%25	13/01/2023	13/01/2025	EUR	5 000 000		4 648 161,47	1,26
CD STD CHARTE.0824	19/08/2022	19/08/2024	EUR	13 000 000		12 363 613,07	3,35
CD STANDARD CHA.24	14/12/2022	13/12/2024	EUR	6 000 000		5 626 999,82	1,52
ECP NATWEST MAR.24	11/01/2023	15/10/2024	EUR	10 000 000		9 399 524,45	2,54
TOTAL Titres d'OPC						30 983 195,30	8,38
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						30 983 195,30	8,38
TOTAL FRANCE						30 983 195,30	8,38
CM-AM INSTIT.SH.TERM RC SI.6D			EUR	533,577281		1 162 590,19	0,31
CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM (IC)			EUR	296,153		29 820 605,11	8,07
TOTAL Contrats financiers						294 871,69	0,08

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						-3 278 492,95	-0,89
Appels marge swaps			EUR	-3 278 492,95		-3 278 492,95	-0,89
TOTAL Autres engagements						3 573 364,64	0,97
TOTAL Swaps						3 573 364,64	0,97
SWTCIC060724-.5073/O			EUR	-12 000 000		728 467,10	0,20
SWTCIC210423-.508/OI			EUR	-20 000 000		283 409,22	0,08
SWTCIC171123-.43/OIS			EUR	-35 000 000		1 144 482,99	0,31
SWTCIC201023.216/OIS			EUR	-20 000 000		486 838,32	0,13
SWTCIC220424.485/OIS			EUR	-10 000 000		330 616,83	0,09
SWTCIC060524.733/OIS			EUR	-15 000 000		443 639,31	0,12
SWTBNP1901242.9982/O			EUR	-5 000 000		9 187,94	0,00
SWTABA1901282.3547/O			EUR	-3 000 000		72 877,70	0,02
SWTRBS190128OISEST/2			EUR	-3 000 000		-64 613,39	-0,02
SWTNAT200124OISEST/2			EUR	-5 000 000		-9 184,76	0,00
SWTNAT2501243.1172/O			EUR	-30 000 000		27 797,37	0,01
SWTNAT2507243.0892/O			EUR	-20 000 000		45 836,79	0,01
SWTHVB2601262.7837/O			EUR	-10 000 000		74 009,22	0,02

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM CONVICTIONS EURO

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	672 978 822,50	598 614 322,77
Actions et valeurs assimilées	662 637 015,93	587 078 253,52
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	662 637 015,93	587 078 253,52
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	10 341 806,57	11 536 069,25
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 341 806,57	11 536 069,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	801 420,89	12 143 446,92
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	801 420,89	12 143 446,92
Comptes financiers	30 393 737,99	47 259 164,42
Liquidités	30 393 737,99	47 259 164,42
Total de l'actif	704 173 981,38	658 016 934,11

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	692 923 214,44	646 813 791,93
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-9 150 551,72	11 261 308,43
Résultat de l'exercice (a, b)	6 872 600,17	-2 023 039,99
Total des capitaux propres	690 645 262,89	656 052 060,37
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	13 424 413,32	1 964 873,74
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	13 424 413,32	1 964 873,74
Comptes financiers	104 305,17	0,00
Concours bancaires courants	104 305,17	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	704 173 981,38	658 016 934,11

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	160 919,70	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	18 146 227,35	6 199 921,95
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	18 307 147,05	6 199 921,95
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	124 000,44	166 362,86
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	124 000,44	166 362,86
Résultat sur opérations financières (I - II)	18 183 146,61	6 033 559,09
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	11 434 641,91	7 939 239,98
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	6 748 504,70	-1 905 680,89
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	124 095,47	-117 359,10
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	6 872 600,17	-2 023 039,99

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0013384963	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,21 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013384971	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,46 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0013384989	0,8 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,76 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0013384963	Néant
S	FR0013384971	Néant
IC	FR0013384989	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013384963 RC

15% TTC de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence EURO STOXX Net Return

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance
- et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice ouvert le 01/04/2022, toute sous-performance de la SICAV par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR0013384971 S

Néant

Part FR0013384989 IC

Néant

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SD G	Dép ositaire	Au tres prestataire s
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	656 052 060,37	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	148 351 065,53	815 631 586,56
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-124 421 435,18	-121 870 715,77
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	41 911 572,94	33 810 278,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-49 784 551,21	-24 845 632,48
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-1 783 682,66	-2 100 714,83
Différences de change	138 178,41	106 138,02
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	13 433 549,99	-42 773 198,65
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	90 994 365,88	77 560 815,89
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	77 560 815,89	120 334 014,54
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 748 504,70	-1 905 680,89
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	690 645 262,89	656 052 060,37

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			10 341 806,57
	FR0013385010	CM-AM SM.M.EU.IC3D	10 341 806,57
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			10 341 806,57

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	6 872 600,17	-2 023 039,99
Total	6 872 600,17	-2 023 039,99

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 901 040,58	-2 460 761,65
Total	3 901 040,58	-2 460 761,65
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 420 254,46	330 500,75
Total	1 420 254,46	330 500,75
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 551 305,13	107 220,91
Total	1 551 305,13	107 220,91
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-9 150 551,72	11 261 308,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-9 150 551,72	11 261 308,43

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-6 805 712,02	8 404 737,49
Total	-6 805 712,02	8 404 737,49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-990 911,67	1 291 775,91
Total	-990 911,67	1 291 775,91
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 353 928,03	1 564 795,03
Total	-1 353 928,03	1 564 795,03
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/06/2021	C1 PART CAPI RC	412 425 620,78	14 796 123,113000	27,87	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2021	C2 PART CAPI IC	40 670 586,24	2 062 295,843	19,72	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2021	C3 PART CAPI S	66 930 659,01	1 985 806,889	33,70	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2022	C1 PART CAPI RC	489 069 689,76	18 200 274,103000	26,87	0,00	0,00	0,00	0,32
31/03/2022	C2 PART CAPI IC	75 639 832,48	3 944 174,837	19,17	0,00	0,00	0,00	0,41
31/03/2022	C3 PART CAPI S	91 342 538,13	2 795 122,035	32,67	0,00	0,00	0,00	0,59
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	511 808 928,83	18 852 378,271938	27,14	0,00	0,00	0,00	-0,15
31/03/2023	C2 PART CAPI IC	75 799 668,13	3 865 078,039	19,61	0,00	0,00	0,00	0,11
31/03/2023	C3 PART CAPI S	103 036 665,93	3 095 483,232	33,28	0,00	0,00	0,00	0,06

*VL de creation SICAV

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 986 673,984359	102 067 222,86
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 334 569,815421	-85 865 367,13
Solde net des Souscriptions / Rachats	652 104,168938	16 201 855,73
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	18 852 378,271938	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	945 217,857000	17 402 800,81
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 024 314,655000	-18 924 781,48
Solde net des Souscriptions / Rachats	-79 096,798000	-1 521 980,67
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 865 078,039000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	927 685,883000	28 881 041,86
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-627 324,686000	-19 631 286,57
Solde net des Souscriptions / Rachats	300 361,197000	9 249 755,29
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 095 483,232000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	14 997,22
Montant des commissions de souscription perçues	14 997,22
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	14 997,22
Montant des commissions de souscription r�troced�es	14 997,22
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 828,11
Montant des commissions de souscription perçues	1 828,11
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 828,11
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 828,11
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013384963 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	9 646 201,04
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	3 626,53
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013384989 C2 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	643 232,69
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013384971 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 141 581,65
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	245 986,79
Créances	SRD et règlements différés	555 434,10
Total des créances		801 420,89
Dettes	SRD et règlements différés	12 408 941,35
Dettes	Frais de gestion	1 015 471,97
Total des dettes		13 424 413,32
Total dettes et créances		-12 622 992,43

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	672 978 822,50	97,43
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	662 637 015,93	95,93
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	10 341 806,57	1,50
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	801 420,89	0,12
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-13 424 413,32	-1,94
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	30 289 432,82	4,39
DISPONIBILITES	30 289 432,82	4,39
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	690 645 262,89	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			662 637 015,93	95,94
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			662 637 015,93	95,94
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			662 637 015,93	95,94
TOTAL BELGIQUE			2 702 200,00	0,39
BE0003565737 KBC GROUPE	EUR	33 000	2 088 900,00	0,30
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	10 000	613 300,00	0,09
TOTAL SUISSE			1 139 103,25	0,16
CH0013841017 LONZA GROUP NOM.	CHF	500	276 088,16	0,04
CH0038863350 NESTLE NOM.	CHF	5 000	562 162,71	0,08
CH0418792922 SIKA NOM.	CHF	100	25 772,94	0,00
CH1175448666 STRAUMANN HOLDING	CHF	2 000	275 079,44	0,04
TOTAL ALLEMAGNE			150 830 385,06	21,84
DE0005190003 BMW	EUR	47 500	4 794 650,00	0,69
DE0005200000 BEIERSDORF	EUR	1 000	119 950,00	0,02
DE0005313704 CARL ZEISS MEDITEC	EUR	5 000	640 000,00	0,09
DE0005552004 DEUTSCHE POST NOM.	EUR	95 000	4 093 550,00	0,59
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM	EUR	670 000	14 974 500,00	2,17
DE0005659700 ECKERT & ZIEGLER STRAHLEN	EUR	1 000	41 560,00	0,01
DE0005810055 DEUTSCHE BOERSE	EUR	3 000	538 350,00	0,08
DE0006095003 ENCAVIS	EUR	6 500	102 570,00	0,01
DE0006219934 JUNGHEINRICH	EUR	82 500	2 653 200,00	0,38
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	399 500	15 053 160,00	2,18
DE0006335003 KRONES	EUR	40 250	4 375 175,00	0,63
DE0006602006 GEA GROUP	EUR	50 000	2 097 500,00	0,30
DE0007100000 MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	230 000	16 279 400,00	2,36
DE0007164600 SAP	EUR	155 500	18 047 330,00	2,61
DE0007165631 SARTORIUS PRIV.	EUR	1 900	735 300,00	0,11
DE0007236101 SIEMENS	EUR	187 000	27 911 620,00	4,05
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	81 000	17 236 800,00	2,50
DE0008430026 MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGS	EUR	28 500	9 191 250,00	1,33
DE000A0D9PT0 MTU AERO ENGINES	EUR	12 000	2 767 200,00	0,40

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
DE000A0WMPJ6 AIXTRON	EUR	142 000	4 434 660,00	0,64
DE000KGX8881 KION GROUP	EUR	12 246	436 080,06	0,06
DE000LEG1110 LEG IMMOBILIEN	EUR	1 000	50 480,00	0,01
DE000PAG9113 DR. ING. H.C. F. PORSCHE AKTIE	EUR	31 000	3 654 900,00	0,53
DE000SYM9999 SYMRISE	EUR	6 000	601 200,00	0,09
TOTAL ESPAGNE			38 050 030,00	5,51
ES0105066007 CELLNEX TELECOM	EUR	3 000	107 280,00	0,02
ES0109067019 AMADEUS IT GROUP CL.A	EUR	101 000	6 227 660,00	0,90
ES0113211835 BCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA	EUR	2 140 000	14 061 940,00	2,03
ES0113900J37 BANCO SANTANDER	EUR	3 200 000	10 963 200,00	1,59
ES0144580Y14 IBERDROLA	EUR	250 000	2 871 250,00	0,42
ES0165386014 SOLARIA ENERGIA MEDIOAMBIENTE	EUR	60 000	996 300,00	0,14
ES0183746314 VIDRALA	EUR	28 000	2 822 400,00	0,41
TOTAL FINLANDE			1 362 900,00	0,20
FI0009013296 NESTE OYJ	EUR	30 000	1 362 900,00	0,20
TOTAL FRANCE			320 094 144,40	46,35
FR0000039109 SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	24 224	2 504 761,60	0,36
FR0000039620 MERSEN	EUR	27 000	1 108 350,00	0,16
FR0000044448 NEXANS	EUR	56 000	5 124 000,00	0,74
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	14 500	3 214 650,00	0,47
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	4 600	8 574 400,00	1,24
FR0000071946 ALTEN	EUR	49 250	7 234 825,00	1,05
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	74 000	10 103 960,00	1,46
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	79 000	12 181 800,00	1,76
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	375 000	6 986 250,00	1,01
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	257 000	13 970 520,00	2,02
FR0000120321 L'OREAL	EUR	30 500	12 543 125,00	1,82
FR0000120404 ACCOR	EUR	205 000	6 143 850,00	0,89
FR0000120578 SANOFI	EUR	103 000	10 324 720,00	1,49
FR0000120628 AXA	EUR	483 000	13 603 695,00	1,97
FR0000120693 PERNOD RICARD	EUR	38 000	7 930 600,00	1,15
FR0000120859 IMERYS	EUR	76 000	3 024 800,00	0,44

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY	EUR	38 350	32 382 740,00	4,70
FR0000121329 THALES	EUR	102 000	13 907 700,00	2,01
FR0000121485 KERING	EUR	300	180 000,00	0,03
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	25 518	4 235 988,00	0,61
FR0000121709 SEB	EUR	35 000	3 668 000,00	0,53
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	96 500	14 830 120,00	2,15
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	390 000	11 076 000,00	1,60
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	102 000	5 336 640,00	0,77
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	42 500	7 256 875,00	1,05
FR0000125486 VINCI	EUR	65 000	6 871 800,00	0,99
FR0000130395 REMY COINTREAU	EUR	2 000	336 000,00	0,05
FR0000130452 EIFFAGE	EUR	17 000	1 695 580,00	0,25
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	112 500	8 075 250,00	1,17
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	341 000	18 826 610,00	2,73
FR0004125920 AMUNDI	EUR	69 000	4 005 450,00	0,58
FR0006174348 BUREAU VERITAS	EUR	202 000	5 346 940,00	0,77
FR0010208488 ENGIE	EUR	170 000	2 477 580,00	0,36
FR0010307819 LEGRAND	EUR	2 000	168 160,00	0,02
FR0010313833 ARKEMA	EUR	500	45 400,00	0,01
FR0010451203 REXEL	EUR	43 000	943 850,00	0,14
FR0010908533 EDENRED	EUR	87 000	4 744 980,00	0,69
FR0010929125 ID LOGISTICS GROUP	EUR	3 850	1 054 900,00	0,15
FR0011675362 NEOEN	EUR	6 600	191 070,00	0,03
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	25 000	2 355 000,00	0,34
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	65 000	2 542 150,00	0,37
FR0011995588 VOLTALIA RGPT	EUR	76 788	1 121 104,80	0,16
FR0012435121 ELIS	EUR	525 000	9 261 000,00	1,34
FR0012757854 SPIE	EUR	570 000	15 241 800,00	2,21
FR0013154002 SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	3 500	987 000,00	0,14
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	6 000	885 600,00	0,13
FR0013280286 BIOMERIEUX	EUR	200	19 400,00	0,00
FR0013447729 VERALLIA	EUR	203 000	7 977 900,00	1,16

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	100 000	3 787 500,00	0,55
FR0014008VX5 EUROAPI	EUR	350 000	3 683 750,00	0,53
TOTAL ROYAUME UNI			7 124 557,27	1,03
GB0002374006 DIAGEO	GBP	55 000	2 263 714,74	0,33
GB0009895292 ASTRAZENECA	GBP	38 000	4 860 842,53	0,70
TOTAL IRLANDE			4 793 211,54	0,69
IE0001827041 CRH	EUR	30 000	1 394 250,00	0,19
IE0004906560 KERRY GROUP CL.A	EUR	10 000	918 400,00	0,13
IE000S9YS762 LINDE	USD	2 500	819 401,54	0,12
IE00BD1RP616 BANK IRELAND GROUP	EUR	130 000	1 212 120,00	0,18
IE00BF0L3536 AIB GROUP	EUR	120 000	449 040,00	0,07
TOTAL ITALIE			48 336 649,95	7,00
IT0000072618 INTESA SANPAOLO	EUR	1 040 000	2 462 200,00	0,36
IT0001078911 INTERPUMP GROUP	EUR	1 000	51 650,00	0,01
IT0003128367 ENEL	EUR	524 976	2 954 039,95	0,43
IT0003132476 ENI	EUR	900 000	11 615 400,00	1,68
IT0003856405 LEONARDO	EUR	810 000	8 764 200,00	1,27
IT0004056880 AMPLIFON	EUR	3 000	95 820,00	0,01
IT0004176001 PRYSMIAN	EUR	72 000	2 786 400,00	0,40
IT0004764699 BRUNELLO CUCINELLI	EUR	3 000	274 350,00	0,04
IT0004965148 MONCLER	EUR	111 500	7 084 710,00	1,03
IT0005239360 UNICREDIT REGR.	EUR	593 000	10 324 130,00	1,49
IT0005252728 BREMBO DIV.	EUR	142 500	1 923 750,00	0,28
TOTAL PAYS-BAS			88 188 347,50	12,77
NL0000009165 HEINEKEN	EUR	17 000	1 684 020,00	0,24
NL0000009827 KONINKLIJKE DSM NOM.	EUR	4 000	434 800,00	0,06
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	407 500	19 949 162,50	2,89
NL0000235190 AIRBUS	EUR	82 000	10 108 960,00	1,46
NL0000334118 ASM INTERNATIONAL	EUR	100	37 190,00	0,01
NL0000395903 WOLTERS KLUWER	EUR	9 000	1 047 150,00	0,15
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	55 900	34 948 680,00	5,07
NL0011585146 FERRARI	EUR	10 500	2 617 650,00	0,38

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NL0011794037 KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	240 000	7 557 600,00	1,09
NL0012817175 ALFEN N.V.	EUR	40 000	2 924 800,00	0,42
NL00150001Q9 STELLANTIS	EUR	382 500	6 398 460,00	0,93
NL0015000LU4 IVECO GROUP	EUR	55 000	479 875,00	0,07
TOTAL NORVEGE			15 486,96	0,00
NO0012470089 TOMRA SYSTEMS	NOK	1 000	15 486,96	0,00
TOTAL Titres d'OPC			10 341 806,57	1,50
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			10 341 806,57	1,50
TOTAL FRANCE			10 341 806,57	1,50
FR0013385010 CM-AM SMALL & MIDCAP EURO (IC)	EUR	317 623,052	10 341 806,57	1,50

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM SMALL & MIDCAP EURO

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	118 832 775,25	158 111 852,84
Actions et valeurs assimilées	117 153 851,00	156 444 135,80
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	117 153 851,00	156 444 135,80
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	1 678 924,25	1 667 717,04
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 678 924,25	1 667 717,04
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	511 904,66	1 409 496,55
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	511 904,66	1 409 496,55
Comptes financiers	9 826 950,40	12 197 217,87
Liquidités	9 826 950,40	12 197 217,87
Total de l'actif	129 171 630,31	171 718 567,26

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	132 155 386,60	168 609 880,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 184 414,19	3 812 496,24
Résultat de l'exercice (a, b)	482 329,34	-1 081 058,24
Total des capitaux propres	127 453 301,75	171 341 318,25
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 718 328,56	377 249,01
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 718 328,56	377 249,01
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	129 171 630,31	171 718 567,26

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	43 511,80	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 633 229,82	1 113 510,71
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	2 676 741,62	1 113 510,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	33 263,52	51 629,95
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	33 263,52	51 629,95
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 643 478,10	1 061 880,76
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 961 478,22	2 275 111,41
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	681 999,88	-1 213 230,65
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-199 670,54	132 172,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	482 329,34	-1 081 058,24

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0013384997	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,18 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,07 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013385002	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,43 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,07 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0013385010	0,9 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,83 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,07 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0013384997	Néant
S	FR0013385002	Néant
IC	FR0013385010	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013384997 RC

15% TTC de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence EURO STOXX Small Net Return

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance
- et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice ouvert le 01/04/2022, toute sous-performance de la SICAV par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR0013385002 S

Néant

Part FR0013385010 IC

Néant

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SD G	Dép ositaire	Au tres prestataire s
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	171 341 318,25	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	10 535 038,93	242 642 987,51
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-37 159 610,27	-55 806 724,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 679 626,11	11 287 420,80
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-13 656 280,61	-6 744 653,24
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-145 803,31	-276 870,40
Différences de change	76 587,35	16 919,91
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-11 899 574,58	-18 564 531,65
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	20 392 949,32	32 292 523,90
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	32 292 523,90	50 857 055,55
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	681 999,88	-1 213 230,65
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	127 453 301,75	171 341 318,25

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 678 924,25
	FR0013400546	CM-AM C.ISR RC2 6D	1 678 924,25
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			1 678 924,25

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	482 329,34	-1 081 058,24
Total	482 329,34	-1 081 058,24

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-116 533,19	-806 684,65
Total	-116 533,19	-806 684,65
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	520 203,31	-127 217,86
Total	520 203,31	-127 217,86
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	78 659,22	-147 155,73
Total	78 659,22	-147 155,73
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 184 414,19	3 812 496,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-5 184 414,19	3 812 496,24

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 170 515,25	1 628 098,63
Total	-2 170 515,25	1 628 098,63
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 450 566,27	1 445 408,36
Total	-2 450 566,27	1 445 408,36
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-563 332,67	738 989,25
Total	-563 332,67	738 989,25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/06/2021*	C1	PART CAPI RC	93 571 2 531	593,11 260,754000	36,96	0,00	0,00	0,00
30/06/2021	C2	PART CAPI IC	75 481 50 443	377,72 1 952 490,836	38,65	0,00	0,00	0,00
30/06/2021	C3	PART CAPI S	876,24	1 542 655,243	32,69	0,00	0,00	0,00
31/03/2022	C1	PART CAPI RC	72 987 2 145	356,25 094,841000	34,02	0,00	0,00	0,38
31/03/2022	C2	PART CAPI IC	65 108 691,56	1 814 813,846	35,87	0,00	0,00	0,72
31/03/2022	C3	PART CAPI S	33 245	1 097 957,000	30,27	0,00	0,00	0,53
31/03/2023	C1	PART CAPI RC	53 180 1 742	617,61 254,355754	30,52	0,00	0,00	-1,31
31/03/2023	C2	PART CAPI IC	60 418 13 854	265,62 1 857 078,664	32,53	0,00	0,00	-1,03
31/03/2023	C3	PART CAPI S	418,52	505 992,539	27,38	0,00	0,00	-0,95

*VL de création
de SICAV

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	102 230,498254	3 128 050,36
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-505 070,983500	-15 302 626,64
Solde net des Souscriptions / Rachats	-402 840,485246	-12 174 576,28
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 742 254,355754	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	85 567,532000	2 932 407,14
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-43 302,714000	-1 355 117,76
Solde net des Souscriptions / Rachats	42 264,818000	1 577 289,38
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 857 078,664000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	164 038,711000	4 474 581,43
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-756 003,172000	-20 501 865,87
Solde net des Souscriptions / Rachats	-591 964,461000	-16 027 284,44
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	505 992,539000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	4 485,86
Montant des commissions de souscription perçues	4 485,86
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	4 485,86
Montant des commissions de souscription r�troced�es	4 485,86
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2,29
Montant des commissions de souscription perçues	2,29
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	2,29
Montant des commissions de souscription r�troced�es	2,29
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013384997 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 175 138,92
Pourcentage de frais de gestion variables	0,02
Commissions de surperformance (frais variables)	9 073,27
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013385010 C2 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	533 759,07
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013385002 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	243 506,96
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	38 834,10
Créances	SRD et règlements différés	473 070,56
Total des créances		511 904,66
Dettes	SRD et règlements différés	1 558 758,87
Dettes	Frais de gestion	159 569,69
Total des dettes		1 718 328,56
Total dettes et créances		-1 206 423,90

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	118 832 775,25	93,24
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	117 153 851,00	91,92
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 678 924,25	1,32
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	511 904,66	0,40
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-1 718 328,56	-1,35
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	9 826 950,40	7,71
DISPONIBILITES	9 826 950,40	7,71
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	127 453 301,75	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			117 153 851,00	91,92
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			117 153 851,00	91,92
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			117 153 851,00	91,92
TOTAL ALLEMAGNE			19 431 020,00	15,25
DE0005313704 CARL ZEISS MEDITEC	EUR	33 800	4 326 400,00	3,40
DE0006095003 ENCAVIS	EUR	22 000	347 160,00	0,27
DE0006335003 KRONES	EUR	28 100	3 054 470,00	2,40
DE0006602006 GEA GROUP	EUR	84 000	3 523 800,00	2,76
DE0007165631 SARTORIUS PRIV.	EUR	1 650	638 550,00	0,50
DE000A0D9PT0 MTU AERO ENGINES	EUR	17 200	3 966 320,00	3,11
DE000A0WMPJ6 AIXTRON	EUR	62 000	1 936 260,00	1,52
DE000KGX8881 KION GROUP	EUR	46 000	1 638 060,00	1,29
TOTAL ESPAGNE			4 832 980,00	3,79
ES0113679I37 BANKINTER	EUR	430 000	2 247 180,00	1,76
ES0125220311 ACCIONA	EUR	14 000	2 585 800,00	2,03
TOTAL FRANCE			50 173 457,00	39,37
FR0000044448 NEXANS	EUR	27 300	2 497 950,00	1,96
FR0000050809 SOPRA STERIA GROUP	EUR	800	154 640,00	0,12
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	8 000	1 773 600,00	1,39
FR0000071946 ALTEN	EUR	46 000	6 757 400,00	5,31
FR0000120859 IMERYS	EUR	27 500	1 094 500,00	0,86
FR0000120966 BIC	EUR	33 800	1 963 780,00	1,54
FR0000121709 SEB	EUR	26 900	2 819 120,00	2,21
FR0000130395 REMY COINTREAU	EUR	12 700	2 133 600,00	1,67
FR0000130452 EIFFAGE	EUR	27 300	2 722 902,00	2,14
FR0010313833 ARKEMA	EUR	16 500	1 498 200,00	1,18
FR0010451203 REXEL	EUR	38 000	834 100,00	0,65
FR0010929125 ID LOGISTICS GROUP	EUR	6 100	1 671 400,00	1,31
FR0011675362 NEOEN	EUR	6 600	191 070,00	0,15
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	20 300	1 912 260,00	1,50
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	45 000	1 759 950,00	1,38

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0011995588 VOLTALIA RGPT	EUR	48 500	708 100,00	0,56
FR0012435121 ELIS	EUR	104 000	1 834 560,00	1,44
FR0012757854 SPIE	EUR	194 000	5 187 560,00	4,07
FR0013154002 SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	18 300	5 160 600,00	4,05
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	32 900	4 856 040,00	3,81
FR0013447729 VERALLIA	EUR	52 500	2 063 250,00	1,62
FR0014008VX5 EUROAPI	EUR	55 000	578 875,00	0,45
TOTAL IRLANDE			2 492 298,00	1,96
IE00BD1RP616 BANK IRELAND GROUP	EUR	177 000	1 650 348,00	1,30
IE00BF0L3536 AIB GROUP	EUR	225 000	841 950,00	0,66
TOTAL ITALIE			24 229 355,00	19,01
IT0000072170 FINCOBANK	EUR	294 000	4 157 160,00	3,27
IT0001078911 INTERPUMP GROUP	EUR	38 600	1 993 690,00	1,56
IT0001157020 ERG	EUR	52 000	1 453 920,00	1,14
IT0004056880 AMPLIFON	EUR	121 000	3 864 740,00	3,03
IT0004176001 PRYSMIAN	EUR	55 000	2 128 500,00	1,67
IT0004764699 BRUNELLO CUCINELLI	EUR	30 500	2 789 225,00	2,19
IT0004965148 MONCLER	EUR	60 500	3 844 170,00	3,02
IT0005252728 BREMBO DIV.	EUR	143 000	1 930 500,00	1,51
IT0005282865 REPLY	EUR	17 900	2 067 450,00	1,62
TOTAL LUXEMBOURG			375 700,00	0,29
GG00BQZCBZ44 SHURGARD SELF STORAGE REIT	EUR	8 500	375 700,00	0,29
TOTAL PAYS-BAS			15 619 041,00	12,25
NL0000334118 ASM INTERNATIONAL	EUR	20 550	7 642 545,00	6,00
NL0010801007 IMCD	EUR	22 700	3 414 080,00	2,68
NL0011540547 ABN AMRO BANK	EUR	70 000	1 023 400,00	0,80
NL0012817175 ALFEN N.V.	EUR	24 300	1 776 816,00	1,39
NL0012866412 BE SEMICONDUCTOR	EUR	22 000	1 762 200,00	1,38
TOTAL Titres d'OPC			1 678 924,25	1,32
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			1 678 924,25	1,32
TOTAL FRANCE			1 678 924,25	1,32
FR0013400546 CM-AM CASH ISR (RC2)	EUR	169 012,3	1 678 924,25	1,32

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM FLEXIBLE EURO

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	335 870 445,03	44 065 653,86
Actions et valeurs assimilées	315 943 364,03	39 453 528,04
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	315 943 364,03	39 453 528,04
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	12 838 111,00	3 484 325,82
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	12 838 111,00	3 484 325,82
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	7 088 970,00	1 127 800,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 088 970,00	1 127 800,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	10 916 062,54	2 260 874,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	10 916 062,54	2 260 874,30
Comptes financiers	11 930 443,15	2 957 598,29
Liquidités	11 930 443,15	2 957 598,29
Total de l'actif	358 716 950,72	49 284 126,45

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	366 716 505,75	45 077 731,83
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-25 363 830,97	2 792 120,84
Résultat de l'exercice (a, b)	4 394 535,93	42 255,54
Total des capitaux propres	345 747 210,71	47 912 108,21
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	7 088 970,00	1 127 800,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	7 088 970,00	1 127 800,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 088 970,00	1 127 800,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	5 880 755,40	244 218,24
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 880 755,40	244 218,24
Comptes financiers	14,61	0,00
Concours bancaires courants	14,61	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	358 716 950,72	49 284 126,45

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FESXM3F00002 STX50E-EUX 0623	106 525 000,00	0,00
FXXEM3F00001 EURO STOXX 0623	40 653 000,00	0,00
FXXEM2F00001 EURO STOXX® 0622	0,00	23 889 600,00
Total Indices	147 178 000,00	23 889 600,00
Total Contrats futures	147 178 000,00	23 889 600,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	147 178 000,00	23 889 600,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	147 178 000,00	23 889 600,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	67 987,34	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 891 512,93	504 676,50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	1 959 500,27	504 676,50
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	-5 720,32	18 649,17
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	-5 720,32	18 649,17
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 965 220,59	486 027,33
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 005 665,77	434 979,75
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-40 445,18	51 047,58
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	4 434 981,11	-8 792,04
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	4 394 535,93	42 255,54

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0013384336	2,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,05 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,15 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0013489390	1,1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,95 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,15 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0013384336	Néant
IC	FR0013489390	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013384336 RC

15% TTC de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence 50 % €STR capitalisé + 50 % EURO STOXX Large Net Return

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice ouvert le 01/04/2022, toute sous-performance de la SICAV par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR0013489390 IC

Néant

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SD G	Dép ositaire	Au tres prestataire s
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	47 912 108,21	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	345 646 930,05	57 447 997,59
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-57 285 121,06	-8 354 735,38
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 560 406,35	2 483 581,47
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 574 813,80	-1 434 994,26
Plus-values réalisées sur contrats financiers	7 660 660,02	2 472 800,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-12 469 280,00	-653 735,00
Frais de transaction	-911 689,91	-104 855,41
Différences de change	-14 824,25	20 962,64
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	31 137 476,89	-2 669 716,02
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	39 404 930,78	8 267 453,89
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	8 267 453,89	10 937 169,91
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-5 961 170,00	-1 346 245,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-7 088 970,00	-1 127 800,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 127 800,00	218 445,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-40 445,18	51 047,58
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	86 973,39	0,00
Actif net en fin d'exercice	345 747 210,71	47 912 108,21

* Prime de fusion des fonds F5230+F5231 sur VL du 14/12/22

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	147 178 000,00	42,57
TOTAL Opérations de couverture	147 178 000,00	42,57
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			12 838 111,00
	FR0013385010	CM-AM SM.M.EU.IC3D	8 821 613,68
	FR0014005R48	CM AM OB.EM.F.IC3D	4 016 497,32
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			12 838 111,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	4 394 535,93	42 255,54
Total	4 394 535,93	42 255,54

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 394 509,89	42 249,34
Total	4 394 509,89	42 249,34
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
II PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	26,04	6,20
Total	26,04	6,20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-25 363 830,97	2 792 120,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-25 363 830,97	2 792 120,84

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-25 363 732,29	2 792 042,81
Total	-25 363 732,29	2 792 042,81
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-98,68	78,03
Total	-98,68	78,03
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

2. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/06/2021*	C1 PART CAPI RC	43 408 006,16	2 892 992,241000	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2021*	I1 PART CAPI IC	1 582 902,61	11,596	136 504,19	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2022	C1 PART CAPI RC	47 910 770,18	3 269 306,099000	14,65	0,00	0,00	0,00	0,86
31/03/2022	I1 PART CAPI IC	1 338,03	0,010	133 803,00	0,00	0,00	0,00	8 423,00
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	345 745 861,36	23 549 412,955427	14,68	0,00	0,00	0,00	-0,89
31/03/2023	I1 PART CAPI IC	1 349,35	0,010	134 935,00	0,00	0,00	0,00	-7 264,00

* VL de création SICAV

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	24 290 722,304353	345 646 930,05
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-4 010 615,447926	-57 285 121,06
Solde net des Souscriptions / Rachats	20 280 106,856427	288 361 808,99
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	23 549 412,955427	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,00	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	0,010000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	10 049,13
Montant des commissions de souscription perçues	10 049,13
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	10 049,13
Montant des commissions de souscription r�troced�es	10 049,13
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013384336 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 006 593,51
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	327,57
Rétrocessions de frais de gestion	1 265,81

	31/03/2023
FR0013489390 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	10,50
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	91 132,80
Créances	Dépôts de garantie	10 485 036,10
Créances	SRD et règlements différés	339 893,64
Total des créances		10 916 062,54
Dettes	SRD et règlements différés	5 440 700,57
Dettes	Frais de gestion	440 054,83
Total des dettes		5 880 755,40
Total dettes et créances		5 035 307,14

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	328 781 475,03	95,09
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	315 943 364,03	91,38
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	12 838 111,00	3,71
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	10 916 062,54	3,16
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-5 880 755,40	-1,70
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	11 930 428,54	3,45
DISPONIBILITES	11 930 428,54	3,45
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	345 747 210,71	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			315 943 364,03	91,38
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			315 943 364,03	91,38
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			315 943 364,03	91,38
TOTAL SUISSE			1 135 568,67	0,33
CH0038863350 NESTLE NOM.	CHF	10 100	1 135 568,67	0,33
TOTAL ALLEMAGNE			70 972 542,00	20,53
DE0005190003 BMW	EUR	19 000	1 917 860,00	0,55
DE0005552004 DEUTSCHE POST NOM.	EUR	52 000	2 240 680,00	0,65
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM	EUR	477 000	10 660 950,00	3,08
DE0005810055 DEUTSCHE BOERSE	EUR	13 100	2 350 795,00	0,68
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	136 000	5 124 480,00	1,48
DE0007100000 MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	116 200	8 224 636,00	2,38
DE0007164600 SAP	EUR	93 000	10 793 580,00	3,12
DE0007165631 SARTORIUS PRIV.	EUR	2 900	1 122 300,00	0,32
DE0007236101 SIEMENS	EUR	82 050	12 246 783,00	3,56
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	37 900	8 065 120,00	2,33
DE0008430026 MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGS	EUR	11 700	3 773 250,00	1,09
DE000A0D9PT0 MTU AERO ENGINES	EUR	9 030	2 082 318,00	0,60
DE000PAG9113 DR. ING. H.C. F. PORSCHE AKTIE	EUR	20 100	2 369 790,00	0,69
TOTAL ESPAGNE			20 456 373,00	5,92
ES0105066007 CELLNEX TELECOM	EUR	37 000	1 323 120,00	0,38
ES0109067019 AMADEUS IT GROUP CL.A	EUR	47 300	2 916 518,00	0,84
ES0113211835 BCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA	EUR	992 000	6 518 432,00	1,90
ES0113900J37 BANCO SANTANDER	EUR	1 748 000	5 988 648,00	1,73
ES0144580Y14 IBERDROLA	EUR	323 000	3 709 655,00	1,07
TOTAL FRANCE			162 884 260,40	47,10
FR0000044448 NEXANS	EUR	10 000	915 000,00	0,26
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	7 900	14 725 600,00	4,26
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	71 000	9 694 340,00	2,80
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	48 400	7 463 280,00	2,16
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	69 300	1 291 059,00	0,37

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	124 000	6 740 640,00	1,95
FR0000120321 L'OREAL	EUR	30 700	12 625 375,00	3,65
FR0000120578 SANOFI	EUR	86 000	8 620 640,00	2,49
FR0000120628 AXA	EUR	371 800	10 471 747,00	3,03
FR0000120693 PERNOD RICARD	EUR	28 400	5 927 080,00	1,71
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY	EUR	28 800	24 318 720,00	7,04
FR0000121329 THALES	EUR	35 500	4 840 425,00	1,40
FR0000121485 KERING	EUR	5 900	3 540 000,00	1,02
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	12 200	2 025 200,00	0,59
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	94 500	14 522 760,00	4,20
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	125 700	3 569 880,00	1,03
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	14 000	2 390 500,00	0,69
FR0000125486 VINCI	EUR	47 100	4 979 412,00	1,44
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	33 500	2 404 630,00	0,70
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	190 000	10 489 900,00	3,03
FR0010208488 ENGIE	EUR	182 600	2 661 212,40	0,77
FR0010908533 EDENRED	EUR	56 000	3 054 240,00	0,88
FR0012757854 SPIE	EUR	88 000	2 353 120,00	0,68
FR0013154002 SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	3 500	987 000,00	0,29
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	60 000	2 272 500,00	0,66
TOTAL IRLANDE			1 164 673,66	0,34
IE000S9YS762 LINDE	USD	2 700	884 953,66	0,26
IE00BD1RP616 BANK IRELAND GROUP	EUR	30 000	279 720,00	0,08
TOTAL ITALIE			9 280 158,00	2,68
IT0000072618 INTESA SANPAOLO	EUR	780 000	1 846 650,00	0,53
IT0003132476 ENI	EUR	218 000	2 813 508,00	0,81
IT0004965148 MONCLER	EUR	27 500	1 747 350,00	0,51
IT0005239360 UNICREDIT REGR.	EUR	165 000	2 872 650,00	0,83
TOTAL PAYS-BAS			50 049 788,30	14,48
NL0000009165 HEINEKEN	EUR	10 200	1 010 412,00	0,29
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	127 300	6 231 971,50	1,80
NL0000235190 AIRBUS	EUR	56 500	6 965 320,00	2,01

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NL0000334118 ASM INTERNATIONAL	EUR	3 000	1 115 700,00	0,32
NL0000395903 WOLTERS KLUWER	EUR	5 900	686 465,00	0,20
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	36 800	23 007 360,00	6,67
NL0011585146 FERRARI	EUR	14 700	3 664 710,00	1,06
NL0011794037 KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	150 500	4 739 245,00	1,37
NL0012817175 ALFEN N.V.	EUR	6 300	460 656,00	0,13
NL00150001Q9 STELLANTIS	EUR	129 600	2 167 948,80	0,63
TOTAL Titres d'OPC			12 838 111,00	3,71
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			12 838 111,00	3,71
TOTAL FRANCE			12 838 111,00	3,71
FR0013385010 CM-AM SMALL & MIDCAP EURO (IC)	EUR	270 934,081	8 821 613,68	2,55
FR0014005R48 CM-AM OBJECTIF EMPLOI FRANCE (IC)	EUR	44	4 016 497,32	1,16
TOTAL Contrats financiers			0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge			0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			0,00	0,00
TOTAL FRANCE			7 088 970,00	2,05
MARF.EUR Appels marge futures	EUR	7 088 970	7 088 970,00	2,05
TOTAL AUTRES PAYS			-7 088 970,00	-2,05
FESXM3F00002 STX50E-EUX 0623	EUR	-2 500	-5 507 670,00	-1,59
FXXEM3F00001 EURO STOXX 0623	EUR	-1 800	-1 581 300,00	-0,46

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM CONVERTIBLES EURO

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	130 814 558,96	140 428 839,27
Actions et valeurs assimilées	11 310 202,68	6 441 585,31
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 310 202,68	6 441 585,31
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	105 571 668,46	88 351 352,61
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	105 571 668,46	88 351 352,61
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	982 800,00	30 023 087,65
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	982 800,00	30 023 087,65
Titres de créances négociables	982 800,00	30 023 087,65
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	12 735 911,54	15 474 162,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	12 735 911,54	15 474 162,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	213 976,28	138 651,70
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	213 976,28	138 651,70
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	561 469,21	543 241,11
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	561 469,21	543 241,11
Comptes financiers	11 416 107,57	15 135 310,60
Liquidités	11 416 107,57	15 135 310,60
Total de l'actif	142 792 135,74	156 107 390,98

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	145 483 019,63	156 812 569,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	458 545,45	566 262,96
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-4 291 298,87	-752 741,63
Résultat de l'exercice (a, b)	-332 959,11	-868 436,66
Total des capitaux propres	141 317 307,10	155 757 654,12
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	213 976,28	138 651,70
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	213 976,28	138 651,70
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	213 976,28	138 651,70
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 260 852,36	211 085,16
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 260 852,36	211 085,16
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	142 792 135,74	156 107 390,98

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXM3F00002 EURUSD-CME 0623	17 595 209,55	0,00
ECXXM2F00002 EURUSD-CME 0622	0,00	6 521 151,59
Total Devise	17 595 209,55	6 521 151,59
Indices		
FESXM3F00002 STX50E-EUX 0623	2 130 500,00	0,00
FESXM2F00002 STX50E-EUX 0622	0,00	3 058 400,00
Total Indices	2 130 500,00	3 058 400,00
Taux		
FGBLM2F00002 BUND-EUX 0622	0,00	3 173 200,00
Total Taux	0,00	3 173 200,00
Total Contrats futures	19 725 709,55	12 752 751,59
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	19 725 709,55	12 752 751,59
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	19 725 709,55	12 752 751,59
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	81 608,05	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	431 479,25	293 678,51
Produits sur obligations et valeurs assimilées	332 386,60	284 370,98
Produits sur titres de créances	38 475,54	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	883 949,44	578 049,49
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	26 069,65	55 249,07
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	26 069,65	55 249,07
Résultat sur opérations financières (I - II)	857 879,79	522 800,42
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 204 536,59	1 412 487,80
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-346 656,80	-889 687,38
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	13 697,69	21 250,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-332 959,11	-868 436,66

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisat° et/ou distribut° et/ou report à nouv.

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0013384591	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,94 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0013384617	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,64 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0013481074	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,44 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013481082	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,94 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0013384591	Néant
IC	FR0013384617	Néant
RD	FR0013481074	Néant
S	FR0013481082	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013384591 RC

Néant

Part FR0013384617 IC

Néant

Part FR0013481074 RD

Néant

Part FR0013481082 S

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	155 757 654,12	167 436 092,71
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	11 448 841,47	15 071 497,36
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-20 032 339,04	-18 591 192,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 136 476,34	8 167 527,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 067 482,61	-7 590 729,78
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 021 910,97	113 650,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 567 160,70	-1 333 138,89
Frais de transaction	-112 857,16	-79 339,51
Différences de change	37 203,93	-57 060,25
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 080 408,00	-6 581 817,24
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 736 780,28	-656 372,28
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-656 372,28	5 925 444,96
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	122 124,58	91 851,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	213 976,28	91 851,70
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	91 851,70	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-346 656,80	-889 687,38
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	141 317 307,10	155 757 654,12

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	105 567 521,29	74,70
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	4 147,17	0,00
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	105 571 668,46	74,71
Titres de créances		
Bons du Trésor	982 800,00	0,70
TOTAL Titres de créances	982 800,00	0,70
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Devise	17 595 209,55	12,45
Indices	2 130 500,00	1,51
TOTAL Opérations de couverture	19 725 709,55	13,96
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			12 735 911,54
	FR0000984254	CM-AM DOL.CAS.IC3D	5 203 881,00
	FR0013336773	CM-AM H.Y.24 RC 6D	2 426 761,35
	FR0013472461	CM-AM H.Y.24 IC 3D	2 469 235,78
	FR0013507605	CM AM O.SP.23 S3D	2 480 087,12
	FR00140077F8	CM AM CON.USA IC3D	155 946,29
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			12 735 911,54

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-332 959,11	-868 436,66
Total	-332 959,11	-868 436,66

	31/03/2023	31/03/2022
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	37 969,33	-95 884,94
Total	37 969,33	-95 884,94
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-317 393,04	-644 268,79
Total	-317 393,04	-644 268,79
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C4 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-833,75	-21 242,45
Total	-833,75	-21 242,45
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DISTRIBUABLE RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-52 701,65	-107 040,48
Total	-52 701,65	-107 040,48
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	493 485,497208	534 252,626
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	458 545,45	566 262,96
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 291 298,87	-752 741,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-3 832 753,42	-186 478,67

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 351 185,56	-229 245,06
Total	-1 351 185,56	-229 245,06
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 360 535,60	-420 388,94
Total	-2 360 535,60	-420 388,94
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C4 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-187 614,12	-33 261,56

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C4 PART CAPI S		
Total	-187 614,12	-33 261,56
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DISTRIBUABLE RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	66 581,86	496 416,89
Capitalisation	0,00	0,00
Total	66 581,86	496 416,89
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	493 485,497208	534 252,626
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
20/07/2020*	C2 PART CAPI IC	43 117 453,52	4 261 168,240	10,11	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	C3 PART CAPI RC	97 181 705,51	6 197 718,654000	15,68	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	C4 PART CAPI S	6 730 425,79	207 271,843	32,47	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	D1 PART DISTRI RD	16 163 868,14	583 074,433000	27,72	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2021	C2 PART CAPI IC	48 593 313,37	4 637 226,290	10,47	0,00	0,00	0,00	0,37
31/03/2021	C3 PART CAPI RC	95 603 316,80	5 907 888,550000	16,18	0,00	0,00	0,00	0,51
31/03/2021	C4 PART CAPI S	7 344 439,38	218 397,286	33,62	0,00	0,00	0,00	1,19
31/03/2021	D1 PART DIST RD	15 895 023,16	555 584,720000	28,60	0,00	0,00	0,00	0,91
31/03/2022	C2 PART CAPI IC	47 065 186,86	4 707 527,296	9,99	0,00	0,00	0,00	-0,06
31/03/2022	C3 PART CAPI RC	87 336 510,12	5 685 062,094000	15,36	0,00	0,00	0,00	-0,18
31/03/2022	C4 PART CAPI S	6 845 699,87	213 574,671	32,05	0,00	0,00	0,00	-0,25
31/03/2022	D1 PART DIST RD	14 510 257,27	534 252,626000	27,15	0,00	0,00	0,00	-0,20
31/03/2023	C2 PART CAPI IC	44 598 390,64	4 614 487,922	9,66	0,00	0,00	0,00	-0,28
31/03/2023	C3 PART CAPI RC	77 638 953,20	5 254 166,397078	14,77	0,00	0,00	0,00	-0,50
31/03/2023	C4 PART CAPI S	6 188 088,28	199 914,517	30,95	0,00	0,00	0,00	-0,94
31/03/2023	D1 PART DIST RD	12 891 874,98	493 485,497208	26,12	0,00	0,00	0,00	-0,10

* VL de création SICAV

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	235 601,676000	2 240 138,75
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-328 641,050000	-3 150 090,72
Solde net des Souscriptions / Rachats	-93 039,374000	-909 951,97
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	4 614 487,922000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	458 128,790367	6 746 199,65
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-889 024,487289	-12 958 488,78
Solde net des Souscriptions / Rachats	-430 895,696922	-6 212 289,13
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	5 254 166,397078	

	En quantité	En montant
C4 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	80 405,676000	2 452 801,01
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-94 065,830000	-2 858 607,34
Solde net des Souscriptions / Rachats	-13 660,154000	-405 806,33
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	199 914,517000	

	En quantité	En montant
D1 PART DISTRIBUABLE RD		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	370,667266	9 702,06
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-41 137,796058	-1 065 152,20
Solde net des Souscriptions / Rachats	-40 767,128792	-1 055 450,14
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	493 485,497208	

COMMISSIONS

	En montant
C2 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 592,33
Montant des commissions de souscription perçues	1 592,33
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 592,33
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 592,33
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C4 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DISTRIBUABLE RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,25

	En montant
D1 PART DISTRIBUABLE RD	
Montant des commissions de souscription perçues	0,25
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,25
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,25
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013384617 C2 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	226 999,51
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013384591 C3 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	804 184,07
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013481082 C4 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	38 657,01
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013481074 D1 PART DISTRIBUABLE RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	134 696,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	7 612,32
Créances	Autres dettes et créances	1 562,50
Créances	Dépôts de garantie	552 294,39
Total des créances		561 469,21
Dettes	SRD et règlements différés	1 162 533,23
Dettes	Frais de gestion	98 319,13
Total des dettes		1 260 852,36
Total dettes et créances		-699 383,15

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	130 600 582,68	92,41
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	11 310 202,68	8,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	105 571 668,46	74,70
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	982 800,00	0,70
TITRES OPC	12 735 911,54	9,01
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	561 469,21	0,40
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-1 260 852,36	-0,89
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	11 416 107,57	8,08
DISPONIBILITES	11 416 107,57	8,08
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	141 317 307,10	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						11 310 202,68	8,00
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						11 310 202,68	8,00
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						11 310 202,68	8,00
TOTAL SUISSE						483 978,41	0,34
CH0038863350 NESTLE NOM.			CHF	2 700		303 567,86	0,21
CH0418792922 SIKA NOM.			CHF	700		180 410,55	0,13
TOTAL ALLEMAGNE						3 021 447,00	2,14
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM			EUR	43 000		961 050,00	0,68
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES			EUR	4 000		150 720,00	0,11
DE0007100000 MERCEDES-BENZ GROUP			EUR	7 000		495 460,00	0,35
DE0007164600 SAP			EUR	2 850		330 771,00	0,23
DE0007236101 SIEMENS			EUR	5 600		835 856,00	0,59
DE000PAG9113 DR. ING. H.C. F. PORSCHE AKTIE			EUR	2 100		247 590,00	0,18
TOTAL ESPAGNE						266 906,83	0,19
ES0105200002 ABENGOA CL.B			EUR	487 051		3 165,83	0,00
ES0109067019 AMADEUS IT GROUP CL.A			EUR	1 400		86 324,00	0,06
ES0113211835 BCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA			EUR	27 000		177 417,00	0,13
TOTAL FRANCE						5 336 244,50	3,77
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL			EUR	180		335 520,00	0,24
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE			EUR	500		68 270,00	0,05
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	500		77 100,00	0,05
FR0000120172 CARREFOUR			EUR	8 000		149 040,00	0,11
FR0000120271 TOTALENERGIES SE			EUR	7 000		380 520,00	0,27
FR0000120321 L'OREAL			EUR	1 150		472 937,50	0,33
FR0000120578 SANOFI			EUR	800		80 192,00	0,06
FR0000120693 PERNOD RICARD			EUR	800		166 960,00	0,12
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY			EUR	1 100		928 840,00	0,66
FR0000121329 THALES			EUR	3 500		477 225,00	0,34
FR0000121485 KERING			EUR	600		360 000,00	0,25
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT			EUR	57 000		1 618 800,00	1,13
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	4 000		220 840,00	0,16

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ITALIE						875 912,00	0,62
IT0003132476 ENI			EUR	62 000		800 172,00	0,57
IT0003856405 LEONARDO			EUR	7 000		75 740,00	0,05
TOTAL PAYS-BAS						993 410,00	0,70
NL0000235190 AIRBUS			EUR	600		73 968,00	0,05
NL0010273215 ASML HOLDING			EUR	700		437 640,00	0,31
NL0011585146 FERRARI			EUR	1 200		299 160,00	0,21
NL0011794037 KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE			EUR	5 800		182 642,00	0,13
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						332 303,94	0,24
US02079K3059 ALPHABET CL.A			USD	2 800		267 826,09	0,19
US79466L3024 SALESFORCE			USD	350		64 477,85	0,05
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						105 571 668,46	74,71
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						105 571 668,46	74,71
TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé						105 567 521,29	74,71
TOTAL SUISSE						689 078,45	0,49
CH0413990240 SIKA TV18-050625 CV	05/06/2018	05/06/2025	CHF	25	0,15	689 078,45	0,49
TOTAL ALLEMAGNE						3 895 225,05	2,76
DE000A289DA3 HELLOFRESH 0,75%20-130525 CONV	13/05/2020	13/05/2025	EUR	5	0,75	461 100,99	0,33
DE000A289T23 LEG IMMOBILIEN AG 0,4% 300628	24/06/2020	30/06/2028	EUR	13	0,40	968 581,81	0,69
DE000A2G87D4 DEUTSCH POST 0,05%217-300625CV	13/12/2017	30/06/2025	EUR	7	0,05	681 725,40	0,48
DE000A2GSDH2 LEG IMMOB.0,875%17-010925 CV	01/09/2017	01/09/2025	EUR	20	0,875	1 783 816,85	1,26
TOTAL ESPAGNE						14 103 895,62	9,98
XS1750026186 CELLNEX TELECOM 1,5%16-26 CV	16/01/2018	16/01/2026	EUR	15	1,50	1 930 733,22	1,37
XS1978209002 ABENGOA 2 1,5%19-261024	26/04/2019	26/10/2024	EUR	165 622		1 200,76	0,00
XS2021212332 CELLNEX TELECOM 0,5%19-0728 CV	05/07/2019	05/07/2028	EUR	27	0,50	2 895 830,26	2,05
XS2154448059 AMADEUS IT GRP 1,5%20-0425 CV	09/04/2020	09/04/2025	EUR	65	1,50	7 977 735,71	5,64
XS2257580857 CELLNEX 0,75%20-201131 CV	20/11/2020	20/11/2031	EUR	10	0,75	795 873,97	0,56
XS2557565830 IBERDROL.FIN.0,8%22-27 CV EMTN	30/11/2022	07/12/2027	EUR	5	0,80	502 521,70	0,36
TOTAL FRANCE						60 053 283,09	42,50
FR0013261062 CARREFOUR 0%17-140623 CONV	14/06/2017	14/06/2023	USD	16		2 919 201,44	2,07
FR0013309184 MICHELIN 0%18-101123 CV	10/01/2018	10/11/2023	USD	10		1 786 490,85	1,26
FR0013326204 CARREFOUR 0%18-270324 CV	27/03/2018	27/03/2024	USD	30		5 502 715,66	3,89

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013439304 WORLDLINE 0%19-300726 OCEANE	30/07/2019	30/07/2026	EUR	100 000		8 862 400,00	6,27
FR0013444148 VEOLIA 0%19-010125 CONV.REGS	12/09/2019	01/01/2025	EUR	20 000		635 100,00	0,45
FR0013513041 SAFRAN 0,875%20-150527 OCEANE	15/05/2020	15/05/2027	EUR	15 000	0,875	2 175 765,00	1,54
FR0013521085 ACCOR 0,7%20-071227 CV	30/11/2020	07/12/2027	EUR	88 000	0,70	4 002 152,00	2,83
FR0014000105 SOITEC 0%20-011025 CONV.REGS	01/10/2020	01/10/2025	EUR	7 000		1 284 689,00	0,91
FR00140001X1 VOLTALIA 1%21-130125 CONV.	13/01/2021	13/01/2025	EUR	75 000	1,00	2 135 700,00	1,51
FR0014000OG2 SCHNEIDER ELECTR.0%20-150626CV	24/11/2020	15/06/2026	EUR	49 000		9 025 212,00	6,39
FR0014003YP6 EDENRED 0%21-140628 CONV.	14/06/2021	14/06/2028	EUR	75 000		4 902 975,00	3,47
FR0014003Z32 SAFRAN 0%21-010428 CV	14/06/2021	01/04/2028	EUR	60 000		10 287 480,00	7,28
FR001400AFJ9 ELIS 2,25%22-220929 OCEANE	22/09/2022	22/09/2029	EUR	30	2,25	3 711 896,71	2,63
FR001400CMS2 NEOEN 2,875% 0927	08/09/2022	14/09/2027	EUR	2	2,875	189 526,13	0,13
FR001400DV38 UBISOFT ENTERTA 2,375%22-28	15/11/2022	15/11/2028	EUR	6	2,375	589 757,75	0,42
FR001400F2K3 ORNANE 2023	17/01/2023	17/01/2028	EUR	10	2,00	1 038 897,78	0,74
FR001400GVBO WENDEL 2,625% 270326	27/03/2023	27/03/2026	EUR	10	2,625	1 003 323,77	0,71
TOTAL ITALIE						11 406 164,15	8,07
XS2161819722 NEXI 1,75%20-240427 CV	24/04/2020	24/04/2027	EUR	25	1,75	2 184 146,15	1,55
XS2294704007 PRYSMIAN 0%21-020226 CONV	02/02/2021	02/02/2026	EUR	48		5 171 424,00	3,65
XS2305842903 NEXI 0%24022028	24/02/2021	24/02/2028	EUR	54		4 050 594,00	2,87
TOTAL LUXEMBOURG						2 701 825,00	1,91
XS2240512124 OLIVER CAPITAL0%20-291223 CV	06/10/2020	29/12/2023	EUR	25		2 701 825,00	1,91
TOTAL PAYS-BAS						12 718 049,93	9,00
DE000A286LP0 QIAGEN 17122027	17/12/2020	17/12/2027	USD	7		1 163 660,84	0,82
XS1908221507 QIAGEN 1%18-131124 CONV.	13/11/2018	13/11/2024	USD	7	1,00	1 418 108,10	1,00
XS2211997239 STMICROELECT.0%20-040827 CO CO	04/08/2020	04/08/2027	USD	35		8 361 851,63	5,92
XS2465773070 BE SEMICONDUCTOR INDUS 1,87%060429	06/04/2022	06/04/2029	EUR	17	1,875	1 774 429,36	1,26
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						4 147,17	0,00
TOTAL ESPAGNE						4 147,17	0,00
XS1978210273 ABENGOA ABEN.2 1,5%19-24 INDEX	26/04/2019	26/10/2024	EUR	165 622		4 147,17	0,00
TOTAL Titres de créances						982 800,00	0,70
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						982 800,00	0,70
TOTAL Titres de créances négociables						982 800,00	0,70
TOTAL FRANCE						982 800,00	0,70

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0127462903 FRA.BT BNT01112023	15/09/2022	01/11/2023	EUR	1 000 000		982 800,00	0,70
TOTAL Titres d'OPC						12 735 911,54	9,01
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						12 735 911,54	9,01
TOTAL FRANCE						12 735 911,54	9,01
FR0000984254 CM-AM DOLLAR CASH IC SI.3DEC			USD	2 898,38		5 203 881,00	3,68
FR0013336773 CM-AM HIGH YIELD 2024 (RC)			EUR	23 682,652		2 426 761,35	1,72
FR0013472461 CM-AM HIGH YIELD 2024 (IC)			EUR	24,863		2 469 235,78	1,75
FR0013507605 CM-AM OBLI SPREAD 2023 (S)			EUR	23 764,729		2 480 087,12	1,75
FR00140077F8 CM-AM CONVICTIONS USA (IC)			EUR	1,698		155 946,29	0,11
TOTAL Contrats financiers						0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						-213 976,28	-0,15
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	-58 500		-58 500,00	-0,04
MARF.USD Appels marge futures			USD	-168 606,25		-155 476,28	-0,11
TOTAL AUTRES PAYS						213 976,28	0,15
ECXXM3F00002 EURUSD-CME 0623			USD	140		155 476,28	0,11
FESXM3F00002 STX50E-EUX 0623			EUR	50		58 500,00	0,04

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C4 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
--	--	--

	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE

BILAN ACTIF

	31/03/2023	
Immobilisations nettes	0,00	
Dépôts et instruments financiers	103 253 228,65	
Actions et valeurs assimilées	101 078 366,25	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	101 078 366,25	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances	0,00	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances négociables	0,00	
Autres titres de créances	0,00	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'organismes de placement collectif	2 174 862,40	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 174 862,40	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	
Autres organismes non européens	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	
Titres empruntés	0,00	
Titres donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Contrats financiers	0,00	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Autres opérations	0,00	
Autres instruments financiers	0,00	
Créances	136 545,23	
Opérations de change à terme de devises	0,00	
Autres	136 545,23	
Comptes financiers	3 911 520,88	
Liquidités	3 911 520,88	
Total de l'actif	107 301 294,76	

BILAN PASSIF

	31/03/2023	
Capitaux propres		
Capital	114 468 634,41	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	
Report à nouveau (a)	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-7 613 355,76	
Résultat de l'exercice (a, b)	-379 518,85	
Total des capitaux propres	106 475 759,80	
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Contrats financiers	0,00	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Autres opérations	0,00	
Dettes	825 534,96	
Opérations de change à terme de devises	0,00	
Autres	825 534,96	
Comptes financiers	0,00	
Concours bancaires courants	0,00	
Emprunts	0,00	
Total du passif	107 301 294,76	

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	
Total Opérations de couverture	0,00	
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FMWOU2F00001 FUTURE MSCI 0922	0,00	
Total Indices	0,00	
Total Contrats futures	0,00	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	
Total Autres opérations	0,00	

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	30 954,69	
Produits sur actions et valeurs assimilées	599 822,36	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	
Produits sur titres de créances	0,00	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	
Produits sur contrats financiers	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
TOTAL (I)	630 777,05	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	
Charges sur contrats financiers	0,00	
Charges sur dettes financières	1 340,52	
Autres charges financières	0,00	
TOTAL (II)	1 340,52	
Résultat sur opérations financières (I - II)	629 436,53	
Autres produits (III)	0,00	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 008 992,55	
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-379 556,02	
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	37,17	
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-379 518,85	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0014000YQ0	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,31 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014000YR8	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,11 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net
S	FR0014000YS6	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,21 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0014000YQ0	Néant
IC	FR0014000YR8	Néant
S	FR0014000YS6	Néant

Commission de surperformance

Part FR0014000YQ0 RC

Néant

Part FR0014000YR8 IC

Néant

Part FR0014000YS6 S

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie. Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires :

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

* Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.

Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	
Actif net en début d'exercice	109 349 100,96	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	13 008 057,05	
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 181 918,09	
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 529 463,80	
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 304 959,26	
Plus-values réalisées sur contrats financiers	145 078,97	
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-629 219,49	
Frais de transaction	-58 131,22	
Différences de change	-169 126,04	
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 178 578,69	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-6 658 742,97	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-7 837 321,66	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-11 609,55	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	11 609,55	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-379 556,02	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	
Autres éléments	0,00	
Actif net en fin d'exercice	106 475 759,80	

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 174 862,40
	FR0000979825	CM-AM CAS.ISR IC3D	2 174 862,40
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			2 174 862,40

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	
Résultat	-379 518,85	
Total	-379 518,85	

	31/03/2023	
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-370 571,95	
Total	-370 571,95	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	31/03/2023	
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	5 685,49	
Total	5 685,49	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	31/03/2023	
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-14 632,39	
Total	-14 632,39	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice		-7 613 355,76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		0,00
Total		-7 613 355,76

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution		0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00
Capitalisation		-5 147 692,11
Total		-5 147 692,11
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		0,00
Distribution unitaire		0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution		0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00
Capitalisation		-874 307,24
Total		-874 307,24
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		0,00
Distribution unitaire		0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-1 591 356,41	
Total	-1 591 356,41	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
07/09/2022*	C1 PART CAPI RC	74 791 174,26	800 446,474	93,43	0,00	0,00	0,00	0,00
07/09/2022*	C2 PART CAPI IC	10 928 863,58	115,30	94 786,32	0,00	0,00	0,00	0,00
07/09/2022*	C3 PART CAPI S	23 629 063,12	249 431,142	94,73	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	71 935 620,58	820 856,009883	87,63	0,00	0,00	0,00	-6,72
31/03/2023	C2 PART CAPI IC	12 252 117,08	137,046	89 401,49	0,00	0,00	0,00	-6 338,17
31/03/2023	C3 PART CAPI S	22 288 022,14	249 726,165	89,24	0,00	0,00	0,00	-6,43

*VL de création SICAV

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	67 018,13786	5 884 749,18
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-46 608,60197	-4 069 171,61
Solde net des Souscriptions/Rachats	20 409,53588	1 815 577,57
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	820 856,00988	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	34,38700	3 072 325,88
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-12,64100	-1 105 775,15
Solde net des Souscriptions/Rachats	21,74600	1 966 550,73
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	137,04600	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	45 540,72200	4 050 981,99
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-45 245,69900	-4 006 971,33
Solde net des Souscriptions/Rachats	295,02300	44 010,66
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	249 726,16500	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 850,69
Montant des commissions de souscription perçues	1 850,69
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	1 850,69
Montant des commissions de souscription rétrocédées	1 850,69
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	103,96
Montant des commissions de souscription perçues	103,96
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	103,96
Montant des commissions de souscription rétrocédées	103,96
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0014000YQ0 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	801 624,35
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0014000YR8 C2 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	58 528,53
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0014000YS6 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	148 839,67
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	136 545,23
Total des créances		136 545,23
Dettes	SRD et règlements différés	671 322,54
Dettes	Frais de gestion	154 212,42
Total des dettes		825 534,96
Total dettes et créances		-688 989,73

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	103 253 228,65	96,98
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	101 078 366,25	94,94
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	2 174 862,40	2,04
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	136 545,23	0,13
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-825 534,96	-0,78
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	3 911 520,88	3,67
DISPONIBILITES	3 911 520,88	3,67
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEUISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEUISES	0,00	0,00
ACTIF NET	106 475 759,80	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			101 078 366,25	94,93
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			101 078 366,25	94,93
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			101 078 366,25	94,93
TOTAL BRESIL			1 912 805,82	1,80
US20441A1025 SABESP SANEAMENTO SPONS.ADR	USD	207 227	1 912 805,82	1,80
TOTAL SUISSE			4 019 292,60	3,77
CH0418792922 SIKA NOM.	CHF	6 186	1 594 313,81	1,50
CH0435377954 SIG GROUP	CHF	102 211	2 424 978,79	2,27
TOTAL CHINE			9 347 868,37	8,78
CNE000001G38 NARI TECHNOLOGY A	CNY	565 600	2 049 483,53	1,92
CNE000001G87 CHINA YANGTZE POWER	CNY	1 267 000	3 598 662,05	3,38
CNE1000034B7 LONGSHINE TECHNOLOGY GROUP CO.	CNY	422 100	1 508 064,18	1,42
CNE100003662 CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOG	CNY	22 221	1 206 003,67	1,13
CNE100003HQ0 MING YANG SMART ENERGY GROUP L	CNY	327 600	985 654,94	0,93
TOTAL CAYMANES ILES			3 873 327,44	3,64
KYG9830F1063 YADEA GP HLDGS	HKD	1 636 017	3 873 327,44	3,64
TOTAL DANEMARK			958 262,73	0,90
DK0060094928 ORSTED	DKK	12 236	958 262,73	0,90

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ESPAGNE			5 178 077,91	4,86
ES0105563003 CORPORACION ACCIONA ENERGIAS R	EUR	29 073	1 039 650,48	0,98
ES0127797019 EDP RENOVAVEIS	EUR	196 227	4 138 427,43	3,88
TOTAL FRANCE			16 698 225,93	15,68
FR0000044448 NEXANS	EUR	26 068	2 385 222,00	2,24
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	23 930	3 677 562,40	3,45
FR0000125486 VINCI	EUR	29 179	3 084 803,88	2,90
FR0006174348 BUREAU VERITAS	EUR	71 106	1 882 175,82	1,77
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	80 211	2 011 691,88	1,89
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	61 021	2 311 170,38	2,17
FR0014005HJ9 OVH GROUPE	EUR	116 907	1 345 599,57	1,26
TOTAL ROYAUME UNI			1 023 623,05	0,96
GB00BNQMPN80 RENEW ENERGY GLOBAL PLCA	USD	197 521	1 023 623,05	0,96
TOTAL IRLANDE			2 021 417,01	1,90
IE00BY7QL619 JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL	USD	36 408	2 021 417,01	1,90
TOTAL JERSEY			1 600 837,35	1,50
JE00B783TY65 APTIV	USD	15 474	1 600 837,35	1,50
TOTAL JAPON			4 291 701,82	4,03
JP3270000007 KURITA WATER INDUSTRIES	JPY	102 944	4 291 701,82	4,03
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE DU SUD			5 176 782,39	4,86

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
KR7005380001 HYUNDAI MOTOR	KRW	16 665	2 177 528,84	2,05
KR7051910008 LG CHEMICAL	KRW	5 948	2 999 253,55	2,81
TOTAL MEXIQUE			3 121 525,64	2,93
MX01AG050009 GRUPO ROTOPLAS	MXN	879 440	1 240 999,10	1,17
MX01OR010004 ORBIA ADVANCE	MXN	938 089	1 880 526,54	1,76
TOTAL PAYS-BAS			5 055 996,44	4,75
NL0000009827 KONINKLIJKE DSM NOM.	EUR	19 392	2 107 910,40	1,98
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	23 561	1 153 428,76	1,08
NL0012817175 ALFEN N.V.	EUR	24 544	1 794 657,28	1,69
TOTAL SUEDE			1 504 723,13	1,41
SE0015988019 NIBE INDUSTRIER	SEK	143 710	1 504 723,13	1,41
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			35 293 898,62	33,16
US0304201033 AMERICAN WATER WORKS	USD	19 565	2 642 885,20	2,48
US04271T1007 ARRAY TECHNOLOGIES	USD	15 939	321 587,27	0,30
US0536111091 AVERY DENNISON	USD	11 644	1 921 214,37	1,80
US08265T2087 BENTLEY SYSTEMS CL.B	USD	61 565	2 440 572,96	2,29
US1273871087 CADENCE DESIGN SYSTEMS	USD	10 041	1 945 238,31	1,83
US14448C1045 CARRIER GLOBAL	USD	31 809	1 342 228,63	1,26
US2358511028 DANAHER	USD	12 786	2 971 629,34	2,79
US29355A1079 ENPHASE ENERGY	USD	15 192	2 945 800,88	2,77

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US30057T1051 EVOQUA WATER TECHNOLOGIES CORP	USD	36 163	1 658 005,77	1,56
US3696043013 GENERAL ELECTRIC	USD	13 579	1 197 060,63	1,12
US37045V1008 GENERAL MOTORS	USD	67 091	2 269 258,96	2,13
US67066G1040 NVIDIA	USD	4 574	1 171 580,05	1,10
US6866881021 ORMAT TECHNOLOGIES	USD	21 261	1 661 943,81	1,56
US72919P2020 PLUG POWER	USD	99 788	1 078 441,02	1,01
US82489W1071 SHOALS TECHNOLOGIES GROUP CL.A	USD	60 160	1 264 278,11	1,19
US83417M1045 SOLAREEDGE TECHNOLOGIES	USD	10 991	3 080 561,07	2,89
US86771W1053 SUNRUN	USD	62 732	1 165 613,72	1,09
US98419M1009 XYLEM	USD	43 668	4 215 998,52	3,99
TOTAL Titres d'OPC			2 174 862,40	2,04
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			2 174 862,40	2,04
TOTAL FRANCE			2 174 862,40	2,04
FR0000979825 CM-AM CASH ISR (IC)	EUR	4,282	2 174 862,40	2,04

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	166 715 015,51	176 214 959,48
Actions et valeurs assimilées	152 101 383,73	158 322 342,94
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	152 101 383,73	158 322 342,94
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	14 613 631,78	17 767 026,74
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	14 613 631,78	17 767 026,74
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	125 589,80
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	125 589,80
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	725 494,35	1 075 618,84
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	725 494,35	1 075 618,84
Comptes financiers	5 292 600,89	11 321 114,00
Liquidités	5 292 600,89	11 321 114,00
Total de l'actif	172 733 110,75	188 611 692,32

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	189 477 033,39	212 848 375,24
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-18 887 611,48	-24 663 171,30
Résultat de l'exercice (a, b)	1 871 342,88	-1 178 227,65
Total des capitaux propres	172 460 764,79	187 006 976,29
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	125 589,80
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	125 589,80
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	125 589,80
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	272 345,53	291 376,47
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	272 345,53	291 376,47
Comptes financiers	0,43	1 187 749,76
Concours bancaires courants	0,43	1 187 749,76
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	172 733 110,75	188 611 692,32

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
MMEXM2F00002 Mini MSCIEM 0622	0,00	7 630 163,61
Total Indices	0,00	7 630 163,61
Total Contrats futures	0,00	7 630 163,61
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	7 630 163,61
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	7 630 163,61

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	46 505,84	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 980 084,33	1 742 475,16
Produits sur obligations et valeurs assimilées	213 346,00	55 335,52
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	5 239 936,17	1 797 810,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	31 549,40	46 490,91
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	31 549,40	46 490,91
Résultat sur opérations financières (I - II)	5 208 386,77	1 751 319,77
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 337 748,94	2 779 130,90
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	1 870 637,83	-1 027 811,13
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	705,05	-150 416,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 871 342,88	-1 178 227,65

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié. Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0000984213	2,39 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,34 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0012432540	1,195 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,145 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum	Actif net
ER	FR0013226883	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,2 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013465598	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,25 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0000984213	Néant
IC	FR0012432540	Néant
ER	FR0013226883	Néant
S	FR0013465598	Néant

Commission de surperformance

Part FR0000984213 RC

Néant

Part FR0012432540 IC

Néant

Part FR0013226883 ER

Néant

Part FR0013465598 S

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	187 006 976,29	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	24 629 906,02	255 271 969,31
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-18 432 555,42	-14 660 232,63
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 594 472,18	216 730,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-20 659 072,97	-23 729 524,43
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-957 432,05	-712 387,76
Frais de transaction	-132 777,33	-121 536,26
Différences de change	66 773,61	260 823,73
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 651 753,17	-28 365 465,16
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	4 748 970,28	8 400 723,45
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	8 400 723,45	36 766 188,61
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	125 589,80	-125 589,80
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	-125 589,80
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-125 589,80	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 870 637,83	-1 027 811,13
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	172 460 764,79	187 006 976,29

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 871 342,88	-1 178 227,65
Total	1 871 342,88	-1 178 227,65

	31/03/2023	31/03/2022
A1 PART CAPIER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 507,13	-5 305,40
Total	7 507,13	-5 305,40
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	369 872,45	8 834,88
Total	369 872,45	8 834,88
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 468 818,81	-1 186 735,53
Total	1 468 818,81	-1 186 735,53
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	25 144,49	4 978,40
Total	25 144,49	4 978,40
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-18 887 611,48	-24 663 171,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-18 887 611,48	-24 663 171,30

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
A1 PART CAPIER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-84 443,45	-96 125,75
Total	-84 443,45	-96 125,75
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 142 120,33	-2 565 026,32
Total	-2 142 120,33	-2 565 026,32
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-16 522 860,07	-21 501 556,49
Total	-16 522 860,07	-21 501 556,49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-138 187,63	-500 462,74
Total	-138 187,63	-500 462,74
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/06/2021	A1 PART CAPI ER	1 017 836,25	8 331,635	122,16	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2021	C3 PART CAPI S	21 773 803,72	176 569,085	123,31	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2021	D1 PART CAPI RC	175 831 281,48	390 409,716000	450,37	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2021	I1 PART CAPI IC	7 662 540,80	53,352	143 622,37	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2022	A1 PART CAPI ER	728 691,29	7 774,637	93,72	0,00	0,00	0,00	-13,04
31/03/2022	C3 PART CAPI S	19 481 534,34	204 529,365	95,25	0,00	0,00	0,00	-12,49
31/03/2022	D1 PART CAPI RC	162 994 896,52	471 719,482000	345,53	0,00	0,00	0,00	-48,09
31/03/2022	I1 PART CAPI IC	3 801 854,14	34,245	111 019,24	0,00	0,00	0,00	-14 468,80
31/03/2023	A1 PART CAPI ER	770 723,50	9 231,109221	83,49	0,00	0,00	0,00	-8,33
31/03/2023	C3 PART CAPI S	19 619 045,25	229 151,257	85,61	0,00	0,00	0,00	-7,73
31/03/2023	D1 PART DISTRIBUABLE 1	150 804 883,34	489 939,736013	307,80	0,00	0,00	0,00	-30,72
31/03/2023	I1 PART CAPI IC	1 266 112,70	12,675	99 890,54	0,00	0,00	0,00	-8 918,59

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI ER		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 847,981678	245 270,79
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 391,509315	-117 479,98
Solde net des Souscriptions / Rachats	1 456,472363	127 790,81
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	9 231,109221	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	91 135,867000	7 861 676,89
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-66 513,975000	-5 749 858,51
Solde net des Souscriptions / Rachats	24 621,892000	2 111 818,38
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	229 151,257000	

	En quantité	En montant
D1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	51 774,574845	16 484 666,12
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-33 554,320832	-10 469 270,94
Solde net des Souscriptions / Rachats	18 220,254013	6 015 395,18
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	489 939,736013	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,375000	38 292,22
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-21,945000	-2 095 945,99
Solde net des Souscriptions / Rachats	-21,570000	-2 057 653,77
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	12,675000	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI ER	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 005,22
Montant des commissions de souscription perçues	1 005,22
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 005,22
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 005,22
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013226883 A1 PART CAPI ER	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	14 995,78
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013465598 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	206 015,27
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0000984213 D1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	3 087 519,47
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0012432540 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	29 218,42
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	407 712,10
Créances	SRD et réglemens différés	317 782,25
Total des créances		725 494,35
Dettes	Frais de gestion	272 345,53
Total des dettes		272 345,53
Total dettes et créances		453 148,82

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	166 715 015,51	96,67
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	152 101 383,73	88,20
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	14 613 631,78	8,47
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	725 494,35	0,42
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-272 345,53	-0,16
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	5 292 600,46	3,07
DISPONIBILITES	5 292 600,46	3,07
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	172 460 764,79	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			152 101 383,73	88,20
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			152 101 383,73	88,20
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			152 101 383,73	88,20
TOTAL BRESIL			12 169 294,25	7,06
BRGGPSACNOR9 GPS PARTICIPACOES EMPREEENDIME	BRL	1 058 000	2 323 755,24	1,35
BRITUBACNPR1 ITAU UNIBANCO HOLDING PF	BRL	521 600	2 342 376,07	1,36
BRLRENACNOR1 LOJAS RENNEN	BRL	524 430	1 577 354,76	0,91
BRRADLACNOR0 RAIA DROGASIL	BRL	785 600	3 486 580,39	2,03
BRRENTACNOR4 LOCALIZA RENT A CAR	BRL	251 647	2 439 227,79	1,41
TOTAL CHINE			17 489 599,09	10,14
CNE000001G38 NARI TECHNOLOGY A	CNY	711 968	2 579 856,24	1,50
CNE100000296 BYD COMPANY	HKD	79 500	2 135 937,43	1,24
CNE100000V46 SZ INOVANCE TEC	CNY	91 700	861 648,58	0,50
CNE100001FR6 LONGI GREEN ENERGY TECHN A	CNY	468 860	2 532 430,58	1,47
CNE1000034B7 LONGSHINE TECHNOLOGY GROUP CO.	CNY	674 100	2 408 401,01	1,40
CNE100003662 CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOG	CNY	52 600	2 854 767,70	1,66
CNE100004YZ4 CHINA TOURISM GR.DUTY FREE H	HKD	181 400	4 116 557,55	2,37
TOTAL CAYMANES ILES			34 226 142,95	19,85
KYG017191142 ALIBABA GROUP HOLDING SERIE S	HKD	527 800	6 195 473,04	3,59
KYG1674K1013 BUDWEISER BREWING COMPANY APAC	HKD	756 800	2 119 132,02	1,23
KYG5496K1242 LI NING	HKD	802 500	5 807 738,62	3,37
KYG8187G1055 SITC INTERNATIONAL HOLDINGS	HKD	1 805 000	3 558 001,68	2,06
KYG8208B1014 JD.COM INCA	HKD	95 569	1 921 838,38	1,11
KYG875721634 TENCENT	HKD	194 300	8 764 081,28	5,09
KYG9830F1063 YADEA GP HLDGS	HKD	1 560 000	3 693 354,53	2,14
US81141R1005 SEA LTDA	USD	27 146	2 166 523,40	1,26
TOTAL ROYAUME UNI			860 850,61	0,50
GB00BNQMPN80 RENEW ENERGY GLOBAL PLCA	USD	166 112	860 850,61	0,50
TOTAL HONG KONG			10 608 179,40	6,15

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
HK0000069689 AIA GROUP	HKD	556 200	5 374 588,46	3,12
HK0291001490 CHINA RESOURCES BEER (HOLDGS)	HKD	324 000	2 386 475,24	1,38
HK0669013440 TECHTRONIC INDUSTRIES	HKD	287 000	2 847 115,70	1,65
TOTAL INDONESIE			3 457 518,85	2,00
ID1000099807 MITRA ADIPERKASA	IDR	9 248 800	855 646,84	0,50
ID1000116700 PT INDOFOOD CBP SUKSES MAKMUR	IDR	1 044 900	638 586,67	0,37
ID1000118201 BANK RAKYAT INDONESIA (PERS.)	IDR	6 774 700	1 963 285,34	1,13
TOTAL INDE			12 962 909,13	7,52
US40415F1012 HDFC BANK ADR	USD	39 924	2 454 454,41	1,42
US45104G1040 ICICI BANK ADR	USD	247 178	4 918 715,70	2,86
US4567881085 INFOSYS ADR SPONSORED	USD	201 897	3 246 884,30	1,88
US7594701077 RELIANCE INDUSTRIES GDR 144A	USD	45 088	2 342 854,72	1,36
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE DU SUD			19 333 437,45	11,21
KR7005380001 HYUNDAI MOTOR	KRW	26 764	3 497 112,63	2,03
KR7005930003 SAMSUNG ELECTRONICS	KRW	166 074	7 527 380,12	4,37
KR7006400006 SAMSUNG SDI	KRW	4 983	2 593 823,70	1,50
KR7051910008 LG CHEMICAL	KRW	11 334	5 715 121,00	3,31
TOTAL LUXEMBOURG			3 281 409,90	1,90
LU0974299876 GLOBANT	USD	21 697	3 281 409,90	1,90
TOTAL MEXIQUE			9 312 559,67	5,40
MX01AM050019 AMERICA MOVIL S.B	MXN	2 727 400	2 641 620,59	1,53
MX01WA000038 WAL-MART	MXN	1 810 100	6 670 939,08	3,87
TOTAL POLOGNE			3 651 866,05	2,12
PLDINPL00011 DINO POLSKA S.A.	PLN	43 687	3 651 866,05	2,12
TOTAL TAIWAN			13 223 813,64	7,67
TW0002330008 TAIWAN SEMICONDUCTOR MFG	TWD	174 000	2 790 886,63	1,62
TW0002454006 MEDIA TEK	TWD	92 000	2 178 854,84	1,26
US8740391003 TAIWAN SEMICONDUCTOR ADR SPONS	USD	96 228	8 254 072,17	4,79
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			11 523 802,74	6,68
US22266T1097 COUPANG INCA	USD	117 864	1 738 968,14	1,01
US58733R1023 MERCADOLIBRE	USD	6 098	7 411 618,68	4,29
US98850P1093 YUM CHINA HOLDINGS INC	USD	40 600	2 373 215,92	1,38

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			14 613 631,78	8,47
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			6 172 081,97	3,58
TOTAL FRANCE			6 172 081,97	3,58
FR0011720911 LYX.MSCI CH.A.DR UC.ETF C.SI.	EUR	40 721	6 172 081,97	3,58
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			8 441 549,81	4,89
TOTAL FRANCE			4 385 982,48	2,54
FR0010361683 LY.MSCI IN.UC.ETF ACC EUR SI.	EUR	207 768	4 385 982,48	2,54
TOTAL IRLANDE			4 055 567,33	2,35
IE00BYR0489 ISH MSCI SA USD-ACC C.	USD	752 577	4 055 567,33	2,35

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
--	--	--

	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM EUROPE GROWTH

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	1 906 425 043,04	1 861 359 585,33
Actions et valeurs assimilées	1 897 257 969,23	1 851 454 249,20
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 897 257 969,23	1 851 454 249,20
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	6 315 873,81	9 905 336,13
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 315 873,81	9 905 336,13
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	2 851 200,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 851 200,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	7 390 280,11	11 531 859,94
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 390 280,11	11 531 859,94
Comptes financiers	82 976 747,07	49 129 329,40
Liquidités	82 976 747,07	49 129 329,40
Total de l'actif	1 996 792 070,22	1 922 020 774,67

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	1 947 222 906,66	1 763 919 976,24
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	29 888 901,58	161 424 124,08
Résultat de l'exercice (a, b)	-196 367,01	-12 303 651,48
Total des capitaux propres	1 976 915 441,23	1 913 040 448,84
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	1 610 400,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	1 610 400,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 610 400,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	16 100 137,70	7 321 954,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	16 100 137,70	7 321 954,52
Comptes financiers	2 166 091,29	1 658 371,31
Concours bancaires courants	2 166 091,29	1 658 371,31
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	1 996 792 070,22	1 922 020 774,67

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
OESXU3P00010 OESX/0923/PUT /4,000 OPTION ESTOXX	29 929 373,28	0,00
Total Indices	29 929 373,28	0,00
Total Options	29 929 373,28	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	29 929 373,28	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	29 929 373,28	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
OESXU3P00011 OESX/0923/PUT /3,700 OPTION ESTOXX	17 175 963,36	0,00
Total Indices	17 175 963,36	0,00
Total Options	17 175 963,36	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	17 175 963,36	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	17 175 963,36	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	884 741,76	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	26 063 935,87	18 182 789,14
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	26 948 677,63	18 182 789,14
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	209 883,08	632 156,96
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	209 883,08	632 156,96
Résultat sur opérations financières (I - II)	26 738 794,55	17 550 632,18
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	27 552 159,30	29 467 018,95
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-813 364,75	-11 916 386,77
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	616 997,74	-387 264,71
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-196 367,01	-12 303 651,48

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010037341	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,47 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
R	FR0010699710	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,22 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0012008738	0,75 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,72 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net

ER	FR0013226404	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,22 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013295466	1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,37 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010037341	Néant
R	FR0010699710	Néant
IC	FR0012008738	Néant
ER	FR0013226404	Néant
S	FR0013295466	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0010037341 RC

Néant

Part FR0010699710 R

Néant

Part FR0012008738 IC

Néant

Part FR0013226404 ER

Néant

Part FR0013295466 S

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

1. Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires

0 à 0,10% TTC maximum sur les actions Prélèvement sur chaque transaction	100		
---	-----	--	--

2. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

3. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

4. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	1 913 040 448,84	1 819 372 805,23
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	269 461 191,32	310 048 393,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-177 109 827,10	-263 404 532,27
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	99 263 642,57	201 031 567,51
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-68 303 843,87	-43 387 932,60
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	335 910,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	-751 500,00
Frais de transaction	-1 992 341,95	-2 101 804,16
Différences de change	-1 244 630,23	1 897 588,15
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-55 414 633,60	-98 083 659,45
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	255 839 350,26	311 253 983,86
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	311 253 983,86	409 337 643,31
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	28 800,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	28 800,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-813 364,75	-11 916 386,77
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	1 976 915 441,23	1 913 040 448,84

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	29 929 373,28	1,51
TOTAL Opérations de couverture	29 929 373,28	1,51
Autres opérations		
Indices	17 175 963,36	0,87
TOTAL Autres opérations	17 175 963,36	0,87

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			6 315 873,81
	FR0013041738	CM-AM H.CARE IC 3D	4 457 225,81
	FR00140074R0	CM AM G.C.ZEN IC3D	1 858 648,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			6 315 873,81

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-196 367,01	-12 303 651,48
Total	-196 367,01	-12 303 651,48

	31/03/2023	31/03/2022
A1 PART CAPIER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 112,07	-36 032,93
Total	-1 112,07	-36 032,93
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-441 964,02	-12 067 327,20
Total	-441 964,02	-12 067 327,20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	246 991,08	-188 557,10
Total	246 991,08	-188 557,10
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 556,83	825,77
Total	5 556,83	825,77
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-5 838,83	-12 560,02
Total	-5 838,83	-12 560,02
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	29 888 901,58	161 424 124,08
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	29 888 901,58	161 424 124,08

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
A1 PART CAPIER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	72 212,15	459 947,29
Total	72 212,15	459 947,29
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	28 726 347,00	154 102 218,98
Total	28 726 347,00	154 102 218,98
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 065 747,72	6 737 986,77
Total	1 065 747,72	6 737 986,77
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	12 405,88	51 208,49
Total	12 405,88	51 208,49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	12 188,83	72 762,55
Total	12 188,83	72 762,55
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
20/07/2020*	A1 PART CAPI ER	1 090 238,84	9 020,360486	120,86	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	C1 PART CAPI RC	1 603 706 505,23	220 785,792000	7 263,63	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	C3 PART CAPI S	106 245 471,85	14 476,6070	7 339,11	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	I1 PART CAPI IC	402 815,83	0,221	1 822 696,06	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	R1 PART CAPI R	404 931,33	1 203,000	336,60	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2021	A1 PART CAPI ER	2 483 941,49	18 703,272175	132,80	0,00	0,00	0,00	6,66
31/03/2021	C1 PART CAPI RC	1 722 827 332,60	215 843,076000	7 981,85	0,00	0,00	0,00	400,60
31/03/2021	C3 PART CAPI S	93 186 057,44	11 522,8270	8 087,08	0,00	0,00	0,00	426,25
31/03/2021	I1 PART CAPI IC	444 956,71	0,221	2 013 378,77	0,00	0,00	0,00	110 608,05
31/03/2021	R1 PART CAPI R	430 516,99	1 170,000	367,96	0,00	0,00	0,00	16,71
31/03/2022	A1 PART CAPI ER	5 450 278,61	40 019,616983	136,19	0,00	0,00	0,00	10,59
31/03/2022	C1 PART CAPI RC	1 826 088 671,88	223 092,123000	8 185,35	0,00	0,00	0,00	636,66
31/03/2022	C3 PART CAPI S	80 033 584,15	9 611,9242	8 326,48	0,00	0,00	0,00	681,38
31/03/2022	I1 PART CAPI IC	609 514,23	0,293	2 080 253,34	0,00	0,00	0,00	177 591,33
31/03/2022	R1 PART CAPI R	858 399,97	2 292,000	374,52	0,00	0,00	0,00	26,26
31/03/2023	A1 PART CAPI ER	4 775 863,46	35 710,506169	133,73	0,00	0,00	0,00	1,99
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	1 899 899 824,84	236 365,794029	8 037,96	0,00	0,00	0,00	119,66
31/03/2023	C3 PART CAPI S	70 613 056,50	8 601,5610	8 209,33	0,00	0,00	0,00	152,61
31/03/2023	I1 PART CAPI IC	823 269,63	0,400	2 058 174,07	0,00	0,00	0,00	44 906,77
31/03/2023	R1 PART CAPI R	803 426,80	2 201,000	365,02	0,00	0,00	0,00	2,88

*VL de création de la SICAV

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI ER		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 611,635388	331 796,28
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-6 920,746202	-845 472,64
Solde net des Souscriptions / Rachats	-4 309,110814	-513 676,36
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	35 710,506169	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	34 456,888740	260 205 598,09
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-21 183,217711	-159 661 166,85
Solde net des Souscriptions / Rachats	13 273,671029	100 544 431,24
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	236 365,794029	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 117,252500	8 605 813,17
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 127,615700	-16 460 241,62
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 010,363200	-7 854 428,45
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	8 601,561000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,152000	292 903,94
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-0,045000	-88 135,46
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,107000	204 768,48
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	0,400000	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	72,000000	25 079,84
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-163,000000	-54 810,53
Solde net des Souscriptions / Rachats	-91,000000	-29 730,69
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	2 201,000000	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI ER	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	103 103,06
Montant des commissions de souscription perçues	103 103,06
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	103 103,06
Montant des commissions de souscription r�troced�es	103 103,06
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	73,75
Montant des commissions de souscription perçues	73,75
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	73,75
Montant des commissions de souscription r�troced�es	73,75
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	320,37
Montant des commissions de souscription perçues	320,37
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	320,37
Montant des commissions de souscription rétrocedées	320,37
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013226404 A1 PART CAPI ER	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	71 005,10
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0010037341 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	26 696 183,70
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013295466 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	762 209,62
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0012008738 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	5 142,89
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0010699710 R1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	17 617,99
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	867 042,30
Créances	SRD et règlements différés	6 523 237,81
Total des créances		7 390 280,11
Dettes	SRD et règlements différés	13 675 011,99
Dettes	Frais de gestion	2 425 125,71
Total des dettes		16 100 137,70
Total dettes et créances		-8 709 857,59

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	1 903 573 843,04	96,29
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 897 257 969,23	95,97
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	6 315 873,81	0,32
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	7 390 280,11	0,37
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-16 100 137,70	-0,81
CONTRATS FINANCIERS	1 240 800,00	0,06
OPTIONS	1 240 800,00	0,06
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	80 810 655,78	4,09
DISPONIBILITES	80 810 655,78	4,09
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	1 976 915 441,23	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			1 897 257 969,23	95,97
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			1 897 257 969,23	95,97
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			1 897 257 969,23	95,97
TOTAL SUISSE			241 837 897,81	12,23
CH0010570759 CHOCOLADEFABR.LINDT SPRUENGLI	CHF	70	7 625 964,59	0,39
CH0012453913 TEMENOS	CHF	155 000	9 893 982,95	0,50
CH0013841017 LONZA GROUP NOM.	CHF	141 500	78 132 950,02	3,95
CH0024608827 PARTNERS GROUP HLDG NOM.	CHF	12 000	10 371 311,85	0,52
CH0024638196 SCHINDLER HOLDING BP	CHF	130 000	26 502 244,41	1,34
CH0030170408 GEBERIT NOM.	CHF	36 000	18 491 148,43	0,94
CH0210483332 CIE FIN.RICHEMONT NOM.	CHF	70 000	10 302 113,28	0,52
CH0418792922 SIKA NOM.	CHF	155 000	39 948 050,64	2,02
CH0435377954 SIG GROUP	CHF	1 710 000	40 570 131,64	2,05
TOTAL ALLEMAGNE			315 986 300,00	15,98
DE0005190003 BMW	EUR	100 000	10 094 000,00	0,51
DE0005313704 CARL ZEISS MEDITEC	EUR	127 300	16 294 400,00	0,82
DE0005552004 DEUTSCHE POST NOM.	EUR	740 000	31 886 600,00	1,61
DE0006599905 MERCK KGAA	EUR	310 000	53 180 500,00	2,69
DE0007164600 SAP	EUR	940 000	109 096 400,00	5,52
DE0007165631 SARTORIUS PRIV.	EUR	50 000	19 350 000,00	0,98
DE000SHL1006 SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	320 000	16 966 400,00	0,86
DE000SYM9999 SYMRISE	EUR	590 000	59 118 000,00	2,99
TOTAL DANEMARK			73 768 384,03	3,73
DK0010181759 CARLSBERG S.B	DKK	25 000	3 567 401,40	0,18
DK0060448595 COLOPLAST B	DKK	132 000	15 979 488,28	0,81
DK0060534915 NOVO NORDISK CL.B DIV.	DKK	372 000	54 221 494,35	2,74
TOTAL ESPAGNE			71 548 350,00	3,62
ES0105066007 CELLNEX TELECOM	EUR	655 000	23 422 800,00	1,18
ES0109067019 AMADEUS IT GROUP CL.A	EUR	615 000	37 920 900,00	1,92
ES0165386014 SOLARIA ENERGIA MEDIOAMBIENTE	EUR	450 000	7 472 250,00	0,38
ES0171996087 GRIFOLS CL.A	EUR	300 000	2 732 400,00	0,14

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FRANCE			821 147 472,95	41,54
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	58 000	12 858 600,00	0,65
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	12 000	22 368 000,00	1,13
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	470 000	72 474 000,00	3,67
FR0000120321 L'OREAL	EUR	211 291	86 893 423,75	4,41
FR0000120578 SANOFI	EUR	400 000	40 096 000,00	2,03
FR0000120693 PERNOD RICARD	EUR	130 000	27 131 000,00	1,37
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY	EUR	96 000	81 062 400,00	4,10
FR0000121485 KERING	EUR	26 000	15 600 000,00	0,79
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	485 000	80 510 000,00	4,07
FR0000121709 SEB	EUR	103 154	10 810 539,20	0,55
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	518 000	79 606 240,00	4,03
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	312 000	53 274 000,00	2,69
FR0006174348 BUREAU VERITAS	EUR	450 000	11 911 500,00	0,60
FR0010908533 EDENRED	EUR	1 045 000	56 994 300,00	2,88
FR0011675362 NEOEN	EUR	567 600	16 432 020,00	0,83
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	780 000	30 505 800,00	1,54
FR0013154002 SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	97 000	27 354 000,00	1,38
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	44 000	6 494 400,00	0,33
FR0013280286 BIOMERIEUX	EUR	185 000	17 945 000,00	0,91
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	1 870 000	70 826 250,00	3,58
TOTAL ROYAUME UNI			50 889 222,96	2,57
GB0009895292 ASTRAZENECA	GBP	320 000	40 933 410,78	2,07
GB00BD6K4575 COMPASS GROUP	GBP	430 000	9 955 812,18	0,50
TOTAL IRLANDE			33 544 000,00	1,70
IE0004906560 KERRY GROUP CL.A	EUR	125 000	11 480 000,00	0,58
IE0004927939 KINGSPAN GROUP	EUR	350 000	22 064 000,00	1,12
TOTAL ITALIE			100 168 260,00	5,07
IT0004056880 AMPLIFON	EUR	1 500 000	47 910 000,00	2,42
IT0004965148 MONCLER	EUR	469 000	29 800 260,00	1,51
IT0005366767 NEXI S.P.A.	EUR	3 000 000	22 458 000,00	1,14
TOTAL PAYS-BAS			162 480 297,94	8,22

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NL0000235190 AIRBUS	EUR	350 000	43 148 000,00	2,18
NL0006294274 EURONEXT	EUR	149 893	10 579 447,94	0,54
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	102 000	63 770 400,00	3,22
NL0011585146 FERRARI	EUR	96 500	24 057 450,00	1,22
NL0015435975 DAVIDE CAMPARI-MILANO	EUR	1 860 000	20 925 000,00	1,06
TOTAL NORVEGE			17 964 872,76	0,91
NO0012470089 TOMRA SYSTEMS	NOK	1 160 000	17 964 872,76	0,91
TOTAL SUEDE			7 922 910,78	0,40
SE0015961909 HEXAGON B	SEK	750 000	7 922 910,78	0,40
TOTAL Titres d'OPC			6 315 873,81	0,32
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			6 315 873,81	0,32
TOTAL FRANCE			6 315 873,81	0,32
FR0013041738 CM-AM HUMAN CARE (IC)	EUR	42,8	4 457 225,81	0,23
FR00140074R0 CM-AM GLOBAL CITY ZEN (IC)	EUR	20	1 858 648,00	0,09
TOTAL Contrats financiers			1 240 800,00	0,06
TOTAL Engagements à terme conditionnels			1 240 800,00	0,06
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			1 240 800,00	0,06
TOTAL AUTRES PAYS			1 240 800,00	0,06
OESXU3P00010 OESX/0923/PUT /4,000	EUR	2 400	2 851 200,00	0,14
OESXU3P00011 OESX/0923/PUT /3,700	EUR	-2 400	-1 610 400,00	-0,08

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
--	--	--

	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM DOLLAR CASH

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	282 900 667,50	366 291 261,38
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	56 199 354,18	109 386 376,89
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	56 199 354,18	109 386 376,89
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	226 342 466,28	236 666 289,74
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	226 342 466,28	236 666 289,74
Titres de créances négociables	226 342 466,28	236 666 289,74
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	9,46	20 000 724,34
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9,46	20 000 724,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	358 837,58	237 870,41
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	358 837,58	237 870,41
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	84 566 415,60	116 049 122,81
Opérations de change à terme de devises	84 566 415,60	116 049 122,81
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	36 161 886,74	85 874 767,99
Liquidités	36 161 886,74	85 874 767,99
Total de l'actif	403 628 969,84	568 215 152,18

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	310 735 575,95	442 543 162,39
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 104 292,62	-5 439 013,08
Résultat de l'exercice (a, b)	8 279 640,60	6 250 270,12
Total des capitaux propres	317 910 923,93	443 354 419,43
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	32 934,44	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	32 934,44	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	32 934,44	0,00
Dettes	85 685 111,47	124 860 732,75
Opérations de change à terme de devises	85 641 691,67	114 141 240,20
Autres	43 419,80	10 719 492,55
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	403 628 969,84	568 215 152,18

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Swaps de taux		
Taux		
SWTCMC120923ENI 4% 12	7 500 000,00	7 500 000,00
SWTBNP080523ECP BANC	10 000 000,00	0,00
SWABNP100523ECP BARC	10 000 000,00	0,00
SWTNOM1007234.7797/O	10 000 000,00	
SWTCIC1408234.80/OIS	12 500 000,00	
SWTBNP3005234.6962/O	11 000 000,00	
SWTSG 1212234.8783/O	3 000 000,00	
SWTCIC1309234.8578/O	10 000 000,00	
SWTBNP1710234.3352/O	15 000 000,00	
SWTCIC260822AMERICAN	0,00	7 043 270,00
SWTCIC160922BK OF NO	0,00	6 451 612,00
SWTCIC120922WELLS FA	0,00	3 621 300,00
Total Taux	89 000 000,00	24 616 182,00
Total Swaps de taux	89 000 000,00	24 616 182,00
Total Engagements de gré à gré	89 000 000,00	24 616 182,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	89 000 000,00	24 616 182,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	927 850,97	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 523 260,45	2 778 503,96
Produits sur titres de créances	4 734 470,25	3 102 856,77
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	142 499,70	6 803,36
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	11 328 081,37	5 888 164,09
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	24 232,78	164 590,88
Charges sur dettes financières	1 774,92	138,58
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	26 007,70	164 729,46
Résultat sur opérations financières (I - II)	11 302 073,67	5 723 434,63
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	630 783,74	523 039,39
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	10 671 289,93	5 200 395,24
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-2 391 649,33	1 049 874,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	8 279 640,60	6 250 270,12

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en dollar, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
IC	FR0000984254	0,598 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,568 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net

• **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
IC	FR0000984254	Néant

• **Commission de surperformance**

Part FR0000984254 IC

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

1. Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

2. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non-cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle sont valorisés à leur valeur de marché.

• Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste :

Application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

Opérations d'échanges (swaps) :

Les swaps sont valorisés au prix du marché.

L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

3. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

4. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 15% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	443 354 419,43	373 665 464,45
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 472 117 673,33	1 181 550 342,69
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 609 068 326,94	-1 112 128 966,21
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 126 687,52	1 975 388,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-22 577 000,90	-10 120 741,92
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-4 402,08	-3 015,51
Différences de change	4 849 841,70	4 878 769,11
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 352 709,21	-2 037 676,30
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 923 092,81	-2 429 616,40
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 429 616,40	-391 940,10
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	88 032,73	374 459,30
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	325 903,14	237 870,41
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	237 870,41	-136 588,89
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	10 671 289,93	5 200 395,24
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	317 910 923,93	443 354 419,43

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	40 355 646,65	12,69
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	15 843 707,53	4,98
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	56 199 354,18	17,68
Titres de créances		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	106 930 238,28	33,64
T.C.N étrangers hors ECP	61 861 580,59	19,46
Euro Commercial Paper	57 550 647,41	18,10
TOTAL Titres de créances	226 342 466,28	71,20
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Taux	27 500 000,00	8,65
TOTAL Opérations de couverture	27 500 000,00	8,65
Autres opérations		
Taux	61 500 000,00	19,35
TOTAL Autres opérations	61 500 000,00	19,35

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			10 018 516,00
	FR0127713305	CIC NCP06042023	10 018 516,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			10 018 516,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	8 279 640,60	6 250 270,12
Total	8 279 640,60	6 250 270,12

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	8 279 640,60	6 250 270,12
Total	8 279 640,60	6 250 270,12
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 104 292,62	-5 439 013,08
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 104 292,62	-5 439 013,08

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 104 292,62	-5 439 013,08
Total	-1 104 292,62	-5 439 013,08
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				USD	USD	USD	USD	USD
29/03/2018	C PART CAPI RC	294 161 227,70	164 719,658	1 785,82	0,00	0,00	0,00	0,00
29/03/2019	C PART CAPI RC	447 088 358,77	244 201,640	1 830,81	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2021	C1 PART CAPI RC	373 665 464,45	197 698,521	1 890,07	0,00	0,00	0,00	35,00
31/03/2022	C1 PART CAPI IC	443 354 419,43	234 387,272	1 891,54	0,00	0,00	0,00	3,46
31/03/2023	C1 PART CAPI IC	317 910 923,93	163 275,815	1 947,07	0,00	0,00	0,00	43,94

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	773 387,541000	1 472 117 673,33
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-844 498,998000	-1 609 068 326,94
Solde net des Souscriptions / Rachats	-71 111,457000	-136 950 653,61
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	163 275,815000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	355,24
Montant des commissions de souscription perçues	355,24
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	355,24
Montant des commissions de souscription r�troced�es	355,24
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0000984254 C1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	630 783,74
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Changes à terme	84 566 415,60
Total des créances		84 566 415,60
Dettes	Changes à terme	85 641 691,67
Dettes	Frais de gestion	43 419,80
Total des dettes		85 685 111,47
Total dettes et créances		-1 118 695,87

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur USD	% Actif Net
PORTEFEUILLE	282 541 829,92	88,87
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	56 199 354,18	17,68
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	226 342 466,28	71,19
TITRES OPC	9,46	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-43 419,80	-0,01
CONTRATS FINANCIERS	325 903,14	0,10
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	325 903,14	0,10
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	35 086 610,67	11,04
DISPONIBILITES	36 161 886,74	11,38
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	-1 075 276,07	-0,34
ACTIF NET	317 910 923,93	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						56 199 354,18	17,68
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						56 199 354,18	17,68
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						40 355 646,65	12,70
TOTAL ESPAGNE						1 627 713,78	0,51
BANCO SANTANDER 3,848%18-0423	12/04/2018	12/04/2023	USD	8	3,848	1 627 713,78	0,51
TOTAL ROYAUME UNI						15 917 344,61	5,02
HSBC HLDGS 3,6%16-250523	25/05/2016	25/05/2023	USD	11 046	3,60	11 160 988,86	3,52
LLOYDS BANK GRP 4,05%18-160823	16/08/2018	16/08/2023	USD	2 500	4,05	2 497 812,50	0,79
LLOYDS BANK 0,68%20-150623 23	15/06/2020	15/06/2023	JPY	3	0,68	2 258 543,25	0,71
TOTAL ITALIE						7 445 941,67	2,34
ENI 4%18-120923	12/09/2018	12/09/2023	USD	7 500	4,00	7 445 941,67	2,34
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						15 364 646,59	4,83
JPMORGAN CHASE 0,5%15-041223	04/03/2015	04/12/2023	CHF	600	0,50	3 255 286,44	1,02
VERIZON COMM 0,375%17-310523	31/05/2017	31/05/2023	CHF	924	0,375	5 063 761,65	1,59
CRÉDIT AUTO. TOYOTA 2.89% 240723	30/07/2018	24/07/2023	AUD	10 500	2,89	7 045 598,50	2,22
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						15 843 707,53	4,98
TOTAL CANADA						1 001 633,44	0,32
TORONTO DOMINION BK TV22-0324	10/03/2022	08/03/2024	USD	1 000		1 001 633,44	0,32
TOTAL ITALIE						11 553 592,76	3,63
UNICREDIT TV16-310523 6/16	31/05/2016	31/05/2023	USD	5 744		11 553 592,76	3,63
TOTAL PAYS-BAS						3 288 481,33	1,03
BNP PARIBAS TV15-270423	27/04/2015	27/04/2023	USD	1 644		3 288 481,33	1,03
TOTAL Titres de créances						226 342 466,28	71,20
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						226 342 466,28	71,20
TOTAL Titres de créances négociables						226 342 466,28	71,20
TOTAL AUSTRALIE						19 755 968,09	6,21
CD MACQUARIE BK23	19/01/2023	01/08/2023	USD	10 000 000		9 834 476,58	3,09
CD MIZUHO 310523	28/02/2023	31/05/2023	USD	10 000 000		9 921 491,51	3,12
TOTAL ALLEMAGNE						4 974 415,98	1,56
BAYERI 0%22-0523	09/11/2022	09/05/2023	USD	5 000 000		4 974 415,98	1,56
TOTAL DANEMARK						9 702 067,17	3,05

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
JYSKE NCP08112023	08/02/2023	08/11/2023	USD	10 000 000		9 702 067,17	3,05
TOTAL ESPAGNE						9 951 553,76	3,13
ECP BANCO SANTA 23	07/11/2022	08/05/2023	USD	10 000 000	5,27	9 951 553,76	3,13
TOTAL FINLANDE						9 851 030,86	3,10
ECP OP CORPRT BK23	17/01/2023	17/07/2023	USD	10 000 000		9 851 030,86	3,10
TOTAL FRANCE						87 253 261,39	27,46
PLAOMN NCP13042023	13/01/2023	13/04/2023	EUR	7 500 000		8 169 728,97	2,57
CIC NCP06042023	08/11/2022	06/04/2023	USD	10 000 000	0,45	10 018 516,00	3,15
SONEPA NCP10052023	10/02/2023	10/05/2023	USD	10 000 000		9 946 764,42	3,13
COFACE NCP21042023	21/03/2023	21/04/2023	USD	11 000 000		10 971 585,24	3,45
AXEREA NCP28042023	27/01/2023	28/04/2023	EUR	9 000 000		9 790 568,28	3,08
L.B.P. NCP07082023	06/02/2023	07/08/2023	USD	7 500 000		7 363 733,16	2,32
SAVENC NCP28042023	26/01/2023	28/04/2023	EUR	11 500 000		12 511 689,67	3,94
PRFIN. NCP17052023	15/03/2023	17/05/2023	EUR	10 000 000		10 859 801,01	3,42
DECATH NCP20042023	27/03/2023	20/04/2023	EUR	7 000 000		7 620 874,64	2,40
TOTAL ROYAUME UNI						44 984 826,06	14,15
CD COOPERATIEVE 23	04/10/2022	04/04/2023	CHF	2 000 000		2 188 961,24	0,69
ECP BARCLAYSBANK23	10/11/2022	10/05/2023	USD	10 000 000		9 947 814,95	3,13
CD STANDARD CHAR23	15/11/2022	14/11/2023	USD	10 000 000	0,75	10 052 977,33	3,17
CD UBS SA LONDRE	12/12/2022	14/08/2023	USD	5 000 000		4 905 241,14	1,54
ECP LLOYDS 0923	13/01/2023	13/09/2023	USD	10 000 000		9 768 958,94	3,07
ECP AMCOR UK FIN23	20/03/2023	15/06/2023	EUR	7 500 000		8 120 872,46	2,55
TOTAL LUXEMBOURG						1 967 119,79	0,62
BGL BNP PARI 0%23	01/02/2023	01/08/2023	USD	2 000 000		1 967 119,79	0,62
TOTAL PAYS-BAS						19 838 971,53	6,24
VOLKSB NCP20042023	13/01/2023	20/04/2023	USD	10 000 000		9 974 909,72	3,14
CD ABN AMRO BK 23	11/01/2023	11/07/2023	USD	10 000 000		9 864 061,81	3,10
TOTAL SUEDE						18 063 251,65	5,68
SCANIA 0%22-0523	09/05/2022	08/05/2023	EUR	7 500 000		8 152 835,21	2,56
ECP SWEDBANK AB 23	07/12/2022	07/06/2023	USD	10 000 000		9 910 416,44	3,12
TOTAL Titres d'OPC						9,46	0,00
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						9,46	0,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL LUXEMBOURG						9,46	0,00
AMUNDI CASH USD J2C C.			USD	0,009		9,46	0,00
TOTAL Contrats financiers						325 903,14	0,10
TOTAL Autres engagements						325 903,14	0,10
TOTAL Swaps						325 903,14	0,10
SWTCMC120923ENI 4% 12			USD	-7 500 000		309 128,23	0,08
SWTBNP080523ECP BANC			USD	-10 000 000		-8 778,63	0,00
SWABNP100523ECP BARC			USD	-10 000 000		-8 372,25	0,00
SWTNOM1007234.7797/O			USD	-10 000 000		-5 580,21	0,00
SWTCIC1408234.80/OIS			USD	-12 500 000		-4 564,21	0,00
SWTBNP3005234.6962/O			USD	-11 000 000		-1 742,39	0,00
SWTSG 1212234.8783/O			USD	-3 000 000		-1 626,25	0,00
SWTCIC1309234.8578/O			USD	-10 000 000		-2 270,50	0,00
SWTBNP1710234.3352/O			USD	-15 000 000		49 709,35	0,02

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		USD

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM PIERRE

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	71 783 381,31	117 129 138,42
Actions et valeurs assimilées	71 783 381,31	117 129 138,42
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	71 783 381,31	117 129 138,42
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	558 741,00	647 822,74
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	558 741,00	647 822,74
Comptes financiers	3 297 668,07	2 999 769,81
Liquidités	3 297 668,07	2 999 769,81
Total de l'actif	75 639 790,38	120 776 730,97

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	102 104 203,29	104 370 303,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	1 892,80	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-32 297 886,81	12 813 062,06
Résultat de l'exercice (a, b)	3 566 333,96	2 529 124,81
Total des capitaux propres	73 374 543,24	119 712 490,31
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 496 869,48	384 301,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 496 869,48	384 301,52
Comptes financiers	768 377,66	679 939,14
Concours bancaires courants	768 377,66	679 939,14
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	75 639 790,38	120 776 730,97

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	27 195,05	78,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 230 251,64	1 984 904,42
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 772 450,00	2 574 000,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	5 029 896,69	4 558 982,42
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	10 464,01	79 672,38
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	10 464,01	79 672,38
Résultat sur opérations financières (I - II)	5 019 432,68	4 479 310,04
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 373 993,94	1 915 139,16
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	3 645 438,74	2 564 170,88
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-79 104,78	-35 046,07
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	3 566 333,96	2 529 124,81

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RD :

Pour les revenus : distribution

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RD	FR0000984221	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,92 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,08 % TTC maximum	Actif net
RC	FR0010444992	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,92 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,08 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014007M09	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,92 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,08 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RD	FR0000984221	Néant
RC	FR0010444992	Néant
IC	FR0014007M09	Néant

Commission de surperformance

Part FR0000984221 RD

Néant

Part FR0010444992 RC

Néant

Part FR0014007M09 IC

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Sur les actions : 0,2392% TTC de 0 à 2 000 000€ 0,2196% TTC au-delà - Sur les OPC : 0 % - Sur les obligations : 0% Prélèvement sur chaque transaction	100		

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	119 712 490,31	112 936 196,54
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	14 387 548,81	14 085 517,49
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 863 230,22	-17 794 384,67
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 241 785,68	24 912 480,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-35 000 274,16	-10 751 093,49
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-456 762,88	-924 488,57
Différences de change	-2 096,52	-68 743,91
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-21 347 234,13	-5 247 164,41
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-20 978 697,69	368 536,44
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	368 536,44	5 615 700,85
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-943 122,39	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 645 438,74	2 564 170,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	73 374 543,24	119 712 490,31

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 892,80	0,00
Résultat	3 566 333,96	2 529 124,81
Total	3 568 226,76	2 529 124,81

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 305 727,42	1 581 230,50
Total	2 305 727,42	1 581 230,50
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	1 260 846,31	945 966,32
Report à nouveau de l'exercice	1 617,86	1 925,19
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 262 464,17	947 891,51
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	344 493,526751	350 357,897
Distribution unitaire	3,66	2,70
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
II PART CAPIIC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	35,17	2,80
Total	35,17	2,80
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-32 297 886,81	12 813 062,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-32 297 886,81	12 813 062,06

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-20 983 206,92	8 010 844,19
Total	-20 983 206,92	8 010 844,19
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-11 314 411,64	4 802 213,64
Total	-11 314 411,64	4 802 213,64
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	344 493,526751	350 357,897
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-268,25	4,23

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
II PART CAPI IC		
Total	-268,25	4,23
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	C PART CAPI C	57 780 770,12	389 288,803	148,42	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	D PART DIST D	40 639 821,45	360 724,522 438	112,66	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020	C1 PART CAPI C	61 267 169,61	948,599000	139,57	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020	D1 PART DISTRI D	39 282 466,71	349,150000 449	105,21	0,40	0,03	0,00	0,00
31/03/2021	C1 PART CAPI C	70 140 755,94	731,765000 364	155,96	0,00	0,00	0,00	16,72
31/03/2021	D1 PART DIST D	42 795 440,60	007,493000 440	117,56	0,00	0,00	0,00	12,60
31/03/2022	C1 PART CAPI RC	74 844 728,89	574,218000 350	169,87	0,00	0,00	0,00	21,77
31/03/2022	D1 PART DIST RD	44 866 744,49	357,897000	128,05	0,00	2,70	0,00	13,70
31/03/2022	II PART CAPI IC	1 016,93	0,010 469	101 693,00	0,00	0,00	0,00	703,00
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	47 687 945,08	792,046082 344	101,50	0,00	0,00	0,00	-39,75
31/03/2023	D1 PART DIST RD	25 685 985,74	493,526751	74,56	0,00	3,65	0,00	-32,84
31/03/2023	II PART CAPI IC	612,42	0,010	61 242,00	0,00	0,00	0,00	-23 308,00

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	95 134,744865	13 790 268,05
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-65 916,916783	-7 760 004,23
Solde net des Souscriptions / Rachats	29 217,828082	6 030 263,82
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	469 792,046082	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	6 563,134560	597 280,76
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-12 427,504809	-1 103 225,99
Solde net des Souscriptions / Rachats	-5 864,370249	-505 945,23
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	344 493,526751	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,00	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	0,010000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	5 994,28
Montant des commissions de souscription perçues	5 994,28
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	5 994,28
Montant des commissions de souscription r�troced�es	5 994,28
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 391,04
Montant des commissions de souscription perçues	1 391,04
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 391,04
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 391,04
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0010444992 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	896 625,85
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0000984221 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	477 362,71
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0014007M09 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	5,38
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	334 091,35
Créances	SRD et règlements différés	224 649,65
Total des créances		558 741,00
Dettes	SRD et règlements différés	1 399 298,65
Dettes	Frais de gestion	97 570,83
Total des dettes		1 496 869,48
Total dettes et créances		-938 128,48

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	71 783 381,31	97,83
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	71 783 381,31	97,83
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	558 741,00	0,76
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-1 496 869,48	-2,04
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	2 529 290,41	3,45
DISPONIBILITES	2 529 290,41	3,45
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	73 374 543,24	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			71 783 381,31	97,83
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			71 783 381,31	97,83
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			71 783 381,31	97,83
TOTAL BELGIQUE			11 736 604,85	16,00
BE0003593044 COFINIMMO SICAFI	EUR	26 323	2 146 640,65	2,93
BE0003746600 INTERVEST OFFICES WAREHOUSES	EUR	9 872	172 760,00	0,24
BE0003851681 AEDIFICA	EUR	40 243	2 982 006,30	4,06
BE0003878957 VGP	EUR	10 019	823 561,80	1,12
BE0974273055 CARE PROPERTY INVEST	EUR	69 449	884 780,26	1,21
BE0974288202 XIOR STUDENT HOUSING	EUR	91 241	2 828 471,00	3,85
BE0974349814 WAREHOUSES DE PAUW	EUR	69 487	1 898 384,84	2,59
TOTAL SUISSE			1 459 092,15	1,99
CH0008038389 SWISS PRIME SITE	CHF	19 020	1 459 092,15	1,99
TOTAL ALLEMAGNE			10 693 809,68	14,57
DE0008303504 TAG IMMOBILIEN	EUR	166 504	1 061 463,00	1,45
DE000A1ML7J1 VONOVIA	EUR	153 254	2 657 424,36	3,62
DE000A2NBX80 INSTONE REAL ESTATE GROUP AG	EUR	283 484	2 211 175,20	3,01
DE000LEG1110 LEG IMMOBILIEN	EUR	94 369	4 763 747,12	6,49
TOTAL ESPAGNE			6 412 860,64	8,74
ES0105025003 MERLIN PROPERTIES	EUR	445 352	3 589 537,12	4,89
ES0105066007 CELLNEX TELECOM	EUR	78 952	2 823 323,52	3,85
TOTAL FRANCE			21 125 649,36	28,79
FR0000033219 ALTAREA	EUR	3 959	448 950,60	0,61
FR0000035081 ICADE	EUR	99 541	4 314 106,94	5,90
FR0000121964 KLEPIERRE	EUR	66 336	1 383 105,60	1,88
FR0004007813 KAUFMAN ET BROAD	EUR	80 736	2 212 166,40	3,01
FR0010040865 GECINA	EUR	32 957	3 149 041,35	4,29
FR0010241638 MERCIALYS	EUR	372 210	3 502 496,10	4,77
FR0010481960 ARGAN	EUR	27 151	1 870 703,90	2,55
FR0010828137 CARMILA	EUR	202 964	2 804 962,48	3,82
FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	EUR	29 161	1 440 115,99	1,96

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ROYAUME UNI			13 933 020,56	18,99
GB0002869419 BIG YELLOW GROUP R.E.I.T.	GBP	53 471	711 874,90	0,97
GB0006928617 UNITE GROUP REIT	GBP	133 109	1 454 531,94	1,98
GB00B04V1276 GRAINGER	GBP	648 640	1 721 196,72	2,35
GB00B1N7Z094 SAFESTORE HOLDINGS R.E.I.T.	GBP	133 096	1 439 989,98	1,96
GB00B4WFW713 LONDONMETRIC PROPERTY	GBP	447 779	895 486,60	1,22
GB00B5ZN1N88 SEGRO R.E.I.T.	GBP	428 171	3 743 028,00	5,10
GB00B67G5X01 WORKSPACE GROUP. R.E.I.T.	GBP	163 405	812 865,76	1,11
GB00BG49KP99 TRITAX BIG BOX	GBP	526 228	838 421,73	1,14
GB00BYW0PQ60 LAND SECURITIES GROUP R.E.I.T.	GBP	327 315	2 315 624,93	3,16
TOTAL IRLANDE			813 735,12	1,11
IE00BJ34P519 IRISH RESIDENT R.E.I.T.	EUR	874 984	813 735,12	1,11
TOTAL LUXEMBOURG			2 130 926,20	2,90
GG00BQZCBZ44 SHURGARD SELF STORAGE REIT	EUR	48 211	2 130 926,20	2,90
TOTAL NORVEGE			240 111,93	0,33
NO0010360175 KMC PROPERTIES	NOK	454 788	240 111,93	0,33
TOTAL SUEDE			3 237 570,82	4,41
SE0000379190 CASTELLUM	SEK	158 039	1 691 278,30	2,30
SE0001664707 CATENA	SEK	13 282	453 334,76	0,62
SE0006543344 STENDORREN FASTIGHETER	SEK	38 003	585 046,10	0,80
SE0018012635 WIHLBORGS FASTIGHETER	SEK	72 014	507 911,66	0,69

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPARTIMENT CM-AM EUROPE VALUE

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	247 834 976,87	595 982 743,26
Actions et valeurs assimilées	246 960 194,23	592 818 665,36
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	246 960 194,23	592 818 665,36
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	874 782,64	3 164 077,90
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	874 782,64	3 164 077,90
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	78 978,61	791 907,41
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	78 978,61	791 907,41
Comptes financiers	11 007 945,41	30 499 555,97
Liquidités	11 007 945,41	30 499 555,97
Total de l'actif	258 921 900,89	627 274 206,64

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	265 749 256,77	586 322 710,15
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	121,83	87,74
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-17 537 105,44	15 240 922,78
Résultat de l'exercice (a, b)	8 846 952,39	21 556 561,58
Total des capitaux propres	257 059 225,55	623 120 282,25
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	310 707,75	1 395 738,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	310 707,75	1 395 738,69
Comptes financiers	1 551 967,59	2 758 185,70
Concours bancaires courants	1 551 967,59	2 758 185,70
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	258 921 900,89	627 274 206,64

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	94 037,18	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	17 636 060,94	16 878 404,66
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 047 500,00	9 106 750,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	22 777 598,12	25 985 154,66
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	75 928,40	136 397,81
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	75 928,40	136 397,81
Résultat sur opérations financières (I - II)	22 701 669,72	25 848 756,85
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	4 874 216,63	8 049 132,41
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	17 827 453,09	17 799 624,44
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-8 980 500,70	3 756 937,14
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	8 846 952,39	21 556 561,58

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :

Pour les revenus : distribution du résultat net

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0000991770	1,794 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,754 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0000991788	1,794 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,754 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
R	FR0010699736	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,21 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net

IC	FR0012432565	0,897 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,857 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013295490	1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,36 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0000991770	Néant
RD	FR0000991788	Néant
R	FR0010699736	Néant
IC	FR0012432565	Néant
S	FR0013295490	Néant

Commission de surperformance

Part FR0000991770 RC

Néant

Part FR0000991788 RD

Néant

Part FR0010699736 R

Néant

Part FR0012432565 IC

Néant

Part FR0013295490 S

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
De 0 à 0,10% TTC maximum sur les actions Prélèvement sur chaque transaction	100		

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	623 120 282,25	463 915 614,85
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	68 026 843,22	322 838 985,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-427 973 934,05	-155 539 072,90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 750 052,13	35 605 925,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-62 446 509,72	-21 581 168,49
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-714 157,52	-1 213 114,95
Différences de change	-356 659,95	-241 113,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	10 063 109,51	-37 267 237,06
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	20 328 537,17	10 265 427,66
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	10 265 427,66	47 532 664,72
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 237 253,41	-1 198 161,94
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	17 827 453,09	17 799 624,44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	257 059 225,55	623 120 282,25

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			874 782,64
	FR0013041738	CM-AM H.CARE IC 3D	874 782,64
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			874 782,64

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	121,83	87,74
Résultat	8 846 952,39	21 556 561,58
Total	8 847 074,22	21 556 649,32

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 611 033,04	16 056 369,40
Total	5 611 033,04	16 056 369,40
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 141 814,30	2 586 302,30
Total	2 141 814,30	2 586 302,30
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	1 068 475,03	2 888 770,92
Report à nouveau de l'exercice	140,23	334,82
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 068 615,26	2 889 105,74
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	14 265,354265	39 196,349
Distribution unitaire	74,90	73,70
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	24 449,34	23 799,34
Total	24 449,34	23 799,34
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 162,28	1 072,54
Total	1 162,28	1 072,54
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-17 537 105,44	15 240 922,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-17 537 105,44	15 240 922,78

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-11 440 256,44	11 492 712,76
Total	-11 440 256,44	11 492 712,76
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 930 425,80	1 650 102,59
Total	-3 930 425,80	1 650 102,59
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 122 183,57	2 083 113,72
Total	-2 122 183,57	2 083 113,72
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	14 265,354265	39 196,349
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-41 249,49	13 999,49
Total	-41 249,49	13 999,49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 990,14	994,22
Total	-2 990,14	994,22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
20/07/2020*	C1 PART CAPI RC	120 936 565,29	45 389,987000	2 664,38	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	C3 PART CAPI S	7 330 767,97	2 723,3040	2 691,86	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	D1 PART DIST RD	77 764 229,32	44 579,013000	1 744,41	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	I1 PART CAPI IC	288 239,78	3,010	95 760,72	0,00	0,00	0,00	0,00
20/07/2020*	R1 PART CAPI R	18 827,61	147,000	128,07	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2021	C1 PART CAPI RC	317 218 807,26	95 372,287000	3 326,11	0,00	0,00	0,00	33,40
31/03/2021	C3 PART CAPI S	51 449 689,76	15 268,4460	3 369,67	0,00	0,00	0,00	41,76
31/03/2021	D1 PART DIST RD	95 217 125,43	43 724,621000	2 177,65	0,00	29,84	0,00	-7,97
31/03/2021	I1 PART CAPI IC	1 201,85	0,010	120 185,00	0,00	0,00	0,00	1 764,00
31/03/2021	R1 PART CAPI R	28 790,55	181,000	159,06	0,00	0,00	0,00	0,89
31/03/2022	C1 PART CAPI RC	470 659 154,13	141 774,589000	3 319,77	0,00	0,00	0,00	194,31
31/03/2022	C3 PART CAPI S	67 771 519,99	20 070,4205	3 376,68	0,00	0,00	0,00	211,07
31/03/2022	D1 PART DIST RD	84 073 199,09	39 196,349000	2 144,92	0,00	73,70	0,00	53,14
31/03/2022	I1 PART CAPI IC	575 911,49	4,767	120 812,14	0,00	0,00	0,00	7 929,26
31/03/2022	R1 PART CAPI R	40 497,55	257,000	157,57	0,00	0,00	0,00	8,04
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	167 655 944,39	48 068,646595	3 487,84	0,00	0,00	0,00	-121,26
31/03/2023	C3 PART CAPI S	57 794 575,06	16 225,9908	3 561,85	0,00	0,00	0,00	-110,23
31/03/2023	D1 PART DIST RD	30 956 818,52	14 265,354265	2 170,07	0,00	74,90	0,00	-148,76
31/03/2023	I1 PART CAPI IC	608 343,29	4,757	127 883,81	0,00	0,00	0,00	-3 531,66
31/03/2023	R1 PART CAPI R	43 544,29	265,000	164,31	0,00	0,00	0,00	-6,89

*VL de création de SICAV

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	14 816,704508	48 484 862,80
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-108 522,646913	-344 708 067,42
Solde net des Souscriptions / Rachats	-93 705,942405	-296 223 204,62
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	48 068,646595	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	4 483,133800	14 810 705,42
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-8 327,563500	-26 800 438,85
Solde net des Souscriptions / Rachats	-3 844,429700	-11 989 733,43
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	16 225,990800	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 383,686779	4 730 118,76
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-27 314,681514	-56 464 336,31
Solde net des Souscriptions / Rachats	-24 930,994735	-51 734 217,55
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	14 265,354265	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-0,010000	-1 091,47
Solde net des Souscriptions / Rachats	-0,010000	-1 091,47
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	4,757000	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	8,000000	1 156,24
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	8,000000	1 156,24
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	265,000000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	12 325,10
Montant des commissions de souscription perçues	12 325,10
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	12 325,10
Montant des commissions de souscription r�troced�es	12 325,10
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	39,60
Montant des commissions de souscription perçues	39,60
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	39,60
Montant des commissions de souscription r�troced�es	39,60
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 715,45
Montant des commissions de souscription perçues	1 715,45
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 715,45
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 715,45
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	11,56
Montant des commissions de souscription perçues	11,56
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	11,56
Montant des commissions de souscription r�troced�es	11,56
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0000991770 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	3 464 780,29
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013295490 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	649 289,04
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0000991788 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	755 020,96
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0012432565 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	4 221,48
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0010699736 R1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	904,86
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	78 978,61
Total des créances		78 978,61
Dettes	Frais de gestion	310 707,75
Total des dettes		310 707,75
Total dettes et créances		-231 729,14

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	247 834 976,87	96,41
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	246 960 194,23	96,07
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	874 782,64	0,34
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	78 978,61	0,03
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-310 707,75	-0,12
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	9 455 977,82	3,68
DISPONIBILITES	9 455 977,82	3,68
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	257 059 225,55	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			246 960 194,23	96,07
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			246 960 194,23	96,07
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			246 960 194,23	96,07
TOTAL BELGIQUE			5 266 341,15	2,05
BE0003470755 SOLVAY	EUR	49 989	5 266 341,15	2,05
TOTAL SUISSE			6 724 795,40	2,62
CH0012005267 NOVARTIS	CHF	79 592	6 724 795,40	2,62
TOTAL ALLEMAGNE			54 390 771,08	21,16
DE0005552004 DEUTSCHE POST NOM.	EUR	94 995	4 093 334,55	1,59
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM	EUR	420 702	9 402 689,70	3,67
DE0005565204 DUERR	EUR	76 554	2 529 344,16	0,98
DE0005785604 FRESENIUS	EUR	170 462	4 235 980,70	1,65
DE0006599905 MERCK KGAA	EUR	19 880	3 410 414,00	1,33
DE0007164600 SAP	EUR	53 896	6 255 169,76	2,43
DE0007236101 SIEMENS	EUR	60 530	9 034 707,80	3,51
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	31 527	6 708 945,60	2,61
DE000ENER6Y0 SIEMENS ENERGY AG	EUR	158 097	3 199 883,28	1,24
DE000KGX8881 KION GROUP	EUR	57 811	2 058 649,71	0,80
DE000TRAT0N7 TRATON SE	EUR	191 994	3 461 651,82	1,35
TOTAL ESPAGNE			16 028 028,87	6,24
ES0105563003 CORPORACION ACCIONA ENERGIAS R	EUR	108 975	3 896 946,00	1,53
ES0113900J37 BANCO SANTANDER	EUR	1 135 769	3 891 144,59	1,51
ES0140609019 CAIXABANK	EUR	658 466	2 359 942,14	0,92
ES0173516115 REPSOL	EUR	225 452	3 198 036,62	1,24
ES0177542018 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GRP	EUR	1 563 369	2 681 959,52	1,04
TOTAL FINLANDE			2 490 665,96	0,97
FI0009005961 STORA ENSO CL.R	EUR	207 902	2 490 665,96	0,97
TOTAL FRANCE			111 871 104,36	43,50
FR0000044448 NEXANS	EUR	39 861	3 647 281,50	1,42
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	282 629	5 265 378,27	2,05
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	114 391	6 218 294,76	2,42

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000120578 SANOFI	EUR	97 492	9 772 598,08	3,80
FR0000120628 AXA	EUR	235 828	6 642 095,62	2,58
FR0000120644 DANONE	EUR	83 658	4 794 439,98	1,87
FR0000121147 FAURECIA	EUR	41 348	824 685,86	0,32
FR0000121220 SODEXO	EUR	47 952	4 318 557,12	1,68
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	239 907	6 813 358,80	2,65
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	120 403	6 299 484,96	2,45
FR0000125486 VINCI	EUR	89 315	9 442 381,80	3,67
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	107 915	2 243 013,28	0,87
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	149 068	8 230 044,28	3,20
FR0000131906 RENAULT	EUR	187 666	7 056 241,60	2,74
FR0000133308 ORANGE	EUR	568 567	6 226 945,78	2,42
FR0004125920 AMUNDI	EUR	55 935	3 247 026,75	1,26
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	115 928	2 907 474,24	1,13
FR0010313833 ARKEMA	EUR	27 774	2 521 879,20	0,98
FR0012435121 ELIS	EUR	382 197	6 741 955,08	2,62
FR0012757854 SPIE	EUR	163 099	4 361 267,26	1,70
FR001400AJ45 MICHELIN	EUR	152 663	4 296 700,14	1,67
TOTAL ROYAUME UNI			13 053 508,24	5,08
GB0007188757 RIO TINTO ORD.	GBP	41 676	2 600 033,35	1,01
GB0007980591 BP	GBP	1 306 890	7 602 576,24	2,96
GB00B24CGK77 RECKITT BENCKISER GROUP	GBP	40 651	2 850 898,65	1,11
TOTAL IRLANDE			4 997 400,21	1,94
IE00B1RR8406 SMURFIT KAPPA GROUP	EUR	149 937	4 997 400,21	1,94
TOTAL ITALIE			10 475 899,08	4,08
IT0000072618 INTESA SANPAOLO	EUR	2 215 480	5 245 148,90	2,05
IT0003132476 ENI	EUR	405 296	5 230 750,18	2,03
TOTAL LUXEMBOURG			2 610 229,65	1,02
LU0569974404 APERAM	EUR	75 945	2 610 229,65	1,02
TOTAL PAYS-BAS			13 810 873,88	5,37
NL0011821202 ING GROEP	EUR	538 498	5 885 783,14	2,29
NL00150001Q9 STELLANTIS	EUR	473 762	7 925 090,74	3,08

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL PORTUGAL			5 240 576,35	2,04
PTEDP0AM0009 EDP ENERGIAS PORTUGAL	EUR	1 044 772	5 240 576,35	2,04
TOTAL Titres d'OPC			874 782,64	0,34
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			874 782,64	0,34
TOTAL FRANCE			874 782,64	0,34
FR0013041738 CM-AM HUMAN CARE (IC)	EUR	8,4	874 782,64	0,34

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part II : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

SICAV CM-AM SICAV

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

SICAV CM-AM SICAV

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

A l'assemblée générale de la SICAV CM-AM SICAV,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'organisme de placement collectif constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) CM-AM SICAV relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les dérivés complexes sont valorisés selon les méthodes décrites dans le prospectus de la SICAV et dans l'annexe. Nous avons pris connaissance de la procédure de valorisation indépendante, existante au sein de la société de gestion, et nous avons vérifié la correcte application de cette procédure.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de l'existence dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

DocuSigned by:

F03E23C213CF452...
Gilles DUNAND-ROUX